



HAL
open science

Dossier Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes 2017-2019)

Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé

► **To cite this version:**

Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé. Dossier Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes 2017-2019). *Antiquités Africaines*, 2020 (56), pp.173-275., 2020, 10.4000/antafr.2928 . halshs-03009339

HAL Id: halshs-03009339

<https://shs.hal.science/halshs-03009339v1>

Submitted on 1 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

56 | 2020

Antiquités Africaines

CNRS EDITIONS

ANTIQUITÉS AFRICAINES

L'AFRIQUE DU NORD DE LA PROTOHISTOIRE À LA CONQUÊTE ARABE

Les *Antiquités africaines* publient des études historiques et archéologiques intéressant l'Afrique du Nord depuis la Protohistoire jusqu'à la conquête arabe.

Fondateurs

J. LASSUS, M. LE GLAY, M. EUZENNAT, G. SOUVILLE

Directeur de publication

Jean-Christophe SOURISSEAU

Rédactrice en chef

Cinzia VISMARA

Comité de rédaction

Aomar AKERRAZ, Maria Giulia AMADASI GUZZO, François BARATTE, Fathi BEJAOLI,
Véronique BROUQUIER-REDDÉ, Marie-Brigitte CARRE, Michèle COLTELLONI-TRANNOY,
Ginette DI VITA-ÉVRARD, Xavier DUPUIS, Mohamed FARAJ AL FALLOS, Toufik HAMOUM, Frédéric HURLET,
Dirce MARZOLI, David MATTINGLY, Jean-Paul RAYNAL, Mustafa TURJMAN

Secrétaire de rédaction

Antonio MENDES DA SILVA

Les fascicules anciens (jusqu'au numéro 51 de 2015), ainsi que plusieurs volumes de la collection, sont disponibles sur Persée, portail des revues françaises en Sciences humaines et sociales (<https://www.persee.fr/collection/antaf>), tandis que les numéros récents (à partir du numéro 52 de 2016) sont accessibles en texte intégral sur la plateforme d'OpenEdition Journals (<https://journals.openedition.org/antaf>)

© CNRS Éditions, Paris, 2020

15, rue Malebranche – FR-75005 Paris
Tél. : 01 53 10 27 00 – Fax : 01 53 10 27 27
courriel : cnrseditions@cnrseditions.fr
site Internet : <https://www.cnrseditions.fr/>

Revue *Antiquités africaines*

Centre Camille Jullian – MMSH
5, rue du Château de l'Horloge – B.P. 647
FR-13094 Aix-en-Provence Cedex 2 (France)
tél. : 04 42 52 42 77 – fax : 04 42 52 43 75
courriel : antiquites.africaines@mms.univ-aix.fr
<https://ccj.cnrs.fr/spip.php?rubrique81>

ISBN : 978-2-271-13526-1

ISSN : 0066-4871

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20 rue des Grands Augustins, FR-75006 Paris.

Antiquités africaines, 56 | 2020

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| <i>In memoriam</i> Jacques Gascou (1938-2020) par Michel Christol | 5 |
| <i>In memoriam</i> Christine Hamdoune (1950-2019) par Michèle Coltelloni-Trannoy | 11 |
| <i>In memoriam</i> Abdelfattah Ichkhakh (1969-2020) par Aomar Akerraz, Rachid Arharbi, Hicham Hassini, Mohamed Kbir Alaoui, Véronique Brouquier-Reddé, Amina-Aïcha Malek | 15 |
| <i>In memoriam</i> René Rebuffat (1930-2019) par Véronique Brouquier-Reddé | 23 |
| Maria Giulia Amadasi Guzzo, Realtà politiche e istituzionali nelle città fenicio-puniche in Sicilia: quali dati? | 37 |
| Touatia Amraoui, La construction en terre crue dans l'Antiquité en Algérie : historiographie et données archéologiques | 47 |
| Francesco Martorella, An urban warehouse for foodstuffs in the <i>Iulia Valentia Banasa</i> colony (<i>Mauretania Tingitana</i> , Morocco) | 61 |
| Ridha Ghaddab, Centuriation et statut juridique des environs d' <i>Hadrumetum</i> entre la fin de la troisième guerre punique et le règne de Trajan | 79 |
| Stefan Ritter, Sami Ben Tahar, New insights into the urban history of <i>Meninx</i> (Jerba) | 101 |
| Piero Berni Millet, Jordi Miró Canals, Le vin léétanien et de <i>Tarraco</i> à Carthage | 129 |
| Carina Hasenzagl, Claudio Capelli, Petrographic characterization of Late Roman African Pottery from J.W. Salomonson's surveys: 2. The workshop of Sidi Aïch | 161 |
| | |
| DOSSIER « Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes 2017-2019) » | 175 |
| Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Introduction | 177 |
| Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Haythem Abidi, Jérémy Artru, Hanène Ben Slimène, Yvan Maligorne, Frédéric Poupon, Yamen Sghaïer, Fatma Touj, Architecture et pratiques funéraires préromaines dans la nécropole du nord-ouest à Dougga | 183 |
| Yamen Sghaïer, Olfa Dammak-Latrach, La céramique préromaine de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga : un premier aperçu | 207 |
| Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Michel Bonifay, Ali Chérif, Fatma Hadded, Solenn de Larminat, Tomoo Mukai, Frédéric Poupon, L'ensemble funéraire romain de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga | 221 |
| Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Haythem Abidi, Hamden Ben Romdhane, Michel Bonifay, Fatma Hadded, Sonia Hafiane Nouri, Solenn de Larminat, Tomoo Mukai, Frédéric Poupon, Véronique Zech-Matterne, L'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne à Dougga | 245 |

| | |
|---|-----|
| DOSSIER « Mobilité, garnisons et nouveautés en épigraphie militaire : les unités auxiliaires et l’Afrique romaine » | 275 |
| Benoît Rossignol, Dan Dana, Introduction | 277 |
| Christine Hamdouné †, <i>Auxilia externa</i> et <i>gentes</i> dans les provinces maurétaniennes | 285 |
| Michel Christol, Conflits, tensions et recrutements : les <i>Mauri gentiles</i> | 293 |
| Anne-Florence Baroni, Mobilité des unités et « dislocation » de la documentation : l’exemple des auxiliaires attestés en Numidie septentrionale au i ^{er} s. ap. J.-C. | 303 |
| Xavier Dupuis, Un décurion de l’ <i>ala Pannoniorum</i> à Zoui et la présence militaire au nord-est de l’Aurès | 323 |
| Zheira Kasdi, Souad Slimani, Nouvelles données sur la <i>cohors IV Sygambrorum</i> | 335 |
| Gwladys Bernard, Une nouvelle inscription de <i>Tamuda</i> et le contexte militaro-politique de la province de Maurétanie Tingitane | 345 |
| Monique Dondin-Payre, Les auxiliaires militaires de l’armée d’Afrique héritiers de l’ <i>exercitus Africae</i> ? | 357 |

DOSSIER

« DOUGGA, LA PÉRIPHÉRIE NORD
(RÉSULTATS DES CAMPAGNES 2017-2019) »

INTRODUCTION

Samir AOUNALLAH*, Véronique BROUQUIER-REDDE**

Mots-clés¹ : Thugga, royaume numide, Haut-Empire, Afrique proconsulaire, bazina, mausolée turriforme, tombe, chapiteau éolique, aire sacrée, Baal Hammon, Saturne, signe dit de Tanit, stèle votive, stèle funéraire, mensa, espace funéraire, amas collectif osseux humain, archéothanatologie, crémation, périnatale, immature, adulte, capriné, dépôt, offrande végétale, céramique modelée, céramique commune, lampe, unguentarium, inscription latine, pétrographie.

Résumé : L'équipe tuniso-française explore depuis 2017 la périphérie nord de Dougga, en particulier la nécropole mégalithique et romaine du Nord-Ouest et le sanctuaire de Baal Hammon – Saturne en contrebas, à l'extrémité nord-est. Les résultats sont abordés selon différentes approches. L'architecture d'un nouveau mausolée turriforme et d'une des bazinas de forme circulaire atteste un haut niveau culturel hellénistique de la société et des artisans numides. Le mobilier des chambres de la bazina apporte une multitude de données préliminaires sur les pratiques funéraires à inhumations collectives qui associent enfants et adultes. La céramique préromaine des bazinas de cette nécropole, datée entre la fin du IV^e s. et le I^{er} s. av. J.-C., fait l'objet d'un essai de typologie et d'une analyse pétrographique. L'espace funéraire a continué d'être utilisé jusqu'au deuxième ou troisième tiers du III^e s. apr. J.-C. et l'examen d'un ensemble de stèles inscrites, de mensae et de crémations dans des marmites neuves est l'occasion, pour la première fois à Dougga, de confronter les données anthropologiques aux épitaphes. Enfin l'étude pluridisciplinaire de quelques stèles votives et cruches cinéraires découvertes in situ dans l'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne est également une première dans ce site et elle remet en question les identifications anciennes et confirme les crémations de périnataux avec des caprinés et des offrandes végétales jusqu'en 80 apr. J.-C.

Keywords: Thugga, Numidian kingdom, High Roman Empire, bazina, turriform mausoleum, tomb, Aeolic capital, sacred area, Baal, Saturn, Tanit symbol, votive stelae, funerary stelae, mensa, funerary space, human bone collective cluster, cremation, perinatal, immature, adult, caprine animals, deposit, food offerings, handmade pottery, coarse pottery, lamp, unguentarium, latin inscription, petrography.

Abstract: Since 2017, the Tunisian-French team has been examining the northern periphery of Dougga (Thugga) and in particular the megalithic and Roman north-western funerary area on the cliff top and the sanctuary of Baal Hammon – Saturn, at a lower level to the north-east. Several discrete aspects are presented. The architecture of a newly identified turriform mausoleum and one of the circular drum tombs (bazinas) testify to a high Hellenistic cultural level of the society and the Numidian craftsmen. The material recovered from the bazina's chambers provides a wealth of new data on the culture associated with these structures and on collective burial practices involving children and adults. A typology is presented of the pre-Roman ceramics of the entire necropolis, dated between the late 4th century BC and the 1st century BC, as well as results of petrographic analysis. The funerary area continued to be used until the second or third quarter of the 3rd century AD, and the examination of a set of inscribed stelae, mensae and cremations in pots permits, for the first time at Dougga, comparison of anthropological data with epitaphs. Finally, the multidisciplinary study of some votive stelae and cinerary vessels discovered in situ in the sacred area of Baal Hammon – Saturn is also a first for this site and it challenges ancient identifications and confirms perinatal human cremations, along with ovicaprine and food offerings until AD 80.

كلمات مفاتيح : دُقَّة، المَمْلَكَة التُّومِيديَّة، العهد الإمبراطوري الأُغلي، إفريقيَّا البروقنصليَّة، بَزِيَّة، ضريح ذو طوابق، قَبْر، تاج إيولي، مجال مُقَدَّس، بَعْل، سائورن، علامة تانيت، نُصْبٌ نَدْرِي، نُصْبٌ جنائزي، مائدة (جنائزية)، فضاء جنائزي، كومة عظام بشرية، أركيوتاناتولوجيا، حرق (الموتق)، الوفاة قبل الولادة، غير ناضج، كهل، فصيلة الأغنام، الوضْع (إيداع المرمدة في القبر)، قربان نباتي، حَرْف يدوي، حَرْف عادي، قنديل، قَيْبَة، نقيشة لاتينية، بَثْرُوغْرَافيا.

المُلخَص : يستكشف فريق البحث التونسي - الفرنسي منذ 2017 الأطراف الشمالية لموقع دُقَّة وخصوصا المقبرة الجلمودية والرومانية الشمالية - الغربية وكذلك معبد بعل حمون - سائورن من الناحية الشمالية-الشرقية. إن هندسة ضريح جديد ذي طوابق وكذلك إحدى البزائن الدائرية الشكل، تشهد على عمق تأثير المجتمع والحرفيين التوميديين بالحضارة الهلينستية. يُقدّم الأثاث الجنائزي المُستخرَج من غَرْف البزينة مجموعة من المعطيات الأولية حول الطقوس الجنائزية المتعلقة بعمليات الدفن الجماعي التي يمتزج فيها الأطفال والكهول. كما تم تصنيف الحَرْف ما قبل الروماني المتأني من بزائن هذه المقبرة والمؤرخ بالفترة الممتدة بين نهاية القرن الرابع والقرن الأول قبل الميلاد وإخضاعه للتحليل البَثْرُوغْرَافيا. لقد تواصل استغلال هذا المجال الجنائزي إلى حدود الثلث الثاني أو الثالث من القرن الثالث ميلاديا. كما مثلت معاينة مجموعة من الشواهد المكتوبة والموائد الجنائزية والحرق في مرمديات جديدة، مناسبة لأول مرة في دُقَّة لمقارنة المعطيات الأنتروبولوجية بمحتوى النقائش الجنائزية. من ناحية أخرى، ولأول مرة كذلك في دُقَّة، مكنت الدراسة متعددة التخصصات لعدد من النُصْب الندرية والمرمديات المكتشفة في مكانها الأصلي بالمجال المُقَدَّس لبعل حمون- سائورن من مراجعة التحديدات القديمة ومن تأكيد وجود عملية حرق المتوفين قبل الولادة مع بقايا أغنام وقربان نباتية وذلك إلى حدود سنة 80 ميلاديا.

* Institut National du Patrimoine, Tunis (samir.aounallah@gnet.com).

** CNRS-ENS-PSL, AOOrC, UMR 8546, Paris (veronique.redde@ens.psl.eu).

1. Les mots-clés et les résumés concernent l'ensemble du dossier Dougga 2020. Traduction des résumés D. Mattingly et A. Chérif que nous remercions.

Dougga est surtout connue par son mausolée libyco-punique, par la richesse de ses documents épigraphiques, par ses monuments publics et privés d'époque romaine et par sa forteresse byzantine². Mais comment l'agglomération libyque (*TBGG*) s'est-elle transformée en un établissement punique du territoire de Carthage (entre le VI^e s. et 203 av. J.-C.), en une cité du royaume massyle (numide), puis en une cité romaine sous Auguste (*Thugga*) ?

L'origine de l'installation, les transformations successives au contact des trois civilisations (punique, numide et romaine), bien attestées par le multilinguisme (libyque, punique, néo-punique, grec et latin³), les transferts de savoir sont au centre de la problématique qui nous intéresse actuellement. Ainsi le mausolée de la nécropole du Sud révèle-t-il un haut niveau culturel hellénistique de la cité vraisemblablement après le milieu du II^e s. av. J.-C., ce qui reflète un contexte très réceptif aux échanges et aux influences. L'occupation humaine s'explique par les conditions naturelles favorables à l'éclosion et au développement de l'habitat : des matériaux de construction en raison de la proximité de barres de calcaire nummulitique au nord-ouest, des ressources hydriques avec la présence de deux sources sur le site – l'Aïn Mizeb au nord-ouest et l'Aïn Doura au sud-ouest – et un terroir très favorable aux activités agricoles.

Les attestations des occupations antérieures⁴ sont, à l'exception de la nécropole du Nord-Ouest, ponctuelles et éparpillées et ne permettent pas de cerner avec précision la topographie de l'agglomération préromaine. Afin de mieux comprendre la logique de l'organisation de l'occupation libyco-punique ou punico-numide, il est nécessaire de déterminer les limites de l'agglomération primitive et des espaces funéraires et d'étudier l'implantation urbaine⁵.

C'est sur les franges urbaines, à la limite de la ville romaine et des nécropoles du Haut-Empire que se développe cette recherche depuis 2017. Ce sont en effet des secteurs moins touchés par les transformations successives et en particulier par les perturbations du village moderne qui existait jusqu'en 1960 ; les traces des vestiges antérieurs y sont mieux conservées, à l'image du mausolée de la nécropole du Sud, des mégalithes de la nécropole du Nord-Ouest et de l'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne.

Pour mener à bien ce programme de coopération tuniso-français⁶ qui fait suite aux deux précédents programmes

Petrae-Thugga et l'architecture religieuse païenne⁷, il était nécessaire d'acquérir, par une nouvelle technologie, une couverture aérienne du site⁸, de disposer d'un plan topographique actualisé⁹, d'implanter de nouveaux sondages, d'entreprendre des études pluridisciplinaires sur le mobilier découvert et sur les collections anciennes des réserves de Dougga.

L'inventaire et l'étude du mobilier des nouveaux sondages et des collections des réserves ont été entrepris par différents spécialistes ou doctorants¹⁰ pour établir un faciès typo-chronologique du mobilier préromain et romain, en particulier la céramique modelée et commune, la céramique d'importation et les imitations, les monnaies, les ossements humains, la faune, le verre, le matériel métallique, la sculpture, les stèles votives et les sédiments. Le travail collectif sur les dépôts de la bazina et de l'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne montre le croisement des informations entre les données de terrain obtenues par la fouille archéothanatologique¹¹, la fouille des urnes par l'archéo-anthropologue¹², le tamisage et le tri des os et des sédiments avec l'archéozoologue et la carpologue. L'analyse des contenants et les études épigraphique et iconographique complètent et enrichissent notre connaissance sur les pratiques et les gestes.

Actuellement quatre chantiers ont été ouverts, deux dans la nécropole du Nord-Ouest à l'emplacement de la bazina et du nouveau mausolée, au sanctuaire de Minerve II et à l'aire sacrée sous la cour du sanctuaire de Saturne.

de coopération du Partenariat Hubert Curien, Utique (2018-2020, 18G0405/39269PA) entre le Ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère français des Affaires Européenne et Étrangères. Il a reçu le soutien de l'INP, du laboratoire d'excellence TransferS de l'ÉNS, Collège de France et de Paris Sciences & lettres, de l'Institut français de Tunis, du département des Sciences de l'Antiquité de l'ÉNS, et de l'Unité mixte de recherche Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident (AOrOc). Nous remercions vivement M.A. Chehidi, conservateur en Chef, de son soutien quotidien à nos travaux, et aussi toute l'équipe de la conservation de Dougga, en particulier T. Amdouni, S. Habassi, M. Jabali (relevés), A. Elmi (gestion des collections), N. Bendhief et H. Jabali (INP), pour leur aide technique à ce programme. C. Bailly (AOrOc) a finalisé l'infographie de l'ensemble de ce dossier.

7. Voir *DFH*, *MAD* et *DÉAR* 1 et 2.

8. La couverture par un drone a été effectuée en novembre 2018 sur les secteurs d'étude par Ikbal Arafa (société Topo+ Tunis) et financées dans le cadre de ce programme ; plusieurs vues illustrent le chapitre de Dougga dans AOUNALLAH 2019, p. 339-391.

9. L'équipe de topographie de l'INP, composée de R. Kooli, K. Trabelsi et Y. Rebai, a complété en 2017, le plan topographique levé en 2008, en particulier les édifices en cours d'étude.

10. S. Aounallah (histoire, épigraphie) ; V. Brouquier-Reddé (archéologie) ; H. Abidi (monuments mégalithiques) ; H. Ben Romdhane, A. Chérif et P. Cuzel (épigraphie) ; J. Artru et H. Ben Slimène (numismatique) ; M. Bonifay, F. Hadded, T. Mukai et Y. Sghaïer (céramologie) ; O. Dammak-Latrach (archéométrie) ; S. Hafiane Nouri (stèles votives) ; S. de Larminat et F. Touj (archéo-anthropologie) ; Y. Maligorne (architecture et décor architectural) ; F. Poupon (archéozoologie) ; V. Zech-Matterne (carpologie) ; Ch. Damay, K. Ferjani et A. Riahi (sculpture) ; D. Foy (verre) ; T. Ben Makhad (3D) ; P.-Y. Lambert (graffiti) ; N. Nasr (décor architectural, enduits peints et stuc).

11. DUDAY *et alii* 1990.

12. DEPIERRE 2014.

2. Thugga I ; Thugga II ; Thugga III ; SAINT-AMANS 2004 ; *DÉAR* 1 ; *DÉAR* 2 (avec la bibliographie antérieure) ; AOUNALLAH 2019, p. 339-391.

3. *RIL* n° 1-11 ; GHAKI 1997, 2002 ; *DFH* ; *MAD* (avec la bibliographie antérieure).

4. Deux sépultures datées par ¹⁴C - l'une entre 1892-1536 cal BC et la seconde entre 1744-1520 cal BC - ont été découvertes au sud de la maison du *Trifolium* (Thugga III, p. 15 et 17, Taf. 7-8 et 42).

5. Le plan proposé dans *DÉAR* 2 (p. 73, fig. 87) a été actualisé (cf. AOUNALLAH *et alii* 2020a, fig. 1).

6. Convention de collaboration de recherche 2016-2021 entre l'Institut National du Patrimoine de Tunis (INP), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS, AOrOc, UMR 8546) et l'École normale supérieure, ÉNS Ulm. Ce projet, co-dirigé par Samir Aounallah et Véronique Brouquier-Reddé, a été retenu dans les actions

Dans ce dossier¹³, nous présentons les résultats préliminaires des recherches pluridisciplinaires en cours, réalisées sur la nécropole du Nord-Ouest et sur l'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne. Les trois premiers articles concernent la nécropole du Nord-Ouest fréquentée depuis l'époque protohistorique jusqu'au second ou troisième tiers du III^e s. ap. J.-C. : deux s'intéressent à l'architecture et au mobilier préromains et le troisième aux tombes romaines. Le changement de pratiques et de rites funéraires entre les inhumations de la bazina d'époque numide et les crémations du Haut-Empire est donc observé dans le même espace funéraire. Le quatrième article a trait aux crémations de périnataux effectuées plus à l'est dans l'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne et confirme la survivance des rites puniques au I^{er} s. ap. J.-C. La découverte d'un périnatal inhumé dans la bazina à une époque antérieure est un élément à verser au dossier des lieux de déposition des périnataux (nécropole ou aire sacrée). Nous exposons essentiellement dans ce dossier les principales données de fouilles¹⁴, l'interprétation finale n'aura lieu qu'après l'achèvement des fouilles et des études.

Le premier article, intitulé *Architectures et pratiques funéraires préromaines dans la nécropole du Nord-Ouest à Dougga*¹⁵ (avec les contributions de Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Haythem Abidi, Jérémy Artru, Hanène Ben Slimène, Yvan Maligorne, Frédéric Poupon, Yamen Sghaïer et Fatma Touj), concerne deux types de structures funéraires identifiés dans le nouvel inventaire des monuments mégalithiques (abris sous roche, dolmens, bazinas, structures quadrangulaires et mausolées). Un nouveau mausolée turriforme inédit, décoré de l'ordre éolique et découvert en 2016, appartient à la même série que le célèbre mausolée libyco-punique de la nécropole du Sud, mais d'un module plus petit. La bazina 55, découverte en 1999 et dégagée partiellement en 2002, dévoile une division en quatre chambres ; ce cloisonnement interne en deux ou trois phases est également observé sur tous les autres tombeaux circulaires du site. Le nettoyage et la fouille du comblement des chambres ont fait apparaître des amas osseux d'inhumations essentiellement en position secondaire d'immatures et d'adultes associées des dépôts de bols empilés. La céramique, en majorité modelée, et les monnaies datent l'occupation entre le III^e s. et le I^{er} s. av. J.-C. Cette recherche menée sur la trace de nos prédécesseurs (L. Carton, F. Icard, V.M. Strocka, M. Khanoussi,

M. Ghaki¹⁶) s'inscrit dans les problématiques soulevées dans la synthèse de G. Camps et les ouvrages collectifs publiés depuis l'exposition *Die Numider*¹⁷, et aussi par les travaux de terrain réalisés en Tunisie, en particulier autour d'*Althiburos* ou plus anciens et inédits à Chemtou¹⁸.

Le second article, de Yamen Sghaïer et d'Olfa Dammak Latrach¹⁹, examine *La céramique préromaine de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga : un premier aperçu*. Un panorama des formes et des productions céramiques tournées d'importation, d'imitation et aussi modelées présentes dans cet espace funéraire de Dougga entre la fin du IV^e et le I^{er} s. av. J.-C. est établi à partir du matériel issu des nettoyages des bazinas entre 1996 et 2002, du sondage 1, implanté au pied de l'enceinte dite numide²⁰, et du mobilier des contextes en cours de fouilles de la bazina 55. C'est la première publication de la céramique modelée de Dougga, bien que celle-ci soit présente dans d'autres secteurs du site²¹. Des analyses pétrographiques ont été réalisées sur la céramique modelée de la chambre 4 de la bazina 55. La typologie des *unguentaria* de cette bazina présente des parallèles avec certaines formes des exemplaires découverts dans l'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne.

Le troisième article est consacré à *L'ensemble funéraire d'époque romaine de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga*²² (avec les contributions de Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Michel Bonifay, Ali Chérif, Fatma Haddad, Solenn de Larminat, Tomoo Mukai et Frédéric Poupon). Le corpus des 2 000 inscriptions funéraires de Dougga (*MAD*), paru en 2002, fournit une documentation onomastique et démographique très riche, mais les auteurs avaient souligné l'absence de données sur les urnes, les *mensae* et le contexte archéologique. Rares sont les stèles datées avec précision par des inscriptions publiques concernant le défunt. Parmi les 500 épitaphes inédites, deux proviennent du sondage 1, implanté en 2000 au pied de l'enceinte dite numide et fouillé en 2002 dans le même espace funéraire que la bazina et le mausolée mentionnés ci-dessus. Les tombes romaines sont implantées directement sur les monuments mégalithiques et illustrent le changement de pratiques funéraires. Une enquête menée dans la documentation de la conservation du site et dans les réserves nous a conduits à rassembler et à étudier le mobilier de trois tombes de ce sondage : stèles inscrites,

13. Nous remercions Cinzia Vismara, directrice de la revue, et les membres du comité de leurs suggestions et de leur proposition de publier les résultats sous forme de dossier.

14. Une partie de ces résultats ont été exposés oralement en 2019 à Tunis (Institut Français de Tunis ; colloque *Die Numider 40 ans après*), à Munich (*Perspectives from the Field : Recent Research on the Archaeology of Ancient North Africa*, Ludwig Maximilians University (LMU), Institute of Classical Archaeology), à Sousse (Faculté des lettres et des Sciences humaines) et Aix-en-Provence (Workshop ATHAR, MMSH). Nous remercions les organisateurs de ces séminaires de leur invitation qui se concrétise avec la publication de ce dossier.

15. AOUNALLAH *et alii* 2020a.

16. Voir la bibliographie citée dans AOUNALLAH *et alii* 2020a.

17. CAMPS 1961 ; *Die Numider* 1979 ; *Numidie* 2017 ; *Burials* 2019 (avec la bibliographie antérieure). Voir aussi PRADOS-MARTÍNEZ 2008.

18. Althiburos III ; Simitthus I.

19. SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020.

20. Cl. Poinssot (1958, p. 9, 16, 54 n° 17 et p. 68 n° 29) différencie une section préromaine de 130 m de longueur et l'enceinte de basse époque : « c'est vraisemblablement au Moyen Âge musulman, plutôt qu'à l'époque byzantine, qu'il faut attribuer la construction de l'enceinte qui entoure une partie de la ville antique ». Sur ces sections de l'enceinte, voir aussi AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 186 n. 16 et p. 188 n. 32 (bibliographie antérieure).

21. Sur la céramique préromaine présente dans le secteur de la maison du *Trifolium*, cf. Thugga III.

22. AOUNALLAH *et alii* 2020b.

mensae, urnes et couvercles neufs de fabrication locale, lampes, faune et ossements humains brûlés. Le mobilier céramique précise les datations des tombes²³ entre la seconde moitié du II^e s. et la première moitié du III^e s. tandis que les données anthropologiques et l'âge gravé sur la stèle ouvrent, à nouveau, la question de l'âge du défunt. La fin de la fréquentation se situerait dans le second tiers du III^e siècle.

Le quatrième article a trait à *L'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne à Dougga*²⁴ (avec les contributions de Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Haythem Abidi, Hamden Ben Romdhane, Michel Bonifay, Fatma Hadded, Sonia Hafiane Nouri, Solenn de Larminat, Tomoo Mukai, Frédéric Poupon et Véronique Zech-Matterne). La réouverture des anciens sondages de L. Carton, d'A. Merlin et de Cl. Poinssot, implantés dans la cour du sanctuaire de Saturne reconstruit en 195 a livré neuf urnes *in situ* signalées par des stèles décorées. L'analyse pluridisciplinaire a mis en évidence la crémation de périnataux (entre 7 mois *in utero* et 2 mois après la naissance) associés à des restes de caprinés, à des matières organiques (pain ou galette) et à des plantes cueillies, cultivées ou sauvages ; ces crémations sont datées par la céramique associée aux cruches et aux *unguentaria* de fabrication locale, de la période antérieure à 80 apr. J.-C. Les rites puniques survivent donc ici tardivement. Les résultats répondent partiellement aux débats²⁵ en cours sur ce type de sanctuaires tardifs²⁶.

Ces observations préliminaires apportent un éclairage nouveau aux données déjà rassemblées et publiées sur Dougga. Les méthodes de fouilles, les protocoles mis en place, les études pluridisciplinaires renouvellent notre connaissance sur les monuments et les pratiques funéraires et cultuelles aux époques préromaine et romaine. La poursuite des fouilles des chambres funéraires de la bazina et de l'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne, l'examen des collections anciennes et les analyses compléteront et préciseront ce bilan préliminaire. Ainsi ce programme sur l'établissement numide punicisé de Dougga et son émergence est un observatoire exceptionnel à l'échelle du Maghreb. Il spécifiera les premières occupations de l'établissement numide, l'identité des habitants à partir de son patrimoine mobilier. Les résultats des analyses caractériseront l'origine et les liens éventuels de parenté des défunts de la bazina. Ces données feront mieux connaître non seulement les modes de dépôt mais aussi l'organisation de la communauté libyco-numide et celle de la communauté double à la période romaine. Ces recherches s'avèrent primordiales afin de fixer la chronologie de l'architecture (III^e s.-II^e s. av. J.-C.) et des pratiques funéraires, de comparer les stratigraphies et le mobilier (céramique modelée, *unguentaria*, mobilier d'importation), les données archéo-anthropologiques et les restes carpologiques.

23. Quelques marmites de la nécropole du Nord-Ouest figurent dans le chapitre de la céramique romaine de la maison du *Trifolium* (Thugga III).

24. AOUNALLAH *et alii* 2020c.

25. *Tophet* 2013.

26. *Henchir El-Hami* 2007 ; Althiburos (KALLALA *et alii* 2018) et les nouvelles fouilles du tophet de Carthage (dir. I. Ben Jerbania). Sur l'évolution du sanctuaire de Saturne, cf. AOUNALLAH *et alii* sous presse.

BIBLIOGRAPHIE

- Althiburos III, N. KALLALA, J. SANMARTÍ (dir.), M.C. BELARTE (éd.) 2017, Althiburos III. *La nécropole protohistorique d'Althiburos – massif du Ksour*, Tarragona (Documenta 30). <https://recercat.cat/handle/2072/307835>
- AOUNALLAH S. 2019, *La Tunisie au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Les sites culturels*, Tunis (Histoire et monuments).
- AOUNALLAH et alii 2020a, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., ARTRU J., BEN SLIMÈNE H., MALIGORNE Y., POUPON F., SGHAÏER Y., TOUJ F. 2020, « Architecture et pratiques funéraires préromaines dans la nécropole du Nord-Ouest à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 183-205.
- AOUNALLAH et alii 2020b, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., BONIFAY M., CHÉRIF A., HADDED F., LARMINAT S. de, MUKAI T., POUPON F. 2020, « L'ensemble funéraire romain de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 221-244.
- AOUNALLAH et alii 2020c, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., BEN ROMDHANE H., BONIFAY M., HADDED F., HAFIANE NOURI S., LARMINAT S. de, MUKAI T., POUPON F., ZECH-MATTERNE V. 2020, « L'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 245-273.
- AOUNALLAH et alii sous presse, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., BEN ROMDHANE H., CHÉRIF A., CUZEL P., « Topographie, architecture et épigraphie culturelle de Dougga (Afrique proconsulaire) », dans L. BEN ABID, F. PRADOS MARTÍNEZ, M. GRIRA éd., *De Carthage à Carthagène. Bâtir en Afrique et en Ibérie durant l'Antiquité*, Tunis, 25-27 avril 2019, Alicante (Université d'Alicante, Instituto de Arqueología y Patrimonio Histórico (PetraCos).
- Burials* 2019, M.C. GATTO, D.J. MATTINGLY, N. RAY, M. STERRY (éd.), *Burials, Migration and Identity in the Ancient Sahara and Beyond*, Cambridge. <https://doi.org/10.1017/9781108634311.001>
- CAMPS G. 1961, *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris.
- DÉAR I, GOLVIN J.-CL., KHANOUSI M. (dir.), BROUQUIER-REDDÉ V., GOLVIN J.-CL., HOSNI N., KHALDI H., KHANOUSI M., KAROU K., MAURIN L., SAINT-AMANS S. 2005, *Dougga. Études d'architecture religieuse. Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis*, Bordeaux (Ausonius Mémoires 12).
- DÉAR 2, AOUNALLAH S., GOLVIN J.-CL. (dir.), BEN RHOMDANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M.A., GHAKI M., KHANOUSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S. 2016, *Dougga. Études d'architecture religieuse, 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe*, Bordeaux (Ausonius Mémoires 42).
- DEPIERRE G. 2014, *Crémation et archéologie. Nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Dijon.
- DFH, KHANOUSI M., MAURIN L. (dir.), *Dougga, fragments d'histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^e siècles)*, Bordeaux-Tunis (Ausonius Mémoires 3), 2000.
- Dougga* 2020, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V. (dir.) 2020, Dossier « Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes 2017-2019) », *AntAfr* 56, p. 175-273.
- DUDAY et alii 1990, DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P., TILLIER A.-M. 1990, « L'Anthropologie de "terrain" ; reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, p. 29-49. www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1990_num_2_3_1740
- GHAKI M. 1997, « Épigraphie libyque et punique à Dougga (TBGG) », dans M. KHANOUSI, L. MAURIN (éd.), *Dougga (Thugga)*, Études épigraphiques, Bordeaux (Études 1), p. 27-45. <https://books.openedition.org/ausonius/8742>
- GHAKI M. 2002, « Stèles libyques et néopuniques de Tunisie » dans M. KHANOUSI, P. RUGGERI, C. VISMARA (éd.), *L'Africa romana XIV, Lo spazio marittimo del Mediterraneo occidentale : geografia storica ed economica, Atti del XIV convegno di studio, Sassari, 7-10 dicembre 2000*, Roma, (Pubblicazioni del Dip. di Storia dell'Università degli studi di Sassari, n.s. 13), p. 1661-1668. <http://eprints.uniss.it/6343/3>
- Henchir El-Hami* 2007, A. FERJAOUI (dir.), *Le sanctuaire de Henchir El-Hami de Ba'al Hammon au Saturne africain, 1^{er} s. av. J.-C.-IV^e s. ap. J.-C.*, Tunis.
- KALLALA et alii 2018, KALLALA N., RIBICHINI S., BOTTO M., FABIANI F. 2018, « Le tophet-sanctuaire de Ba'al Hammon-Saturne d'Althiburos : de la découverte à la fouille. Résultats préliminaires », dans Fr. BARATTE, V. BROUQUIER-REDDÉ, E. ROCCA (éd.), *Du culte aux sanctuaires. De l'architecture religieuse dans l'Afrique romaine et byzantine*, Paris (Orient & Méditerranée 25), p. 113-134.
- MAD, KHANOUSI M., MAURIN L. (dir.), *Mourir à Dougga. Recueil des inscriptions funéraires*, Bordeaux-Tunis (Ausonius Mémoires 8), 2002.
- Numider (Die)* 1979, H.G. HORN, C.B. RÜGER (dir.), *Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara, Rheinisches Landesmuseum Bonn, Ausstellung, 29. 11. 1979-29.2.1980*, Köln (Kunst und Altertum am Rhein 96).
- Numidie* 2017, S. HACHI, F. KHERBOUCHE (éd.), *La Numidie, Massinissa et l'histoire, Actes du colloque international, Constantine 14-16 mai 2016*, Alger (*Libyca* n.s. 2).
- PRADOS MARTÍNEZ F. 2008, *Arquitectura Púnica. Los monumentos funerarios*, Madrid (Anejos de AEA, 44).
- POINSSOT C. 1958, *Les ruines de Dougga*, Tunis.
- RIL, CHABOT J.-B. 1940, *Recueil des inscriptions libyques*, Paris.
- SAINTE-AMANS S. 2004, *Topographie religieuse de Thugga (Dougga), ville d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, Bordeaux (Ausonius Scripta Antiqua). <https://books.openedition.org/ausonius/7893>
- SGHAÏER Y., DAMMAK-LATRACH O. 2020, « La céramique préromaine de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga : un premier aperçu », dans *Dougga* 2020, p. 207-219.
- Simitthus I, F. RAKOB (éd.) 1993, Simitthus, I. *Die Steinbrücke und die antike Stadt*, Mainz.
- Thugga I, M. KHANOUSI, V.M. STROCKA (dir.) 2002, *Thugga I, Grundlagen und Berichte*, Mainz.
- Thugga II, STUTZ R. 2007, *Thugga II, Drei Hanghäuser in Thugga. Maison des trois Masques, Maison du Labyrinthe, Maison de Dionysos et d'Ulysse*, Mainz.
- Thugga III, S. RITTER, Ph. VON RUMMEL (dir.) 2015, *Thugga III. Archäologische Untersuchungen zur Siedlungsgeschichte von Thugga. Die Ausgrabungen südlich der Maison du Trifolium 2001-2003*, Wiesbaden. https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/ritter_rummel2015/0398
- Tophet* 2013, P. XELLA (éd.), *The Tophet in the Phoenician Mediterranean*, Verona (Studi Epigrafici e Linguistici sul Vicino Oriente Antico 29-30, 2012-2013).

ARCHITECTURE ET PRATIQUES FUNÉRAIRES PRÉROMAINES DANS LA NÉCROPOLE DU NORD-OUEST À DOUGGA

Samir AOUNALLAH*, Véronique BROUQUIER-REDDÉ**, Haythem ABIDI*, Jérémy ARTRU***, Hanène BEN SLIMÈNE****, Yvan MALIGORNE*****, Frédéric POUPON*****, Yamen SGHAÏER*, Fatma TOUJ*****

L'ÉTABLISSEMENT NUMIDE

L'établissement numide TBGG¹ qui a succédé à une occupation protohistorique² s'est installé sur les pentes du kef Dougga qui surplombe la vallée de l'oued Khalled. Ce lieu réunissait toutes les conditions propices à l'occupation humaine : deux sources, l'Aïn Mizeb au nord-ouest et l'Aïn Doura au sud-ouest, la terre indispensable aux cultures et à l'arboriculture et les affleurements rocheux de calcaire qui pouvaient être exploités en carrière. Rares sont les vestiges de la fin du IV^e s. av. J.-C. que l'on peut attribuer à cette ville d'une belle grandeur, décrite par Diodore de Sicile³. Trois ou quatre monuments culturels plus tardifs dont le *maqdes* de Massinissa daté de 139 avant J.-C.⁴ et un temple à trois

cellae s'élevaient sur l'agora, la place publique. L'habitat était implanté sur la pente sud du site⁵. Les limites de l'établissement sont marquées par deux espaces funéraires, partiellement identifiés, au sud et au nord-ouest et par l'aire sacrée de Baal Hammon implantée au nord-est en contrebas de la falaise⁶ (fig. 1).

Le célèbre mausolée libyco-punique symbolise l'emplacement de la nécropole du Sud. Ce mausolée de 9,14 m de côté au niveau du premier gradin et d'une hauteur de 20,15 m, qui a fait l'objet d'une anastylose au début du XX^e s. après sa démolition par le consul d'Angleterre à Tunis en 1842, comprend trois étages rythmés par les ordres éolique au premier et au troisième, et ionique au second. Un bas-relief représentant un quadrige, des sculptures en ronde-bosse de Victoires et d'un lion assis au sommet du pyramidion décoraient cet édifice⁷. À proximité, une structure mégalithique – un puits-hypogée ou un puits-silo⁸ – a été partiellement sondée⁹. La nécropole mégalithique du Nord-Ouest est la

* Institut National du Patrimoine, Tunis, Tunisie (samir.aounallah@gnet.tn ; haythem.inp@gmail.com ; yamensghaier@hotmail.fr).

** CNRS-ENS-PSL, AOrOc, UMR 8546, Paris, France (veronique.redde@ens.psl.eu).

*** Université d'Orléans, IRAMAT-CEB, UMR 5060, France (jeremy.artru@cnrs-orleans.fr).

**** FSHS de Tunis, Tunisie (hanenebenslimen@gmail.com).

***** Université de Brest, EA 4451/UMS 3554, France (yvan.maligorne@gmail.com).

***** Service archéologique Grand Reims, UMR 7324 CITERES-LAT, France (fredpoupon@aol.com).

***** FSHS de Tunis & Orientale Naples, Italie (fatma.touj@gmail.com).

1. *RIL* 10; GHAKI 1997, p. 36, 38-39, pl. 2, 3 (avec bibliographie antérieure); GHAKI 2002, p. 1664-1665.

2. Deux sépultures datées par ¹⁴C – l'une entre 1892-1536 cal BC et la seconde entre 1744-1520 cal BC – ont été découvertes au sud de la maison du *Trifolium* (Thugga III, p. 15 et 17, Taf. 7-8 et 42).

3. Diod. 20, 57, 4.

4. Si la bilingue (*RIL* 2) appartient bien à ce monument (*DÉAR* 2, p. 47-58, fig. 48-62). Sur l'agora, *DÉAR* 2, p. 59-74, fig. 63-87. Sur les

éléments architecturaux numides, *DÉAR* 2, p. 29-46, fig. 31-47.

5. Sur les vestiges d'habitat numide sous la Maison des Trois Masques, la maison du Labyrinthe et la maison de Dionysos et d'Ulysse (Thugga II, en particulier Abb. 14), au sud de la maison du *Trifolium* (Thugga III, p. 18-23, Taf. 9-19 et 42) et sous le théâtre culturel (*DÉAR* 2, p. 522-525, fig. 52-54).

6. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020c.

7. Cf. *infra* p. 186-188. Voir aussi les contributions sur ce type de tombeau dans *Die Numider* 1979.

8. H. Abidi prépare une thèse à l'université de Tunis I sur *Les monuments funéraires autochtones « dits protohistoriques » de la région de Téboursouk* : ABIDI sous presse.

S. Aounallah (SA), V. Brouquier-Reddé (VBR), H. Abidi (HA), J. Artru (JA), H. Ben Slimène (HBS), Y. Maligorne (YM), F. Poupon (FP), Y. Sghaïer (YS), F. Touj (FT).

9. KHANOUSSI 2003, p. 142-143. Fouille de M. Ghaki, voir http://www.dougga.rnr.tn/page.php?code_menu=3&code_page=80

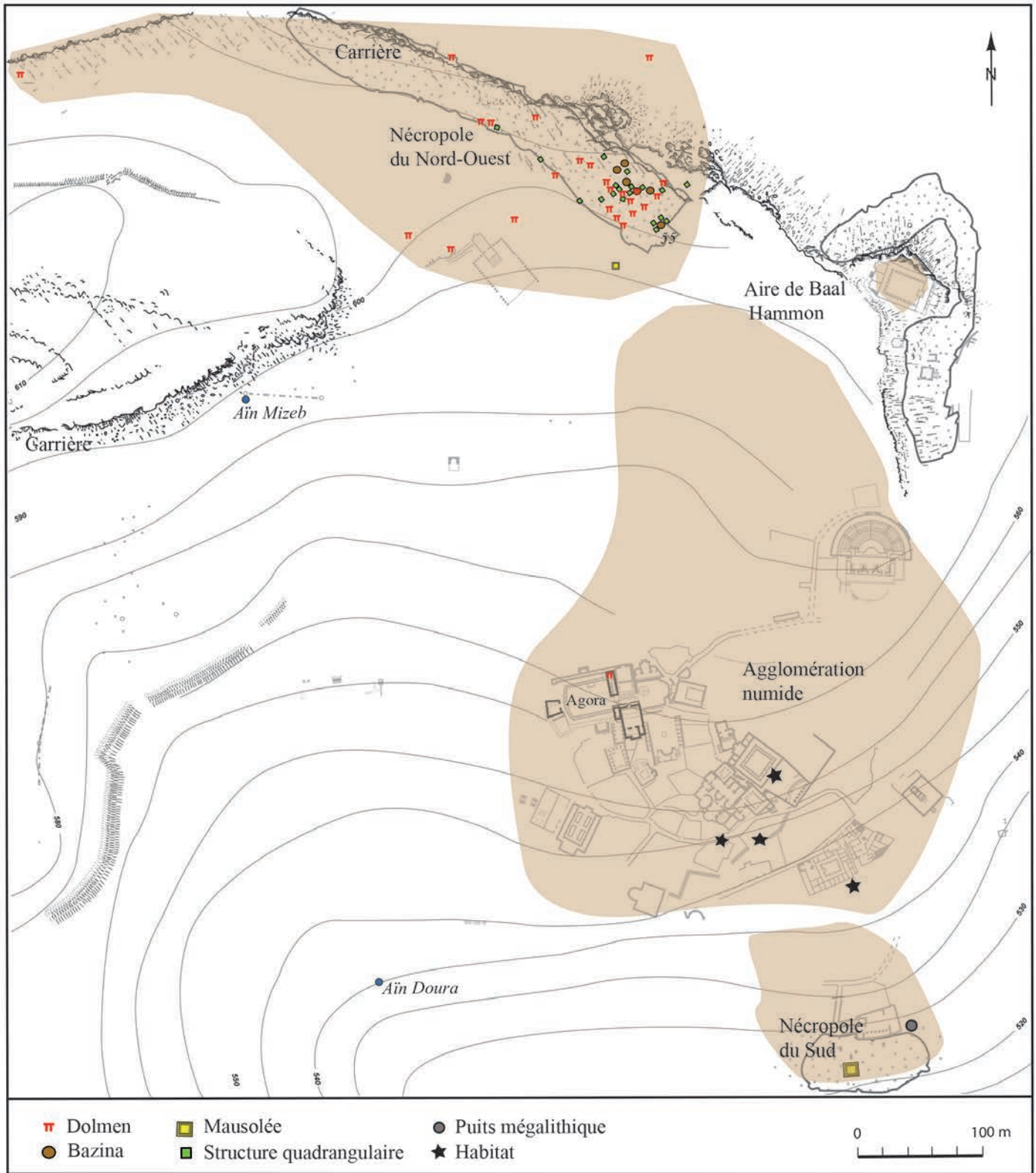


Fig. 1 : Plan de l'établissement numide de Dougga (actualisation H. Abidi, V. Brouquier-Reddé, d'après *DÉAR* 2, p. 73, fig. 87).



Fig. 2 : L'espace funéraire du Nord-Ouest de Dougga (prise de vue par drone, novembre 2018, INP/AOrOc-CNRS-ENS).

plus ancienne et elle rassemble de nombreux monuments funéraires de différents types.

(SA, VBR)

LA NÉCROPOLE MÉGALITHIQUE DU NORD-OUEST

Sur le sommet du kef Dougga, la nécropole mégalithique¹⁰ pourrait témoigner d'une fréquentation à l'époque protohistorique (estimée vers le II^e millénaire avant l'ère chrétienne). Quatre abris sous roche¹¹ sont aménagés dans la barre rocheuse nord; en l'absence de fouilles, il est difficile de proposer une datation. Cet espace funéraire s'étend au-delà du cirque vers le nord-ouest et même en contrebas de la falaise, à proximité de la route d'accès au site. Une vingtaine de dolmens sont implantés entre les failles de l'affleurement de calcaire nummulitique sur lesquelles ils s'appuient ou sont composés de plusieurs dalles de rocher plus ou moins brutes posées de chant qui forment les parois latérales, le fond, l'entrée et la couverture; certains présentent des parois construites en assises. Ces dolmens comprennent une ou deux chambres funéraires précédées dans de rares cas d'un couloir. Ils contenaient souvent plusieurs inhumations et essentiellement de la céramique modelée locale, des bijoux et des monnaies puniques et numides des III^e-II^e s. av.

10. CARTON 1895, p. 355-364; travaux de F. Icard en 1901 (ICARD 1905); *APT, Tunis* 5, p. 56-62 n° 13.

11. La présence d'aménagements internes (banquette) laisserait envisager, à l'image des exemples de Jebel Goraa et de *Tiddis*, l'identification d'hanout dans au moins trois cas; une étude serait à reprendre : cf. ABIDI sous presse.

J.-C.¹². Cette utilisation ou réutilisation tardive est également attestée dans d'autres espaces funéraires mégalithiques en Tunisie et en Algérie¹³.

Trois autres types de monuments funéraires d'époque numide sont construits dans cet espace : six bazinas, de plan circulaire¹⁴; onze structures quadrangulaires en grand appareil¹⁵ dont l'élévation a disparu et le mausolée turriforme inédit construit sur un soubassement à gradins (fig. 2). Les vestiges de ces tombeaux montrent que la nécropole s'étend

12. Sur le mobilier, voir CARTON 1895, p. 355-364; CARTHAILLAC 1903, p. 621-622, fig. 1-12; ICARD 1905; *APT, Tunis* 5, p. 58.

13. CAMPS 1961. À *Althiburos*, cf. KALLALA *et alii* 2014; *Althiburos III* (avec bibliographie antérieure), en particulier l'histoire des recherches des nécropoles mégalithiques et le problème de chronologie (p. 9-12); établissement d'une nouvelle typologie (p. 12-15). Voir aussi SANMARTÍ *et alii* 2019 et les contributions dans *Numidie* 2017.

14. Cinq bazinas qui affleuraient, ont été, entre 1996 et 2002, entièrement dégagées par M. Ghaki (sur le mobilier, voir SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020); elles sont construites avec des blocs en moyen appareil selon le même plan que la sixième bazina, découverte en 1999; ses niveaux supérieurs ont été enlevés par M. Ghaki en 2002 (cf. *infra*, p. 188-200).

15. KHANOUSI 2003, p. 140. Le caractère funéraire de ces structures est confirmé par la découverte d'ossements humains lors de nettoyages effectués par M. Ghaki entre 1996 et 2002 (d'après le relevé de T. Amdouni, archives de la conservation de Dougga). Sur ce type de monuments funéraires, voir les édifices turriformes de Silla del Papa, Espagne (MORET *et alii* 2017; étude dans le cadre de son doctorat par A. Desmars). Des monuments circulaires de petites dimensions ont été construits dans la nécropole nord-est (MORET, FABRE 2018, fig. 6-7). Nous remercions F. Prados Martínez, à l'occasion d'une visite à Dougga, et P. Moret de nous avoir fait part de leurs recherches et publications.



Fig. 3 : Le soubassement du mausolée nord et quelques blocs remis en place dont le chapiteau de pilastre d'angle (cliché V. Brouquier-Reddé, novembre 2018).

dait à l'est au-delà de l'enceinte dite numide qui englobe la ville, vraisemblablement édifée à une époque postantique¹⁶. Ils ont été partiellement détruits par l'exploitation des carrières à l'époque romaine et par la construction du sanctuaire de Minerve II sous le règne d'Antonin le Pieux et du cirque sous Sévère Alexandre¹⁷.

Les bazinas et les structures quadrangulaires ont livré du matériel céramique datable à partir de la fin du IV^e s. av. J.-C., en particulier des amphores gréco-italiques, de la céramique de Calès¹⁸ et aussi du mobilier céramique fabriqué jusqu'au I^{er} s. av. J.-C. Son occupation continue à l'époque romaine d'après la présence de tombes signalées par des stèles ou des cippes inscrits en langue latine et par les quelques urnes fouillées¹⁹.

16. KHANOSSI 2003, p. 139-140. Longtemps considérée comme d'époque numide, cette enceinte réduit la superficie de la ville délimitée par les deux arcs des Sévères et remploie des éléments de monuments d'époques numide et romaine; elle coupe plusieurs rues du réseau viaire du Haut-Empire et l'entrée de quelques édifices romains. Elle est composée de plusieurs sections bâties et restaurées à différentes époques d'après les techniques de construction. Voir *infra* note 32.

17. Sur le sanctuaire de Minerve II, voir *CIL*, VIII, 26490 = 1491 = *ILAFr* 522; SAINT-AMANS 2004, p. 340-344 (bibliographie antérieure); AOUNALLAH *et alii* sous presse. Sur le cirque, voir *CIL*, VIII, 26549 = 26549 = *ILTun* 1413 = *DFH* 15 (bibliographie antérieure); étude en cours de P. Cuzel. Voir le plan de Dougga à l'époque romaine dans AOUNALLAH *et alii* 2020b, fig. 1.

18. Cf. *infra*, p. 197-200 et SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 207-211, fig. 1-2.

19. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020b, p. 221-244, fig. 3.

Deux édifices sont actuellement en cours d'étude dans le cadre du programme tuniso-français²⁰ : le mausolée inédit et une bazina, déjà partiellement fouillée. Les résultats pluridisciplinaires présentés ici apportent des éléments inédits sur les monuments numides de Dougga et sur ces types de tombeaux souvent fouillés anciennement ou inédits.

(HA)

1. LE MAUSOLÉE TURRIFORME NORD

Un mausolée quadrangulaire, d'un module réduit, a été identifié en 2016 en limite sud de la nécropole septentrionale²¹; il se rattache à la même catégorie monumentale que le grand tombeau turriforme restauré au début du XX^e s. dans la nécropole méridionale²².

La totalité de son emprise est conservée, constituée par une crépis comportant au moins quatre degrés de 32 cm, séparés par des retraits dont les dimensions varient de 17 à 25 cm (fig. 3). La troisième assise, intégralement conservée, présente des côtés longs de 4,90 m, ce qui, tenant compte des retraits successifs permet de restituer au premier niveau des côtés de quelque 4 m de longueur.

20. Cf. AOUNALLAH, BROUQUIER-REDDÉ 2020. C. Bailly (AOOrOc) a finalisé les illustrations de cet article.

21. Le soubassement a été découvert par M.A. Chehidi, conservateur du site de Dougga. La fouille et les études en cours sont réalisées par H. Abidi, V. Brouquier-Reddé et Y. Maligorne.

22. Sur ce monument qui sera cité plusieurs fois à titre de comparaison dans les lignes qui suivent, voir en dernier lieu PRADOS MARTÍNEZ 2008, p. 150-156 et 214-226, avec la bibliographie antérieure.

Le monument était construit en *opus quadratum* de calcaire gris blanc fin, assemblé à joints vifs ; deux blocs de la quatrième assise de la crépis étaient liés par un scellement en queue d'aronde dont subsiste la mortaise. Derrière les blocs de parement de la troisième assise, régulièrement dressés, sont visibles des blocs grossièrement équarris, parfois sur plusieurs rangs de profondeur : ils ne sont pas parementés vers l'intérieur et avaient pour fonction de supporter les blocs de l'assise supérieure.

Plusieurs blocs de l'élévation gisant autour du soubassement ont été dégagés par les fouilles de 2018, et d'autres éléments sont réemployés dans la muraille qui passe à proximité. Ces éléments appartiennent à un ou plusieurs niveaux s'élevant au-dessus de la crépis. Ils comprennent pour la plupart une paroi lisse, bien dressée en façade, plus grossièrement au revers, flanquée d'un fût de pilastre lisse long de 19 cm et faiblement saillant (entre 2,2 et 2,8 cm). Les blocs sont très longs (entre 190 et 220 cm pour ceux dont la longueur est complète), mais plusieurs hauteurs d'assises sont représentées : 34, 90, 92 et 103,50 cm. Les blocs les plus hauts sont aussi les moins profonds (environ 35 cm), ce qui suggère des élévations à plusieurs cours, interrompues par l'assise la moins haute, sensiblement plus profonde (69 cm). Cette alternance d'assises hautes et plus minces constitue une caractéristique récurrente des architectures de grand appareil d'époque hellénistique et trouve un parallèle sur les trois niveaux du mausolée méridional. Il n'est pas assuré, cependant, que tous les blocs conservés proviennent d'un même niveau : l'assise la moins haute est longée par un pilastre dont le fût est long de 22 cm, contre 19 cm pour les autres. Les raccords angulaires sont tous traités de la même manière, avec le démaigrissement du revers d'un des blocs, dégageant une large feuillure dans laquelle venait s'encastrier le bloc en retour.

Trois blocs d'angle – l'un mis au jour lors des fouilles, deux réemployés dans le rempart byzantin²³ – sont ornés de la partie supérieure d'un fût de pilastre (long. : 18 cm) et d'un chapiteau éolique, replié sur l'arête et présentant une volute par face²⁴. Longées par un filet saillant, les volutes ont une section convexe et accomplissent trois révolutions et demie, s'achevant par un œil circulaire dépourvu de décor ; elles supportent un abaque très endommagé, formé d'un plan incliné et d'un bandeau. Les volutes débordent faiblement sur le pilastre et lui sont tangentés, alors qu'elles s'élèvent habituellement, un filet vertical se fondant alors dans celui qui longe la volute²⁵. Les écoinçons sont tous meublés : demeurés au stade de l'épannelage sur le bloc mis au jour près du soubassement (fig. 3), les motifs sont achevés sur les blocs réemployés dans l'enceinte byzantine. L'écoinçon supérieur, au contact de l'abaque, est meublé par une palmette, l'écoin-

çon inférieur, au contact du fût, par un calice, et celui que dégagent les deux volutes sur l'arête est occupé par une palmette.

Un bloc de corniche d'angle gît près de la crépis, amputé de sa face antérieure et ne conservant son profil que sur la face en retour ; deux blocs de même type sont visibles dans l'enceinte. Hauts de 67 à 69 cm, ils comportent une ample moulure concave en cavet outrepassé et un bandeau. Sur le bloc retrouvé près du mausolée, la face supérieure présente, à 53 cm en retrait du bandeau, une partie surélevée de 12 cm. On ne peut pas rattacher avec certitude ces blocs au premier palier du tombeau : sur le monument dit d'Atbân, le niveau inférieur, orné de pilastres éoliques, ne comporte pas de corniche à gorge et se contente pour couronner l'entablement d'un discret talon sous bandeau, et l'ample corniche à gorge n'est mise en œuvre que sur les deux derniers étages. Le mausolée d'Henrich Djaouf, restitué grâce à des descriptions et croquis anciens, réserve lui aussi la corniche à gorge au palier supérieur²⁶ ; le niveau inférieur du tombeau d'El Haoum était certes coiffé par une corniche de ce type, mais la présence d'autres étages n'est pas assurée²⁷. Une tendance se dégage peut-être, qui prive le premier niveau de corniche quand il n'est qu'un socle, et lui en accorde une quand il constitue le seul étage.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, on ne saurait sans imprudence invoquer le mausolée dit d'Atbân pour restituer l'allure du monument de la nécropole septentrionale : il n'est pas certain que celui-ci se déployait sur trois niveaux. La présence sur un bloc d'un pilastre de 22 cm, contre 18 à 19 cm pour les autres, conduit à suggérer l'existence d'un deuxième palier, mais on ne peut pour l'instant rattacher au monument ni colonnes engagées ni chapiteaux ioniques. Ce tombeau était beaucoup plus modeste que le monument méridional : là où son premier niveau fait 4 m de côté, celui du mausolée dit d'Atbân atteint 6,24 m. On remarque avec intérêt que la réduction des dimensions en plan ne s'accompagne pas d'une diminution proportionnelle des dimensions des pilastres, qui, sur les deux monuments, sont longs de 18 cm au premier niveau. Si les mêmes rapports modulaires s'appliquaient sur les deux tombeaux – ce que suggèrent les dimensions des chapiteaux éoliques et des corniches –, celui de la nécropole septentrionale devait présenter des proportions sensiblement plus effilées.

Le monument porte des traces d'inachèvement : les parements des blocs n'ont pas été ravalés et deux des chapiteaux éoliques sont laissés à un stade plus ou moins poussé d'épannelage ; un seul présente au sommet du fût une série de filets horizontaux.

On constate l'emploi d'une gamme d'outils variés, adaptés à la taille des roches fermes et dures : la broche ; des outils à percussion lancée, à tranchant droit et large (sur le parement lisse de parois) ; des outils à percussion posée et à tranchant

23. POINSSOT, SALOMONSON 1963, p. 86, n^{os} 19 et 20 et pl. XXVIII b-c ; DÉAR 2, chapiteaux C4 (p. 36-37 et fig. 22-24) et C1 (p. 34 et fig. 16-17).

24. Ces chapiteaux relèvent du type I de N. Ferchiou, qu'elle nomme « type éolique punique » (1989, p. 83-85) et dont la chronologie n'est pas fixée avec une grande précision.

25. On comparera à ce propos les chapiteaux du mausolée nord avec ceux des premier et troisième niveaux du tombeau dit d'Atbân.

26. PRADOS MARTÍNEZ 2008, p. 162-165 et fig. 159. Les premières propositions, qui s'appuient sur un dessin du comte Borgia, ont été complétées par N. Ferchiou, laquelle proposait de restituer un troisième niveau en forme de baldaquin (2008, p. 360-375), ce qui n'a qu'une importance marginale pour le problème qui nous occupe.

27. PRADOS MARTÍNEZ 2008, p. 167-168 et fig. 160.

lisse et plus étroit (sur les bandeaux périphériques des faces de joint par exemple); des outils à percussion posée, à tranchant tantôt large, tantôt étroit et dentelé (sur la partie antérieure du lit d'attente d'un bloc encore enterré et cassé en deux, le long de l'arête, dans une situation où l'on emploie un ciseau sur d'autres blocs; sur le parement lisse d'un bloc à pilastre, où l'on utilise un taillant sur d'autres blocs). On remarque l'utilisation concurrente de plusieurs types d'outils pour des usages et des objectifs voisins, ce qui dénonce peut-être l'intervention de plusieurs artisans possédant chacun des pratiques et habitudes différentes.

Le monument offre aussi, ponctuellement, des informations sur les techniques d'extraction ou de débitage immédiatement consécutif à l'extraction : un bloc de la crépis porte dans son lit d'attente trois emboîtures de coin : elles présentent une forme très régulière, avec une ouverture rectangulaire, ce qui atteste l'usage de coins métalliques et d'un outil adapté au creusement des cavités destinées à les accueillir.

(YM)

Les caractéristiques architecturales confirment que ce mausolée nord a été édifié vraisemblablement à la même époque que le mausolée sud. La datation de ce dernier n'est pas précisée par l'inscription officielle bilingue (*RIL* 1) mais on peut considérer, comme le propose M. Ghaki²⁸, qu'il appartient à la série des monuments de Dougga construits autour de 139 av. J.-C. d'après la dédicace bilingue du *maqdes* de Massinissa (*RIL* 2) qui adopte aussi, comme toutes les inscriptions libyques de Dougga, l'écriture horizontale (cf. ci-dessous). Le nettoyage superficiel autour du subsassement du mausolée nord n'a pas encore livré d'indices sur la date de sa construction et il reste des éléments architecturaux enterrés de son élévation. Le remploi de ses éléments architecturaux dans l'angle nord-ouest du fort byzantin, puis dans la section²⁹ de l'enceinte voisine dite numide suggère qu'il devait encore être visible lors des constructions de ces ouvrages défensifs.

Un bloc en grès jaune, bien travaillé sur les différentes faces visibles comme ceux du mausolée sud, porte une inscription libyque³⁰; il est remployé dans la façade ouest de la tour A de l'enceinte dite numide, à proximité de la bazina décrite ci-dessous. L'écriture de ce texte officiel, d'après l'étude de M. Ghaki, est horizontale comme tous les treize autres textes libyques de Dougga et serait caractéristique de l'époque des rois massyles, et « peut-être même du règne de Micipsa ». Toutefois la langue officielle de ces rois est le punique et on note son absence dans ce texte public selon notre interprétation de l'identité du document. Cette inscription, plus tardive mais antérieure à 46 av. J.-C., devrait provenir de ce secteur du site et d'un des monuments proches, *a priori* tous funéraires. Il est difficile de savoir lequel en l'état actuel des connaissances. Ni le mausolée nord qui se situe à 50 m en contrebas, ni la bazina voisine, plus

proche, ne semble convenir en raison des datations que nous proposons pour chacun.

(SA, VBR)

2. LA BAZINA OU TUMULUS PÉTRIFIÉ

Parmi les six monuments funéraires préromains de plan circulaire – que l'on désigne traditionnellement comme des bazinas³¹, terme ambigu en ce qu'il insiste sur la dimension autochtone de monuments qui, pour certains, s'inscrivent à l'évidence dans un horizon culturel très hellénisé –, le mieux préservé, actuellement en cours de fouille, illustre un type architectural emprunté au monde hellénistique. Le voisinage du mausolée turiforme et d'un tumulus architecturé associé dans le même secteur de la nécropole du Nord-Ouest deux formes d'architecture très hellénisées, les mêmes que l'on retrouvera sous des variantes très proches dans la Péninsule italienne du 1^{er} s. av. J.-C.

Ce monument a été découvert fortuitement en 1999 au pied de la tour A de l'enceinte dite numide³²; ses niveaux supérieurs ont fait l'objet, en 2002, d'un dégagement, resté inédit³³. Quatre monuments quadrangulaires, partiellement dégagés en 1999-2000 et 2002, entourent le tombeau circulaire; ils sont conservés sur deux ou trois assises³⁴.

(HA, VBR, YM)

2.1 L'ARCHITECTURE

Le monument funéraire de 6,25 m de diamètre est ceinturé par un tambour de blocs de grand appareil à joints

31. CAMPS 1991; les monuments d'*Althiburos* classés sous le terme bazina (*Althiburos* III, p. 71-72) ne comportent pas toutes les caractéristiques architecturales que nous avons mis en évidence en étudiant celles de Dougga.

32. Thugga I, p. 84-85, Abb. 3. La proximité de ce monument avec la tour A de l'enceinte (80 cm), la présence d'autres structures mégalithiques sous celle-ci, le remploi de l'inscription libyque (GHAKI 2002, cf. *supra* p. 188) et d'inscriptions latines prouvent que celle-ci a été construite à une époque postantique, sans doute à l'époque médiévale : elle ne constitue ni limite de cette nécropole ni de celle de l'établissement numide. Voir KHANOUSI 2003, p. 139-140. Les résultats de l'étude de cette section de l'enceinte par l'équipe tuniso-allemande (dir. V.M. Strocka, M. Khanoussi) sont en cours de publication (voir le rapport préliminaire dans Thugga I, p. 82-85).

33. Trois plans relevés par T. Amdouni (archives de la conservation de Dougga) illustrent la fouille de M. Ghaki en 2002. Dans le nouveau catalogue des monuments mégalithiques de Dougga (entrepris en 2018 par H. Abidi), ce monument porte le n° 55. La fouille et les études sont réalisées, depuis 2018, par H. Abidi (monuments, archéologie), J. Artru et H. Ben Slimène (numismatique), V. Brouquier-Reddé (archéologie, coordination), Y. Maligorne (architecture), F. Poupon (faune), F. Touj (archéo-anthropologie), Y. Sghaïer (céramique), O. Dammak-Latrach (archéométrie). Voir aussi la présentation de la typologie de la céramique préromaine de cet espace funéraire dans SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020.

34. Environ 4 ou 6 m de côté. Les relations stratigraphiques entre ces structures quadrangulaires et le tombeau circulaire ont été fouillées en 2000 et 2002. Dans le catalogue cité *supra*, ces monuments portent les n° 51 à 54.

28. GHAKI 2002, p. 1663.

29. Les blocs sont remployés à la hauteur du mausolée, à 30-40 m au sud-ouest de la tour A.

30. GHAKI 2002.



Fig. 4 : La bazina 55, l'organisation interne
(prise de vue par drone, novembre 2018, INP/AOrOc-CNRS-ENS).

vifs, soigneusement dressés et régulièrement courbes en parement, mais rectilignes et conservant leur forme d'épannelage au revers ; trois assises en grès jaune fin sans mouluration reposent directement sur le substrat ou sur un radier circulaire (fig. 4). Le tambour est construit autour d'une maçonnerie circulaire. Au centre, un couloir (*dromos*)³⁵, peu profond et ouvert à l'est, conduit à la chambre funéraire 1³⁶ précédée d'un seuil ; tous deux sont construits en blocs appareillés. Les assises du tambour, du *dromos* et de cette chambre sont de hauteur régulière, mais l'appareil n'est pas isodome pour autant. Trois autres pièces sont bâties postérieurement.

L'édifice est donc un tumulus architecturé ceinturé par un tambour de pierre. Avec ses techniques de taille soignées et l'appareillage très régulier des blocs, il relève d'une déclinaison hellénisée d'un type qui connaît une longue histoire en

Afrique du Nord³⁷. Les référents du monument sont à rechercher à la fois dans les traditions régionales et les occurrences orientales ; c'est qu'il s'inscrit dans une formule très efficace, qui manifeste à la fois l'ancrage du lignage et la valeur des défunts, ce qui lui a valu d'être adoptée en de nombreux endroits sans modifications très sensibles.

On ne sait si la tombe supportait un cône de terre ou si elle était largement pétrifiée et coiffée d'une couverture en pierre, selon une combinaison bien attestée³⁸.

Présentant dans le détail une typologie très variée, les monuments circulaires comportant un tambour de pierre sont très largement répandus, avec des groupes régionaux parfois étoffés³⁹. Le monde grec en a fait un large usage : des exemplaires sont connus dès l'époque archaïque⁴⁰, et le

35. L. 1,60 × l. 1 m.

36. De plan rectangulaire : L. 2 × l. 1 m. Les autres bazinas de Dougga présentent un plan identique et la même orientation (ABIDI sous presse).

37. Concernant ces tombes circulaires en Afrique du Nord, voir en premier lieu CAMPS 1961, p. 166-170 et 199-205.

38. Voir *infra* les références aux monuments de Ménécratès à Corfou et de Kleoboulos à Lindos.

39. Lire la synthèse de M.-C. Hellmann (2006, p. 289-293).

40. Le tombeau de Ménécratès, à Corfou (HELLMANN 2006, fig. 404), présente, vers 600 av. J.-C. des parentés typologiques importantes avec

type se répand à l'époque hellénistique⁴¹, le tumulus dit de Kasta, récemment fouillé près d'*Amphipolis* (Macédoine), constituant à la fin du IV^e s. av. J.-C. une interprétation particulièrement monumentale du type, avec son diamètre de plus de 150 m. Mais les marges du monde classique en livrent des occurrences très précoces, dès le VIII^e s. av. J.-C., par exemple en Étrurie pour l'Occident (la nécropole de la Banditaccia à Cerveteri en accueille de nombreuses occurrences), en Phrygie et en Lydie pour l'Asie Mineure⁴². La formule connaît un regain d'intérêt à Rome et en Italie à partir de la période tardo-républicaine, ce qui suscite ensuite des déclinaisons provinciales⁴³.

La plupart de ces monuments privilégient la simplicité et la massivité, avec un anneau de pierre dépourvu de toute mouluration – c'est apparemment le type dont relève l'exemplaire de Dougga –, tandis que d'autres surélèvent le tambour sur une crépis⁴⁴ ou un socle quadrangulaire (surtout en Italie à l'époque tardo-républicaine et impériale), l'ornent de moulures d'encadrement sculptées, voire l'animent et le scandent par des ordres appliqués. Cette animation plastique de l'enveloppe du tumulus est attestée en Numidie, au II^e s. av. J.-C., avec le Medracen, puis plus tard – peut-être à l'époque augustéenne – le tombeau de la Chrétienne⁴⁵.

Le mobilier mis au jour dans la tombe constitue le meilleur critère de datation du tumulus de Dougga⁴⁶, puisque les caractéristiques architecturales n'autorisent qu'une datation approximative : il appartient à une variante attestée de l'époque archaïque (tombeau de Ménécraatès à Corfou⁴⁷) aux périodes tardo-hellénistique (tombeau dit de Kleoboulos à *Lindos*⁴⁸) et romaine (tombe de Nickenisch en Gaule orientale⁴⁹).

Une mise en série à l'échelle régionale serait indispensable, avec une recherche de parallèles qui permettrait peut-être de mieux circonscrire la présence du type et de ses déclinaisons en Afrique du Nord⁵⁰. Une étude métrologique,

complément d'un relevé systématique, et un examen des techniques de taille et de mise en œuvre seraient l'occasion aussi de mieux saisir le cadre culturel dans lequel s'inscrit le tombeau. Au-delà des aspects formels (typologie, décor), les monuments hellénistiques de Dougga offrent en effet l'occasion de s'interroger sur les pratiques de construction et sur les emprunts au monde grec.

(YM)

– Chronologie relative

La construction et la fréquentation de ce tombeau se sont déroulées en plusieurs étapes ; la chronologie et l'évolution devront être précisées lors des prochaines campagnes :

1 - construction du tambour et de l'espace 1 ; il reste à vérifier s'il n'existait pas une sépulture antérieure à la construction du monument ;

2 - utilisation de la chambre funéraire 1, sans doute par les sépultures d'une famille dont les liens de parenté restent à rechercher ;

3 - aménagement d'une porte dans le mur périphérique ouest et construction de l'espace 2 (couloir et chambre funéraire 2). Les chambres funéraires 3 (restituée par symétrie) et 4 sont sans doute construites pendant cette phase ou la phase 4 ;

4 - utilisation des chambres 1, 2, 3 et 4 pour des sépultures collectives dont les liens de parenté restent également à rechercher ;

5 - fermeture définitive de la porte ouest de l'espace 2 et éventuellement des portes des chambres 3 et 4 ;

6 - installation des sépultures romaines sur les vestiges du tombeau circulaire⁵¹ ;

7 - abandon de l'espace funéraire ;

8 - construction de l'enceinte voisine.

(HA, VBR)

2.2 LES DÉPÔTS DANS LES CHAMBRES 1, 2 ET 4

Depuis mai 2018, l'équipe a repris la fouille de la bazina en suivant les méthodes de la fouille archéothanatologique⁵². La chambre funéraire 1 n'a livré, jusqu'à maintenant, que des inhumations. Le nettoyage des autres pièces a mis en évidence des amas osseux dans les chambres 2 et 4⁵³ ; quelques ossements brûlés proviennent de la pièce 2. La présence d'ossements associés à des dépôts de mobilier dans les chambres funéraires 1, 2 et 4 offre déjà des données inédites sur les pratiques rituelles dans ce type de monument.

(HA, VBR, FT)

le monument de Dougga.

41. FEDAK 1990, p. 20 (typologie), 56-64, 165-172.

42. À propos de la diffusion du type, voir les contributions rassemblées dans *Tumulus* 2016.

43. Au sujet des occurrences italiennes et romaines, voir VON HESBERG 1994, p. 113-134 ; GROS 2001, p. 422-425 et SCHWARZ 2002. L'étude comparative de R. Fellmann (1957, en part. p. 63-98) reste très utile. Pour les déclinaisons gauloises, CASTORIO, MALIGORNE 2007, p. 57-69 (l'inventaire doit être augmenté de très nombreux blocs isolés, en particulier à Narbonne, qui illustrent la large diffusion du type en Narbonnaise).

44. En Cyrénaïque, la nécropole de Cyrène en a livré deux exemples : THORN 2005, p. 113-120, fig. 82 (tombe N1 = M15) et p. 129-136, fig. 135 (tombe E 161).

45. FEDAK 1990, p. 137-139 et pl. 192-195.

46. Voir le mobilier céramique et numismatique *infra*, p. 195, 197-200.

47. HELLMANN 2006, fig. 404.

48. DYGGVE 1960, p. 487-489, pl. XIII, 7-8.

49. CASTORIO, MALIGORNE 2007, p. 79-80, fig. 41.

50. Sur les bazinas de *Tiddis* (BERTHIER 2000, p. 169-175, fig. 44) ; sur celle de Chemtou (Simitthus I, p. 4, Abb 3-4, Taf. 8, 10) ; sur celles d'*Althiburos* (Althiburos III, p. 14-15, fig. 1.3 (type 2.2.2), p. 71-72, pl. 6-7).

51. Fouille tuniso-allemande entre 1998 et 2000 (rapport préliminaire dans Thugga I, p. 82-86) ; sondages inédits de M. Ghaki et de M. Khanoussi entre 1994 et 2006. Cf. AOUANALLAH *et alii* 2020b.

52. DUDAY *et alii* 1990.

53. Le comblement de la chambre 3 a été fortement perturbé.



Fig. 5 : La bazina 55, chambre funéraire 1 (cliché H. Abidi 2018).

2.2.1 L'espace 1 et la chambre 1

Le couloir et l'entrée de la chambre 1 ont été fouillés en 2000-2001⁵⁴ (fig. 4 et 5). Les niveaux supérieurs du comblement de l'intérieur de la chambre ont fait l'objet d'une fouille en 2002 par M. Ghaki : un regroupement de crânes tout au long de la paroi latérale sud est indiqué sur l'un des plans⁵⁵. En 2018, il ne restait qu'une vingtaine de centimètres de l'amas osseux au-dessus du sol en mortier de chaux et peint en rouge⁵⁶, mis en évidence lors des travaux antérieurs. Un premier nettoyage de la partie latérale nord a livré quelques informations sur les contextes stratigraphiques conservés (Us 1001). Des fragments de céramique modelée étaient associés aux ossements humains et à la faune, mais aucun vase complet n'a été retrouvé. La fouille est actuellement en cours.

(HA, VBR)

54. Cf. *supra* notes 32-33.

55. Archives de Dougga, relevé T. Amdouni 2002.

56. Ce type de sol en chaux est plus fréquent en Orient qu'en Occident (GUIMIER-SORBETS à paraître). L'usage de peindre les sols des maisons est attesté à *Byrsa* (Carthage), Kerkouane et dans des tombes hellénistiques (GUIMIER-SORBETS 2010, p. 30 et bibliographie). Nous remercions A.-M. Guimier Sorbets d'avoir attiré notre attention sur la composition du mortier.

– Données anthropologiques et taphonomiques

Le caractère primaire du dépôt est argumenté par la conservation des articulations labiles observées lors de l'étude sur les prélèvements de 2002 ; mais d'autres ossements qui ne sont pas en connexion anatomique sont en position secondaire due à une manipulation. Un regroupement d'os longs de membres supérieurs et inférieurs est placé tout au long de la paroi latérale nord (fig. 6). Une légère pigmentation de couleur rouge sur quelques fragments d'ossements (fig. 7a) est très probablement due au contact direct avec le sol de la chambre composé d'un mortier de chaux peint en rouge. Un nombre minimum de quatre inhumés⁵⁷ dont deux immatures (Infans I entre 0-3 ans et Infans II entre 4-12 ans) et deux adultes a été établi à partir des dents, dont une femme d'après les critères morphologique de l'os coxal⁵⁸. Des pathologies bucco-dentaires, notamment du tartre et des caries ont été observées (fig. 7b). Des pathologies dégénératives ont été constatées, essentiellement de l'arthrose au niveau des vertèbres. Une trace de découpe a été mise en évidence sur un fragment d'os (fig. 7c).

(FT)

– Faune

Sur les 17 fragments osseux animaux collectés, quatre restes de bœuf et d'équidé, ainsi que deux de capriné et un de porc ont été identifiés. Les bovins, suidés et caprinés sont surtout représentés par des fragments osseux épars de la tête et du gril costal (bœuf/capriné), ainsi que des membres (bœuf/porc). À l'inverse, les restes d'équidés renvoient principalement à des éléments des pieds et à une dent.

(FP)

2.2.2 Les chambres annexes

Trois chambres annexes dont l'une (3) restituée par symétrie ont été construites dans une seconde ou une troisième phase, les parois de moellons s'appuient contre les murs en grand appareil de la chambre principale 1. Ces chambres devaient être accessibles depuis l'extérieur comme l'atteste la chambre 2 dont le tambour en grand appareil a été découpé pour aménager une porte qui a été bouchée lors de la fermeture définitive (fig. 8). À l'exception de la double chambre de la grande bazina de *Tiddis*⁵⁹, des trois chambres

57. D'après le matériel dégagé en 2002 (au moins deux sacs identifiés) et le matériel de la fouille d'avril 2018. Quelques plans levés en 2002 par T. Amdouni, dessinateur de la conservation de Dougga, indiquent l'emplacement de crânes (au moins deux crânes ont été retrouvés dans les réserves et l'étude est en cours). Un ou deux sacs des fouilles de M. Ghaki (INP), conservés dans les réserves de Dougga, ont pu être étudiés ; le reste du matériel osseux n'a pas été encore récupéré.

58. BRUZEK 2002.

59. BERTHIER 2000, p. 169-171, fig. 44 : les deux chambres (l. 0,60 et 0,90 m ; L. non indiquée) ont une orientation différente.



Fig. 6 : La bazina 55, chambre funéraire 1 : os longs rangés en faisceau contre la paroi nord (cliché H. Abidi 2018).

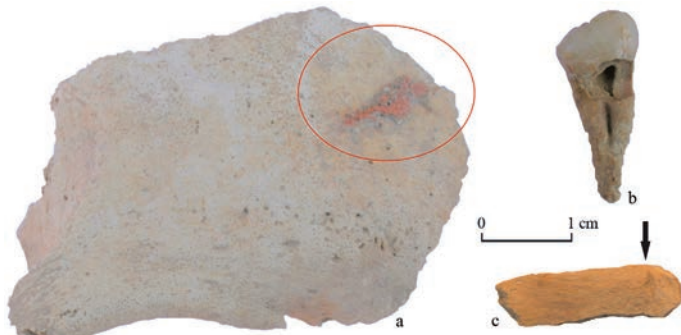


Fig. 7 : La bazina 55, chambre 1. a. Pigmentation de couleur rouge sur un fragment de crâne. b. pathologie bucco-dentaire : une grosse carie à la racine. c. Trace de découpe sur un os humain (cliché F. Touj).

de celle de Chemtou⁶⁰ et des bazinas de Dougga⁶¹, aucune chambre annexe n'a été mentionnée dans des monuments de ce type.

(HA, VBR)

2.2.2.1 L'espace 2 et la chambre 2

L'espace 2 est composé d'une porte bouchée, d'un couloir étroit et d'une chambre de plan pentagonal (1,39/1,61 × 0,74/1,04 m), adossée au fond de la chambre 1⁶² (fig. 4). Les

60. L'axonométrie publiée dans Simitthus I (Abb. 4) montre trois chambres disposées en F dans la bazina de Chemtou, restée inédite jusqu'à ce jour (fouilles de A. Krandel-Ben Younes, M. Ghaki et M. Khanoussi). Voir la notice dans *30 ans* 1987, p. 137-138 (M. Khanoussi).

61. En tenant compte de l'organisation de cette bazina de Dougga, la présence de plusieurs chambres dans les autres tombes circulaires du site a été observée par H. Abidi en 2018. Les monuments classés dans la catégorie des bazinas (type 2.2.2.) à *Althiburos* n'ont qu'une seule chambre centrale (voir en particulier le monument 241, partiellement fouillé en 2013, dans *Althiburos III*, p. 48-53).

62. La porte de l'espace II est large de 61 cm et le couloir étroit mesure 60 cm.

niveaux supérieurs ont été dégagés en 2002 par M. Ghaki jusqu'au niveau du seuil de la porte⁶³ qui correspond au sommet de la première assise en grand appareil du tambour, à l'exception d'une banquette derrière la porte et d'une autre sur le côté sud de la chambre 2. En mai 2018, un nettoyage et une fouille préliminaire de la banquette de la pièce ont livré quelques témoignages de l'amas osseux encore conservé. Des vases affleurent aux autres angles. La fouille est actuellement en cours.

(VBR, HA)

Le premier niveau observé en 2018 (Us 2002) montre un faisceau d'os longs le long de la paroi nord sous deux crânes d'adultes juxtaposés entre l'angle nord-ouest de la chambre 2 et le couloir (fig. 9-10); quelques os brûlés étaient mêlés au comblement argileux vers l'angle sud-ouest. Une association de trois vases modelés⁶⁴ a été observée près du crâne le plus proche de l'accès, deux bols à protubérance interne (cf. fig. 19, 1-2) et un bol profond (cf. fig. 19, 3), ainsi qu'un fragment d'un grand bol tourné à bord à marli⁶⁵.

(VBR, YS)

- Données anthropologiques

L'étude en laboratoire a permis la détermination de deux immatures de classe Infans I mais d'âges différents, entre 0-1 an et 2-3 ans (NMI dental), et de deux adultes dont l'un, probablement masculin, a conservé une mandibule robuste. Des pathologies buccodentaires ont été observées : tartre, caries et pertes *ante mortem*. Des indicateurs de stress – l'hypoplasie dentaire ainsi que l'hyperostose poreuse crânienne – ont été constatés. Une crémation (d'après le NMI) d'un cinquième individu adulte a été identifié par la présence de cinq fragments d'os brûlés (1 de crâne, 2 d'os long, 1 de côte et 1 de tête radiale), de couleur grise et blanche (température autour de 500°-700°C)⁶⁶ associés à du charbon. La poursuite de la fouille dans cet espace permettra de confirmer ou d'infirmer ce cas de crémation jusqu'ici problématique en raison du nombre réduit d'ossements brûlés.

(FT)

- Faune

Parmi les 27 vestiges fauniques, 13 ont été identifiés. Hormis trois restes de microfaune (rongeurs et micro-mammifères indéterminés sans doute intrusifs), les pièces osseuses appartiennent à des taxons domestiques représentés par le bœuf (4), les équidés (3), le porc (2) et les caprinés (1). Les bovins et les équidés sont surtout figurés par des dents isolées, tandis que les rares pièces osseuses de suidés et de caprinés renvoient à des os des membres et/ou des pieds.

(FP)

63. Un seul sac d'ossements du couloir de cette chambre – identifié d'après le schéma dessiné sur le sachet – a été retrouvé dans les réserves et étudié.

64. Voir la typologie dans SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, *infra* p. 212-213, fig. 3.

65. Cf. SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 210-211, fig. 2, 27.

66. GRÉVIN 2005.



Fig. 8 : La bazina 55, porte bouchée de la chambre funéraire 2 (cliché V. Brouquier-Reddé 2018).

2.2.2.2 La chambre 4

La chambre 4, de plan rectangulaire (1,80 × 1,08 m), est adossée au mur latéral sud de la chambre 1 (fig. 4). L'élévation extérieure ayant disparu, l'emplacement de la porte d'accès est sans doute indiqué par une large dalle plate placée dans la maçonnerie interne : si cela était le cas, la porte serait placée sur le côté sud-est de la chambre et il n'y aurait pas de couloir. Les niveaux supérieurs ont été enlevés en 2002 par M. Ghaki⁶⁷. En octobre 2018, le nettoyage de la chambre a révélé un amas osseux mêlé à des céramiques modelées conservé sans doute sur une profondeur plus importante que la chambre 1 en raison de la dénivellation du terrain. La fouille est toujours en cours.

(HA, VBR)

Les Us 4001-4002

Le premier niveau (Us 4001-4002) conservé dans la chambre 4 montre une coloration noirâtre de forme rectangulaire (85 × 80 cm) qui apparaissait du côté ouest du comblement de la chambre, les ossements ont été partiellement exposés au feu. Cette action est postérieure à la constitution de l'amas osseux. Cette couche contient essentiellement

67. Aucun matériel de ces fouilles n'a pu être attribué à cette chambre.



Fig. 9 : La bazina 55, chambre 2, les deux crânes et le dépôt de céramique modelée (cliché V. Brouquier-Reddé 2018).



Fig. 10 : La bazina 55, chambre 2, les os longs humains rangés en faisceau après l'enlèvement du crâne 2 (cliché V. Brouquier-Reddé 2018).

des ossements en position d'inhumations secondaires; des os d'immatures et d'adultes sont disposés en désordre (fig. 11a-b). Ainsi plus de sept individus associés à des dépôts de vases constitués le plus souvent d'une patère placée dans un bol profond et d'offrandes céramique associées (une

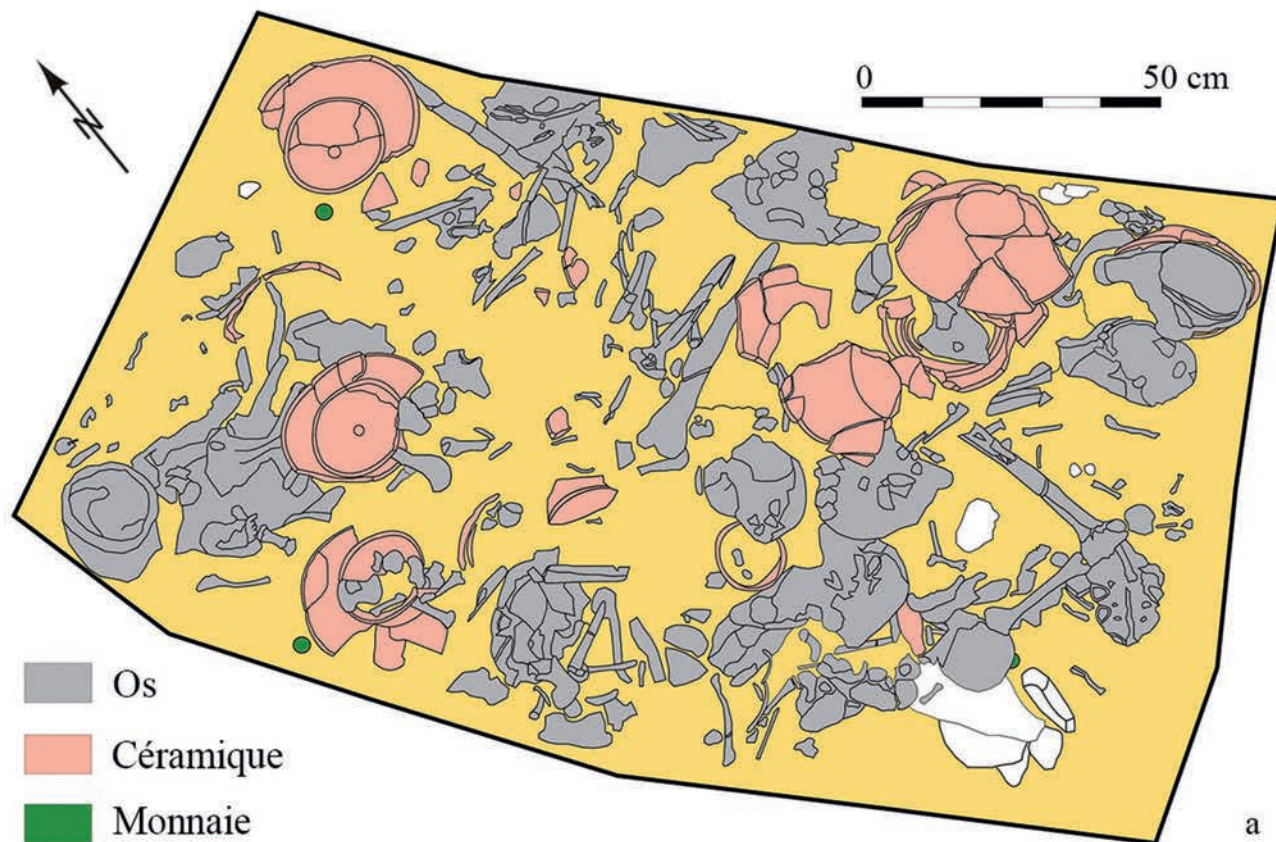


Fig. 11 : La bazina 55, chambre 4, l'amas osseux au sommet de l'Us 4002. a. Plan. b. vue en fouille (cliché et dessin H. Abidi 2018).

lampe et des *unguentaria*) et de huit monnaies⁶⁸ n'est qu'un faible aperçu de la quantité d'individus adultes ou immatures inhumés en ce lieu. On a pratiqué des réductions en empilant les ossements et en déposant en priorité les vases aux angles mais aussi dans tout l'espace.

(HA, VBR, FT)

– Données anthropologiques

La fouille de la chambre 4 montre une complexité au niveau du type des dépôts. À l'image des autres chambres funéraires, des ossements enchevêtrés en position secondaire n'étaient pas en connexions anatomiques, mises à part un fémur d'immature dont l'épiphyse des extrémités est incomplète; le fémur est bien conservé avec la connexion maintenue des épiphyses, proximale (tête fémorale) et distale (fig. 12). Ceci plaide en faveur de l'hypothèse d'un dépôt primaire au moins pour quelques individus. Ce postulat est renforcé par la présence des petits os des mains et des pieds, et en particulier des immatures.

En ce qui concerne l'organisation à l'intérieur de la chambre, aucune répartition sélective en rapport avec le profil biologique n'a été remarquée. Toutefois, il existe une activité de rangement en relation avec la nature des ossements. Les crânes sont généralement placés contre les parois. Un faisceau d'os longs est disposé entre la paroi latérale ouest et un vase modelé; les os étaient en très mauvais état de conservation, néanmoins ont été identifiés essentiellement des os des membres inférieurs (fig. 14). Dans certaines zones, une concentration d'os d'immatures accompagnait des os d'adultes (fig. 13).

Dans cet espace, des éléments du mobilier céramique associé au dépôt osseux sont en bon état de conservation. Une organisation des vases essentiellement au niveau des parois montre l'intentionnalité de celle-ci. À l'intérieur de certains bols peu profonds ont été identifiés des ossements sans aucune sélection : ont été recensés des fragments de différentes régions anatomiques (scapula, os des pieds) et des os d'immatures comme des ossements d'adultes (fig. 15). En effet, à l'intérieur d'un des bols était logé un crâne en bon état de conservation, appartenant à un individu gracile de la classe des adultes jeunes, étant donné que la troisième molaire gauche est en éruption (fig. 15-16). Sur le terrain, six crânes ont été repérés, mais nous n'avons pas encore effectué tous les dégagements. Le NMI proposé ici est le résultat de l'étude effectuée en laboratoire. Nous dénombrons trois adultes et cinq immatures dont un périnatal, trois immatures appartenant à la classe Infans I (0-3 ans) et un immature Infans II (4-12 ans). Nous n'avons pas réussi à déterminer le sexe des adultes vu que la plupart des os coxaux sont en mauvais état de conservation. Des paléopathologies ont été examinées, des lésions buccodentaires et des pathologies dégénératives ont été répertoriées. Des indicateurs de stress ont été observés, ainsi des hypoplasies dentaires et de la *cribra orbitalia* étaient présentes chez certains individus.

(FT)

68. Ces monnaies ont été nettoyées au musée de Carthage (INP) par M. Khammassi, technicien en restauration que nous remercions. Sur ces monnaies, cf. *infra*, p. 195, 197-198.

– Faune

Elle est principalement représentée par des restes de chien, dont deux tronçons dissociés de vertèbres cervicales et thoraciques, ainsi qu'une phalange intermédiaire (fig. 17a, b, c). À ces ossements sont associés une dent de bœuf, un humérus de passereau et un reste de micromammifère indéterminé.

(FP)

– Monnaies

La majorité des monnaies⁶⁹ identifiées dans cette strate de l'amas osseux correspond à une série punique produite à Carthage peu après la deuxième guerre punique et portant une tête féminine au droit et un cheval au pas au revers⁷⁰ (fig. 18b). Une monnaie plus récente figurant les têtes accolées des Dioscures au droit et deux chevaux au pas au revers, certainement frappée à Utique c. 170-150 av. J.-C.⁷¹ (fig. 18c), et une monnaie numide sont associées à ce lot. Comme tendent à le montrer leurs caractéristiques métrologiques communes ainsi que d'autres contextes de découverte, les monnaies de Carthage et d'Utique appartiennent à des séries qui ont circulé parfois conjointement pendant au moins tout le I^{er} s. av. J.-C.⁷². Dans le cas présent, une période de circulation longue avant leur dépôt dans la bazina est à privilégier étant donné la forte usure de l'ensemble des exemplaires, en particulier carthaginois. Cette caractéristique n'est ni rare ni surprenante tant les monnaies de cette série ont constitué un élément important du paysage monétaire consécutif de la deuxième guerre punique. Régulièrement retrouvées sur les sites tunisiens, y compris dans les strates de destruction de Carthage, elles ont en effet également influencé la production monétaire numide naissante⁷³. Il est néanmoins intéressant de constater ici, en l'état actuel des recherches, l'absence des monnaies numides les plus communes en Afrique du Nord et bien identifiées dans des contextes comparables⁷⁴. Bien

69. L'inventaire de la collection des monnaies du site et celles des fouilles actuelles a été entrepris par H. Ben Slimène. J. Artru, qui prépare un doctorat sur *Carthage : monnaie et histoire, de la prise de Sélinonte à la Troisième Guerre punique (409-146 av. n.è.)*, a examiné le lot de la bazina; un examen complémentaire devra être entrepris pour confirmer certaines attributions restées incertaines.

70. ALEXANDROPOULOS 2007, I/105, p. 120-121, 389. 4 exemplaires identifiés, 1 exemplaire incertain. Une autre monnaie, rendue totalement illisible par l'usure et le substrat argileux, partage les mêmes caractéristiques métrologiques et pourrait appartenir à la même série.

71. ALEXANDROPOULOS 2007, I/109, p. 125-127, 390. L'attribution de cette série à l'atelier d'Utique ne fait pas l'unanimité (voir en particulier MANFREDI 1995, p. 74 et 169-171).

72. Sur la circulation, voir ALEXANDROPOULOS 2007, p. 122, 128-129 et *Id.* dans *Henchir El-Hami* 2007, p. 435-436.

73. ALEXANDROPOULOS 2007, p. 121, 125.

74. Dans la région de Dougga, voir en particulier *Henchir El-Hami* (2007, p. 405-408, n^{os} 54-98), *Althiburos* (BEN HADJ NACEUR-LOUM dans *Althiburos III*, p. 361-362, n^{os} 8-15) et, plus ponctuellement, *Henchir Ghayadha* (RAHMOUNI 2008, p. 263, n^o 8). D'anciennes découvertes attestent, en tout cas, la circulation de ces monnaies à Dougga (voir ICARD 1905). La collection monétaire des trouvailles depuis 1994 sur le site de Dougga, actuellement en cours d'étude, renferme aussi des monnaies numides.



Fig. 12 : La bazina 55, chambre 4, Us 4002, connexion maintenue des deux extrémités distale et proximale d'un fémur d'un immature (cliché F. Touj 2018).



Fig. 13 : La bazina 55, chambre 4, concentration d'os d'immatures (Us 4002), (cliché F. Touj 2018).



Fig. 14 : La bazina 55, chambre 4, faisceau d'os longs humains contre la paroi nord (Us 4002, 2018). Dans l'angle nord, une monnaie punique en bronze (M4-10) déposée dans un bol modelé (Us 4003) (cliché F. Touj 2019).



Fig. 15 : La bazina 55, chambre 4, ossements humains (crâne, scapula) placés dans des bols modelés (Us 4002). Une monnaie punique en bronze (M4-03) apparaît dans l'amas osseux près de l'angle sud (cliché H. Abidi 2018).



Fig. 16 : La bazina 55, chambre 4, Us 4002, le crâne d'un adulte jeune, extrait d'un bol modelé (cliché F. Touj).



Fig. 17 : La bazina 55, chambre 4, Us 4002, vertèbres de chien. a. En connexion *in situ* (cliché H. Abidi 2018). b. Vertèbres cervicales. c. Vertèbres thoraciques (clichés F. Poupon).

qu'elle soit très endommagée, il semble en effet possible de voir dans l'unique monnaie de ce lot identifiée comme numide un exemplaire d'une rare série de billons aux types habituels (tête du roi à g./cheval au galop à g.) dont la datation demeure très incertaine⁷⁵ (fig. 18a). Les monnaies de cet ensemble sont ici disposées près des vases ou des crânes, mais peuvent être placées auprès d'autres ossements, il est encore difficile de proposer une organisation particulière de leur répartition⁷⁶ (cf. fig. 15).

(JA, HBS)

– Céramique

Un mobilier, plus important sur le plan quantitatif dans cette chambre 4, est essentiellement composé de céramique et principalement de poterie modelée. Cette collection comporte des bols à creux interne de la forme F2⁷⁷ (fig. 19, 6), des bols à protubérance interne de la forme F1⁷⁸ et des bols profonds qui appartiennent à la forme F3 (fig. 19, 4-5). Le dépôt funéraire de vases modelés semble suivre une norme qui consiste en un dépôt simultané d'un bol à protubérance centrale interne à l'intérieur d'un bol profond. Au moins huit

cas sont observés dans l'Us 4001-4002 et le même rituel continue au niveau inférieur de l'Us 4003 (au moins trois cas visibles). La répétition des formes dépasse le conservatisme morphologique pour atteindre ce que l'on pourrait qualifier de conservatisme rituel.

Le bol 7 (fig. 19, 7) attire l'attention parmi le lot de céramique retrouvée dans cet espace, non à cause de ses caractéristiques morphologiques mais surtout à cause de sa fabrication au tour. Cet exemplaire démontre que la présence notable de la modelée dans les contextes funéraires préromains à Dougga n'a pas été sans impact sur la céramique tournée. C'est un témoignage de l'influence que cette poterie a eu sur les productions commerciales. Ce vase peut être qualifié d'hybride (dans le sens d'une appartenance à deux répertoires différents). C'est un produit qui combine la technique de la céramique tournée et le répertoire de la poterie modelée⁷⁹.

Parmi le mobilier, soulignons la présence d'une lampe (fig. 19, 8) à réservoir à profil rectiligne avec carène au niveau du tiers inférieur, bec assez étroit à son extrémité, allongé à bout rond, court rebord incliné vers l'orifice de remplissage, entouré d'un sillon, pied bas, à profil angulaire, base concave et fond peu épais. On note qu'un aileron n'est pas perforé. Ce type de lampe⁸⁰ date de la première moitié du II^e s. av. J.-C.

75. ALEXANDROPOULOS 2007, II/8, p. 162, 395. La qualité de l'alliage n'a pu à l'heure actuelle être estimée, mais les restes de typologie, la concordance métrologique, l'orientation des coins à 12 h et les traces d'argenterie relevées par le restaurateur de la monnaie ont permis de proposer cette identification. Comme la majorité des monnaies numides anépigrahes, et bien qu'il soit possible de relever des parallèles avec le monnayage de billon de Juba I^{er}, cette série n'est pas encore datable avec précision (ALEXANDROPOULOS 2007, p. 162; ALEXANDROPOULOS dans *Henchir El-Hami* 2007, p. 443). Un exemplaire de ce type est recensé à Henchir El-Hami (*Henchir El-Hami* 2007, p. 408, n° 98).

76. Aucune monnaie n'a été découverte dans les monuments funéraires à *Tiddis* (CAMPS 1956, p. 203 n. 8).

77. La typologie est présentée dans SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 212-213, fig. 3. La céramique modelée de cette chambre a fait l'objet d'une analyse pétrographique, cf. SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 212, 214-217, fig. 4-5.

78. Cf. SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 212-213, fig. 3.

79. Quant aux formes tournées copiant des prototypes modelés, plusieurs exemples sont attestés à *Lepti Minus*. Les bols, surtout caliciformes, et parfois coquetiers, sont passés dans le répertoire tourné conservant un même module, des proportions semblables et portant le même engobe (BEN YOUNES, SGHAÏER 2018, p. 81-83 et 106).

80. CINTAS 1950, Forme 50, pl. XLVI. DENEAUVE 1969, Groupe X, n° 168, pl. XXX. BUSSIÈRE 2000, Type A III 7, p. 19, n° 147, pl. 5. BEN JERBANIA 2005, F 3311a1, pl. XLIX.

M 04-01



a

M 04-03



b

M 04-04



c

M 04-10



d

0 1 2 cm

Fig. 18 : Monnaies de la bazina 55 (2018-2019). **a.** M4-01, billon numide ? (ALEXANDROPOULOS 2007, II/8), Us 4002. **b.** M4-03, Carthage (*Id.* I/105), Us 4002. **c.** M4-04, Utique (*Id.* I/109), Us 4002. **d.** M4-10, atelier sarde (*Id.* I/58), Us 4003 (clichés H. Abidi, montage J. Artru).

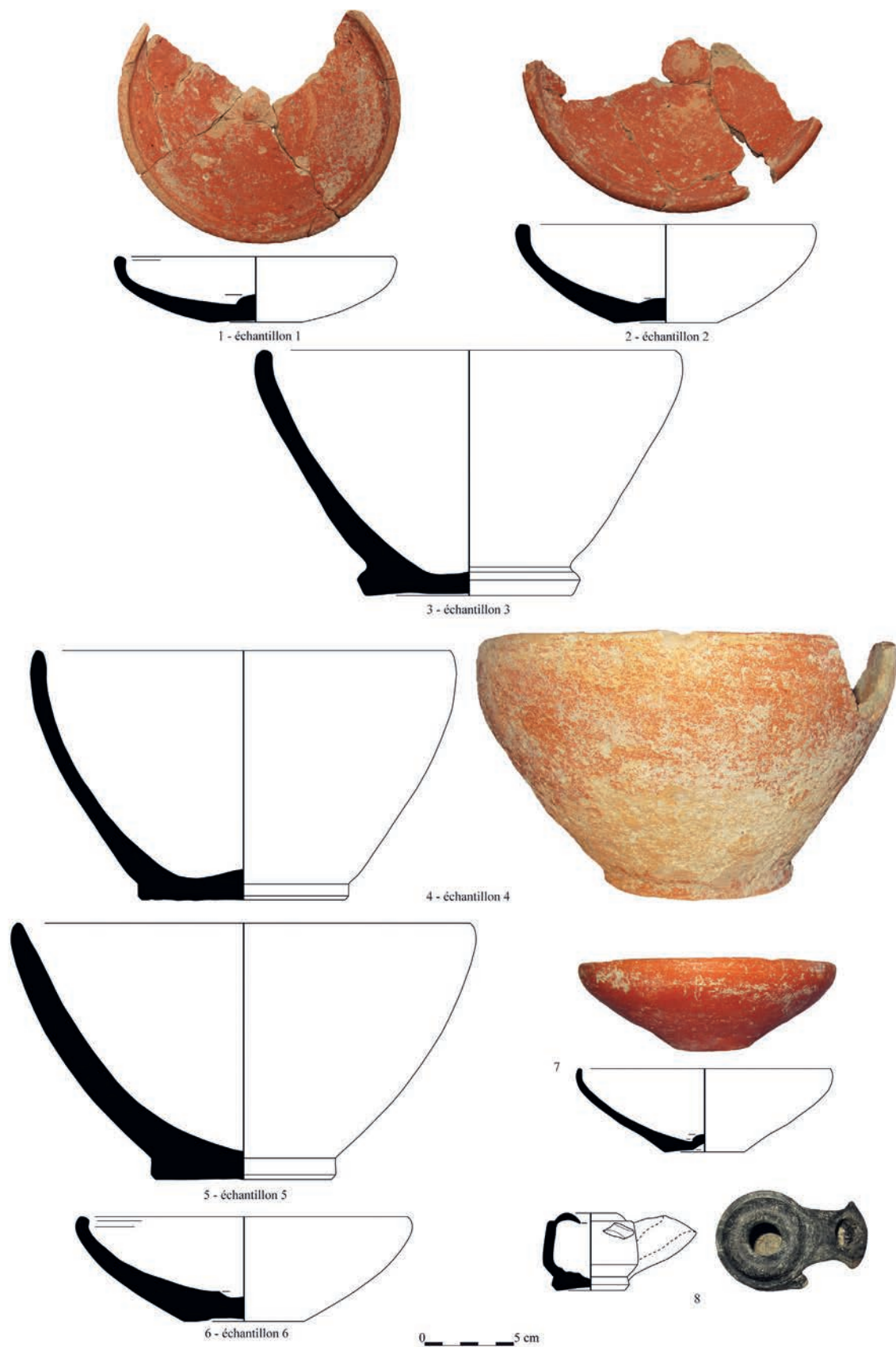


Fig. 19 : Céramique de la bazina 55 de Dougga, chambres 2 et 4, fouilles 2018-2019 (dessins et clichés Y. Sghaïer). **1-2.** Bols modelés à protubérance centrale sur le fond interne F1. **3-5.** Bols modelés profonds F3. **6.** Bol modelé à creux interne F2. **7.** Bol tourné. **8.** Lampe. Indication des échantillons prélevés et étudiés (cf. Sghaïer, DAMMAK-LATRACH 2020).

et trouve des parallèles à El Hkayma⁸¹, à Henchir Jabess⁸² et à Djebba⁸³. Cette lampe porte des traces de fumée.

Plusieurs types d'*unguentaria*⁸⁴ accompagnent les dépôts céramiques dans cette chambre. Dans le niveau supérieur, trois *unguentaria* appartiennent aux groupes 1 et 2, présents également à l'aire sacrée de Baal – Saturne, l'un au type A3⁸⁵ (daté entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C. et deux au type B1⁸⁶ (entre la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. et le début du I^{er} s. apr. J.-C. Un *unguentarium* appartient au groupe 3 et date de la deuxième moitié du III^e et la première moitié du II^e s. av. J.-C.⁸⁷.

(YS)

L'Us 4003

Au sommet du niveau inférieur (Us 4003), apparaissent, au milieu de l'amas osseux, d'autres vases modelés ainsi qu'une nouvelle forme d'*unguentaria* du groupe 4 dont deux exemplaires sont décorés d'une bande peinte sur l'épaule. Ils datent de la deuxième moitié du III^e s. et la première moitié du II^e s. av. J.-C. Sur le comblement d'un bol peu profond était posée une monnaie punique en bronze, sûrement frappée au milieu du III^e s. dans un atelier sarde; elle a circulé dans la seconde moitié du III^e s. av. J.-C.⁸⁸ (fig. 14 et 18d). La poursuite de la fouille devrait apporter d'autres témoignages afin de préciser la fréquentation de cette chambre.

(YS, JA)

2.2.3 La datation de la bazina

Le matériel céramique et le monnayage décrits ci-dessus confirment que la bazina a été utilisée pendant l'époque numide entre la seconde moitié du III^e s. et le I^{er} s. av. J.-C. d'après les résultats de la fouille en cours. Il faudra attendre l'achèvement de la fouille pour préciser sa date de construc-

tion. Les formes de céramique, prélevées entre 1996 et 2002 dans les autres bazinas de Dougga, sont identiques⁸⁹.

(VBR)

2.2.4 Les rites observés à la bazina

– L'anthropologie

Ce monument funéraire livre des données encore partielles sur les pratiques funéraires usitées par les populations autochtones, dont ce type de monument est considéré comme étant un marqueur de leur ethnicité. La fouille et l'étude de ce monument révèlent une complexité de pratiques difficile à discerner sans la poursuite de la fouille et l'examen du matériel. Néanmoins l'analyse d'un tel monument s'avère intéressante, vu que c'est la première fouille qui suit les normes de la fouille archéo-thanatologique couplée à une étude anthropologique, peu pratiquée en Tunisie. Les amas osseux des chambres de Dougga nous incitent à se poser la question sur la nature du dépôt, est-il primaire ou secondaire ? Dans ce cadre de réflexion nous pouvons nous interroger sur la pratique du décharnement, ou plus précisément « la décarnisation » que G. Camps⁹⁰, en traitant des sépultures secondaires, mentionne comme une pratique ancestrale exercée par la population autochtone pendant la Protohistoire. Dans notre étude, nous n'avons pas trouvé d'indices taphonomiques qui plaident en faveur de l'hypothèse d'un séjour des ossements à l'air libre. On note la présence d'un nombre insignifiant de fragments qui présentent des traces de probables découpes. Les indices actuels dont la présence des os de petites tailles apportent des arguments relatifs à l'hypothèse d'une décomposition sur place au moins pour quelques individus. Le désordre signifie que la sépulture était accessible au cours de la décomposition pour effectuer, entre autres, des rangements et des déplacements volontaires. Une autre pratique qui aurait été usitée par les populations autochtones, est le recours à l'ocre rouge qui est même attesté dans des nécropoles puniques. Cette pigmentation de couleur rouge est présente dans la bazina, sous forme de tâches peu visibles sur la surface des os de la chambre funéraire 1. Cette coloration est plutôt due à un contact avec le sol peint en rouge, et à ce niveau nous n'avons pas trouvé l'ocre dans sa forme habituelle, ni appliqué directement sur les ossements, ni en tant qu'offrande. Ces tâches n'ont pas été observées, jusqu'à présent, dans les chambres 2 et 4 dont le fond n'a pas encore été atteint⁹¹.

L'étude en laboratoire a révélé la présence de périnataux et d'immatures dans le même espace funéraire que les adultes; les enfants sont relativement bien représentés dans la bazina (fig. 20). Cette association est exceptionnelle et peut être mise en comparaison avec les nécropoles puniques de la même période, où les immatures et plus précisément les périnataux font généralement défaut dans les nécropoles

89. SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020.

90. CAMPS 1961, p. 481-499.

91. Aucun sol n'existe au niveau du sommet de la première assise en grand appareil du tambour; le sol de la chambre 1 correspond à celui-ci.

81. BEN YOUNES 1986, T 1 (ch. 1) n° 1 et T 1 (ch. 2), n° 7, pl. XLIII, p. 154 ; T 6, n° 12, pl. LI, p. 162 ; T 17, n° 3, pl. LVIII, p. 169. BEN YOUNES 1988, T B / 9, n° 2, pl. XVI, p. 135 ; T B / 12 (1), n° 1, pl. XX, p. 139 et T B / 13 (1), n° 6, pl. XXIX, p. 148.

82. BEN YOUNES 1995, pl. 13-3, type 5, p. 139.

83. KRANDEL-BEN YOUNES 1992-1993, T. IV, n° 18, pl. 48, p. 268.

84. Les différents groupes d'*unguentaria* de la nécropole préromaine du Nord-Ouest sont définis dans SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 210-211, fig. 2, 18-22. Voir aussi la typologie des *unguentaria* provenant de l'aire sacrée de Saturne, AOUNALLAH *et alii* 2020c, p. 266, 269, fig. 20b.

85. Cf. SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 210-211, fig. 2, 18 et AOUNALLAH *et alii* 2020c, p. 266, 269, fig. 20b, A3.

86. Cf. SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 210-211, fig. 2, 19 et AOUNALLAH *et alii* 2020c, p. 266, 269, fig. 20b, B1.

87. Cf. SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 210-211, fig. 2, 20.

88. Sur les *unguentaria* du groupe 4, cf. SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 210-211. Sur cette monnaie, cf. ALEXANDROPOULOS 2007, I/58, p. 74-75, 376. Pour des exemples de découvertes en contexte sur des sites tunisiens, voir Henchir Ghayadha (RAHMOUNI 2008, n°s 2-3, p. 262), Henchir El-Hami (ALEXANDROPOULOS, FERJAOUI dans *Henchir El-Hami* 2007, n°s 2-3 p. 402) ou encore *Althiburos* (BEN HADJ NACEUR-LOUM dans *Althiburos II*, n°s 3-4, p. 361).

ou sont présents dans des espaces funéraires réservés à cette classe d'âge. L'étude anthropologique montre une hétérogénéité au niveau du recrutement funéraire (fig. 20) et aucune sectorisation basée sur le profil biologique n'a été remarquée.

Un grand nombre de réponses ne pourra être apporté qu'après avoir fouillé les différentes chambres et achevé l'étude de tout le matériel ostéologique, avec la reconnaissance de chaque individu et la recherche des liaisons de deuxième ordre afin de comprendre la dynamique de constitution de ces dépôts qui n'ont ni critères de sexe ni d'âge et sont accompagnés de céramique et de monnaies. Des prélèvements ont été effectués en vue d'entreprendre des analyses ADN et isotopiques afin de préciser l'origine, l'identité et les liens de parenté éventuels des défunts.

(FT)

| | Recrutement | NMI |
|-----------------|--------------|----------|
| Périnatal | 6,25 | 1 |
| Infans I | 37,50 | 6 |
| Infans II | 12,50 | 2 |
| Immature | 56,25 | 9 |
| Adulte | 43,75 | 7 |

16

Fig. 20 : Le recrutement funéraire de la bazina 55 (état 2019 F. TOU).

– Faune

La bazina offre un spectre faunique diversifié où les restes de bovins et d'équidés sont majoritaires tandis que les restes de caprinés sont minoritaires (fig. 21a-b). Ces deux taxons sont surtout figurés par des fragments osseux épars et isolés de la tête, du rachis et des pieds au détriment des os des membres. Il en va de même concernant les rares restes de capriné, tandis que le porc n'est attesté que par quelques os des membres, du gril costal et des pieds. Notons également la découverte de trois restes de chien représentés par deux tronçons dissociés de vertèbres cervicales et thoraciques (cf. fig. 17), ainsi qu'une phalange intermédiaire⁹². Ces restes osseux et dentaires sont très hétéroclites. Certains n'ont vraisemblablement aucun lien avec de quelconques pratiques funéraires comme en témoignent sans doute les restes d'équidé et de chien⁹³. Quant aux autres restes osseux, il est plus difficile d'identifier s'il s'agit de reliefs de repas et/ou de dépôts organisés du fait notamment du caractère très erratique de ces restes fauniques.

(FP)

92. Chien identifié dans un amas osseux à Sila en Algérie (LOGEART 1935-1936, p. 74). Sur la présence d'équidés et d'autres animaux, voir CAMPS 1961, p. 507-517, tab. XIII.

93. L'évacuation des cadavres d'équidés et de chiens en périphérie des centres urbains, à l'emplacement même des nécropoles, pourrait expliquer la présence de restes épars de ces deux taxons au sein de la bazina, c'est en tout cas un phénomène assez bien observé dans les espaces funéraires tout du moins pour l'époque romaine (LEPETZ 2012; LEPETZ, RIVIÈRE, FRÈRE 2013).

– Les dépôts de céramique

Le dépôt simultané de vases modelés de deux modules différents semble ici un rituel constant bien observé dans la chambre 4 et qui apparaît dans la pièce 2. Les séries d'association de vases de grand et petit modules dans la chambre 4, la présence de crâne dans une patère⁹⁴ et de petits os (mains et pieds) ou d'autres ossements dans plusieurs patères témoignent d'une série de gestes et de pratiques qui restent à restituer à l'issue de la fouille et des études. Les os sont toujours déposés dans des patères, aucun n'était placé dans les grands bols⁹⁵. Une pierre pouvait se glisser entre les deux récipients. Des pratiques apparentées concernant le dépôt de vases emboîtés ont été observées dans la grande bazina de *Tiddis*⁹⁶. Un cas d'association de trois vases dans la chambre 2 est à rapprocher des observations faites dans la tombe I de *Tiddis* où trois ensembles de trois vases ont été déposés selon le même alignement et la même association⁹⁷. L'existence d'une « petite poterie d'offrande » dans les grands vases a été aussi constatée à *Tiddis*⁹⁸, à El Hkayma⁹⁹; d'autres offrandes, *unguentaria*, lampe ou monnaies, ont été placées dans ces deux cas, au-dessus des grands vases ou à côté. La seule lampe découverte actuellement dans la bazina de Dougga avait été allumée avant d'être placée dans la chambre 4. F. Icard a observé dans l'un des dolmens de Dougga que « les plats (en) forme (d') assiette creuse... étaient parfois emboîtés par groupe de cinq ou six »¹⁰⁰. Dans les chambres 1, 2 et 4, les crânes sont rangés le long des murs ou dans un angle de la chambre. Cette organisation a été observée dans les amas osseux des monuments funéraires de Sila en Algérie¹⁰¹. La répartition des vases et des crânes semble se répéter d'une chambre à l'autre et d'un niveau à l'autre.

(VBR)

L'ÉVOLUTION DE L'ESPACE FUNÉRAIRE DU NORD-OUEST

L'espace funéraire du Nord-Ouest est la seule nécropole de Dougga où se succèdent des monuments depuis la période protohistorique jusqu'au second ou dernier tiers du III^e s.

94. Sur le dépôt d'un crâne dans un vase, voir CAMPS 1956, p. 201 et n. 70. À *Tiddis*, présence de la partie inférieure de la tête dans les grands vases (CAMPS 1956, p. 196-197, fig. 39-40).

95. Une statistique inverse a été constatée à *Tiddis* où les grands vases servent d'urnes cinéraires (CAMPS 1956, p. 196).

96. BERTHIER 1956, p. 151; CAMPS 1956, p. 155-156, 194-203; cette pratique a été également observée à la tombe I de *Tiddis* (BUSSIÈRE 1998, p. 35-36, 39, fig. 12, tombe I, p. 42).

97. Pratique attestée à la tombe I de *Tiddis* (BUSSIÈRE 1998, p. 35, 39 fig. 12, p. 42).

98. CAMPS 1956, p. 194-195, fig. 38.

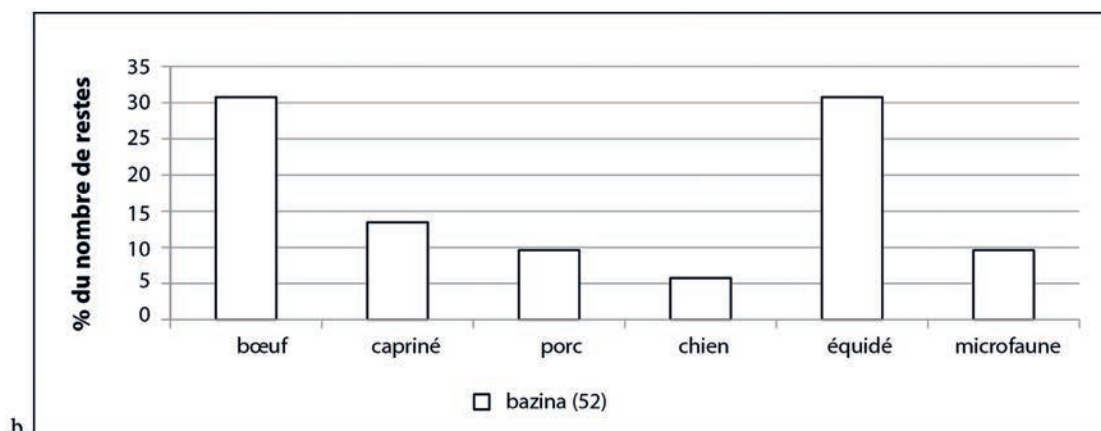
99. BEN YOUNES 1986, tombe 6, p. 150, pl. XXXIX,2 et tombe 7, p. 153, pl. XLII,1; BEN YOUNES 1988, p. 123, pl. IV, TB/1; p. 127, pl. VIII, TB/5 (deux petits bols placés dans un grand plat modelé); TB/13, p. 146, pl. XXVII, et TB/14, p. 150-151, pl. XXXI-XXXII.

100. ICARD 1905, p. 254.

101. LOGEART 1935-1936, p. 73, 78, 80, 85-86, 102.

| taxons | chambre 1 | chambre 2 | chambre 3 | chambre 4 | espace 5 | espace 6 | Total |
|----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|
| bœuf | 4 | 4 | 2 | 1 | | 5 | 16 |
| capriné | 2 | 1 | | | | 4 | 7 |
| porc | 1 | 2 | | | | 2 | 5 |
| chien | | | | 3 | | | 3 |
| équidé | 4 | 3 | | | | 9 | 16 |
| passereau | | | | 1 | | | 1 |
| rongeur | | 2 | | | | | 2 |
| micromammifère | | 1 | | 1 | | | 2 |
| indéterminé | 6 | 14 | 6 | 1 | 2 | 9 | 38 |
| Total | 17 | 27 | 8 | 7 | 2 | 29 | 90 |

a



b

Fig. 21 : La fréquence des restes des différents taxons mis en évidence dans la bazina 55. a. Tableau par espaces et chambres. b. Diagramme sur l'ensemble de la bazina, état mai 2019.

apr. J.-C. Les plus anciens monuments mégalithiques sont sans doute à rapprocher de la période la plus haute de l'occupation du site de Dougga qui se situe au II^e millénaire avant l'ère chrétienne d'après les analyses ¹⁴C des deux sépultures sous la maison du *Trifolium*.

En l'absence des collections de mobilier issu des fouilles de L. Carton et de F. Icard, le lieu d'implantation et les techniques de construction indiquent sans doute une édification en trois phases des premiers monuments mégalithiques¹⁰². Dans une première phase, les dolmens sont installés sur les failles du substrat, ce qui facilite leur implantation et réduit les coûts. Dans la seconde phase, les dolmens sont construits avec des orthostates. Dans une troisième, les dolmens sont bâtis avec des murs assisés. De la même période ou plus tardivement peuvent dater les quatre abris sous roche, aménagés dans la barre rocheuse nord; en l'absence de fouilles, il est difficile de proposer une datation. La chronologie relative entre des structures funéraires confirme que les bazinas sont édifiées postérieurement aux dolmens¹⁰³ et la fouille en cours devrait pouvoir préciser la date de leur construction autour du III^e s. av. J.-C. Leur utilisation serait attestée au

102. ABIDI sous presse.

103. Plusieurs dolmens de Dougga sont entourés d'un « tambour » périphérique de plan circulaire, identique à celui qui limite certains *tumuli* de terre. Les fouilles de Carton et d'Icard ont détruit la plupart des relations stratigraphiques et il sera difficile d'établir leur datation et de vérifier l'évolution du type architectural entre les dolmens dit à enclos circulaire et les bazinas. La fouille du monument 52 à *Althiburos* a révélé la superposition de deux édifices funéraires circulaires de modules différents (13 m et 24,50 m), dont le plus petit est daté des VI^e-V^e s. av. J.-C. (KALLALA *et alii* 2014, p. 35-54, fig. 24, 26, 36).

moins jusqu'au I^{er} s. av. J.-C. Les six bazinas forment une série homogène et sont sans doute contemporaines. Elles ont été construites selon le même modèle (tambour externe en moyen ou grand appareil dans le cas de la bazina 55, maçonnerie circulaire interne, module, orientation de la chambre principale, accessible directement depuis l'extérieur; présence de chambres annexes). Les structures funéraires de plan quadrangulaire sont postérieures aux dolmens et aux bazinas d'après également la chronologie relative. Le mausolée turiforme septentrional est vraisemblablement contemporain du mausolée de l'espace funéraire sud dont la graphie de l'inscription libyque de la bilingue est similaire à celle du monument (*maqds*) de Massinissa, daté de l'an 10 du règne de Micipsa, en 139 av. J.-C.

En Afrique du Nord, l'adoption du monument circulaire est l'une des manifestations architecturales d'une hellénisation qui passe par des contacts de plus en plus étroits avec les royaumes hellénistiques après la chute de Carthage. Moins spectaculaire que le mausolée-tour bien représenté à Dougga, le tumulus pétrifié n'en doit pas moins être rangé, comme lui, dans la catégorie des édifices qui témoignent d'un processus d'acculturation. Il n'est d'ailleurs pas indifférent que, en Italie et à Rome, le processus d'individualisation de la tombe se soit très largement exprimé, à partir du I^{er} s. av. J.-C., par les mêmes types architecturaux¹⁰⁴. Il est un trait commun à toutes les variantes qui ont fleuri dans le bassin Méditerranéen : le tumulus est par définition un monument élitare, dont la sémantique est orientée vers l'affirmation de

104. Auxquels il faut ajouter les autels monumentaux; les autres formules architecturales, comme les pyramides, sont presque anecdotiques.

la puissance et de l'ancrage territorial du défunt et, souvent, de son groupe familial.

Tous ces monuments funéraires préromains (à l'exception du mausolée) ont livré des inhumations multiples. Les premiers résultats de l'étude ostéologique de la bazina révèlent la présence de périnataux¹⁰⁵, d'immaturs et d'adultes enterrés dans les mêmes espaces en position secondaire, selon des pratiques bien attestées dans la société numide.

Les tombes romaines se sont installées directement au-dessus de la bazina 55 et des autres monuments mégalithiques sans doute au moment de la constitution du *pagus* carthaginois¹⁰⁶. Elles marquent le changement de pratiques funéraires avec les crémations dans des urnes accompagnées de lampes, signalées par des *mensae* et des stèles ou des cippes inscrits.

(HA, VBR, YM)

105. La présence d'un périnatal dont l'âge doit être précisé dans la bazina de la nécropole du Nord-Ouest, confirme la possibilité de déposer les périnataux dans deux espaces : l'un funéraire et le second dans l'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne localisée à l'est de la nécropole et en contrebas de la falaise. Celle-ci devait renfermer des urnes de périnataux de la période préromaine. Ces niveaux n'ont pas encore été atteints pendant les fouilles actuelles qui montrent que ce rite a perduré au 1^{er} s. apr. J.-C. avec l'identification de périnataux dans toutes les urnes découvertes depuis 2017, cf. AOUNALLAH *et alii* 2020c.

106. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020b, p. 221-224.

BIBLIOGRAPHIE

- 30 ans 1987, 30 ans au service du patrimoine, de la Carthage des Phéniciens à la Carthage de Bourguiba, 16 octobre 1986-18 octobre 1987, Tunis.
- ABIDI H. sous presse, « L'architecture funéraire autochtone de la région de Téboursook; aperçu sur l'ensemble funéraire de Dougga (Thugga) », dans *Bâtir* sous presse.
- ALEXANDROPOULOS J. [2000] 2007, *Les monnaies de l'Afrique antique (400 av. J.-C. - 40 ap. J.-C.)*, Toulouse (Tempus). <https://books.openedition.org/pumi/11199?lang=fr>
- Althiburos II, N. KALLALA, J. SANMARTÍ (dir.) 2016, *Althiburos II, L'aire du capitole et la nécropole méridionale : études*, Tarragona (Documenta 28), Institut Català d'Arqueologia Clàssica.
- Althiburos III, N. KALLALA, J. SANMARTÍ (dir.) 2017, M.C. BELARTE (éd.), *Althiburos III. La nécropole protohistorique d'Althiburos – massif du Ksour*, Tarragona (Documenta 30). <https://recercat.cat/handle/2072/307835>
- AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V. 2020, « Introduction », dans *Dougga* 2020, p. 177-181.
- AOUNALLAH *et alii* 2020b, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., BONIFAY M., CHÉRIF A., HADDED F., LARMINAT S. de, MUKAI T., POUPON F. 2020, « L'ensemble funéraire romain de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 221-244.
- AOUNALLAH *et alii* 2020c, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., BEN ROMDHANE H., BONIFAY M., HADDED F., HAFIANE NOURI S., LARMINAT S. de, MUKAI T., POUPON F., ZECH-MATTERNE V. 2020, « L'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 245-273.
- AOUNALLAH *et alii*, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., BEN ROMDHANE H., CHÉRIF A., CUZEL P. sous presse, « Topographie, architecture et épigraphie culturelle de Dougga (Afrique proconsulaire) », dans *Bâtir* sous presse.
- APT, TUNIS 5, CAMPS G., GRAGUEB A., HARBI-RIAH M., M'TIMET A., ZOUGHLAMI J. 1978, *Atlas préhistorique de la Tunisie (1/200.000), feuille n° 5, Tunis*, Rome-Tunis (CÉFR 81). <http://www.inp.rnrt.tn/periodiques/atals/Tunis.pdf>
- Bâtir* sous presse, L. BEN ABID, F. PRADOS MARTÍNEZ, M. GRIRA (éd.), *De Carthage à Carthagène. Bâtir en Afrique et en Ibérie durant l'Antiquité, Tunis, 25-27 avril 2019*, Alicante (Université d'Alicante, Instituto de Arqueología y Patrimonio Histórico Petracos).
- BEN JERBANIA I. 2005, *Les lampes antiques de la Tunisie de la fondation de Carthage au début de l'Empire romain*, Thèse de troisième cycle, Aix-en-Provence.
- BEN YOUNES H. 1986, « La nécropole punique d'El-Hkayma, mai 1984 », *REPPAL* 2, p. 31-172.
- BEN YOUNES H. 1988, « La nécropole punique d'El-Hkayma. Seconde campagne. Septembre 1985 », *REPPAL* 4, p. 49-160. <http://www.inp.rnrt.tn/periodiques/reppal/reppal4.pdf>
- BEN YOUNES H. 1995, « Rapport préliminaire sur les fouilles de Henchir Jabess », dans *Actes du III^e congrès des études phéniciennes et puniques*, Tunis, p. 123-141.
- BEN YOUNES H., SGHAÏER Y. 2018, *Lepti Minus (Lamta) : une expression de la culture libyphénicienne. Les nécropoles puniques, la céramique*, Tunis. <https://www.academia.edu/36373441>
- BERTHIER A. 1956, « Les bazinas de Tiddis », *Libyca* 4, p. 147-153.
- BERTHIER A. 2000, *Tiddis, cité antique de Numidie*, Paris (MAIB-L 20).
- BRUZEK J. 2002, « A Method for Visual Determination of Sex Using the Human Hip Bone », *American Journal of Physical Anthropology* 117, p. 157-168. <https://www.researchgate.net/publication/11543919>
- BUSSIÈRE J. 2000, *Lampes antiques d'Algérie*, Montagnac (Monographies Instrumentum 16)
- CAMPS G. 1956, « La céramique des sépultures berbères de Tiddis », *Libyca* 4, p. 155-203.
- CAMPS G. 1961, *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris.
- CAMPS G. 1991, Notice « Bazinas », dans *Encyclopédie berbère* 9, (Baal – Ben Yasle), p. 1400-1407. <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1497>
- CARTHAILLAC E. 1903, « Dolmens de Tunisie », *L'Anthropologie* 16, p. 620-622.
- CARTON L. 1895, *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga)*, Paris.
- CASTORIO J.-N., MALIGORNE Y. 2007, *Une tombe monumentale tibérienne à Nasium*, Nancy (Études lorraines d'antiquité nationale 4).
- CINTAS P. 1950, *Céramique punique*, Paris.
- DÉAR 2, S. AOUNALLAH, J.-Cl. GOLVIN (dir.) 2016, *Dougga. Études d'architecture religieuse, 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe*, Bordeaux (Ausonius Mémoires 42).
- DENEAUVE J. 1969, *Lampes de Carthage*, Paris (Centre de Recherches sur l'Afrique Méditerranéenne. Série Archéologie = Études d'Antiquités africaines). https://www.persee.fr/doc/etaf_0768-2352_1969_mon_1_1
- DFH, KHANOUSSI M., MAURIN L. (dir.) 2000, *Dougga, fragments d'histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^e siècles)*, Bordeaux-Tunis (Ausonius Mémoires 3).
- Dougga* 2020, S. AOUNALLAH, V. BROUQUIER-REDDÉ (dir.) 2020, Dossier « Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes 2017-2019) », *AntAfr* 56, p. 175-273.
- DUDAY *et alii* 1990, DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P., TILLIER A.-M. 1990, « L'Anthropologie de 'terrain' ; reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, p. 29-49. www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1990_num_2_3_1740
- DYGGVE E. 1960, *Lindos, fouilles de l'acropole, 1912-1914, 1952, III. Le sanctuaire d'Athéna Lindia et l'architecture lindienne*, Berlin.
- FEDAK J. 1990, *Monumental Tombs of the Hellenistic Age: A Study of Selected Tombs from the Pre-Classical to the Early Imperial Era*, Toronto (Phoenix 27).
- FELLMANN R. 1957, *Das Grab des Lucius Munatius Plancus bei Gaëta*, Basel (Institut für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz. Schriften 11).
- FERCHIOU N. 1989, *Décor architectonique d'Afrique Proconsulaire (III^e s. avant J.-C. – I^{er} s. après J.-C.). L'évolution du décor architectonique en Afrique Proconsulaire des derniers temps de Carthage aux Antonins*, Aix-en-Provence.
- FERCHIOU N. 2008, « Les trois tombeaux monumentaux de l'Henchir Djaouf (région de Zagouan) : le dessin du comte Borgia et les nouvelles données archéologiques », *CRAI* 152, 1, p. 357-389. www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2008_num_152_1_92144
- GHAKI M. 1997, « Épigraphie libyque et punique à Dougga (Thugga) », dans M. KHANOUSSI, L. MAURIN (éd.), *Dougga (Thugga), Études épigraphiques*, Bordeaux (Études 1), p. 27-45. <https://books.openedition.org/ausonius/8742>
- GHAKI M. 2002, « Stèles libyques et néopuniques de Tunisie » dans M. KHANOUSSI, P. RUGGERI, C. VISMARA (éd.), *L'Africa romana XIV, Lo spazio marittimo del Mediterraneo occidentale : geografia storica ed economica, Atti del XIV convegno di studio, Sassari, 7-10 dicembre 2000*, Roma (Pubbl. del Dipartimento di Storia dell'Università degli studi di Sassari, n.s. 13), p. 1661-1668. <http://eprints.uniss.it/6343/3>
- GRÉVIN G. 2005, « La crémation sur bûcher dans l'Antiquité à la lumière de l'ethnoarchéologie », *Ktema* 30, p. 15-20.
- GROS P. 2001, *L'architecture romaine, 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris (Les manuels d'art et d'archéologie antiques).

- GUIMIER-SORBETS A.-M. 2010, « Peindre les sols : quelques emplois attestés dans le monde grec » dans I. BRAGANTINI (éd.), *Atti del X Congresso internazionale dell'AIPMA, Napoli, 17-21 settembre 2007*, Napoli (AION Quaderno 18), p. 29-40, pl. III-IV.
- GUIMIER-SORBETS A.-M. à paraître, « Les sols de mortier en Grèce et en Égypte à l'époque hellénistique : technique et décor » dans V. BLANC-BIJON (éd.), *Pavements et sols en mortier : vocabulaire, techniques, diffusion, Actes du colloque, Aix-en-Provence, 26-27 avril 2017*, Bordeaux.
- HELLMANN M.-C. 2006, *L'architecture grecque, 2. L'architecture religieuse et funéraire*, Paris (Les manuels d'art et d'archéologie antiques).
- Henchir El-Hami 2007, A. FERJAOUI (dir.), *Le sanctuaire de Henchir El-Hami de Ba'al Hammon au Saturne africain, 1^{er} s. av. J.-C. - 1^{er} s. ap. J.-C.*, Tunis.
- VON HESBERG H. 1994, *Monumenta : i sepolcri romani e la loro architettura*, Milano (Biblioteca di Archeologia 22).
- ICARD F. 1905, « Note sur les dolmens de Dougga », *Bulletin de la Société Archéologique de Sousse*, p. 253-256.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5741920z/f275.image.r=i-card>
- KALLALA *et alii* 2014, KALLALA N., SANMARTÍ J., JORNET R., BELARTE M.C., CANELA J., CHÉRIF S., CAMPILLO J., MONTANERO D., MINIAOUI S., BERMÚDEZ X., FABRIQUE Th., REVILLA V., RAMÓN J., BEN MOUSSA M. 2014, « La nécropole mégalithique de la région d'Althiburos, dans le massif du Ksour (Gouvernorat du Kef, Tunisie). Fouille de trois monuments », *AntAfr* 50, p. 19-60.
https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_2014_num_50_1_1558
- KHANOUSI M. 2003, « L'évolution urbaine de Thugga (Dougga) en Afrique proconsulaire; de l'agglomération numide à la ville africo-romaine », *CRAI*, p. 131-155.
https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2003_num_147_1_22547
- KRANDEL-BEN YOUNES A. 1992-1993, « La nécropole rurale de Thigibba Bure (Djebba) », *REPPAL* 7-8, p. 179-286.
<http://www.inp.rnrt.tn/periodiques/reppal/reppal7-8.pdf>
- LEPETZ S. 2012, « Les restes animaux dans les tombes d'enfants à la période romaine : l'exemple de trois grandes nécropoles d'Italie, de Tunisie et du Nord de la France », dans A. HERMARY, C. DUBOIS (éd.), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité, III. Le matériel associé aux tombes d'enfants, Actes de la table ronde internationale, Aix-en-Provence, MMSH, 20-22 janvier 2011*, Arles – Aix-en-Provence (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine 12), p. 313-328.
<https://books.openedition.org/pccj/1379>
- LEPETZ S., RIVIÈRE J., FRÈRE S. 2013, « Des accumulations de cadavres d'équidés aux portes des villes romaines : pratiques hygiénistes, récupération de matières premières et équarrissage », dans G. AUXIETTE, P. MÉNIEL (éd.), *Les dépôts d'ossements animaux en France, de la fouille à l'interprétation, Actes de la table-ronde de Bibracte, 15-17 octobre 2012*, Montagnac (Archéologie des plantes et des animaux 4), p. 221-248.
<https://www.researchgate.net/publication/267694196>
- LOGEART F. 1935-1936, « Grottes funéraires, hypogées et caveaux sous roches de Sila. Fouilles 1933-1934 », *Recueil des notices et mémoires de la société archéologique du département de Constantine* 63, p. 69-105.
- MAD, KHANOUSI M., MAURIN L. (dir.) 2002, *Mourir à Dougga. Recueil des inscriptions funéraires*, Bordeaux-Tunis (Mémoires 8).
- MANFREDI L.-I. 1995, *Monete puniche, repertorio epigrafico e numismatico delle leggende puniche*, Rome (BNum, Monografia 6).
- MORET P., FABRE J.-M. 2018, « La Silla del Papa (Tarifa, Cadix). Rapport 2018 », Archéo-CVZ. Carnet des fouilles archéologiques de la Casa de Velázquez.
<https://arheocvz.hypotheses.org/2066>
- MORET *et alii* 2017, MORET P., PRADOS MARTÍNEZ F., FABRE J.-M., FERNÁNDEZ RODRÍGUEZ E., GARCÍA FERNÁNDEZ F. J., GONZALEZ F., JIMÉNEZ VIALÁS H. 2017, « La Silla del Papa : hábitat y necrópolis », *MCV* 47, 1, p. 49-71
<http://journals.openedition.org/mcv/7333> ; DOI: 10.4000/mcv.7333
- Numider (Die)* 1979, H.G. HORN, C.B. RÜGER (dir.), *Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara*, Rheinisches Landesmuseum Bonn, Ausstellung, 29.11.1979-29.2.1980, Köln (Kunst und Altertum am Rhein 96).
- Numidie* 2017, S. HACHI, F. KHERBOUCHE (éd.), *La Numidie, Massinissa et l'histoire, Actes du colloque international, Constantine, 14-16 mai 2016*, Alger (Libya n.s. 2).
- POINSSOT C., SALOMONSON J.W. 1963, « Un monument punique inconnu : le mausolée d'Henchir Djaouf d'après les papiers inédits du comte C. Borgia », *OMRL* 44, p. 71-84 et pl. XXVII-XXVIII.
- PRADOS MARTÍNEZ F. 2008, *Arquitectura púnica. Los monumentos funerarios*, Madrid (Anejos de AEA 44).
- RAHMOUNI L. 2008, « Les monnaies dans les fouilles de Henchir Ghayadha », *AntAfr* 44, p. 261-265.
https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_2008_num_44_1_1479
- RIL, CHABOT J.-B. 1940, *Recueil des inscriptions libyques*, Paris.
- SAINT-AMANS S. 2004, *Topographie religieuse de Thugga (Dougga), ville d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, Bordeaux (Scripta Antiqua).
<https://books.openedition.org/ausonius/7893>
- SANMARTÍ *et alii* 2019, SANMARTÍ J., CRUZ FOLCH I., CAMPILLO J., MONTANERO D., « Numidian Burial Practices », dans M.C. GATTO, D.J. MATTINGLY, N. RAY, M. STERRY (éd.), *Burials, Migration and Identity in the Ancient Sahara and beyond*, Cambridge (Trans-Saharan Archaeology 2), p. 249-280.
<https://doi.org/10.1017/9781108634311.001>
- SCHWARZ M. 2002, *Tumult Italia tellus. Gestaltung, Chronologie und Bedeutung der römischen Rundgräber in Italien*, Rahden/Westf (Internationale Archäologie 72).
- SGHAÏER Y., DAMMAK-LATRACH O. 2020, « La céramique préromaine de la nécropole du Nord-Ouest de Dougga : un premier aperçu », dans *Dougga* 2020, p. 207-219.
- Simitthus I, F. RAKOB (éd.) 1993, Simitthus, I. *Die Steinbrücke und die antike Stadt*, Mainz.
- THORN J.C. 2005, *The Necropolis of Cyrene. Two Hundred Years of Exploration*, Roma (Monografie di archeologia libica 26).
- Thugga I, M. KHANOUSI, V.M. STROCKA (dir.) 2002, Thugga I. *Grundlagen und Berichte*, Mainz.
- Thugga II, STUTZ R. 2007, Thugga II, *Drei Hanghäuser in Thugga. Maison des trois Masques, Maison du Labyrinthe, Maison de Dionysos et d'Ulysse*, Mainz.
- Thugga III, S. RITTER, Ph. VON RUMMEL (dir.) 2015, Thugga III. *Archäologische Untersuchungen zur Siedlungsgeschichte von Thugga. Die Ausgrabungen südlich der Maison du Trifolium 2001 bis 2003*, Wiesbaden.
https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/ritter_rummel2015/0398
- Tumulus* 2016, O. HENRY, U. KELP (éd.), *Tumulus as sema. Space, Politics, Culture and Religion in the First Millennium B.C.*, Berlin, Boston (Topoi 27).
<https://ebookcentral-proquest-com.proxy.rubens.ens.fr/lib/ensparis-ebooks/detail.action?docID=4508504>

LA CÉRAMIQUE PRÉROMAINE DE LA NÉCROPOLE DU NORD-OUEST À DOUGGA : UN PREMIER APERÇU

Yamen SGHAÏER*, Olfa DAMMAK-LATRACH*

Des témoignages sur l'occupation préromaine ont été glanés dans divers points de la cité de Dougga à l'occasion de quelques sondages effectués ces dernières décennies dans le cadre de la coopération tuniso-allemande : sous le forum¹, sous trois maisons² et au sud de la Maison du *Trifolium*³. La zone qui comporte le nombre le plus important d'indices de cette occupation est certainement la nécropole mégalithique. Cette aire funéraire a livré des sépultures de type dolmens, bazinas et monuments quadrangulaires, ainsi que des dépositions superficielles. Des interventions antérieures au programme de recherche en cours, et qui remontent aux années 1996-2002, ont livré une grande quantité de céramique⁴ et ont touché des portions importantes des ensembles funéraires⁵. De même, les sondages effectués entre 1997 et 2000 dans le cadre d'une coopération tuniso-allemande, qui ont concerné plusieurs zones de la muraille dite numide, puis d'une fouille tunisienne en 2002 ont permis d'atteindre des niveaux funéraires préromains et la récupération d'un nombre considérable de fragments de céramique⁶. Enfin, dans le cadre de la coopération tuniso-française, les dernières interventions ont été effectuées entre 2018-2019 et ont consisté en une reprise de la fouille de quelques zones toujours intactes dans la bazina⁷ aux environs de la tour A de la muraille.

* Institut National du Patrimoine, Tunis
(yamensghaier@hotmail.fr ; dammak_olfa@hotmail.com).

1. Thugga I, p. 72-75, Taf. 7.

2. Thugga II.

3. Thugga III, p. 17-23 et 101-107, Abb. 8, 9 et 10.

4. Ces interventions ont permis de récupérer une grande quantité de céramique mais aussi des ossements. Les auteurs de ces recherches sont Mustapha Khanoussi et Mansour Ghaki ; nous les remercions pour leurs accords d'étude de ce matériel.

5. Ce mobilier avait été déposé dans les réserves du site de Makthar ; nous remercions Jamel Hajji (INP) qui a facilité son transfert dans les réserves de Dougga.

6. Thugga I, p. 82-86.

7. Voir AOUNALLAH, BROUQUIER-REDDÉ 2020 et AOUNALLAH *et alii* 2020a.

Cette étude céramologique préliminaire⁸ concerne les différentes productions attestées dans la nécropole du Nord-Ouest du site de Dougga, ainsi que la typologie des formes. Cette céramique préromaine, dont la chronologie ne dépasse pas le 1^{er} s. av. J.-C., se compose de quelques éléments importés, des imitations mais également de la céramique tournée de tradition punique et de la poterie modelée.

1. LES IMPORTATIONS

L'Italie méridionale et plus précisément la Campanie ainsi que la Sicile sont les centres de productions des céramiques importées à Dougga (fig. 1).

Quatre fonds décorés de masques ont été identifiés (fig. 1, nos 1-4). Les personnages des masques se caractérisent par des yeux ouverts nettement incisés, des bouches ouvertes déformées et des fronts hauts qui ont servi comme plan de pose des vases. Ces pieds sont spécifiques des bols profonds tripodes à bord divergeant, dont la production est attribuable aux ateliers de Calès connus pour ce décor plastique des vases à vernis noir⁹. Ce type de vases¹⁰ date de la deuxième moitié du III^e s. jusqu'au milieu du II^e s. av. J.-C. et trouve des parallèles à *Zama*¹¹.

Le deuxième produit importé est une amphore gréco-italique (fig. 1, n° 5) identifiée grâce à un bord triangulaire allongé horizontal, à base bombée et légèrement moulurée. Il s'agit du bord d'une amphore MGS IV ou V¹². La silhouette générale du bord témoigne de l'ancienneté de cet exemplaire, qui date entre la fin du IV^e s. et le début du III^e s. av. J.-C.

La céramique campanienne A est attestée avec quelques formes ouvertes (fig. 1, nos 6-15). Trois fragments (fig. 1, nos 6, 7 et 8) appartiennent à des plats à poisson : il s'agit de

8. Étude réalisée par Y. Sghaïer.

9. Lattara 6 1993, Cales 2132, p. 145 ; PEDRONI 1986, nos 339-351 et p. 165-168.

10. MOREL 1981, Espèce 2132, Séries 2131 et 2132, pl. 31 et p. 139.

11. Des recherches en cours sur le site de *Zama*, en collaboration avec une équipe tunisienne dirigée par Chokri Touihri (INP), nous ont permis d'identifier des fragments de la céramique de Calès.

12. VANDERMERSCH 1994, p. 73-80.

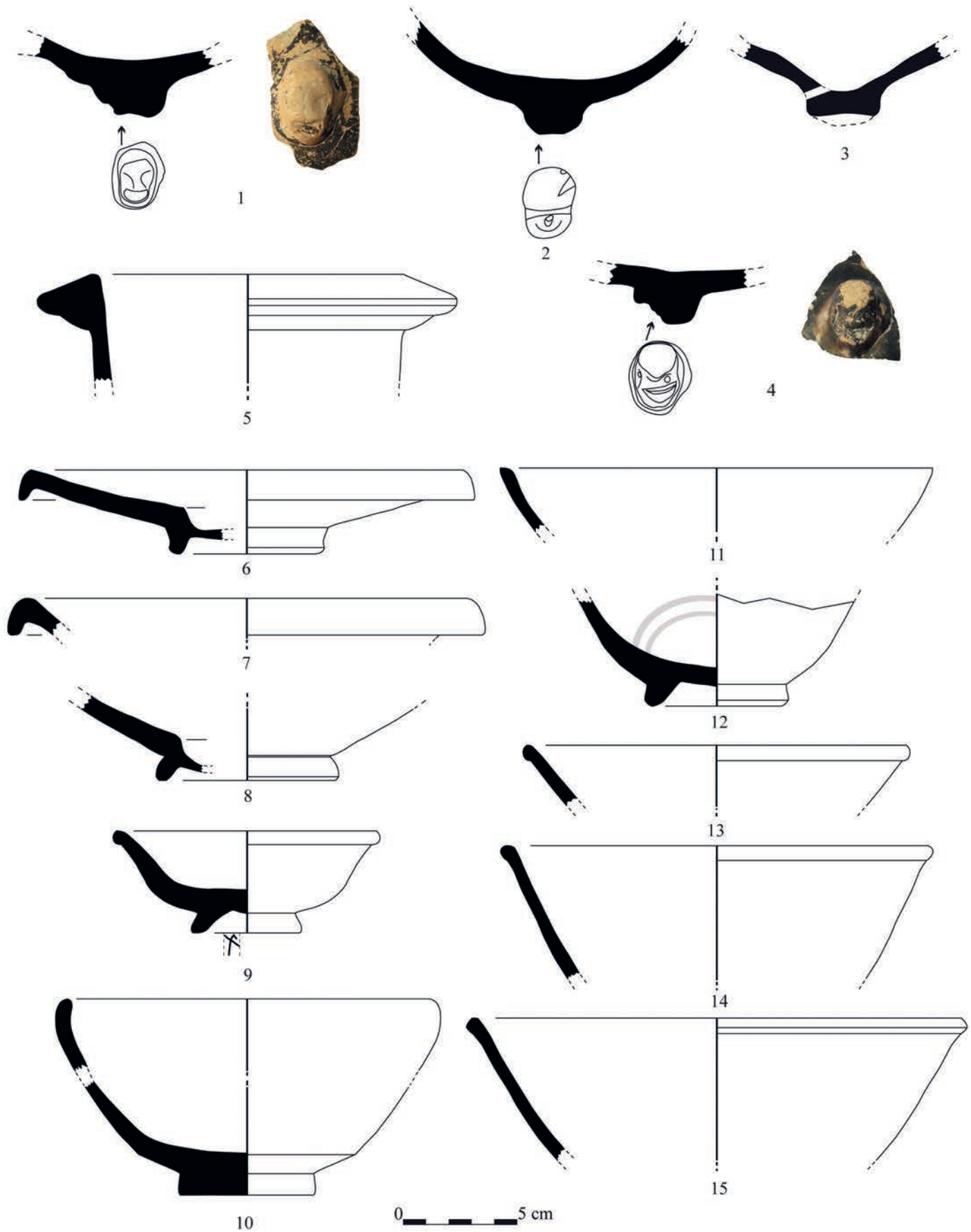


Fig. 1 : Céramique importée de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga (Y. Sghaïer). 1-4. Céramique de Calès. 5. Amphore gréco-italique. 6-15. Céramique campanienne A (dessins et clichés Y. Sghaïer).

plats peu profonds, à lèvre tombante, paroi rectiligne, cupule centrale et pied annulaire. Cette forme¹³ est l'une des plus fréquentes dans le monde punique et les fragments identifiés à Dougga datent entre la fin du III^e s. et la première moitié du II^e s. av. J.-C. Le vase **9**, ainsi que les fragments de bord **13**, **14** et **15** (fig. 1, n^{os} **9** et **13-15**), appartiennent à une même forme : un bol peu profond, évasé, à lèvre retroussée vers l'extérieur, vasque à profil uniforme recourbé sans carène marquée et pied annulaire. Le bol **9** se distingue par une croix (lettre punique, *taw* ?) gravée sur le fond externe après cuisson et vernissage. La chronologie de ce type de bols¹⁴ en campanienne A est à situer dans la deuxième moitié du III^e s. et la première moitié du II^e s. av. J.-C. Des parallèles de cette forme sont attestés à Carthage¹⁵, à Henchir Jabess¹⁶, à cap Zbib¹⁷ et à Lilybée¹⁸. Le vase **10** (fig. 1, n^o **10**) est un bol à bord rentrant, paroi à profil convexe, à carène basse dans la partie inférieure de la vasque et pied annulaire. Ce type de bol¹⁹ date du premier tiers du III^e s. av. J.-C. Des parallèles de cette forme sont présents à Carthage²⁰, à El Hkayma²¹, à Lilybée²² et à Cagliari²³. Les fragments **11** et **12** (fig. 1, n^{os} **11-12**) appartiennent à la même forme, celle d'un bol profond à bord évasé, vasque conique peu galbée et pied annulaire à profil angulaire. Le fond interne du fragment **12** se caractérise par la présence de deux cercles surpeints en blanc ainsi qu'un disque d'empilement de couleur brun rougeâtre sombre. Ces fragments datent de la première moitié du II^e s. av. J.-C. Ce type de bols²⁴ existe à Carthage²⁵ et El Hkayma²⁶.

2. LES IMITATIONS

La céramique d'imitation n'est pas abondante, deux des vases identifiés – **16** et **17** – (fig. 2, **16-17**) présentent les mêmes caractéristiques. Il s'agit de coupelles à bord arrondi épaissi légèrement rentrant, vasque arrondie à courbe

13. LAMBOGLIA 1952, Forme 23.

14. LAMBOGLIA 1952, Forme 28 ; MOREL 1981, Types 2641a 1, 2641b 1 et 2645d 1 ; *Lattara* 6 1993, CAMP-A 28ab, p. 148.

15. *Byrsa* I, fig. 58, A. 150. 55, p. 216 ; fig. 69, A. 151. 18, p. 222 ; *Byrsa* II, fig. 40 et 41, A. 173. 21, p. 38 ; fig. 84, A. 384. 14, p. 73 ; CHELBI 1992, n^{os} 176, 178, 179, 181, 184, 187 et 190 ; MARAOUI-TELMINI 2006, fig. 7-d, p. 46.

16. BEN YOUNES 1995, pl. 12-1, p. 138.

17. KHELIFI 2008, n^{os} 753, 764 et 975.

18. BECHTOLD 1999, n^o 32, Type C 16 B, pl. III.

19. LAMBOGLIA 1952, Forme 27 ; MOREL 1981, Types 2783h 1 et 2784d 1.

20. CHELBI 1992, n^{os} 135, 136 et 137 ; MARAOUI-TELMINI 2006, fig. 7-a, p. 46.

21. BEN YOUNES 1986, T. 1. CH. 2, n^o 2, pl. XLIV, p. 155.

22. BECHTOLD 1999, n^{os} 9 et 10, Type C 5A, pl. I.

23. BARTOLONI 2000, forme 21, (fig. 3, 21), p. 61.

24. LAMBOGLIA 1952, Forme 31 a ; MOREL 1981, Type 2616a 1 ; CHELBI 1992, p. 46.

25. CHELBI 1992, n^o 203.

26. BEN YOUNES 1986, T. 6, n^o 7, pl. L, p. 161.

continue et pied annulaire. Ce type de coupelles²⁷ trouve des parallèles à Carthage²⁸, à Kerkouane²⁹, à Henchir Jabess³⁰, à El Hkayma³¹ et à Lilybée³². Il est difficile dans l'état actuel de la documentation de définir le centre de production de ces vases, mais il s'agit d'une imitation de formes grecques (attique) ou italiennes (campanienne A ancienne). Ces exemplaires datent entre le début du III^e s. et la première moitié du II^e s. av. J.-C.

3. CÉRAMIQUE TOURNÉE PUNIQUE

Cette céramique est attestée principalement par des fragments d'amphores à bord divergeant mouluré ou à bord rentrant, des *unguentaria*, des marmites et des grands bols peu profonds à bord tourmenté.

Le premier groupe de matériel amphorique (fig. 2, n^{os} **23-24**) est constitué par des amphores à corps cylindrique étroit, sans col et à lèvre rentrante striée. Celles-ci datent du début du III^e s. av. J.-C., et ont été fabriquées dans les ateliers de Carthage³³ ou au cap Bon³⁴. Ce type d'amphores³⁵ est attesté à Carthage³⁶, dans la région de Bizerte³⁷ et en Sardaigne³⁸. Le deuxième groupe (fig. 2, n^o **25**) est celui des amphores à bord divergeant mouluré et col concave évasé. Celles-ci datent de la première moitié du II^e s. av. J.-C. Carthage et ses environs immédiats sont les centres privilégiés pour la production de ces conteneurs³⁹ qui trouvent des parallèles à Carthage⁴⁰, à El Hkayma⁴¹, à Jerba⁴², à Lilybée⁴³ et en Sardaigne⁴⁴.

27. LAMBOGLIA 1952, Forme 24 et 25 ; MOREL 1981, Types 2714d 1, 2714e 1, 2714f1, 2714i 1, 2714g 1 et 1716a 1 ; *Lattara* 6 1993, PUN-VN 2710, p. 540.

28. CHELBI 1992, n^{os} 151, 154 et 157.

29. MOREL 1969, fig. 36-d, p. 506.

30. BEN YOUNES 1995, pl. 11-2, p. 138.

31. BEN YOUNES 1986, T. 7, n^o 5, pl. LII, p. 163 ; 1988, T. B. 12 (1), n^o 7, pl. XXI, p. 140.

32. BECHTOLD 1999, n^o 7, Type C 4 et n^o 14, Type C 7, pl. I.

33. RAMÓN TORRES 1995, p. 197 et 198.

34. BEN TAHAR 2010, p. 60 et 61.

35. MAÑÁ 1951, fig. 1, Type D ; LANCEL 1987, Forme 315 c1 et c 4, pl. 12, p. 128 ; *Lattara* 6 1993, A-PUN D 1a, p. 81 ; RAMÓN TORRES 1995, T-5.2.3.1., fig. 63 et n^o 182, fig. 167.

36. MARAOUI-TELMINI 2006, fig. 3-d, p. 42 ; VEGAS 1999, Forme 78. 2, pl. 117 – 5 et 6, p. 207.

37. KHELIFI 2008, n^o 719.

38. BARTOLONI 1988, fig. 12, E 1.

39. CINTAS 1950, variante de la Forme 312, Pl. XXVI ; MAÑÁ 1951, fig. 3, Type C 2 ; LANCEL 1987, Forme 313 a 1, Pl. 10, p. 126 ; *Lattara* 6 1993, A – PUN C2a, p. 80 ; RAMÓN TORRES 1995, T-7.4.2.1., n^o 245, fig. 176, p. 539 ; T-7.4.3.1., fig. 81, p. 432 et p. 210 et 211 pour le lieu de production.

40. MARAOUI-TELMINI 2006, fig. 3 – a et 3 – c, p. 42 ; BECHTOLD 2010, fig. 34, 4 et 5.

41. BEN YOUNES 1988, T. B. 12 (1), 13, pl. XXII, p. 141.

42. BEN TAHAR 2008, fig. 12, n^{os} 7 et 8, p. 77.

43. BECHTOLD 1999, n^o 294, Type AC 9, pl. XXXIV.

44. BARTOLONI 1988, fig. 18, H 3.

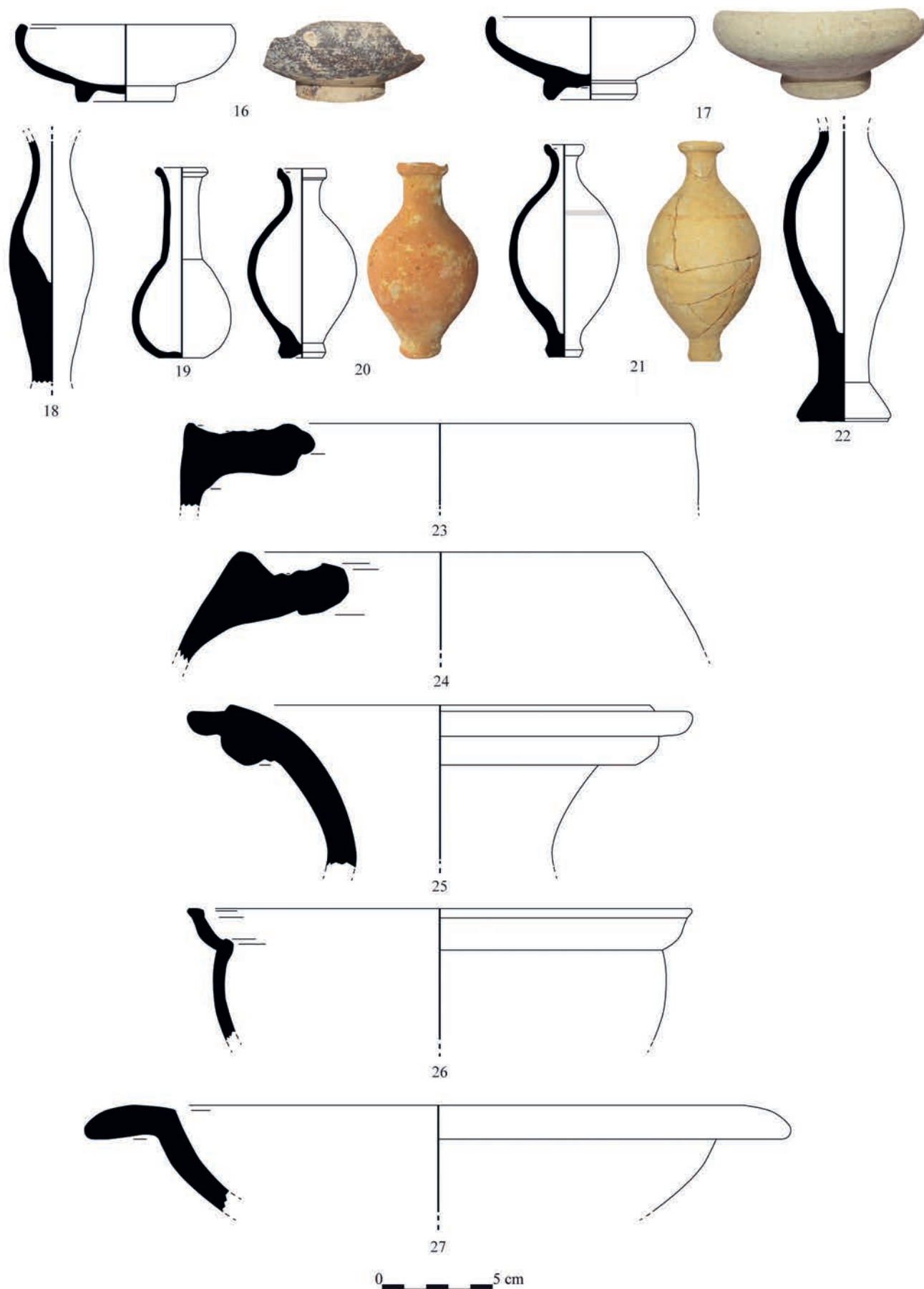


Fig. 2 : Imitations et céramiques tournée punique de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga. 16-17. Imitations. 18-22. *Unguentaria*. 23-25. Amphores puniques. 26. Marmite. 27. Bol (dessins et clichés Y. Sghaïer).

Les *unguentaria* peuvent être subdivisés en cinq catégories en se basant sur la forme de la panse et la silhouette générale. La majorité de ces fioles proviennent de la chambre 4 de la bazina 55.

Le premier groupe comporte un exemplaire (fig. 2, n° 18) qui appartient au type A3 de la typologie des *unguentaria* de l'aire sacrée de Baal – Saturne à Dougga⁴⁵. Cet *unguentarium* date entre la fin du II^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C.

Les *unguentaria* appartenant au deuxième groupe, dont l'exemplaire 19 (fig. 2, n° 19), peuvent être attribués au type B1 de la même classification. Il s'agit d'un *unguentarium* à lèvres en bourrelet extérieur à profil triangulaire, à col cylindrique haut, panse ovoïde et fond plat. Un sillon marque l'intersection entre le col et la panse. Ce type d'*unguentaria*⁴⁶, qui date entre la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. et le début du I^{er} s. apr. J.-C., trouve des parallèles à *Lepti Minus*⁴⁷, Jerba⁴⁸ et Lilybée⁴⁹.

Les *unguentaria* appartenant au troisième groupe, dont l'exemplaire 20 (fig. 2, n° 20) se caractérise par une lèvre en bourrelet extérieur à profil curviligne et à base oblique ; embouchure marquée par un ressaut interne ; col concave ; panse globulaire ; pied cylindrique à profil angulaire et fond concave. Ce type d'*unguentaria*⁵⁰ est fréquent dans le monde punique⁵¹, il est attesté à Carthage⁵², à cap Zbib⁵³, à Kerkouane⁵⁴, à El Hkayma⁵⁵, à Henchir Jabess⁵⁶, à Erice⁵⁷, à Palerme⁵⁸, à Cagliari⁵⁹, à Nora⁶⁰ et à Ampurias⁶¹.

Le quatrième groupe d'*unguentaria*, illustré ici par l'exemplaire 21 (fig. 2, n° 21), présente une lèvre en bourrelet extérieur à profil curviligne ; l'embouchure est marquée par un ressaut interne ; col concave, panse fusiforme, pied bas à profil rectiligne et fond plat. Une bande est peinte sur l'épaule. On note la présence de légères déformations (dépressions) sur la panse ainsi que des bavures sur le pied. Des parallèles à ce type d'*unguentaria*⁶² sont attestés

dans plusieurs sites puniques tunisiens comme Carthage⁶³, El Mansourah⁶⁴, Djebel Mlezza⁶⁵, Henchir Jabess⁶⁶ et El Hkayma⁶⁷.

Les exemplaires des troisième et quatrième groupes d'*unguentaria* datent de la deuxième moitié du III^e et la première moitié du II^e s. av. J.-C.

Le cinquième groupe comporte l'*unguentarium* 22 (fig. 2, n° 22) sans embouchure, à col concave, panse piriforme et pied haut mouluré à profil conique. Ce type d'*unguentaria*⁶⁸ date entre la fin du III^e et le I^{er} s. av. J.-C. Des parallèles sont attestés à *Lepti Minus*⁶⁹, à Henchir Bou Chebib au Sahel⁷⁰, à Jerba⁷¹, en Sicile et en Sardaigne⁷².

Plusieurs fragments de marmites ont été recueillis en provenance des strates 3 et 4 du sondage 1 effectué en 2002 à proximité de la tour A⁷³. Généralement, elles sont assez similaires à l'image de l'exemplaire 26 (fig. 2, n° 26) : il s'agit d'une marmite à bord incliné vers l'extérieur avec ressaut interne servant pour placer un couvercle, paroi à profil divergent sphérique. Les exemplaires de Dougga ne présentent pas de profil complet mais ce type de marmites possède une carène vers le bas à l'intersection avec le fond qui est ordinairement bombé. Ces marmites trouvent des parallèles à Carthage⁷⁴, à Lilybée⁷⁵ et à Cagliari⁷⁶. Elles sont datables du III^e s. et la première moitié du II^e av. J.-C.

La dernière forme appartenant à la céramique tournée de tradition punique (fig. 2, n° 27) est un bol à bord à marli, vasque profonde à profil tronconique sphérique, partie supérieure de la paroi évasée. Ce type de bols⁷⁷ présente un diamètre important au niveau du bord et date entre le début du III^e s. et la première moitié du II^e s. av. J.-C. Cette forme est attestée à Carthage⁷⁸ et à Nabeul⁷⁹.

45. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020c, p. 266, 269, fig. 20b.

46. CINTAS 1950, pl. II, n°s 26-28 et p. 65.

47. BEN YOUNES, SGHAÏER 2018, n° 316 et p. 90.

48. BEN TAHAR 2009, fig. 19, n° 18, p. 47.

49. BECHTOLD 1999, U10B, n° 188, pl. XVIII.

50. CINTAS 1950, pl. II, n°s 29 ; CUADRADO 1977-1978, Groupe A, Forme I-IV, fig. 1 et 2. *Lattara* 6 1993, UNGUENT A 1 et A2, p. 581 ; VEGAS 1999, Forme 39, pl. 75, 1, p. 172.

51. SCODINO 2008, n°s 86 et 87, fig. 9, p. 61-62 et n. 174.

52. *Byrsa* II, fig. 167, A. 177. 14 et 15, p. 132.

53. KHELIFI 2008, n°s 769, 774, 783 et 785.

54. CINTAS, GOBERT 1939, fig. 57, p. 179 ; GALLET DE SANTERRE, SLIM 1983, pl. XXI, fig. 4 et pl. XXVI, fig. 7 et pl. XXVI, fig. 7.

55. BEN YOUNES 1988, T B / 17, pl. XXXVIII, p. 157.

56. BEN YOUNES 1995, Types I et 2, pl. 9, p. 136.

57. BISI 1971, fig. 13, g, p. 651.

58. TAMBURELLO 1967, fig. 28, p. 375 (deuxième vase).

59. BARTOLONI 2000, fig. 3, 23, p. 61

60. BARTOLONI, TRONCHETTI 1981, fig. 10, n°s 113.16.15 – 114.16.16 et 115.16.17.

61. ALMAGRO 1953, fig. 29-2, p. 64.

62. CINTAS 1950, pl. II, n° 31 ; CUADRADO 1977-1978, fig. 5 – 2, groupe C, forme II ; *Lattara* 6 1993, UNGUENT C2, p. 584 ; VEGAS 1999, forme 39, pl. 75, 5 et 7, p. 172.

63. *Byrsa* I 1979, fig. A. 148. 2, p. 208 ; *Byrsa* II 1982, fig. 167 d, A. 177. 13, p. 132 ; MARAOUI-TELMINI 2006, fig. 2 a et c, p. 41 ; BECHTOLD 2010, fig. 23-3, p. 42.

64. SGHAÏER 2012, p. 272-273. La fouille de la tombe B 1 a mis au jour 129 *unguentaria* fusiformes.

65. CINTAS, GOBERT 1939, fig. 59, p. 179.

66. BEN YOUNES 1995, type 3, pl. 9, p. 136.

67. BEN YOUNES 1986, tombe 1, chambre 2, n° 3, pl. XLIV, p. 155.

68. CINTAS 1950, pl. II, n° 36 et p. 68 ; CUADRADO 1977-1978, fig. 1, Groupe B, Forme II ; *Lattara* 6 1993, UNGUENT B10, p. 583.

69. BEN YOUNES, SGHAÏER 2018, n° 317 et p. 90.

70. BEN YOUNES 1995, n° 8, p. 20.

71. BEN TAHAR 2009, fig. 19, n° 16, p. 47.

72. SCODINO 2008, n°s 89, fig. 9, p. 61-63 et n. 176.

73. Sur la localisation de ce sondage implanté en 2000, cf. AOUNALLAH *et alii* 2020b, p. 222-225, fig. 1, 2 et 3.

74. VEGAS 1999, Forme 68-1, pl. 104, p. 196 ; BECHTOLD 2007, n° 2354, pl. 217, p. 415 ; 2010, fig. 26 – 2, p. 44-45.

75. BECHTOLD 1999, n° 247, Type TE 1, pl. XXVII.

76. BARTOLONI 2000, Forme 14 (fig. 2, 14), p. 60.

77. LANCEL 1987, Forme 131 c2, pl. 2, p. 118.

78. *Byrsa* I, fig. 63, A 150-16, p. 219 ; MARAOUI-TELMINI 2006, fig. 9-g, p. 48.

79. BEN TAHAR 2010, fig. 4, n°s 1 à 8.

4. LA POTERIE MODELÉE

La céramique retrouvée dans la nécropole mégalithique, au cours des interventions qui remontent à 1996 et 1998 dans les bazinas et les structures quadrangulaires, se compose essentiellement de poterie modelée⁸⁰. Cette dernière se résume en quatre formes principales (fig. 3) :

Forme 1 : bol à bord vertical, contour simple, vasque peu profonde continue à profil convexe, fond plat concave. Ces bols se distinguent par la présence d'une protubérance centrale sur le fond interne.

Forme 2 : bol à bord arrondi convergeant, vasque continue à profil convexe et fond plat concave. Ces bols se caractérisent par la présence d'une petite cavité centrale sur le fond interne.

Forme 3 : bol à bord arrondi légèrement convergent vers l'intérieur, vasque profonde continue à profil convexe, pied bas à profil angulaire et fond plat.

Forme 4 : la dernière forme dans ce répertoire modelé est une forme fermée : il s'agit d'une cruche à embouchure circulaire, lèvre éversée, col haut tronconique rectiligne et panse globulaire marquée par un ressaut qui la sépare du col, base plate et fond légèrement concave. Une anse verticale de section ronde est placée sur la lèvre et sur l'intersection col-panse.

5. LES PREMIÈRES CONSTATATIONS

S'il serait prématuré de présenter d'ores et déjà des statistiques ou conclusions définitives alors que l'étude de cette collection n'en est qu'à un stade préliminaire ; certaines observations peuvent néanmoins être formulées :

- la chronologie de cette céramique s'insère entre la fin du IV^e s. et le début du I^{er} s. av. J.-C. ;
- les importations retrouvées à Dougga, qui se limitent à trois types de production, ont vraisemblablement transité par Carthage ;
- la céramique tournée de tradition punique est limitée sur le plan morphologique ;
- si la poterie modelée est dominante quantitativement, son répertoire évoque toutefois un conservatisme morphologique marqué ;
- les formes modelées de Dougga sont en harmonie avec les parallèles funéraires de la région (Téboursouk, Maghraoua et Makthar)⁸¹ ;
- le répertoire modelé de Dougga, bien que limité morphologiquement sur les grands traits, est riche sur le plan des variantes et des détails de chacune des formes. Ce répertoire restreint présente des particularités locales, comme la protubérance sur le fond interne de quelques bols modelés (F 2). La fabrication de cette poterie suit des normes mais n'empêche pas l'innovation, comme le montre le bol 6, qui est doté d'un

80. CAMPS 1961.

81. L'étude en cours entreprise par Y. Sghaïer concerne les collections céramiques provenant de contextes funéraires des sites mentionnés, conservées dans les réserves du musée du Bardo.

pied annulaire embryonnaire imitant les formes tournées et plus particulièrement les formes importées.

Pour conclure, l'examen de ce matériel fixe les premières bases d'une fourchette chronologique assurée de l'occupation funéraire préromaine de Dougga. La prépondérance de la poterie modelée dans la nécropole mégalithique est-elle un phénomène récurrent dans les contextes urbains ? La continuité de cette étude et des interventions archéologiques dans la zone funéraire ou bien dans les espaces domestiques contribuera à déterminer les schémas céramiques de la cité de Dougga à l'époque préromaine et à affiner les informations sur l'économie du site à cette période.

6. CARACTÉRISATION PRÉLIMINAIRE DE LA POTERIE MODELÉE DE DOUGGA : APPORT PÉTROGRAPHIQUE

L'objectif premier de ce travail⁸² est de caractériser et d'identifier la composition minéralogique de la pâte des poteries modelées de Dougga et de dégager ses spécificités pétrographiques. Cette intervention consiste en une étude de caractérisation pétrographique préliminaire et se base sur six échantillons⁸³. Deux types d'observations ont eu lieu, la première macroscopique par loupe binoculaire⁸⁴ et la deuxième microscopique⁸⁵ par lames minces sous lumière transmise et réfléchiée par le microscope métallographique.

6.1 OBSERVATIONS MACROSCOPIQUES

Échantillon 1 : pâte à texture grossière de couleur orange et beige au cœur à engobe orange. Les fentes et les pores circulaires sont abondants dans la pâte sans aucune orientation. Les éléments calcaires sont de petites tailles ≤ 1 mm. Les grains de quartz sont de couleur grise avec des tailles différentes. On note la présence de grains d'argile séchée (fig. 4).

Échantillon 2 : pâte à texture semi fine, de couleur orange. Les pores et les cavités sont très importants et de tailles variables. Les éléments calcaires anguleux sont abondants dans la matrice. Les fragments de chamotte sont de formes saillantes et de grandes tailles dues au mauvais broyage du potier ; ils ont une couleur rouge, verdâtre, beige. On observe également la présence de grains de silice concassés.

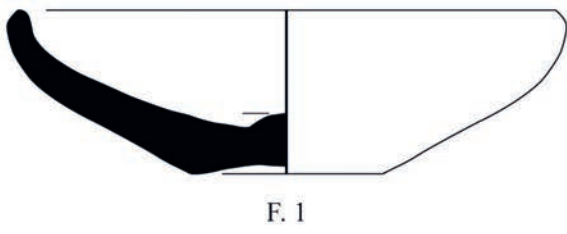
Échantillon 3 : pâte à texture semi-fine, de couleur orange. Les pores sont fréquents, de forme circulaire, ayant

82. Analyse réalisée par O. Dammak-Latrach.

83. Les échantillons étudiés appartiennent à des vases modelés qui ont été découverts dans la chambre 4 de la bazina 55 pendant la campagne de 2018, la numérotation des échantillons est indiquée dans AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 199, fig. 19.

84. Cette étape a été réalisée dans le laboratoire de conservation et de restauration des biens culturels à Tunis.

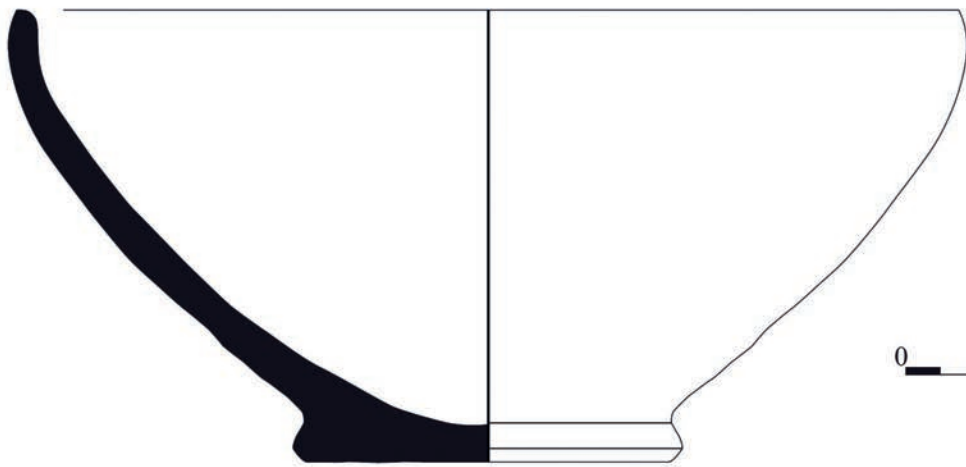
85. Je remercie le Professeur Salah Bouhleb de m'avoir accueillie au laboratoire des ressources minérales de la Faculté des Sciences de Tunis, Département de Géologie.



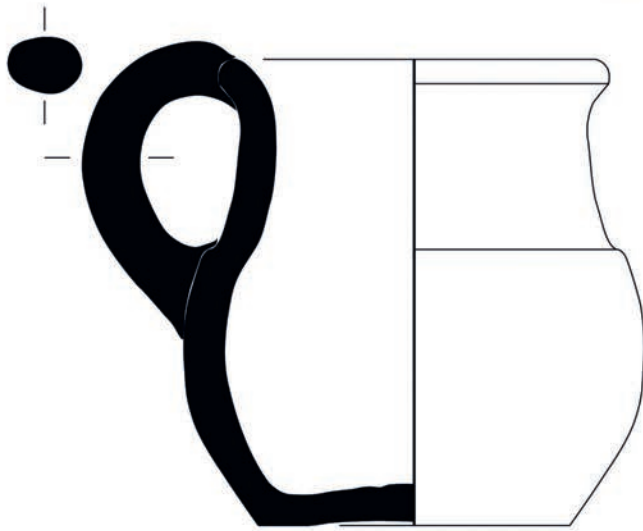
F. 1



F. 2



F. 3



F. 4



Fig. 3 : Typologie de la poterie modelée de Dougga (dessins et clichés Y. Sghaïer).

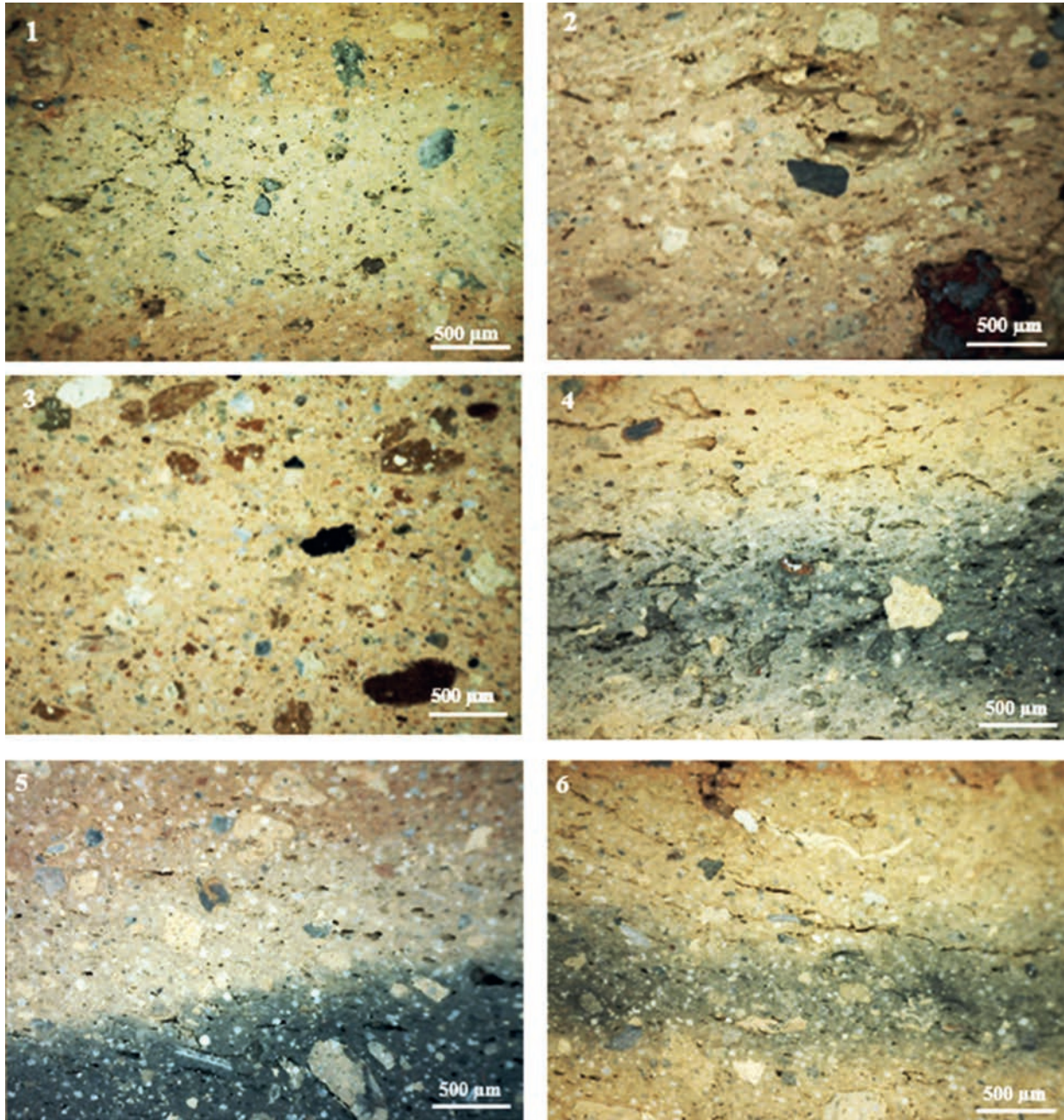


Fig. 4 : Observations macroscopiques de six échantillons de poterie modelée de la chambre 4 de la bazina 55 de Dougga (cliché O. Dammak-Latrach).

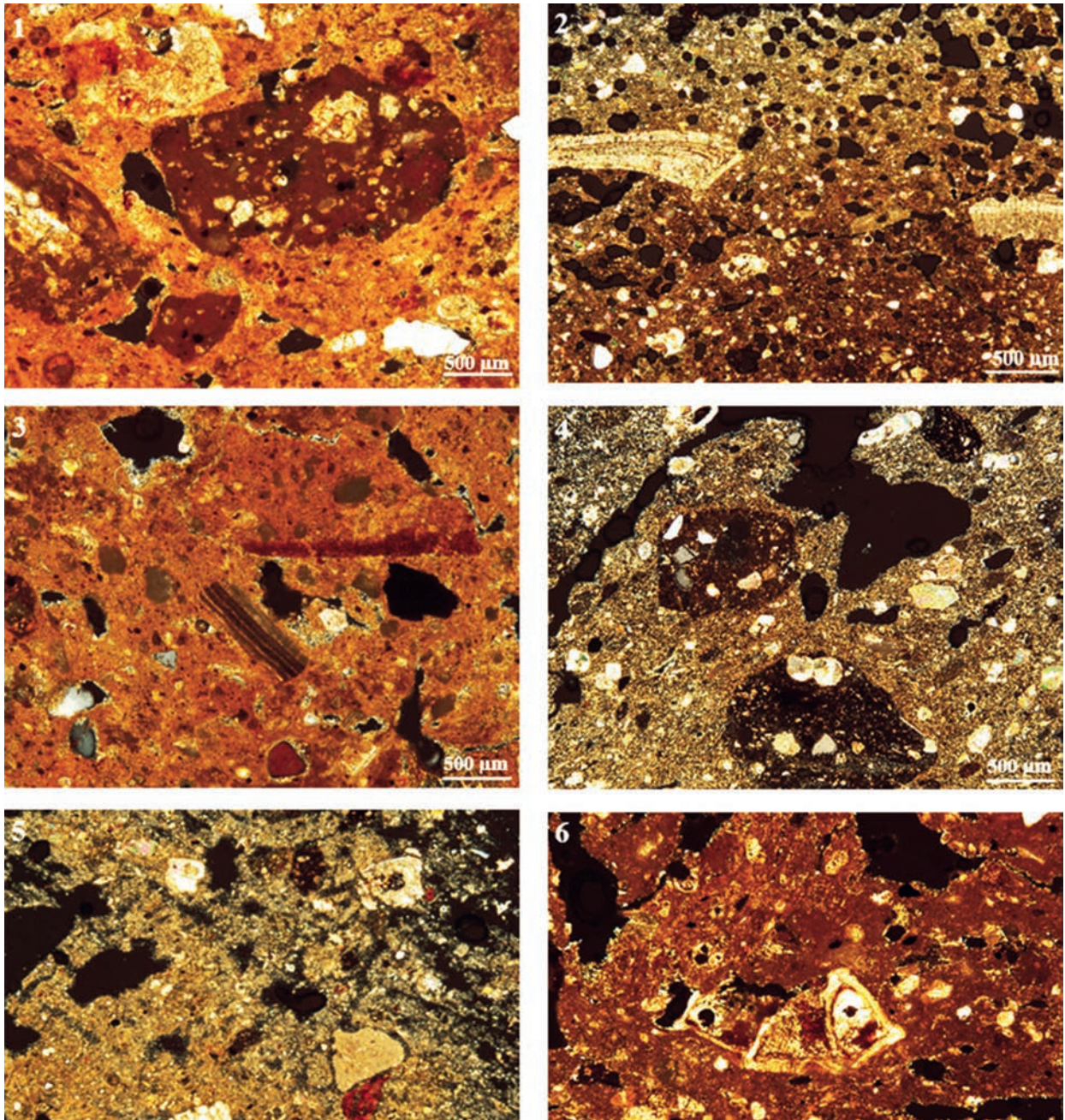


Fig. 5 : Observations microscopiques de six échantillons de poterie modelée de la chambre 4 de la bazina 55 de Dougga (cliché O. Dammak-Latrach).

une taille réduite ne marquant aucune orientation. Les éléments calcaires sont abondants, de couleur blanche, avec une taille qui varie du 50 au 500 μm et de forme subarrondie et subanguleuse. Les grains de quartz sont abondants avec un pourcentage plus important que les éléments calcaires. Ils sont brillants, grisâtres et brunâtres ayant un aspect fumé dû probablement à l'inclusion du rutile de taille variant du 100 au 500 μm . On note la présence de la chamotte en rouge dont la taille ≥ 1 mm.

Échantillon 4 : pâte grossière très poreuse avec une couleur beige aux extrémités, grise au milieu et un engobe rouge. On observe la présence d'éléments calcaires avec un pourcentage plus élevé de grains de quartz de différentes tailles qui peuvent dépasser 2 mm.

Échantillon 5 : pâte semi-fine ayant une couleur orange aux extrémités, beige et gris foncé au centre. Les pores sont circulaires et fusiformes ne présentant aucune orientation. On note l'abondance des grains de calcaire de différentes tailles allant de 100 à 250 μm avec des formes subarrondies et subanguleuses. Concernant les grains de quartz, ils sont plus petits avec une couleur foncée au fond (dans la partie grise et claire de part et d'autre). On observe quelques grains de fer qui sont éparpillés, ainsi que de la céramique concassée et probablement des microfossiles de 400 μm .

Échantillon 6 : la pâte de cet échantillon présente une matrice semi-fine de couleur orange aux extrémités, beige et grisâtre au fond. La porosité est induite par des pores et des fentes non orientés. On observe également les éléments calcaires qui sont abondants et de petite taille (≤ 500 μm). Les grains de quartz sont nombreux ayant un aspect brillant ou une couleur grisâtre. Des débris de coquilles sont probablement présents, mais cela restera à prouver par des analyses complémentaires.

6.2 OBSERVATIONS MICROSCOPIQUES

Échantillon 1 : pâte à texture semi-grossière de couleur orange claire et beige. Les fentes et les cavités sont fréquentes dans diverses orientations communicantes entre elles. La granulométrie présente des inclusions qui sont éparpillées dans la matrice, de faible pourcentage et en désordre. La dispersion des grains de quartz de pourcentage moyen et de taille est comprise entre 50 et 800 μm sans craquelure. On remarque également la présence d'oxyde de fer (hématite), de la calcite et du feldspath. Il est possible d'observer des nodules de chamotte marron qui sont riches en quartz ainsi qu'une abondance de microfossiles dans la matrice et dans les nodules de chamotte (fig. 5).

Échantillon 2 : la texture est semi-fine de couleur orange grisâtre. Les pores sont de tailles et formes variables, sont fermés et ne communiquent pas entre eux. L'abondance des grains de quartz est remarquable : de forme subarrondie et anguleuse, ils sont de petite taille (≤ 500 μm) et ne présentent aucune craquelure. On constate la présence de la calcite, de l'oxyde de fer rouge (hématite), du feldspath et des microfossiles de différentes formes et tailles qui dépassent 2 mm.

Échantillon 3 : matrice de couleur orange tendant vers le marron dans quelques zones. Les pores sont fréquents, de différentes formes et ne présentent aucune orientation. La distribution des inclusions dans la pâte est en désordre. On atteste la présence de quartz non craquelé de taille comprise entre 50 et 500 μm et de forme subarrondie et subanguleuse. Ces grains sont distribués dans la matrice à un pourcentage important d'environ 80 %. La calcite, au contraire, est présente dans une proportion moindre, avec un pourcentage plus réduit que les grains de quartz et d'une taille ≤ 400 μm . La chamotte est également présente, sous forme de grands nodules (≤ 2 mm) marron foncé et interrompus par la calcite et des petits grains de quartz. L'oxyde de fer est observé de faible pourcentage.

Échantillon 4 : matrice plus grossière que les autres ayant une couleur beige. Elle présente des pores et des cavités importants de différentes tailles. La granulométrie est importante en raison d'inclusions fréquentes qui sont placées en désordre. Une abondance des grains de quartz subarrondis et subanguleux sans craquelure est visible, ainsi que la présence de calcite, d'hématite et de muscovite. La matrice est interrompue par des nodules grisâtres riches en quartz, d'oxydes de fer et de calcite, constituant la chamotte.

Échantillon 5 : la texture est semi-fine ayant une couleur orange et au fond beige et gris. Les pores sont circulaires et fermés sans aucune orientation. Les inclusions sont éparpillées dans la pâte à un faible pourcentage. On remarque la présence de grains de quartz de tailles réduites (≤ 250 μm) dont la forme dominante est subarrondie et dans l'ensemble sans craquelure. On note la présence d'oxyde de fer, de chamotte riche en quartz et calcite d'une taille ≤ 500 μm , de biotite et de microfossile.

Échantillon 6 : la matrice est semi-fine présentant une couleur orange grisâtre. Les fentes sont allongées. Les inclusions sont distribuées en désordre dans la matrice avec une granulométrie variée et de faible pourcentage. On observe des grains de quartz qui ont une taille comprise entre 50 et 400 μm avec une forme subarrondie et subanguleuse sans craquelure. On note la présence de la calcite et du feldspath de même qu'une abondance de microfossiles avec différentes formes et tailles, ce qui confirme l'observation macroscopique. On observe également la présence d'oxyde de fer (hématite) et de mica noir et blanc.

6.3 ANALYSE DES CARACTÉRISTIQUES PÉTROGRAPHIQUES ET MINÉRALOGIQUES

6.3.1 Les dégraissants

Les dégraissants d'origine biologique : cette collection a une pâte quartzeuse fossilifère riche en dégraissants d'origine biologique attestés par la présence de coquilles et de microfossiles. On note celle de foraminifères, d'ostracodes⁸⁶ associés parfois avec de la calcite (échantillon 3), d'holothuries et de radioles d'oursin.

86. DÉPÊCHE 2011, p. 38.

Les dégraissants d'origine minérale sont répartis en deux groupes :

– les silicates qui sont les grains de quartz (SiO_2). Ce quartz éolien⁸⁷ est rajouté volontairement par le potier, de taille comprise entre 50 et 500 μm allant jusqu'à 800 μm (échantillon 1) et $\leq 250 \mu\text{m}$ (échantillon 5). Il est de forme subarrondie et subanguleuse sans craquelures ;

– les non-silicates sont attestés sous la forme du feldspath qui est peu sensible à la température de cuisson ; on le trouve dans trois échantillons (4, 5 et 6). Enfin, les minéraux magmatiques représentés par les micas : la biotite (échantillons 5 et 6) et la muscovite (échantillons 4 et 6).

Les carbonates de calcium : la calcite (CaCO_3) qui peut être soit un minéral primaire associé à l'argile, soit rapportée dans la préparation de la pâte. Ce minéral est présent dans tous les échantillons.

La chamotte est parmi les dégraissants rajoutés à la matière première ; elle est de différentes tailles et formes ayant une couleur foncée (marron, gris ou rouge brique). Sous la lumière transmise polarisée, ces chamottes présentent des inclusions de quartz, d'oxyde de fer et de calcite avec des bords arrondis contrairement aux grains d'argiles séchées qui ont des bords angulaires⁸⁸ de couleur verte ou rouge.

6.3.2 La matrice

C'est la phase liant tous les grains minéraux dans la pâte : elle est caractérisée par un certain pourcentage d'oxyde de fer microcristallin et de carbonate. Elle est généralement riche en oxyde de fer (hématite) qui est fréquent et parfois proportionnel à la granulométrie de la matrice donnant la coloration orange, avec quelquefois une présence de quelques zones carbonatées surtout dans l'échantillon 6. Parmi les caractéristiques techniques les plus remarquables, la porosité s'exprime par des cavités et des fentes de différentes tailles ne marquant aucune orientation à l'exception d'un seul échantillon (3) qui présente des petits pores circulaires.

6.3.3 La granulométrie

La texture est généralement semi-fine ayant des tailles d'inclusions qui varient entre 50 et 800 μm et qui sont souvent mal placées avec une granulométrie de pourcentage important, à l'exception de l'échantillon 5 qui présente des inclusions moins nombreuses et éparpillées dans la matrice. Cette richesse en dégraissants révèle un mode de fabrication modelé qui ne requiert pas une plasticité importante, contrairement à l'exemple de la céramique tournée⁸⁹.

87. CAPELLI, BONIFAY 2007, p. 551.

88. ÉCHALLIER 1984, p. 14.

89. RHODES 2006, p. 33.

6.3.4 L'atmosphère de cuisson

Généralement l'atmosphère oxydante entraîne un éclaircissement des pâtes et l'atmosphère réductrice tend à les assombrir. Le changement de couleur peut concerner le cœur de la céramique⁹⁰. C'est le cas des trois échantillons 4, 5 et 6, qui ont le fond grisâtre avec une matrice de couleur beige et orange vers les extrémités. La couleur sombre, due à la saturation de la pâte par le carbone, aurait pu éclaircir par l'oxydation⁹¹ qui accompagne le refroidissement, pour donner *in fine* cette nuance orange beige⁹². La porosité de ces trois échantillons et leur perméabilité aux gaz ont facilité cet échange. La coloration des pâtes est le résultat du régime du four, de la teneur en fer, de la porosité et de la composition granulométrique (pâte siliceuse ou carbonatée). L'oxyde ferreux présente une coloration rouge sous la forme oxydée et une coloration grise à noire en absence d'une possibilité de se réoxyder au refroidissement⁹³. Toutefois ces échantillons (4, 5 et 6) auraient pu être cuits dans une atmosphère réductrice et oxydante, alors que les échantillons 1, 2 et 3 dans une atmosphère oxydante, ce qui a donné la coloration orange notamment avec leur teneur en fer. La présence de la calcite, qui n'est ni dissoute ni altérée, permet une estimation de la température de cuisson \leq à 850° C.

Pour conclure, il est possible d'affirmer que les six échantillons analysés présentent une pâte quartzreuse, fossilifère et riche en calcite. Des similitudes par rapport aux caractéristiques pétrographiques ont été identifiées. Cependant, des différences ont été observées par rapport à la matrice, à la teneur en carbone et aussi par rapport à la couleur. Cette diversité est fort probablement l'indice de la variété de gisements utilisés pour l'extraction de l'argile, ainsi que la pluralité des procédés de fabrication. Des recherches supplémentaires sur un nombre d'échantillons plus important permettront d'affiner ce constat.

90. ÉCHALLIER 1984, p. 20.

91. C'est un phénomène qui apparaît au début de la cuisson au cours de laquelle les éléments de l'argile se décomposent (RHODES 2006, p. 22).

92. ÉCHALLIER 1984, p. 20.

93. ÉCHALLIER 1984, p. 20.

BIBLIOGRAPHIE

- ALMAGRO M. 1953, *Las necrópolis de Ampurias*, I. *Introducción y necrópolis griegas*, Barcelona (Monografías ampuritanas 3).
- AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V. 2020, « Introduction », dans *Dougga* 2020, p. 177-181.
- AOUNALLAH *et alii* 2020a, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., ARTRU J., BEN SLIMÈNE H., MALIGORNE Y., POUPON F., SGHAÏER Y., TOUJ F., « Architecture et pratiques funéraires préromaines dans la nécropole du Nord-Ouest à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 183-205.
- AOUNALLAH *et alii* 2020b, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., BONIFAY M., CHÉRIF A., HADDED F., LARMINAT S. de, MUKAI T., POUPON F. 2020, « L'ensemble funéraire romain de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 221-244.
- AOUNALLAH *et alii* 2020c, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., BEN ROMDHANE H., BONIFAY M., HADDED F., HAFIANE NOURI S., LARMINAT S. de, MUKAI T., POUPON F., ZECH-MATTERNE V. 2020, « L'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 245-273.
- BARTOLONI P. 1988, *Le anfore fenicie e puniche di Sardegna*, Roma (Studia Punica 4).
<https://www.academia.edu/3719652>
- BARTOLONI P. 2000, « La ceramica punica della necropoli di Tuvixeddu : tipologia e cronologia », dans *Tuvixeddu, la necropoli occidentale di Karales, Atti della tavola rotonda internazionale La necropoli antica di Karales nell'ambito mediterraneo, Cagliari, 30 novembre – 1 dicembre 1996*, Cagliari, p. 43-67.
http://www.sardegna.digitalibrary.it/documenti/1_151_20080910164108.pdf
- BARTOLONI P., TRONCHETTI C. 1981, *La necropoli di Nora*, Roma (Collezione di Studi fenici).
- BECHTOLD B. 1999, *La necropoli di Lilybaeum*, Palermo-Trapani.
<https://www.academia.edu/4313668>
- BECHTOLD B. 2007, « Die phönizisch-punische Gebrauchskeramik der archaischen bis spätpunischen Zeit », dans NIEMEYER H.G., DOCTER R.F., SCHMIDT K., BECHTOLD B., *Karthago : Die Ergebnisse der Hamburger Grabung unter dem Decumanus Maximus, Mainz (Hamburger Forschungen zur Archäologie 2)*, p. 327-378.
<https://www.academia.edu/41584542>
- BECHTOLD B. 2010, « The Pottery Repertoire from Late 6th – Mid 2nd Century BC Carthage, Observations based on the Bir Messaouda Excavations », *Carthage Studies* 4, p. 1-82.
<https://www.academia.edu/4313728>
- BEN JERBANIA I. 2005, *Les lampes antiques de la Tunisie de la fondation de Carthage au début de l'Empire romain*, Thèse de troisième cycle, Aix-en-Provence.
- BEN TAHAR S. 2008, « L'occupation du sol à Rhizène à l'époque antique : les données de la prospection », *REPPAL* 14, p. 63-80.
<http://www.inp.nrnt.tn/periodiques/reppal/reppal14.pdf>
- BEN TAHAR S. 2010, « Découverte fortuite de nouveaux vestiges à Nabeul : Terrain Ben Abda », dans *Histoire et patrimoine du littoral tunisien. Actes du premier séminaire, Nabeul, 28-29 novembre 2008*, Tunis, p. 41-63.
- BEN YOUNES H. 1986, « La nécropole punique d'El-Hkayma, mai 1984 », *REPPAL* 2, p. 31-172.
- BEN YOUNES H. 1988, « La nécropole punique d'El-Hkayma. Seconde campagne. Septembre 1985 », *REPPAL* 4, p. 49-160.
<http://www.inp.nrnt.tn/periodiques/reppal/reppal4.pdf>
- BEN YOUNES H. 1995, « Rapport préliminaire sur les fouilles de Henchir Jabess », dans M. FANTAR, M. GHAKI (éd.), *Actes du III^e congrès des études phéniciennes et puniques, Tunis, 11-16 novembre 1991*, Tunis, p. 123-141.
- BEN YOUNES H., SGHAÏER Y. 2018, *Lepti Minus (Lamta) : une expression de la culture libyphénicienne. Les nécropoles puniques, la céramique*, Tunis.
- BISI A.M. 1971, « Erice (Trapani). Scoperta della necropoli punica e ricerche archeologiche nell'agro ericino », *NSA* 25, 2, p. 640-661.
- BUSSIÈRE J. 2000, *Lampes antiques d'Algérie*, I, Montagnac (Monographies Instrumentum 16).
- Byrsa I, S. LANCEL (dir.) 1979, Byrsa. *Mission archéologique française à Carthage, I. Rapports préliminaires des fouilles (1974-1976)*, Rome (CÉFR 41/1).
https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1979_arc_41_1
- Byrsa II, S. LANCEL (dir.) 1982, Byrsa. *Mission archéologique française à Carthage, II. Rapports préliminaires des fouilles (1977-1978)*, Rome (CÉFR 41/2).
- CAMPS G. 1961, *Corpus des poteries modelées retirées des monuments funéraires protohistoriques de l'Afrique du Nord*, Paris (Travaux du Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques).
- CAPELLI C., BONIFAY M., 2007, « Archéométrie et archéologie des céramiques africaines : une approche multidisciplinaire », dans M. BONIFAY, J.-Chr. TRÉGLIA (éd.), *Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean*, Oxford (BAR Int. s. 1662), p. 551-567.
<https://www.researchgate.net/publication/311532779>
- CHELBI F. 1992, *Céramique à vernis noir de Carthage*, Tunis.
- CINTAS P. 1950, *Céramique punique*, Paris (Publications de l'Institut des hautes études de Tunis 3).
- CINTAS P., GOBERT E.-G. 1939, « Les tombes puniques de Djebel Mlezza », *Revue Tunisienne*, p. 135-198.
- CUADRADO E. 1977-1978, « Ungüentarios cerámicos en el mundo ibérico. Aportación cronológica », *AEA* 50-51, p. 389-404.
- DENEAUVE J. 1969, *Lampes de Carthage*, Paris (Centre de Recherches sur l'Afrique Méditerranéenne. Série Archéologie. Études d'Antiquités africaines).
https://www.persee.fr/doc/etaf_0768-2352_1969_mon_1_1
- DÉPÊCHE F. 2011, « Les Ostracodes », dans R. MATHIEU, J.-P. BELLIER, B. GRANIER (éd.), *Manuel de micropaléontologie*, Brest, p. 38-39.
http://paleopolis.rediris.es/cg/CG2011_B02/CG2011_B02.pdf
- Dougga* 2020 : S. AOUNALLAH, V. BROUQUIER-REDDÉ 2020 (dir.), Dossier « Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes 2017-2019) », *AntAfr* 56, p. 175-273.
- ÉCHALLIER J.-C. 1984, *Éléments de technologie céramique et d'analyse de terres cuites archéologiques*, Lambesc (Documents d'archéologie méridionale numéro spécial).
- GALLET DE SANTERRE H., SLIM L. 1983, *Recherches sur les nécropoles puniques de Kerkouane*, Tunis (Centre d'études de la civilisation phénicienne, punique et des antiquités libyques, Dossier n° 1).
- KHELIFI L. 2008, *La présence phénico-punique dans la région de Bizerte*, Thèse de troisième cycle, Université de Tunis.
- LAMBOGLIA N. 1952, « Per una classificazione preliminare della ceramica campana », dans *Atti del I Congresso internazionale di Studi Liguri*, Bordighera, p. 139-206.
- LANCEL S. 1987, « La céramique punique d'époque hellénistique », dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, Paris (Annales littéraires de l'université de Besançon. Centre de recherches d'histoire ancienne 36), p. 99-137.
https://www.persee.fr/doc/ista_0000-0000_1987_ant_331_1_1696
- Lattara 6 1993, M. PY (dir.), *Dictionnaire des Céramiques Antiques (VI^e s. av. n. è. – VI^e s. de n. è.) en Méditerranée occidentale*, Lattes.
<http://syslat.on-rev.com/DICOCER/d.lattara6.html>
- MAÑÁ J. M. 1951, « Sobre tipología de las ánforas púnicas », dans *VI Congreso Arqueológico del Sudeste español, Alcoy, 1950*, Cartagena, p. 203-209.

- MARAOUI-TELMINI B. 2006, « Étude d'une sélection de la céramique des US 2 et 11 de la fouille du terrain Boudhina », *CEDAC Carthage* 22, p. 31-53.
<https://www.academia.edu/28719927>
- MOREL J.-P. 1981, *Céramique campanienne : les formes*, I-II, Rome (BÉFAR, 244).
- MUNSELL A.H. 1975, *Munsell Soil Color Charts*, Baltimore.
- PEDRONI L. 1986, *Ceramica a vernice nera da Cales*, I-II, Napoli.
- RAMÓN TORRES J. 1995, *Las ánforas fenicio-púnicas del Mediterráneo central y occidental*, Barcelona (Instrumenta 2).
- RHODES D. 2006, *Terres et glaçures : les techniques de l'émaillage*, Paris.
- SCODINO M. A. 2008, « La ceramica punica del Museo Archeologico Nazionale "Giovanni Antonio Sanna" di Sassari », *Sardinia, Corsica et Baleares antiquae* 6, p. 41-77.
- SGHAÏER Y. 2012, *La nécropole punique d'El Mansourah à Kélibia (Cap Bon – Tunisie). Architecture, pratiques et mobiliers funéraires*, thèse de troisième cycle, Université de Tunis.
- TAMBURELLO I. 1967, « Palermo. Necropoli : l'esplorazione 1953-1954 », *NSA*, p. 354-378.
- Thugga I, M. KHANOUSI, V.M. STROCKA (dir.) 2002, Thugga I, *Grundlagen und Berichte*, Mainz.
- Thugga II, STUTZ R. 2007, Thugga II, *Drei Hanghäuser in Thugga. Maison des trois Masques, Maison du Labyrinthe, maison de Dionysos et d'Ulysse*, Mainz.
- Thugga III, S. RITTER, Ph. VON RUMMEL (dir.) 2015, Thugga III. *Archäologische Untersuchungen zur Siedlungsgeschichte von Thugga. Die Ausgrabungen südlich der Maison du Trifolium 2001-2003*, Wiesbaden.
- VANDERMERSCH C. 1994, *Vin et amphores de Grande Grèce et de Sicile IV^e- III^e s. avant J.-C.*, Naples (Centre Jean Bérard, Études, 1).
<https://books.openedition.org/pcjb/957>
- VEGAS M. 1999, « Phöniko-punische Keramik aus Karthago », dans F. RAKOB (éd.), *Die deutschen Ausgrabungen in Karthago (Karthago III)*, Mainz-am-Rhein, p. 93-219.

L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE ROMAIN DE LA NÉCROPOLE DU NORD-OUEST À DOUGGA

Samir AOUNALLAH*, Véronique BROUQUIER-REDDÉ**, Michel BONIFAY***,
Ali CHÉRIF****, Fatma HADDED*****, Solenn de LARMINAT***, Tomoo MUKAI***
et Frédéric POUPON*****

LES NÉCROPOLES ROMAINES DE DOUGGA

Thugga était, à l'instar des autres villes de l'Antiquité, entourée de nécropoles qui marquaient en quelque sorte les limites de l'oppidum à proprement parler. On dénombre cinq zones funéraires séparées desquelles ont été extraites pas moins de 2 500 épitaphes dont plus de 500 sont encore inédites¹ (fig. 1). Les recherches archéologiques conduites à Dougga depuis la fin du XIX^e siècle ont exclusivement porté sur l'agglomération et le monde des vivants. Il en résulte, qu'en dehors des épitaphes et des textes, généralement arides et répétitifs, nous ne savons rien des coutumes et pratiques funéraires des *Thuggenses*. Malgré la pauvreté des textes, l'historien est en mesure de tirer profit de leur abondance et des particularités onomastiques que livrent les deux communautés romaine et pérégrine. Rappelons que Dougga intégra la province romaine en 46 lorsque César transforma le royaume numide en province. La ville reçut dès lors un groupe de citoyens romains qui se constitua, sous Auguste, en *pagus* carthaginois, provoquant ainsi la division de la

ville² en deux communautés juridiquement et topographiquement distinctes. L'épigraphie publique montre que le forum, la place de la Rose-des-Vents et le marché étaient du domaine du *pagus*³, alors que les temples dit Dar Lachhab et de Minerve I relevaient de la *ciuitas*⁴. L'onomastique permet souvent de reconnaître les origines des défunts. Le monde des morts constitue de ce fait un indice intéressant pour appréhender la topographie de la ville⁵. Dans la masse des épitaphes, les défunts à dénomination pérégrine représentent seulement 20 % de la population générale de Dougga⁶.

Les nécropoles les plus anciennes sont localisées au nord-ouest et au sud et existaient avant l'installation des colons et leur constitution officielle, entre 29 et 27 av. J.-C., en *pagus* carthaginois. La nécropole du Nord-Ouest, plus connue sous le nom de nécropole mégalithique, était au départ exclusivement constituée de tombes mégalithiques, de bazinas et d'un mausolée occupant un vaste terrain entre la falaise rocheuse au nord et le nouveau temple de Gherg Jnène, à quelques dizaines de mètres des citernes d'Aïn Mizeb où des dalles

* Institut National du Patrimoine, Tunis (samir.aounallah@gnet.tn) (SA).

** CNRS-ENS-PSL, AOrOc, UMR 8546, Paris (veronique.redde@ens.psl.eu) (VBR).

*** Aix-Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France (mbonifay@mmsh.univ-aix.fr ; solennelarminat@mmsh.univ-aix.fr ; tmukai@mmsh.univ-aix.fr) (MB, SDL, TM).

**** Université de Jendouba, Institut supérieur des sciences humaines (alicherif.issj@gmail.com) (AC).

***** FSHS de Tunis (fatouma_haddad@yahoo.fr) (FH).

***** Service archéologique Grand Reims, UMR 7324 CITERES-LAT (fredpoupon@aol.com) (FP).

1. Voir *MAD* et le corpus des inscriptions funéraires de Dougga partiellement mis en ligne : <http://petrae.huma-num.fr/index.php/fr/inscriptions/liste?corpus=1201>. Sur la démographie de Dougga, cf. *MAD*, p. 77-90. Louis Maurin que nous remercions vivement, nous a fait part de remarques introduites dans les notes infrapaginales.

2. On ignore tout en ce qui concerne les espaces publics (voirie, autres monuments publics, comme les thermes), ce qui pose aussi le problème de leur gestion ; ceux-ci sont en tout cas devenus communs en 205, mais probablement bien avant. On ne peut savoir s'il y eut une séparation dans le domaine de l'habitat. C'est bien possible ou même probable au départ, quand les deux communautés étaient nettement séparées sur le plan statutaire. Mais les maisons que nous connaissons depuis l'époque antonine, et qui sont apparemment, par leur architecture et leur décor, des demeures de notables, ont pu appartenir aussi bien à des notables indigènes qu'à des descendants de *pagani*.

3. *CIL* VIII, 26524 = *ILAFr*, 521 = *DFH*, 29. Voir aussi *DÉAR* 2, p. 142-143.

4. *DÉAR* 2, p. 441-465, en particulier p. 463-464 et *AE* 1997, 1655.

5. AOUNALLAH, MAURIN 2013.

6. Nombre de pérégrins ont dû devenir citoyens romains au II^e s., tous le sont depuis 212. En outre, pour des raisons économiques, les habitants ayant les moyens de faire graver une épitaphe étaient certainement beaucoup plus nombreux chez les citoyens romains (*MAD*, p. 57-58).

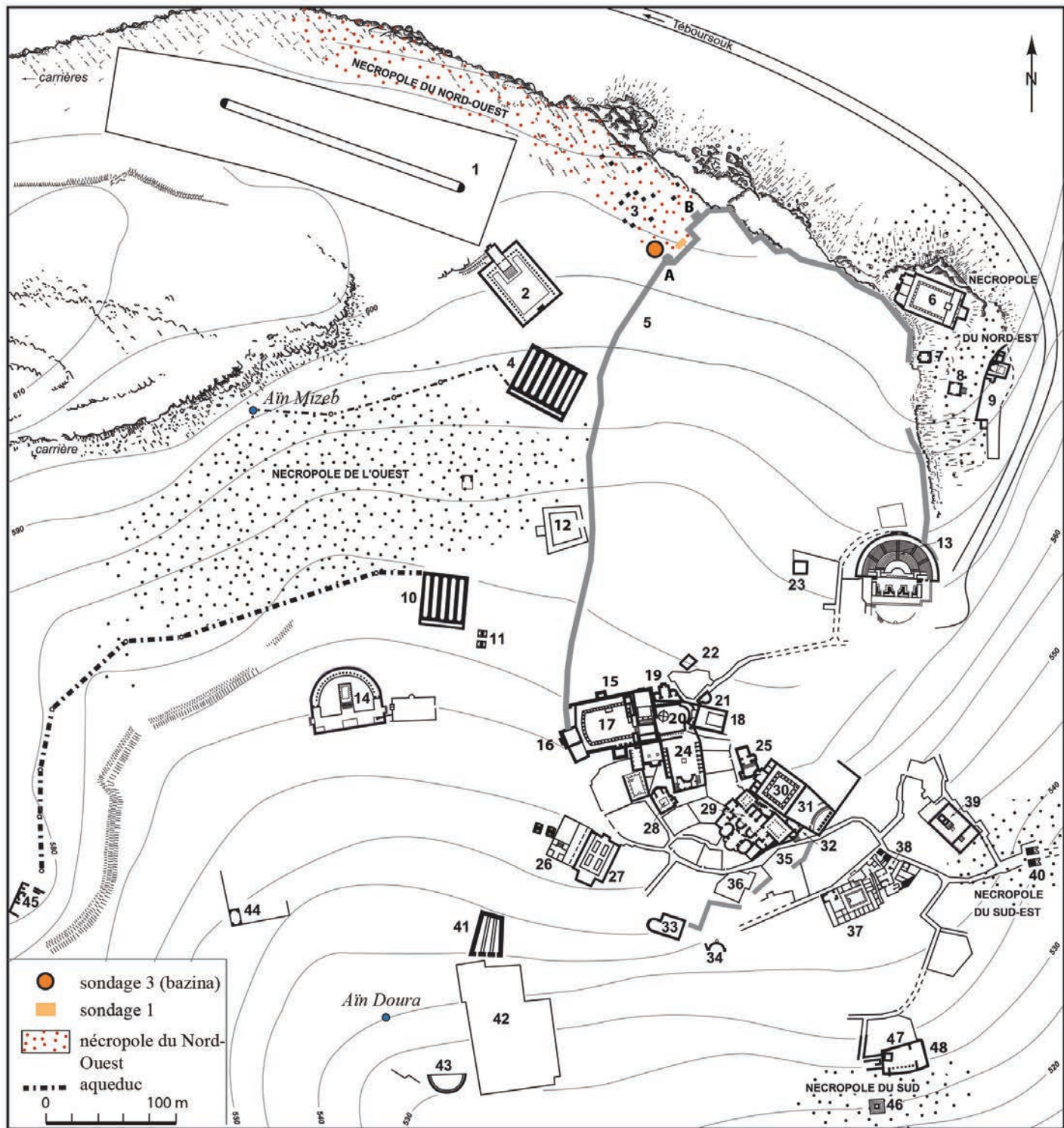


Fig. 1 : Plan des nécropoles romaines de Dougga (d'après MAD, p. 45, fig. 9 et DÉAR 2, p. 10, fig. 1).

1. Cirque. 2. Sanctuaire de Minerve II. 3. Monuments funéraires préromains. 4. Citernes d'Aïn Mizeb. 5. Enceinte postantique dite numide.
6. Sanctuaire de Saturne. 7. Temple anonyme. 8. Hypogée. 9. Église de *Victoria*. 10. Citernes d'Aïn el Hammam. 11. Arc de Sévère Alexandre.
12. Sanctuaire anonyme dit Gherg Inène. 13. Théâtre. 14. Sanctuaire de *Caelestis*. 15. Fort byzantin. 16. Temple de Tibère. 17. Forum.
18. Sanctuaire de la Fortune. 19. Temple de Mercure. 20. Place de la Rose-des-Vents. 21. Exèdre de la Piété Auguste. 22. Temple anonyme.
23. Temple de *Sol*. 24. Marché. 25. Sanctuaire anonyme A. 26. Sanctuaire des Victoires de Caracalla. 27. Sanctuaire anonyme dit Dar Lachhab.
28. Sanctuaire de *Tellus*. 29. Thermes de Caracalla. 30. *Templa Concordiae*. 31. Théâtre cultuel. 32. Temple anonyme C. 33. Sanctuaire de Minerve I. 34. Nymphée. 35. Maison du Labyrinthe. 36. Maison de Dionysos et d'Ulysse. 37. Maison du *Trifolium*. 38. Thermes des Cyclopes.
39. Sanctuaire anonyme dit de Pluton. 40. Arc de Septime Sévère. 41. Citernes d'Aïn Doura. 42. Thermes d'Aïn Doura. 43. Latrines publiques.
44. Monument dit de Junon Reine. 45. *Columbarium* des *Remmii*. 46. Mausolée d'Atbàn ou libyco-punique. 47. Sanctuaire anonyme.
48. Puits mégalithique.

de dolmens ont été récemment repérées⁷. Les épitaphes sont parfois gravées directement sur les rochers, mais le plus souvent sur des stèles et des cippes ; beaucoup sont dispersées entre les dolmens, remployées dans la muraille dite numide voisine⁸ ou encore sur le côté nord de la forteresse byzantine. Lorsque les Romains ont occupé le nord de l'oppidum, à commencer par le forum, ils ont utilisé l'espace compris entre la limite de la ville et les anciennes tombes pour enterrer leurs premiers morts ; l'existence de *pagani* dans cet espace funéraire est confirmée par l'attestation de la tribu *Arnensis*⁹, qui est, comme on sait, la tribu de Carthage. Les pérégrins n'ont pas été empêchés d'y ensevelir leurs morts, mais leur nombre est très réduit et constitue seulement 17 % du total des morts qui y sont enterrés. À l'autre extrémité du site, la nécropole du Sud relève quant à elle du domaine de la *ciuitas* ; elle s'est développée autour du mausolée libyco-punique et d'un puits mégalithique. Elle se serait ensuite étendue à l'ouest jusqu'aux environs des thermes de Ain Doura. La rareté des sépultures protohistoriques donne à penser que cette nécropole est moins ancienne que celle du Nord-Ouest ; elle s'est formée dès la constitution du *pagus* qui s'appropriait la nécropole du Nord-Ouest. Elle surprend par la densité des stèles et la pauvreté du mobilier funéraire déposé dans les tombes¹⁰. C'est ici que l'on relève une forte part de pérégrins - environ 35 %, nettement supérieure à la moyenne générale de 20 % -, la prédominance de l'onomastique de type pérégrin, incluant largement la filiation pérégrine par le nom unique du père, et des gentilices exclusifs à Dougga, comme *Abzeus*, *Anconius*, *Sefessus*... ou formés sur des noms uniques, comme *Cabdollonius*, formé sur *Cabdollo*, *Cefalonius*, formé sur *Cefalo* etc.¹¹. La nécropole du Sud-Est pourrait fort bien être une simple extension de celle du Sud. Localisé autour de la porte de Septime Sévère, cet espace funéraire a livré le plus grand nombre de pérégrins, soit 41 % des défunts, mais l'onomastique est presque entièrement latine, y compris chez les pérégrins¹².

La nécropole du Nord-Est, installée autour du sanctuaire de Saturne, dans un espace relativement bien circonscrit, était au départ en rapport avec le tophet transformé à la fin du II^e siècle en temple monumental de Saturne¹³. Curieusement, c'est ici que le nombre de pérégrins est très inférieur à la moyenne, soit environ 6 % du total des défunts recensés, de même qu'on y relève les attestations les plus fréquentes des *Iulii* et des membres de l'*Arnensis*¹⁴.

La nécropole de l'Ouest, la plus vaste, s'étend entre l'aqueduc d'Ain Mizeb et l'aqueduc d'Ain el-Hammam, au nord du sanctuaire de *Caelestis* ; à l'est, elle atteint la porte de Sévère Alexandre. À l'ouest et au sud-ouest, elle rejoint le

grand *columbarium* des *Remmii*. C'est ici que l'on recense le plus grand nombre d'épitaphes et où la part des pérégrins et des Romains reflète l'onomastique de l'ensemble de la ville. La majorité des pérégrins porte des noms latins ; la mention de tribules de l'*Arnensis* montre que des membres du *pagus* y étaient enterrés.

On le voit, les habitants de Dougga enterraient leurs morts dans toutes les nécropoles, ce qui veut dire que ces espaces étaient propriétés communes avec quelques concessions familiales ou individuelles¹⁵. Mais il y a lieu de tenir compte de deux indices significatifs. Le premier est suggéré par la répartition des tribules de l'*Arnensis*, membres du *pagus* et citoyens carthaginois, qui ne se rencontrent que dans la partie nord de l'oppidum, dans la nécropole de l'Ouest, dans la nécropole du Nord-Ouest et enfin dans la nécropole du Nord-Est. L'autre indice est révélé par la forte proportion de pérégrins et de pérégrins devenus citoyens romains dans les deux nécropoles du Sud et du Sud-Est. Cela montre, si on raisonne que les *Thuggenses* enterraient leurs morts dans les secteurs funéraires les plus proches de leurs demeures ou dans les zones où leurs ancêtres sont enterrés, que l'essentiel de l'habitat de la *ciuitas* était lui aussi concentré non loin de ces deux nécropoles.

(SA, VBR)

1. LES SONDAGES DE LA NÉCROPOLE DU NORD-OUEST

Dans le cadre des travaux archéologiques menés sur le site de Dougga depuis la fin du XIX^e s., les monuments de la cité des morts n'attirèrent pratiquement pas l'attention du service des antiquités tunisiennes de l'époque¹⁶. Si l'on déplore toujours l'absence de fouilles dans le domaine voué aux Dieux Mânes, ce manque de documentation, du moins pour la nécropole du Nord-Ouest, sera partiellement comblé, autant que faire se peut, par les résultats préliminaires que nous publions dans ce dossier.

Les connaissances jusqu'ici acquises sur l'archéologie funéraire à *Thugga* distinguent, « d'une façon qui demeure conventionnelle »¹⁷, cinq nécropoles romaines entourant l'agglomération urbaine¹⁸. Deux d'entre elles, celle du Sud autour du mausolée libyco-punique et celle du Nord-Ouest, objet de notre présente enquête, ont connu une durée de fréquentation plus longue que les autres, car elles ont succédé à des espaces funéraires antérieurs à l'occupation romaine. Il s'agissait à l'origine, dans le cas de la nécropole du Nord-Ouest, d'une zone où sont mêlées des dolmens, des bazinas et un mausolée, sur laquelle est venue se greffer une nécropole

7. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 185-186, 201-203.

8. Sur la datation postantique de cette enceinte dite numide, voir AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 186 n. 16 et p. 188 n. 32 et bibliographie.

9. *MAD*, 465.

10. *MAD*, p. 49.

11. AOUNALLAH, MAURIN 2013.

12. AOUNALLAH, MAURIN 2013, p. 47.

13. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020c, p. 245-246.

14. AOUNALLAH, MAURIN 2013, p. 46-47.

15. En général, *MAD*, p. 58-59. Voir, entre autres, l'exemple des *Vibii* (*MAD*, p. 58 ; MAURIN 2020).

16. *MAD*, p. 44 où on peut lire : « Le nombre de stèles ou de cippes trouvés en place est relativement faible, ce qui est aggravé par le fait qu'aucune tombe de Dougga n'a fait l'objet dans le passé d'une véritable fouille ».

17. Selon les auteurs de *MAD*, p. 45.

18. On consultera sur ces nécropoles *MAD*, p. 44-48 et fig. 9.

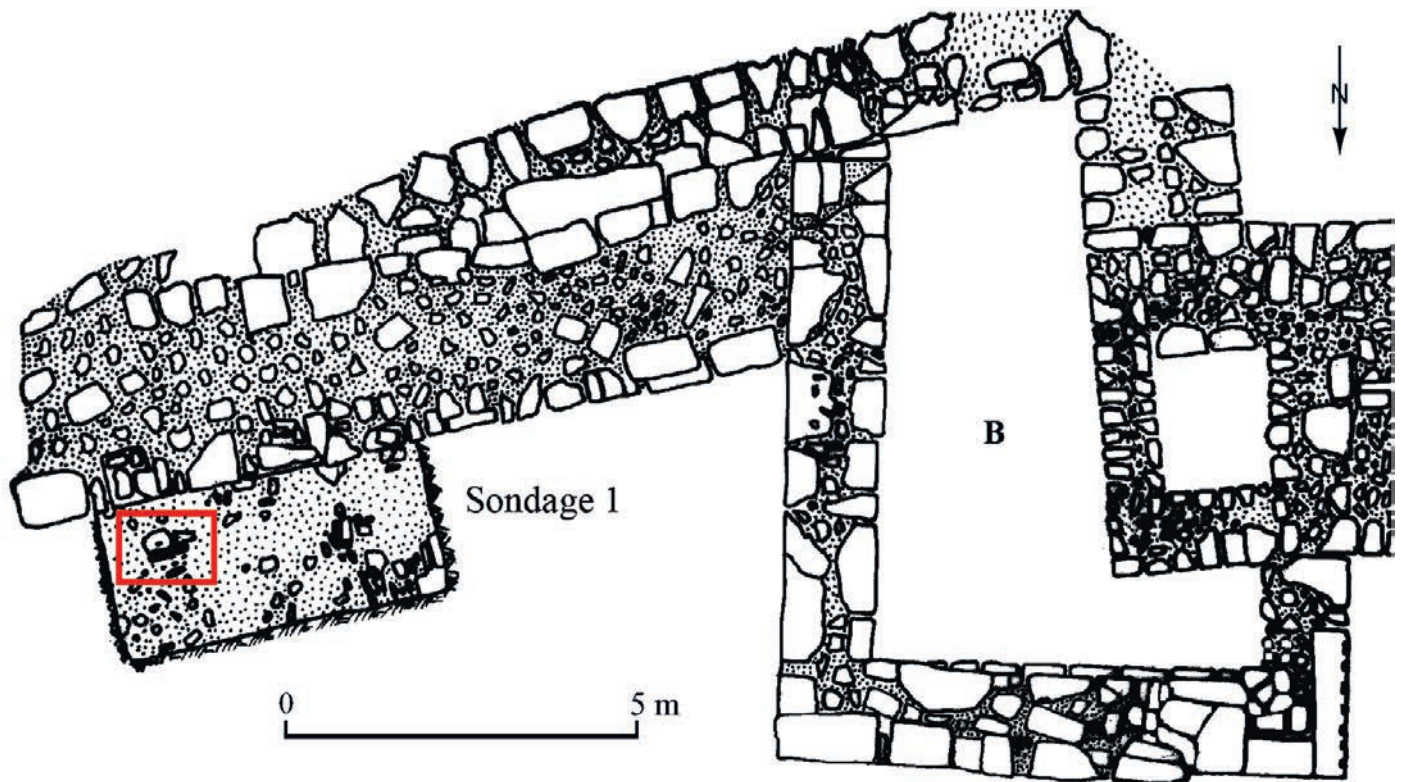


Fig. 2 : Au nord de la tour A, sondage 1, localisation des sépultures 1 et 2 et mise en évidence des deux *mensae* (plan T. Hamdouni 2002).

romaine qui a dû déborder, avec la progression de l'installation de nouvelles sépultures, le noyau funéraire primitif¹⁹. Cette nécropole continua d'être fréquentée au Haut-Empire. Certains monuments préromains ont été réutilisés à l'époque romaine. Le Dr Carton a décrit comment une dalle de couverture d'un mégalithe avait été creusée de cavités pour recevoir une stèle et une urne cinéraire romaines²⁰.

Entre 1997 et 2002, plusieurs sondages ont été ouverts à proximité des tours A et B²¹ de l'enceinte dite numide ou près des dolmens ; ils mirent en évidence des tombes d'époque romaine (fig. 1). Plusieurs stèles et cippes ont déjà été publiés²² mais sans aucune précision sur la composition du matériel céramique et anthropologique éventuellement associé. L'examen du matériel des réserves a livré plusieurs vases cinéraires contenant des ossements humains. Les documents d'archives de la fouille de juillet-août 2002 qui reprenait un sondage implanté en 2000²³ (cf. fig. 2-3a) ont

permis d'identifier deux urnes signalées par deux stèles inscrites et recouverts par deux *mensae*.

Lors des fouilles de 2000 et 2002, huit tombes ont été individualisées. Deux stèles encore fichées en terre marquaient l'emplacement de deux vases cinéraires recouverts chacun par une *mensa*²⁴ (fig. 2) ; d'autres vases et des fragments de stèles ont été prélevés dans le sondage 1, au pied de la façade externe de l'enceinte dite numide et au nord de la tour A. L'une des stèles porte le nom de Q(uintus) Iulius Zabullus mort à 66 ans, la seconde, celui de Secundula Fulvia morte à 75 ans. Jusqu'à présent aucune pierre tombale de Dougga n'avait été publiée avec l'urne cinéraire et le matériel associé.

Seules trois d'entre elles seront présentées ici : les tombes 1 et 2, qui constituent un groupe bien distinct où stèles épigraphiques, urnes et ossements humains sont associés, ainsi que la tombe 4 dont les ossements ont été conservés dans l'urne et donc fouillés de manière stratigraphique en 2018²⁵. L'examen pluridisciplinaire de cet ensemble, tant épigraphique, céramologique qu'anthropologique, ainsi que l'observation précise des relevés et des photographies conservés donnent la possibilité de restituer une

19. Sur la nécropole du Nord-Ouest à l'époque préromaine, cf. AOUNALLAH *et alii* 2020a.

20. CARTON 1895, p. 361.

21. Deux vases du sondage de la tour B effectué en 2000 ont été publiés dans Thugga III, voir KALOGEROUDI 2015, p. 197, H13 cf. p. 204-205, Abb. 41 et H43 cf. p. 212 et Abb. 45.

22. Voir MAD, p. 46 ; le tableau, établi dans AOUNALLAH, MAURIN 2013, p. 45 donne la liste des défunts de cet espace funéraire.

23. Sondage de l'équipe tuniso-allemande ouvert en 2000 (rapport préliminaire dans Thugga I, p. 85-86, Taf. 9e). Sous la direction de M. Khanoussi et de M. Ghaki, la fouille sous les *mensae* a été effectuée en 2002 par M.A. Chehidi (archives de la conservation de Dougga : photographies et fiches d'inventaire des inscriptions funéraires et d'une des *mensae*, sondage 1).

24. La *mensa* de la tombe 2 est visible sur la photographie de 2000 (Thugga I, Taf. 9e, voir *infra*, fig. 3a) et sur le relevé (conservation de Dougga, T. Amdouni), mais celle de la tombe 1, recouverte de terre, n'apparaît pas encore. Cette *mensa* n'a pas été photographiée *in situ* mais elle a été dessinée sur la fiche d'inventaire de la stèle de la tombe 1.

25. Dans le cadre du programme tuniso-français (cf. AOUNALLAH, BROUQUIER-REDDÉ 2020), cet ensemble a été étudié par M. Bonifay, T. Mukai et F. Haddad (céramique), A. Chérif (épigraphie), S. de Larminat (archéo-anthropologie) et F. Poupon (archéozoologie) ; C. Bailly (AO/Oc) a finalisé l'illustration.



a



c



b



d



e

Fig. 3 : Nécropole du Nord-Ouest, sondage 1 (2002) : a. Apparition des stèles et de la mensa 2 en 2000 (Thugga I, Taf. 9e). b. Tombes 1 (à l'est) et 2 (à l'ouest) où urnes et stèles sont associées et où les limites de fosses sont perçues ; c. Apparition d'une lampe après l'enlèvement des stèles ; d. Détail de l'urne 1 après enlèvement d'une partie du couvercle ; e. Détail de l'urne 2 (cliché Archives conservation de Dougga).



Fig. 4 : Tombes 1 et 2 du sondage 1 de la nécropole du Nord-Ouest. a. Association des stèles et de la *mensa* en post-fouille (A. Chérif).
 Hypothèse de restitution des tombes 1 et 2 en coupe (b) et en plan (c),
 (S. de Larminat avec des éléments de S. Habassi, C. Bailly, F. Hadded, T. Mukai).

partie des pratiques funéraires réalisées dans ce secteur de la nécropole du Nord-Ouest, de les dater et de proposer une chronologie relative entre certaines sépultures.

(AC, SDL)

2. LES TOMBES 1 ET 2

Les tombes 1 et 2 ont été fouillées concomitamment en 2002²⁶ (fig. 3b). Chaque stèle était précédée d'une *mensa*. La masse des os de ces deux tombes est très faible pour des sujets adultes (respectivement 750,2 g et 386,5 g) et d'autant plus au regard de la masse des os prélevés sur le bûcher du défunt de la tombe 4 (1 608,6 g). Il est donc possible qu'une partie des ossements placés initialement dans l'urne ne nous soit pas parvenue²⁷. Cette hypothèse est quasi certaine dans le cas de la tombe 1 où les os atteignaient le sommet de l'urne lors de l'ouverture (fig. 3c). Toute cette documentation permet toutefois de restituer, en partie, l'architecture et le comblement de ces deux sépultures (fig. 4a-b-c).

(SDL)

2.1 LA SÉPULTURE 1

2.1.1 Architecture, comblement et taphonomie

Dans un axe nord-ouest/sud-est, une fosse rectangulaire d'environ 1 m de long sur 0,50 m de large et d'au moins 0,35 m de profondeur est creusée (fig. 3b et 4b-c). Dans sa moitié sud-est, une marmite africaine de typologie régionale (génériquement proche du type Hayes 183 ; **T1.2**) contenant des ossements brûlés et fermée par un plat à cuire de type Hayes 181 variante Vegas 1994, fig. 162, n° 133 (**T1.1**) est déposée. Celle-ci est calée dans la fosse à l'aide de pierres de taille moyenne et de terre. Une lampe de type Deneauve VII (**T1.3**) et une stèle, sur laquelle est gravée l'épithaphe de Zabullus, sont alors placées à l'arrière de l'urne. La stèle est calée, à l'est et au nord, par des pierres, puis sa partie inférieure, seulement dégrossie, est entourée de sédiment. La lampe est posée à l'endroit, mais son léger pendage est probablement dû à son appui sur la paroi de la fosse.

Enfin, une *mensa* de forme rectangulaire²⁸ et plus large que la stèle est posée devant celle-ci, le petit côté est aligné avec celui de la stèle (fig. 2-3a). Sous le poids du sédiment, le couvercle et la marmite se sont fragmentés provoquant l'infiltration de terre à l'intérieur de l'urne (fig. 3d).

(SDL)

26. Sur les treize photographies (archives de la conservation de Dougga), quatre montrent les stèles associées aux urnes, quatre sont prises après l'enlèvement des stèles et l'apparition d'une lampe, trois sont des détails de l'urne 2 et deux de l'urne 1 après l'enlèvement du couvercle.

27. En raison de la fragmentation des urnes, leur contenu avait été mis en sachet lors de la fouille. L'absence de sédiment dans les sachets de conditionnement et la taille minimale des ossements suggèrent un tamisage (sans doute à l'eau) à maille d'au moins 5 mm.

28. La description de cette *mensa* est donnée *infra* p. 239 et notes 57-58.



Fig. 5 : Stèle 1 de Q(uintus) Iulius Zabullus (cliché A. Chérif).

2.1.2 Épithaphe de Q(uitus) Iulius Zabullus (66 ans)

– *Support* : stèle à sommet arrondi en calcaire. Les lettres de la ligne 1 sont partiellement effacées à cause d'une légère épaufrure qui a affecté cette partie de la surface épigraphique. La partie inférieure du support (haute de 27 cm), non dégrossie et légèrement en ressaut, est destinée à être fichée en terre. Inv. 889/13 (fig. 2). Une *mensa* est associée à cette tombe (fig. 4).

– *Dimensions* : H. 69,5 ; l. 30,8 – 31,8 ; Ép. 9 – 10,5 ; Hl. 3,8 – 5 cm.

– *Conditions de découverte* : en 2000, dans le sondage 1 effectué dans la nécropole du Nord-Ouest (Thugga I, p. 85-86, Taf. 9e ; *supra* fig. 3a).

– *Style écriture* : lettres en capitales irrégulières. Des réglures profondément gravées (fig. 5). La lettre initiale du *cognomen* ressemble à un S déformée²⁹. C'est un nouvel exemple sur l'évolution du signe du zeta grec à un Z latin, phénomène bien représenté à Dougga. Toutefois, la forme de cette lettre dans cette épithaphe diffère un peu des formes gravées dans d'autres textes³⁰.

– *Datation* : vers le milieu du II^e s. d'après le matériel céramique (fig. 6, **T1**).

29. D'ailleurs aucun Sabullus n'est connu à ce jour, mais il existe une Sabullina (*CIL* VIII, 27544).

30. Voir sur ce phénomène *MAD*, p. 62 (et fig. 21) et p. 70. On consultera aussi VATTIONI 1979b, p. 104 ; JONGELING 1994, p. XXV.

DMS
QIVLIVS
ZABVLLVS
P·V·AN·
LXVIHES

D(iis) M(anibus) s(acrum) / Q(uintus) Iulius / Zabullus / (ius) u(ixit) an(nis) / LXVI H(ic) e(st) s(itus).

« Consacré aux dieux Mânes. Q(uitus) Iulius Zabullus a vécu pieusement 66 ans. Il repose ici ».

– *Formulaire* : les initiales de la formule finale ne sont pas gravées dans l'ordre habituel. Cette interversion des lettres S et E a été toutefois relevée sur treize épitaphes³¹.

– *Onomastique* : le défunt est citoyen romain porteur des *tria nomina* ; son gentilice Iulius est l'un des plus anciens et des plus fréquents en Afrique, entre autres, à Thugga³². En revanche, le *cognomen* Zabullus est très peu représenté dans l'onomastique locale, avec seulement quatre occurrences³³. L'une d'elles concerne en effet une certaine *Octavia Victoria Zabulli fil(ia)* dont l'épitaphe, gravée sur un cippe à fronton et balustres, a justement été trouvée dans la même nécropole du Nord-Ouest³⁴. On peut suggérer qu'un lien de parenté a pu exister entre Octavia Victoria et Q. Iulius Zabullus³⁵. L. Poinssot avait proposé, avec toute vraisemblance, de rattacher à la famille d'Octavia un Octavius Zabullus et une Octavia Zabulla, tous deux connus à travers leurs épitaphes découvertes dans le jbel Chehid, à Henchir Kessar et Henchir

31. *CIL* VIII, 27290 ; *MAD*, 5, 220, 474 (= *CIL* VIII, 15538 = *DFH*, 159), 778, 829, 989, 1002, 1227, 1279, 1326, 1401, 1483. On trouve aussi à Dougga la formule SHE, mais à deux reprises seulement : *MAD*, 144, 1157.

32. *MAD*, p. 59 et 656 où les auteurs ont noté la « concentration d'épitaphes de *Iulii* dans la nécropole du Nord-Est de Dougga ».

33. Q. Aurelius Zabullus (*CIL* VIII, 27108 = *DFH*, 150 = *MAD*, 123 et 925) ; L. Zoccaeus Zabullus Felicianus (*CIL* VIII, 15352 = *MAD*, 1612) ; Octavia Victoria, fille de Zabullus (*CIL* VIII, 1530 = *CIL* VIII, 15546 = *MAD*, 908) ; Rogatula, fille de Zabulus fils de Ceparus (*MAD*, 1048). Et attesté également, par deux fois, le nom Zabulica (*ILTun* 1519 = *MAD*, 1317 et *CIL* VIII, 27276a = *ILTun* 588 = *MAD*, 1316). Mais les noms dérivés du nom unique *Zab* sont un peu plus nombreux. On trouvera la liste dans : PFLAUM 1959, p. 124-126 [= 1978, p. 189-191] ; JONGELING 1994, p. 152-154. D'après H.-G. Pflaum (1959, p. 126 = 1978, p. 191), « la zone de dispersion de ce *cognomen* se situe sans contestation dans la partie occidentale de la province d'Afrique proconsulaire et dans la Numidie d'Hippone », 18 dans la première, 22 dans la seconde sur un total de 46 occurrences.

34. Cf. note précédente. On connaît aussi à Dougga une Rogatula, fille de Zabulus (voir également *supra*), dont l'épitaphe a été datée de la période 51/200. Mais on ignore le lieu de découverte de la stèle.

35. L'épitaphe d'Octavia Victoria a été datée de la période 151/220, d'après le critère de la graphie (cf. *supra*, n. 33). Si nous sommes en mesure d'accepter une telle parenté, et tout en tenant compte de la datation assignée à l'épitaphe de Q. Iulius Zabullus (vers le milieu du I^{er} s., cf. *infra*, 2.1.3, p. 228), Octavia Victoria, décédée à l'âge de 21 ans, devrait avoir vécu entre la fin du I^{er} s. et le tout début du III^e s. ou au cours de la première moitié de ce siècle.

Marja situés respectivement à 9,5 et à 11 km à vol d'oiseau à l'est de Dougga³⁶.

L'origine du *cognomen* Zabullus ne fait pas l'unanimité des spécialistes. Certains l'attribuent au répertoire sémitique, en admettant qu'il est construit sur la racine *zbl*³⁷. D'autres pensent plutôt à une forme latinisée du nom libyque *Zab*³⁸, porté par un *Thuggensis*³⁹. Quoi qu'il en soit, le nom Zabullus est typiquement africain, et il dénote sans doute une origine locale du défunt.

(AC)

2.1.3 Le mobilier céramique

1 : plat à cuire en céramique culinaire africaine de type Hayes 181, variante Vegas 1994, fig. 162, n° 133 (muni d'un pied annulaire) ; pâte brune, matrice granuleuse, très abondant dégraissant de quartz arrondi petit, rare moyen, petite inclusion noire ; surface brun foncé à l'extérieur avec des lignes de polissage, orange à l'extérieur du fond, engobe orange à l'intérieur ; utilisé comme couvercle de l'urne funéraire. (D.2002.NN.TO.S1.US03.02 ; fig. 6, **T1.1**).

2 : marmite en céramique culinaire africaine de typologie régionale (génériquement proche du type Hayes 183) ; pâte brune, matrice granuleuse, très abondant dégraissant de quartz petit et moyen, inclusions de calcaire et petite inclusion noire, rares microfossiles ; surface brun grisâtre à l'extérieur, orange brunâtre à l'intérieur, microsillons peu soignés sur le fond externe ; utilisée comme urne funéraire. (D.2002.NN.TO.S1.US03.01 ; fig. 6, **T1.2**).

3 : lampe italique (?) de type Deneauve VII ; disque non décoré ; sur le fond : timbre en creux C.OPPI.RES ; tige métallique dans le trou de remplissage ; engobe lie de vin, luisant. Trouvée sous la stèle funéraire. (Inv. 24.03.13.16 ; fig. 6, **T1.3**).

À partir de l'observation des photographies, on choisira de ne pas tenir compte de la découverte d'une lampe africaine de type Deneauve X.3 (175-250 apr. J.-C.), trouvée à environ un mètre de l'urne et entourée par de grandes pierres.

Datation. La lampe COPPIRES peut difficilement être datée postérieurement au milieu du II^e s. (80-160). Le plat à cuire Hayes 181 est une variante régionale, marquée par la présence d'un petit pied annulaire similaire à celui de la sigillée A. Sa datation reste délicate à préciser, bien que la comparaison avec la forme Hayes 27 de la sigillée A nous incite à proposer une chronologie peut-être plus tardive que celle de la lampe trouvée sous la stèle.

(TM, FH, MB)

36. POINSSOT 1911, p. 175, n° 902. Octavius Zabullus (*CIL* VIII, 25971) ; Octavia Zabulla (*CIL* VIII, 25972).

37. VATTIONI 1979a, p. 190, n° 270. Voir aussi *DFH*, p. 284.

38. CAMPS 1992-1993, p. 72 ; 2002-2003, p. 256 ; DONDIN-PAYRE 2005, p. 157.

39. *MAD*, 1314 (Zab Paconius) et p. 704.

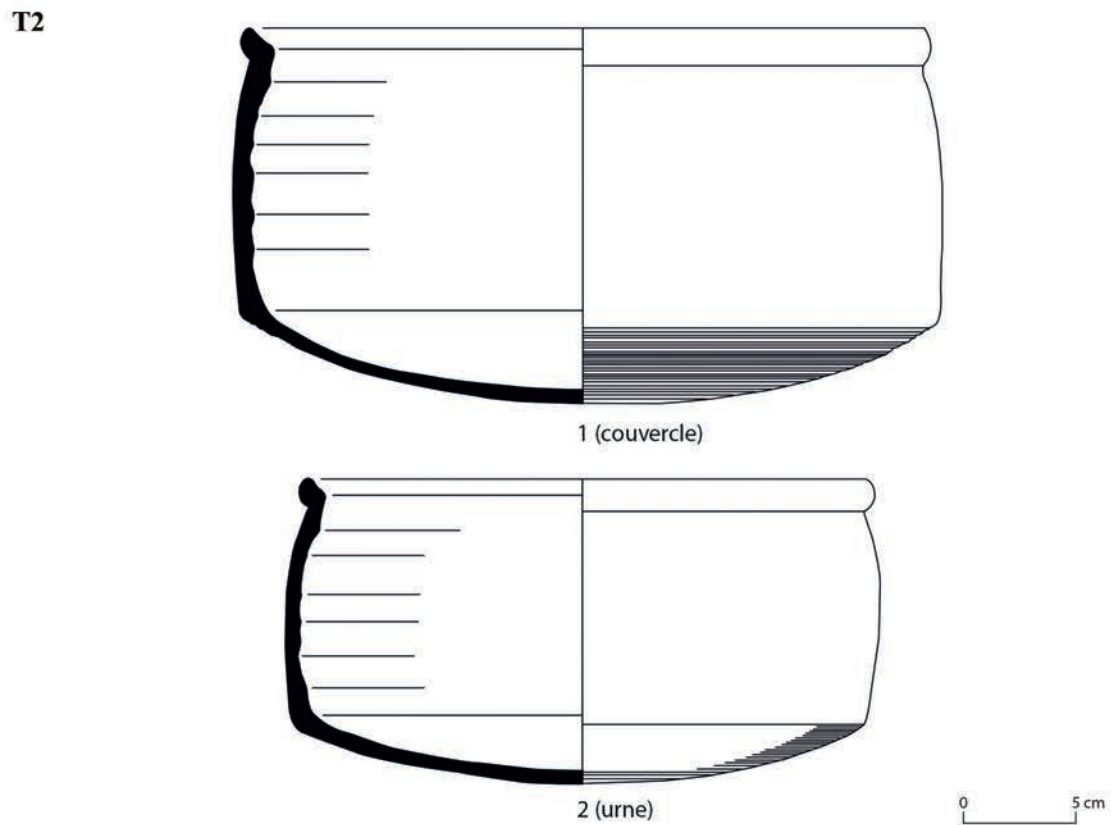
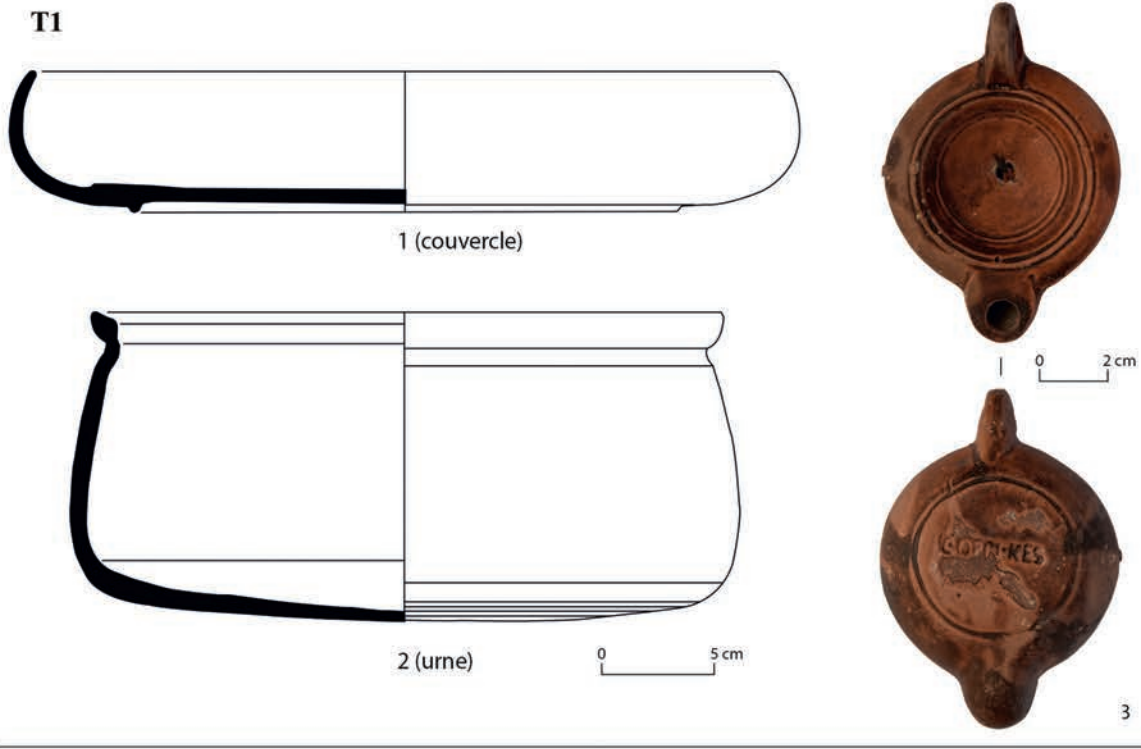


Fig. 6 : Nécropole du Nord-Ouest, 2002. T1 et T2 : mobiliers des tombes 1 et 2 (dessins et cliché F. Hadded, T. Mukai).

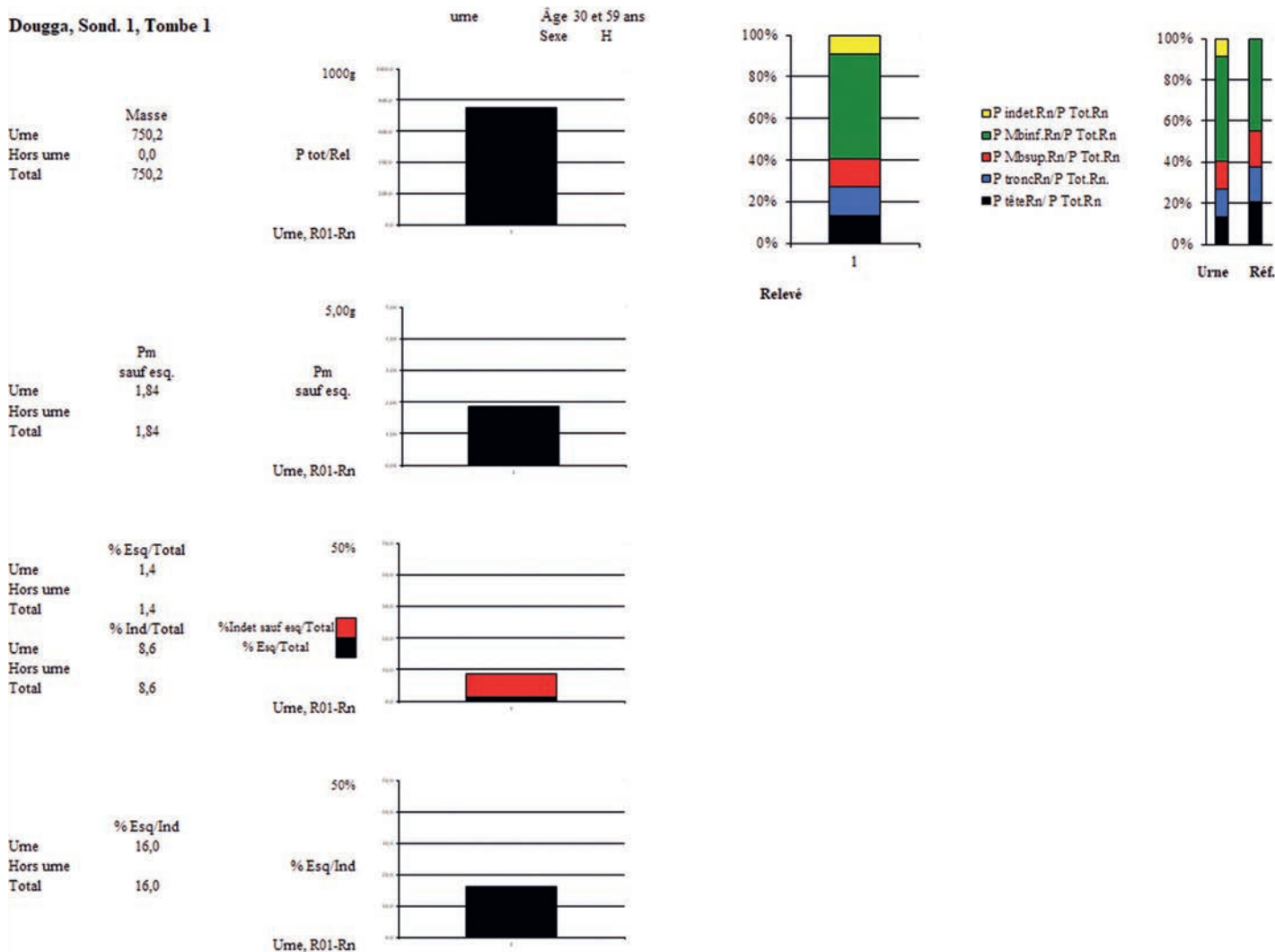


Fig. 7 : Diagramme des données anthropologiques sur les ossements brûlés issus de la tombe 1.

2.1.4. Analyses anthropologiques

La masse totale des os contenus dans l’urne est très faible (750,2 g ; fig. 7). Les fragments, au nombre de 402 sans les esquilles, sont plutôt assez gros (fig. 8a). En effet, le taux de fragmentation sauf esquilles est faible avec un poids moyen de 1,84 g. Les fragments des os longs, à l’exception des avant-bras, sont particulièrement importants avec des poids moyens oscillant entre 4,17 et 6,64 g. Des os courts tels que des corps vertébraux, la patella droite ou des tarses sont quasi-complets. Malgré tout, le taux de détermination reste faible (76,4 %) en raison d’une centaine de très petits fragments indéterminés (poids moyen de 0,57 g).

Les différentes régions anatomiques ne sont pas attestées de manière équilibrée : on note une sous-représentation des éléments de la tête (indice pondéral de 13,5) et une sur-représentation des membres inférieurs (indice de 51,1). Les fragments de côtes, de scapulas et des mains sont très peu présents, les dents et les clavicules sont totalement absentes.

La température du bûcher a atteint 600°C (fissurations en ondes concentriques, os blancs) mais tous les os n’ont

pas chauffé à la même température car leur couleur varie du jaune clair au gris-bleu et ils ont été teints d’orangé par des résidus organiques (fibula, tibia, humérus et voûte crânienne). La couleur des pieds, des mains et des vertèbres est homogène tirant vers le jaune. Seul le bord médial de l’extrémité distale de l’humérus gauche est noirâtre.

Il n’y a aucun doublet ni de problèmes de concordance de morphologie ou d’âge au décès. Tous les os appartiennent donc à un seul individu robuste. La grande échancrure ischiatique est relativement fermée, rendant probable l’attribution du défunt au sexe masculin⁴⁰, ce qui concorde avec l’identité du sujet mentionnée sur l’épitaphe.

Si les sutures endocrâniennes sont entièrement fermées, les exocrâniennes sont ouvertes ou au stade 1. Sur les huit alvéoles dentaires conservées (1^{re} incisive à la 2^e prémolaire inférieures gauches, les deux canines supérieures et la 2^e incisive supérieure droite), aucune ne présente de perte *ante mortem*. Les surfaces articulaires des vertèbres sont marquées mais seul le plateau supérieur de la quatrième lombaire a développé un bec ostéophytique. Le ligament

40. BRUZEK 2002.

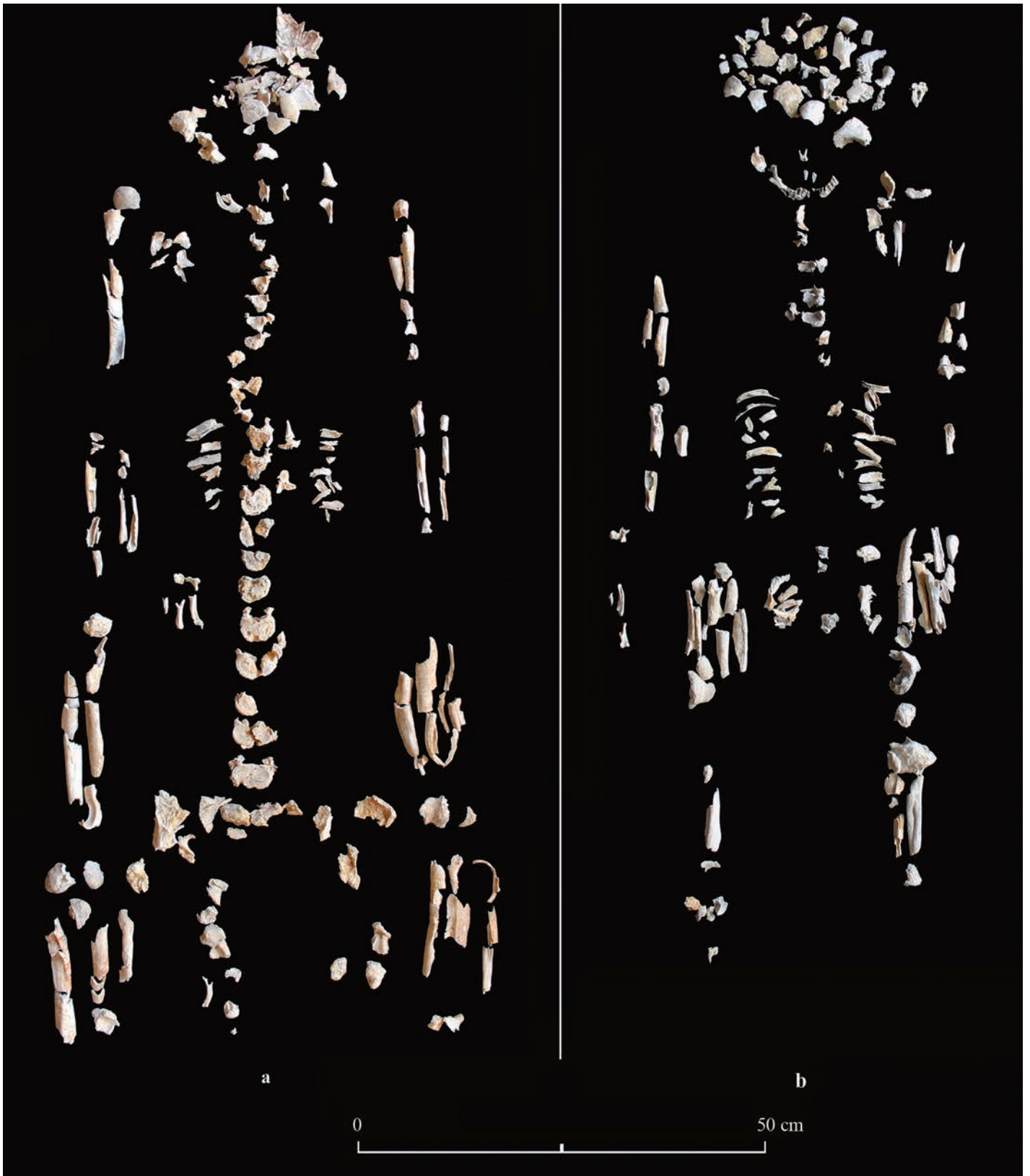


Fig. 8 : Ossements brûlés des défunts a. Tombe 1. b. Tombe 2 (cliché S. de Larminat).

jaune est calcifié et les corps vertébraux des lombaires 3 à 5 sont légèrement tassés. Une enthésopathie du tendon du quadriceps fémoral est à noter sur la patella droite et de légers picots osseux sont présents sur les deux tubérosités ischiatiques. Les surfaces sacro-pelviennes iliaques ne sont pas complètes mais les zones conservées ne sont ni ondulées ni striées, des granulations fines et des porosités éparses sont présentes et l'apex est modifié. Le sujet peut donc être estimé de plus de 30 ans avec un seuil de fiabilité à 92 % et de plus de 40 ans à 74 %⁴¹. Le faible nombre de lésions dégénératives ne suggère toutefois pas un âge aussi avancé que celui gravé sur la stèle.

(SDL)

2.2 LA SÉPULTURE 2

2.2.1 Architecture, comblement et taphonomie

Dans le même axe que la sépulture 1, une fosse rectangulaire plus petite, d'environ 55 cm de long sur 40 cm de large et de 35 cm de profondeur a été creusée (fig. 3b). L'urne est placée au centre de la fosse. Elle est constituée d'une marmite africaine régionale de type Kalogeroudi 2015, H43 (T2.2) et fermée par une seconde marmite renversée, de même forme⁴² mais d'un diamètre plus important (T2.1). L'ensemble est calé dans la fosse à l'aide de pierres de taille moyenne et de sédiment.

Une stèle inscrite à sommet arrondi est placée directement sur l'urne et légèrement de biais (fig. 4). La partie inférieure (H. 22 cm), dégrossie, est alors recouverte de sédiment et probablement calée avec quelques pierres. Enfin, une pierre, de forme trapézoïdale (L. environ 30 cm ; l. 10/20 cm ; Ép. indéterminée) est placée devant la stèle afin de servir de *mensa*. Sous le poids de la stèle et de la terre, les deux marmites se sont fragmentées causant ainsi l'infiltration de sédiment à l'intérieur de l'urne (fig. 3e).

(SDL)

2.2.2 Épitaphe de Secundula Fulvia (75 ans)

– *Support* : stèle à sommet arrondi en calcaire. La formule introductive est un peu effacée à cause d'une légère épaufrure qui a affecté la ligne 1 du texte. La partie inférieure du support (haute de 22 cm), un peu dégrossie et légèrement en ressaut, était fichée en terre (fig. 2). Une *mensa* était placée devant la stèle (visible sur la photographie dans Thugga I, p. 85-86, Taf. 9e ; *supra* fig. 3a). Inv. 888/13 (fig. 2-4).

– *Dimensions* : H. 58,5 ; l. 25,8 ; Ép. 3,5 – 6,5 ; Hl. 3,5 – 5 cm.

– *Conditions de découverte* : voir l'épitaphe de Zabullus.

41. SCHMITT 2005.

42. Cet exemplaire est le plus proche de celui publié par E. Kalogeroudi, provenant lui aussi de la nécropole du Nord-Ouest, tour B, tombe 6, fouillée en 2000 (KALOGEROUDI 2015, p. 212, H43 et n. 649 ; Abb. 45, p. 215, Taf. 34, 3a,b).



Fig. 9 : Stèle 2 de Secundula Fulvia (cliché A. Chérif).

– *Style écriture* : lettres en capitales irrégulières. Des réglures ont été profondément gravées (fig. 9).

– *Datation* : vers la fin du II^e s. ou début du III^e s. d'après le matériel céramique (fig. 6, T2).

DMS
SECVNDVLA
FVLVIA
P.V.A.LXXV

D(iis) M(anibus) s(acrum) / Secundula / Fulvia / p(ia) u(ixit) a(nnis) LXXV

« Consacré aux dieux Mânes. Secundula Fulvia a vécu pieusement 75 ans ».

– *Formulaire* : l'absence de la formule finale (HSE) est un fait courant sur les épitaphes de Dougga⁴³.

– *Onomastique* : le *cognomen* de la défunte est placé en première position, pratique d'ailleurs fréquente à Dougga⁴⁴.

43. L. Poinssot (1915, p. 115) estime que la formule finale manque dans une trentaine de cas. D'après MAD (p. 63, n. 8), le nombre des cas où cette formule est manquante est à peu près équivalent à celui des absences de la consécration au Dieux Mânes, à savoir 38 cas, sachant aussi que les supports incomplets en bas sont très nombreux, ce qui ne permet pas de s'assurer de la présence ou non de HSE.

44. MAD, p. 82. Voir aussi DONDIN-PAYRE 2004, p. 254. Comme illustration de cette inversion *nomen-cognomen*, J.-M. Lassère (2005, p. 100-101) donne l'exemple d'Apulée de Madaure qui, en s'adressant au proconsul d'Afrique, l'appelle Maximus Claudius.

Dougga, Sond. 1, Tombe 2

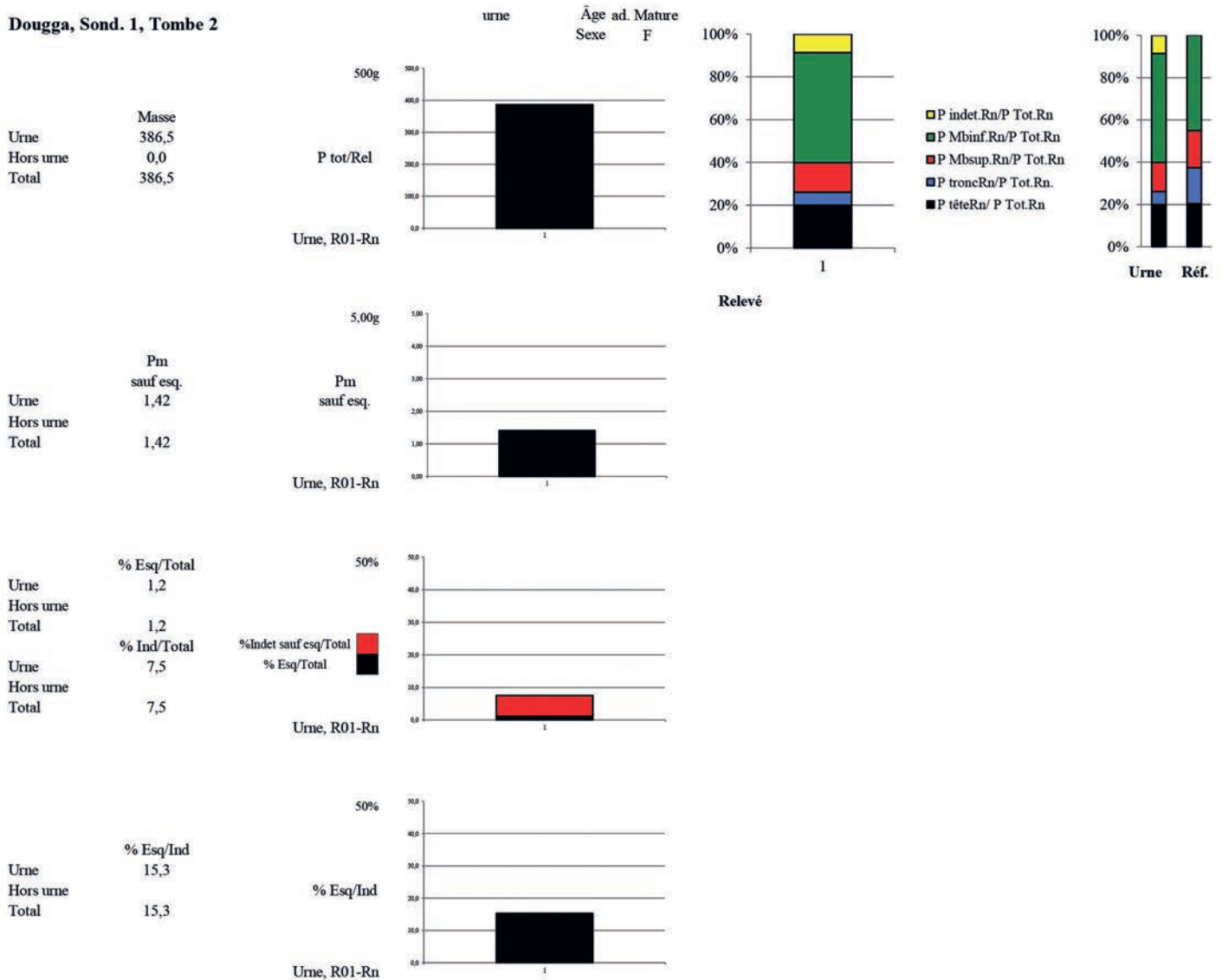


Fig. 10 : Diagramme des données anthropologiques sur les ossements brûlés issus de la tombe 2.

Le gentilice *Fulvius*, -a, particulièrement fréquent en Campanie et dans le Latium⁴⁵, est peu répandu en Afrique⁴⁶. À *Thugga*, on dénombre dix *Fulvii* tous connus par des inscriptions funéraires⁴⁷. *Secundulus*, -a est un diminutif de *Secundus*, -a. Il est porté par une quarantaine de personnes à l'échelle de tout l'Empire⁴⁸, la majorité des occurrences étant situées dans les provinces africaines, avec une certaine concentration à Carthage, dans la région d'*Ammaedara-Theueste* et à Lambèse⁴⁹. À *Dougga*, il est attesté

dans quatre cas, trois femmes et un homme⁵⁰. Les porteurs de ce *cognomen* en Afrique sont incontestablement d'extraction locale.

(AC)

2.2.3 Le mobilier céramique

1 : marmite en céramique culinaire africaine régionale de type Kalogeroudi 2015, H43 ; pâte brun clair, matrice granuleuse, très abondant dégraissant de quartz petit et moyen, inclusion ferrugineuse et petite inclusion noire, rares calcaires ; surface brun jaunâtre à l'extérieur, brun clair à l'intérieur, microsillons sur le fond externe ; utilisée comme couvercle de l'urne funéraire. (D.2002.NN.TO.S1.US03.21 ; fig. 6, **T2.1**).

50. *Arsacia Secundula* (*IL Afr* 588, 23 = *MAD*, 90) ; *Iunia Secundula* (*CIL* VIII, 26986 = *MAD*, 659) ; *Secundula* GFORA (*CIL* VIII, 27198 = *MAD*, 1118) ; *L. Ballenius Secu(n)dulus* (*CIL* VIII, 26480 = *DÉAR* 2, p. 341, n° 5). Voir également *MAD*, p. 699.

45. LASSÈRE 1977, p. 178.

46. *CIL* VIII, *Index nominum*, p. 29 (49 occurrences). Voir BENZINA BEN ABDALLAH 2013, p. 100.

47. *MAD*, p. 654. Évidemment, le préfet du prétoire Caius Fulvius Plautianus et sa fille Fulvia Plautilla, épouse de l'empereur Caracalla, qui sont connus à *Thugga* (*DFH*, 12 et 13), ne sont pas pris en compte car ils étaient originaires de *Lepcis Magna*.

48. D'après les recensions de la base de données allemande, *Epigraphik-Datenbank Clauss / Slaby*, la plupart des personnes portant ce *cognomen* sont des femmes.

49. KAJANTO 1965, p. 292 ; CORBIER, GASCOU 1995, p. 299 ; BENZINA BEN ABDALLAH 2013, p. 367.

2 : marmite en céramique culinaire africaine du même type mais de plus petite taille ; pâte brune, matrice granuleuse, très abondant dégraissant de quartz petit et moyen, inclusions ferriques et petites inclusions noires ; surface brun grisâtre à l'extérieur avec des lignes de polissage, orange brunâtre à l'intérieur ; utilisée comme urne funéraire. (D.2002.NN.TO.S1.US03.23 ; fig. 6, **T2.2**).

Étant donné que nous ignorons, en l'état actuel de la documentation, la position exacte de deux lampes africaines (?) de types Deneauve V A et VII.2 attribuées à la tombe 2, il est préférable de ne pas en tenir compte. De plus, il est étonnant de constater la présence d'une lampe de la première moitié du I^{er} siècle (Deneauve V A).

Datation. E. Kalogeroudi date son type H43 des II^e-III^e s., avec une petite préférence pour le III^e s. mais sans argument. Considérant que la tombe 2 semble stratigraphiquement postérieure à la tombe 1, on pourrait proposer une date vers la fin du II^e s. ou le début du III^e s. mais de manière purement conjecturale.

(TM, FH, MB)

2.2.4 Données anthropologiques

La masse totale des os contenus dans l'urne est extrêmement faible (386,5 g ; fig. 10) : les fragments, au nombre de 270 sans les esquilles, sont assez gros (fig. 8b). Le taux de fragmentation sauf esquilles est modéré avec un poids moyen de 1,42 g mais les os longs, à l'exception des ulnas, sont très faiblement fragmentés avec des poids moyens oscillant entre 2,41 et 5 g. Des os courts tels que des corps vertébraux, la patella gauche ou deux phalanges sont quasi-complets. Le taux de détermination est ainsi très élevé (92,5 %).

Les différentes régions anatomiques ne sont pas représentées de manière équilibrée : le tronc et les membres supérieurs sont sous-représentés (indices pondéraux respectifs de 6,2 et 13,8) mais les membres inférieurs sont sur-représentés (indice de 51,4). Les fragments de vertèbres, de coxal, de main et de pieds sont très peu présents.

La température du bûcher a atteint 600°C (fissurations en ondes concentriques, os blancs) et seules quelques zones sont plus gris-bleu (mandibule, surface articulaire de l'axis et d'une vertèbre lombaire et trois corps de vertèbres cervicales, face postérieure de la patella, un fragment de radius, moitié médiale de l'extrémité distale du fémur gauche). Aucun os n'est noirâtre mais des résidus organiques ont teinté des fragments d'humérus et de tibias.

Deux processus coracoïdes gauches sont présents, un gris peu robuste et un blanc de taille plus importante. Aucun processus coracoïde n'a été recensé dans l'urne 1 mais bien que la robustesse de l'os surnuméraire corresponde à ceux du sujet 1, aucun collage ne permet d'affirmer son appartenance et donc de la construction du bûcher de Secundula au même emplacement que celui de Zabullus. Les autres os ne montrent pas de problèmes de concordance de morphologie ou d'âge au décès. Ils appartiennent à un individu mature (crête iliaque soudée) mais peu robuste, ce qui concorde avec l'identité du sujet mentionnée sur l'épitaphe. Les sutures



a



b

Fig. 11 : Nécropole du Nord-Ouest, sondage 1.

a. À l'est, l'urne de la tombe 4 en cours de fouille ; à l'ouest, l'urne 5. b. Urne de la tombe 4 dans laquelle a été placée une lampe Deneauve VIII.1 ; la fissure de l'urne est visible (cliché archives conservation de Dougga 2002).

endocrâniennes sont entièrement fermées mais plusieurs exocrâniennes sont encore ouvertes. La 2^e molaire inférieure droite a été perdue *ante mortem* et son alvéole est entièrement résorbée. Un abcès s'est développé au niveau de la racine distale de la première molaire inférieure droite, au niveau du collet. Le ligament jaune est calcifié et le plateau supérieur d'une vertèbre cervicale est poreux. Le sujet présente donc plusieurs marques de sénescence qui semblent toutefois assez faibles par rapport à l'âge avancé du défunt mentionné sur la stèle (75 ans).

(SDL)

2.2.5 Éléments stratigraphiques

Le décalage de la *mensa* de la tombe 2, par rapport à la stèle, son apparition à un niveau supérieur, la plus faible profondeur de la fosse et sa plus petite taille ainsi que l'absence de pierres de calage à l'ouest de la stèle 1 suggèrent



R1



R2



R3



R4



R5



R6

0 10 cm

Fig. 12 : Surfaces supérieures des passes de fouilles successives de l'urne 4 (cliché S. de Larminat).

que la tombe de Zabullus a été placée en premier lieu et que c'est contre elle que la sépulture de Secundula a été installée. C'est ce que semble confirmer la datation du mobilier, celui de la tombe 1 qui paraît plus précoce (vers le milieu du II^e s.) que celui de la tombe 2 (vers la fin du II^e s.- début du III^e s.).
(SDL, MB, TM)

3. SÉPULTURE 4

Quatre autres sépultures (3 à 6) se situent le long d'une des bermes du sondage 1. Si elles étaient initialement signalées par une stèle, ces dernières ont été déplacées antérieurement à la fouille de 2000, sans doute au moment de la construction de l'enceinte dite numide. Des pierres sont visibles (fig. 2-3a) mais en l'état actuel de la documentation, on ne peut déterminer si elles ont pu servir de *mensa*. L'urne de la sépulture 4⁵¹ n'ayant qu'une seule fissure transversale, a été prélevée avec les ossements (fig. 11a-b). Malgré les précautions prises pour la conserver entière, l'un des deux fragments a basculé. Certains os ont alors glissé et un peu de sédiment contenant 31,5 g d'esquilles est tombé hors de l'urne. L'urne a cependant fait l'objet d'une fouille stratigraphique selon un protocole défini⁵², en six passes d'environ 2 cm (R01 à R06 ; fig. 12).

(SDL)

3.1 ARCHITECTURE, COMPLEMENT ET TAPHONOMIE

Une fosse d'environ 0,55 m est-ouest et d'au moins 0,40 m nord-sud et 0,20 m de profondeur a été creusée. Une urne constituée d'une marmite africaine proche du type *Ostia* I, 270 (T4.2) et fermée par une seconde marmite du même type mais légèrement plus large (T4.1) a été déposée dans la fosse. Elle contient des ossements brûlés humains et de faune surmontés d'une lampe Deneauve VIII.1 (T4.3), recouverte par un fragment de coxal. Ces ossements présentent un pendage nord-sud. Il est probable qu'ils aient glissé dans l'urne lors de son dépôt dans la fosse et c'est à

51. La sépulture 4 apparaît sur huit photographies prises lors de la fouille : six sont des prises de vue de l'ensemble des sépultures 3 à 6 et deux sont des détails, après l'enlèvement d'une partie du couvercle.

52. Quand le contenu des urnes est encore en place, il est fouillé de manière stratigraphique, par passes de 1 à 4 cm d'épaisseur en fonction de la hauteur initiale du dépôt. Avant chaque passe, une photographie zénithale est prise avec toujours la même focale et selon la même orientation. D'autres photographies (du matériel dans l'urne ou de dispositions particulières des ossements) sont prises si nécessaire. À chaque passe, une description de la composition de la terre, de l'emplacement du matériel et de la disposition des ossements est réalisée. Les os sont prélevés et l'ensemble du sédiment conservé. Celui-ci est passé aux tamis 5,2 et 0,5 mm. Les refus des tamis 5 et 2 mm sont triés mais pas ceux de 0,5 mm qui sont uniquement conservés pour les études carpologiques et anthracologiques. Tous les os sont identifiés, pesés et comptés par passes à l'exception des esquilles (fragments d'os entre 0,5 et 0,2 mm) dont seule la masse osseuse est relevée. Toutes les données sont saisies dans un tableau et les résultats analysés selon la méthodologie décrite par H. Duday (DUDAY 2013).

ce moment-là qu'un os est venu recouvrir la lampe. L'urne est calée dans la fosse à l'aide de pierres, puis recouverte de terre. Après un certain temps, le couvercle ainsi que le contenant se sont fissurés sous le poids du sédiment et peut-être également de la stèle.

(SDL)

3.2 LE MOBILIER CÉRAMIQUE

1 : marmite en céramique culinaire africaine de type *Ostia* I, 270 ; pâte brune, matrice granuleuse, très abondant dégraissant de quartz petit et moyen, inclusions ferriques, petites et moyennes inclusions noires, rares calcaires ; surface brun jaunâtre avec des lignes de polissage sur la paroi externe, brun au fond, microsillons sur le fond externe, orange brunâtre sur la paroi interne ; utilisée comme couvercle de l'urne funéraire. (D.2002.NN.TO.S1.US02.13 ; fig. 13, T4.1).

2 : marmite en céramique culinaire africaine du même type mais de plus petites dimensions ; pâte brune, matrice granuleuse, très abondant dégraissant de quartz petit et moyen, inclusions ferriques et petites inclusions noires, rares calcaires ; surface brun grisâtre à l'extérieur, brun orangeâtre à l'intérieur et sur le fond externe qui porte des microsillons ; utilisée comme urne funéraire. (D.2002.NN.TO.S1.US02.12 ; fig. 13, T4.2).

3 : lampe africaine de type Deneauve VIII.1 ; tige métallique dans le trou de remplissage ; sur le fond : marque incisée IVLIANI, surmontant une grappe de raisin (?) en creux ; pâte beige contenant de quartz éolien ; léger engobe brun couvrant partiellement la lampe. Trouvée dans l'urne funéraire. (Inv. 24.03.13.30 ; fig. 13, T4.3).

Deux lampes italiques (?) de type Deneauve VII.1B et VII.2, portent un marquage indiquant qu'elles proviennent de la tombe 4. Mais nous ignorons tout de leur position de découverte.

Datation

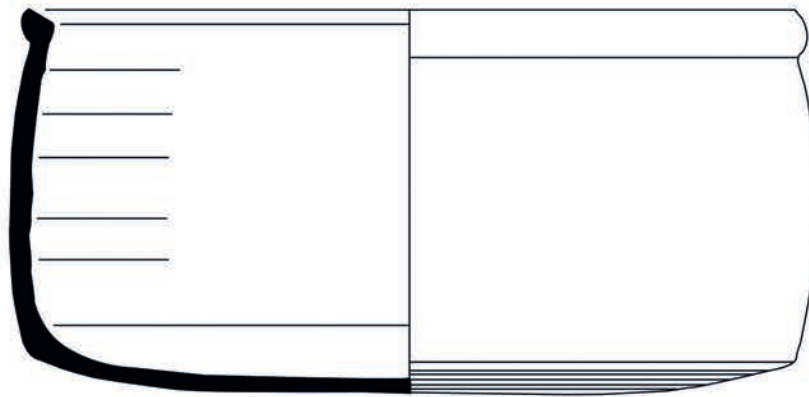
Un *terminus post quem* dans la première moitié du III^e siècle apr. J.-C. est donné par la lampe Deneauve VIII.1. Les marmites *Ostia* I, 270 sont datées à Ostie « de l'époque sévérienne à la première moitié du III^e siècle » (*Atlante* I, p. 221). Une datation de la tombe dans la première moitié du III^e s. nous semble donc vraisemblable.

(TM, FH, MB)

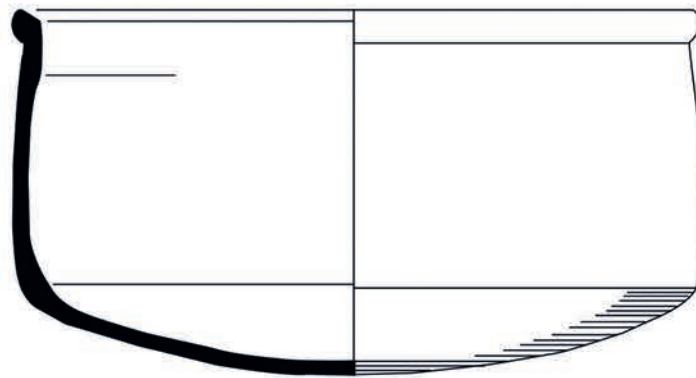
3.3 DONNÉES ANTHROPOLOGIQUES

La masse totale des os contenus dans l'urne est importante (1 608,6 g). La taille des fragments, au nombre de 1 729 sans les esquilles, n'est pas homogène car, si leur poids moyen est bas (0,90 g), les os du tronc sont extrêmement fragmentés (poids moyen 0,36 g) contrairement aux os longs dont le poids moyen varie entre 2,16 g (radius) et 6,27 g (fémur) (fig. 14). Certains os courts (patellas, 1^{er} métacarpien et cunéiforme III gauche) et plusieurs corps vertébraux sont même entiers. Le taux de détermination n'est toutefois que

T4



1 (couvercle)



2 (urne)

0 5 cm



3

0 2 cm

AB



1 (sondage 1)



2 (sondage 3)

0 5 cm

Fig. 13 : Nécropole du Nord-Ouest, 2002. **T4** : mobilier de la tombe 4. **AB** : matériel des niveaux d'abandon (sondages 1 et 3) (dessins et photographie F. Haddad, T. Mukai).

satisfaisant (85 %) en raison d'une masse non négligeable (181,6 g) de petits fragments indéterminés (poids moyen de 0,26 g).

Si les membres sont bien représentés, nombreux fragments de tête et du tronc sont absents (indice pondéral respectif de 13,8 et 10,1). Les indices des patellas entières et de certains os longs (humérus, fémurs, fibulas) dépassent ceux du référentiel.

La crémation a été poussée (fissurations des diaphyses en ondes concentriques, os blancs) et est plutôt homogène bien que quelques fragments d'os soient plus grisés (extrémités vertébrales des côtes, fragments de vertèbres, de scapula, d'os longs, de coxal, éléments de mains et de pieds). Seuls un fragment d'extrémité proximale de tibia et une tubérosité ischiatique sont plus noirâtres. Des fragments de voûte, d'os faciaux, d'atlas, d'axis, de fémur, d'ulna, de radius, d'un métatarsien et le cunéiforme I droit ont été teintés par des résidus organiques.

Il n'y a aucun doublet ni de problèmes de concordance de morphologie ou d'âge au décès à l'exception d'une phalange de main d'un tout-petit (L. 11 mm, R06) qui n'est pas brûlé donc qui s'est probablement infiltré dans l'urne avec le sédiment. Tous les os brûlés appartiennent donc à un seul individu mature (crête iliaque soudée et aucune ligne épiphysaire visible). Son extrême robustesse et la fermeture de l'incisure ischiatique suggèrent qu'il s'agit d'un homme. Les sutures endocrâniennes sont entièrement fermées mais plusieurs exocrâniennes sont encore ouvertes. Au moins huit dents ont été perdues *ante mortem* (1^{re} prémolaire inférieure droite ; 2^e prémolaire et 1^{re} molaire inférieures gauches ; 2^e incisive, 2^e prémolaire et les trois molaires supérieures droites) et trois autres dents venaient de tomber ou étaient sur le point de l'être (1^{re} et 2^e incisives inférieures droites et 1^{re} prémolaire supérieure droite). Un important abcès s'est formé au niveau de la racine de la canine supérieure droite. Le sujet était atteint d'arthroses vertébrales (au niveau des surfaces articulaires des cervicales et plusieurs becs ostéophytiques sur des plateaux de lombaires). L'ensemble des surfaces articulaires est marqué par un léger liseré ostéophytique et un bec s'est formé sur l'olécrâne gauche. Des enthésopathies sont à noter au niveau de la tubérosité ischiatique et de l'insertion du muscle triceps brachial droit de la scapula. Le ligament jaune est également calcifié. L'aspect des surfaces sacro-pelviennes (aucune ondulation ni strie, granulation sur la majorité de la surface et apex modifié) donne une estimation de l'âge de l'individu à plus de 30 ans à 92 % de fiabilité et 40 ans à 74 %⁵³. L'ensemble de ces marques de sénescence et les aspects lisses et poreux de la symphyse pubienne confirment que le défunt avait dépassé l'âge de 40 ans.

Lors de l'enlèvement du couvercle, la lampe était posée directement sur les os mais une grande partie d'entre eux étaient recouverts par le sédiment d'infiltration (fig. 11b). Cette configuration avait changé au début de la fouille (R01 ; fig. 12) car des os ont été déplacés lors du prélèvement de la lampe et de la terre a percolé au fond de l'urne lors de la

dissociation de celle-ci. Toutefois, l'infiltration du sédiment dans la partie supérieure de l'urne n'a pas été homogène car elle est quasiment absente dans la partie gauche (R02 et R03 ; fig. 12). Plus on descend dans l'urne, plus la taille des os diminue (poids moyen des os de 2,25 g en R01 à 0,53 g en R06) et plus la masse des indéterminés augmente (3,8 g en R01 à 73,9 g en R06). La découverte des deux fragments de tige en fer de la lampe en R06 illustre parfaitement ce mouvement de percolation des petits fragments. Le même phénomène est observable pour les autres petits éléments intrusifs : verre non fondu (1 en R02 et R03 ; 5 en R05 et 3 en R06), enduits parfois peints (en R05 et R06), coquilles d'es-cargots et limacelle⁵⁴ (de R02 à R06), charbons et/ou graines. La distribution verticale des os ne répond pas à une logique anatomique, cependant la tête est particulièrement bien représentée au sommet de l'urne et quelques gros fragments de diaphyse ont été disposés dans le fond de celle-ci.

(SDL)

3.4 ANALYSES FAUNIQUES

Les os de faune sont au nombre de 25 fragments pour un poids de 2,8 g. Hormis une vertèbre de poisson (R05), tous les autres restes correspondent à des esquilles osseuses non identifiables. La majorité de ces éclats d'os ne sont pas brûlés si ce n'est la vertèbre de poisson.

(FP)

4. LES FUNÉRAILLES DE Q. IULIVS ZABVLLVS, DE SECVNDVLA FVLVIA ET D'UN ADULTE

Vers le milieu du II^e s. apr. J.-C., Quintus Iulius Zabullus, un homme, âgé de 66 ans d'après son épitaphe, robuste d'après son ossature, avec au moins huit dents en place, développant de l'arthrose, souffrant des lombaires et s'agenouillant régulièrement, décède. Il est placé sur un bûcher qui atteint au minimum les 600°C. Tous les os ne sont pas brûlés à la même température et des résidus organiques teintent certaines surfaces. La conduite du bûcher est faible, conservant ainsi de gros fragments. Au moins 750,2 g d'os sont prélevés sur le bûcher, peut-être plus si une partie d'entre eux n'a pas été conservée après la fouille. Des os sont probablement laissés sur le bûcher. Les autres sont placés dans une marmite encore neuve. Un plat à cuire, également sans trace d'utilisation, scelle l'urne. L'ensemble est déposé dans la moitié sud-est d'une fosse rectangulaire (tombe 1), puis calé à l'aide de pierres et recouvert de terre. Une lampe avec sa tige en fer ayant déjà servi au moins une fois est placée dans l'autre moitié de la fosse. Une stèle, sur laquelle ont été gravés le nom et l'âge du défunt, est installée à l'arrière de l'urne, de sorte que l'épitaphe soit visible depuis le sud. Elle est calée par des pierres et de la terre dont le poids fragmentera l'urne sous-jacente. Au-devant de la stèle, donc au-dessus de l'urne,

54. La limacelle est une lamelle de calcaire qui se situe sur le corps de certaines limaces.

53. SCHMITT 2005.

une *mensa* dont la partie supérieure est creusée, est installée et, lors des commémorations, des *munera* peuvent y être déposés. Les liquides s'écoulent entre elle et la stèle.

Vers la fin du II^e s. ou au début du III^e s., Secundula Fulvia, une femme, âgée de 75 ans d'après son épitaphe, peu robuste, mature, souffrant d'arthrose vertébrale, d'un abcès et ayant perdu au moins une dent, décède. Elle est placée sur un bûcher construit à un emplacement où au moins une autre crémation a eu lieu à proximité. La chaleur atteint les 600° C mais tous les os ne sont pas brûlés aussi intensément. Des résidus de matières organiques teintent des os longs. La conduite du bûcher est faible, ne fragmentant pas trop les os. Au moins 386,5 g des os sont prélevés sur le bûcher, peut-être plus si une partie d'entre eux n'a pas été conservée lors de la découverte, mais il est probable qu'une partie des ossements ait été laissée en place ou placée à un autre endroit après nettoyage. Au moment du prélèvement, un processus coracoïde provenant d'un bûcher antérieur et appartenant à un individu robuste est mélangé aux os de Secundula Fulvia qui sont placés dans une marmite neuve, fermée par une seconde marmite plus large, qui n'a elle non plus jamais été placée sur un feu. L'ensemble est déposé dans une fosse (tombe 2) creusée à l'ouest de celle de Q. Iulius Zabullus. L'absence d'autres sépultures à proximité immédiate de la tombe 1 montre d'autant plus la volonté des vivants de rapprocher au plus près les deux défunts (éventuellement mari et femme). L'urne est calée par des pierres et du sédiment. La stèle sur laquelle ont été gravés le nom et l'âge de la défunte est installée juste au-dessus de l'urne, légèrement de biais, fragmentant postérieurement cette dernière. Après avoir rebouché la fosse, une pierre plane, faisant office de *mensa* et sur laquelle des *munera* peuvent y être placés ou versés, est installée devant l'épitaphe.

Dans la première moitié du III^e s., un homme très robuste, âgé de plus de 30 ans, ayant perdu au moins huit dents, souffrant d'un abcès et d'arthrose notamment vertébrale, ayant régulièrement sollicité ses membres supérieurs, décède. Il est placé sur un bûcher qui atteint au moins les 600°C, mais tous les os ne subissent pas la même température et des résidus organiques teintent plusieurs os. Le bûcher est peu conduit, limitant ainsi la fragmentation des os. Après le refroidissement, des fragments d'os longs sont placés au fond d'une marmite neuve puis les autres os sont prélevés de manière aléatoire, en finissant avec plusieurs fragments de voûte crânienne. La majeure partie des os est ramassée mais plusieurs fragments de la tête et du tronc ne sont pas récupérés. Si du matériel a été brûlé avec le défunt, les vivants font attention de ne pas le prélever. Bien que débarrassés des cendres, il est possible que des résidus de charbons et/ou graines brûlés soient restés collés aux os. Une lampe avec sa tige en fer ayant déjà servi, mais probablement éteinte car elle n'a laissé aucune trace sur le couvercle, est placée au sommet du dépôt osseux. L'urne est enfin fermée par une seconde marmite neuve plus large. L'ensemble est transporté dans une fosse creusée dans les environs des tombes 1 et 2, mais en penchant l'urne, les os glissent et un fragment de coxal recouvre la lampe. C'est peut-être à ce moment-là que la tige en fer de la lampe se casse et que

les deux fragments descendent progressivement au fond de l'urne comme la plupart des esquilles et des petits ossements qui percolent progressivement. L'urne est calée dans la fosse à l'aide de pierres puis recouverte de sédiment. Il est possible que l'emplacement de la tombe ait été signalé par une stèle déplacée postérieurement et par une *mensa*. Après un certain temps, le couvercle ainsi que le contenant se fissurent sous le poids de la terre. Celle-ci contenait de petits fragments de verre et d'enduit, une phalange d'un tout-petit, des coquilles d'escargots.

Entre le milieu du II^e s. et le milieu du III^e s., ces trois sépultures secondaires à crémation installées dans une même zone de la nécropole présentent plusieurs similitudes : une température de crémation élevée, une faible conduite du bûcher permettant la conservation de fragments d'os de taille assez importante et des os courts entiers, une combustion assez homogène malgré quelques variations de couleur, de rares zones peu brûlées et des résidus de matières organiques qui teintent les os, l'utilisation de céramique culinaire neuve et de même type (marmite et plat à cuire), le dépôt d'un mobilier similaire (une lampe) placé à l'extérieur ou l'intérieur de l'urne, des fosses assez petites et peu profondes, un signalement de même type (stèle et *mensa*). Le fait de ne pas être certain que les os des tombes 1 et 2 correspondent à l'ensemble des os prélevés sur le bûcher, tout particulièrement en raison de la faible masse conservée, empêche de faire des comparaisons avec la tombe 4 et d'aller plus loin dans la restitution des funérailles.

(SDL)

5. LES MENSÆ

La fouille des tombes 1 et 2 a fait apparaître un équipement rituel rarissime dans les nécropoles de Dougga, une *mensa* placée devant la stèle. Cette découverte est à verser au dossier des rites funéraires à Dougga à l'époque impériale, au sujet duquel nos connaissances sont presque insignifiantes. Outre les rares renseignements donnés par le Dr Carton⁵⁵, on dispose d'une indication de L. Poinssot sur l'orientation des tombes et sur le rite de l'inhumation, et d'infimes informations sur trois *mensæ* associées à des tombes⁵⁶.

Les tables funéraires sont des dispositifs destinés à recevoir les *munera*. La *mensa* de la tombe 1 est de forme rectangulaire⁵⁷ ; la surface supérieure, sommairement élaborée et placée au niveau de la partie lisse de la stèle, comprend dans sa partie centrale une cavité rectangulaire épousant la forme d'une *tabula ansata*⁵⁸ (fig. 4a). La connexion entre la *mensa* et l'urne cinéraire enfouie dans la terre est dans certains cas assurée par un conduit à libations qui sortait de la cavité et

55. CARTON 1895, p. 179-180. Voir aussi note suivante.

56. MAD, p. 48-49, 51 et fig. 10 et 11.

57. Dimensions : L. 38,50 ; l. 27,5 ; H. 10 cm. *Tabula ansata* : 11 × 10 et haute de 2 cm.

58. Chaque queue d'aronde est longue de 6 cm et large au niveau du grand côté de 3 cm.

qui devait s'enfoncer dans la tombe⁵⁹. Un tel dispositif n'est pas encore attesté à Dougga. Dans l'importante nécropole romaine de *Pupput*, la présence de cet équipement est aussi exceptionnelle, puisque les fouilles n'ont recensé que cinq conduits à libations malgré l'abondance des *mensae* dans cet espace funéraire⁶⁰. D'après A. Ben Abed et M. Griesheimer, cette « rareté des conduits à libations ne peut s'expliquer que par une pratique rituelle locale qui privilégie la libation sur la *mensa*, ou à sa proximité immédiate, et se satisfait ainsi d'un geste symbolique sans rechercher l'efficacité d'une libation parvenant au contact effectif des ossements »⁶¹.

(AC)

6. LA DATATION DES INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

Le traitement des inscriptions funéraires ne cesse toujours de poser des problèmes dont le plus irritant est celui relatif à leur chronologie⁶². Des critères ont été établis dans le but d'assoier un classement chronologique : le formulaire (notamment l'apparition et l'évolution de l'invocation aux Dieux Mânes), la nature du support (principalement des stèles et des cippes) et l'onomastique⁶³. Cependant, exception faite de quelques cas où la datation a pu être déterminée avec une certaine précision⁶⁴, on a été constamment amené à proposer des fourchettes relativement larges qui s'étalent généralement sur un ou deux siècles.

Si l'on se réfère au classement chronologique retenu pour l'épigraphe funéraire de Dougga, ces deux nouvelles

59. Dans le cas de cette *mensa*, nous avons uniquement le départ du conduit ; la partie manquante est constituée peut-être d'un tube de céramique comme c'est le cas dans une tombe de la nécropole de *Pupput* (tombe 1167). Voir *Pupput* 2004, p. 137 et fig. 89-90, où on lit : « un tube de céramique traversant la maçonnerie servait de conduit à libations à la cruche cinéraire... ». Dans ce type de tombe, la présence d'un conduit à libation est très rare et n'est pas obligatoire (voir les exemples de Pompéi, VAN ANDRINGA *et alii* 2013, p. 925-927).

60. BEN ABED, GRIESHEIMER 2001, p. 585. La maçonnerie des *mensae* de *Pupput* « était formé de matériaux composites (pierres, céramiques) liés au mortier de chaux, puis soigneusement lissé » (*ibid.*, p. 584).

61. Cf. note précédente.

62. Voir l'étude sur la chronologie des épitaphes de Dougga et de leur support dans *MAD*, p. 66-72. Dans *MAD*, on trouvera dans tel ou tel texte des critères internes de datation, généralement approximative ; outre les exemples qui sont donnés dans *MAD*, p. 74-75, les épitaphes de notables offrent assez souvent de tels critères. Ce problème de chronologie a été récemment posé lors de l'établissement du catalogue des inscriptions latines païennes du musée de Sousse, voir AOUNALLAH *et alii* 2019, p. 7-9.

63. Sur la question de la datation des épitaphes latines païennes et les critères proposés pour leur chronologie, voir LASSÈRE 1973. On trouve une récapitulation de ces données dans CHÉRIF 2015, p. 48, n. 30 (cf. aussi note précédente).

64. C'est le cas par exemple des deux épitaphes de Prote (*AE* 1969-1970, 655 = *MAD*, 1011) et de Telete (*AE* 1969-1970, 654 = *DFH*, 115 = *MAD*, 1188), toutes deux esclaves de M. Licinius Rufus, datées du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. M. Licinius Rufus, chevalier romain et riche notable de *Thugga*, est le donateur du marché en 54 d'après une dédicace à l'empereur Claude (*AE* 1969-1970, 652 = *DFH*, 69). On ne compte à Dougga qu'une dizaine d'inscriptions funéraires relativement bien datées, voir *MAD*, p. 74-75.

épitaphes seraient datées des périodes 51/150, en raison du signe du *zeta*, ou 100/150 – voire-même 100/300 – selon l'onomastique et la répartition des catégories de support⁶⁵. Cependant, les éléments dégagés de la fouille des deux tombes, principalement le matériel céramique associé, les situent plutôt dans un arc chronologique plus restreint : entre le milieu du II^e s. et le début du III^e siècle.

Cette datation appuyée sur les données du contexte archéologique conduit à relativiser une constatation de J.-M. Lassère admettant que « partout, entre les Flaviens et Marc Aurèle, la stèle cède la place au cippe et à l'autel »⁶⁶. L'étude de ces deux épitaphes de Dougga montre combien l'apport de l'archéologie est déterminant pour élucider l'épineuse question de la datation. Mais cet avantage nous a malheureusement échappé à jamais pour un nombre considérable de documents aussi bien sur ce site qu'ailleurs.

(AC)

7. L'ÂGE DES DÉFUNTS

Bien que l'estimation de l'âge au décès des défunts des tombes 1 et 2 confirme des âges au décès supérieurs à 30-40 ans, le faible nombre de lésions dégénératives ne permettait pas d'envisager, d'un point de vue anthropologique, que ces sujets avaient atteint les âges respectifs de 66 et 75 ans. Ce décalage peut s'expliquer par un relatif bon état de santé des sujets mais aussi par l'affichage d'une simple approximation de la durée de vie.

L'épigraphe funéraire présente en effet des formules qui illustrent cette incertitude dans le calcul des années vécues. La plus fréquente est *plus minus*⁶⁷, elle a été relevée sur sept épitaphes de Dougga⁶⁸ et on la trouve aussi bien sur des épitaphes païennes que chrétiennes⁶⁹. Une autre formule indiquant l'ignorance du nombre exact des années, devenu incalculable avec précision pour la famille du défunt, apparaît sur un certain nombre d'épitaphes africaines, mais assez rarement : *uixit annis multis*⁷⁰. Dans ce même ordre d'idées, plusieurs historiens de la démographie antique ont remarqué que sur bon nombre d'inscriptions funéraires on a tendance à arrondir les âges à des multiples de 5⁷¹.

65. Sur tous les détails relatifs à la datation des épitaphes de Dougga, voir *MAD*, p. 66-76.

66. LASSÈRE 1973, p. 122. La nouvelle datation des deux stèles donne raison aux auteurs de *MAD*, p. 68-69, qui ont déjà exprimé leurs réserves quant au *terminus ante quem* avancé par l'auteur pour la disparition des stèles en faveur des cippes.

67. Voir CAGNAT 1914, p. 283 ; LASSÈRE 1973, p. 127.

68. *MAD*, p. 71 (textes n° 80, 410, 1115, 1134, 1137, 1140, 1142).

69. Entre autres, sur des épitaphes chrétiennes de Carthage (ENNABLI 1991, p. 240 et 262), d'*Ammaedara* (DUVAL, PRÉVOT 1975, p. 470) et de *Mactaris* (PRÉVOT 1984, p. 225).

70. On connaît notamment deux occurrences à Haïdra : *CIL* VIII, 11621 ; BENZINA BEN ABADALLAH 2011, p. 110, n° 140 et 2013, p. 167, n° 170 (et p. 22) = *AE* 2013, 1966. D'autres formules, encore plus rares, indiquent aussi l'imprécision de l'âge, voir LASSÈRE 1977, p. 472.

71. À propos de Dougga, on renverra à POINSSOT 1914, p. 384-385 ; *MAD*, p. 87. De façon générale sur cet usage, voir CLAUSS 1975 ; LASSÈRE 1977, p. 473-474. La pratique des âges arrondis apparaît

Dougga, Sond. 1, Tombe 4

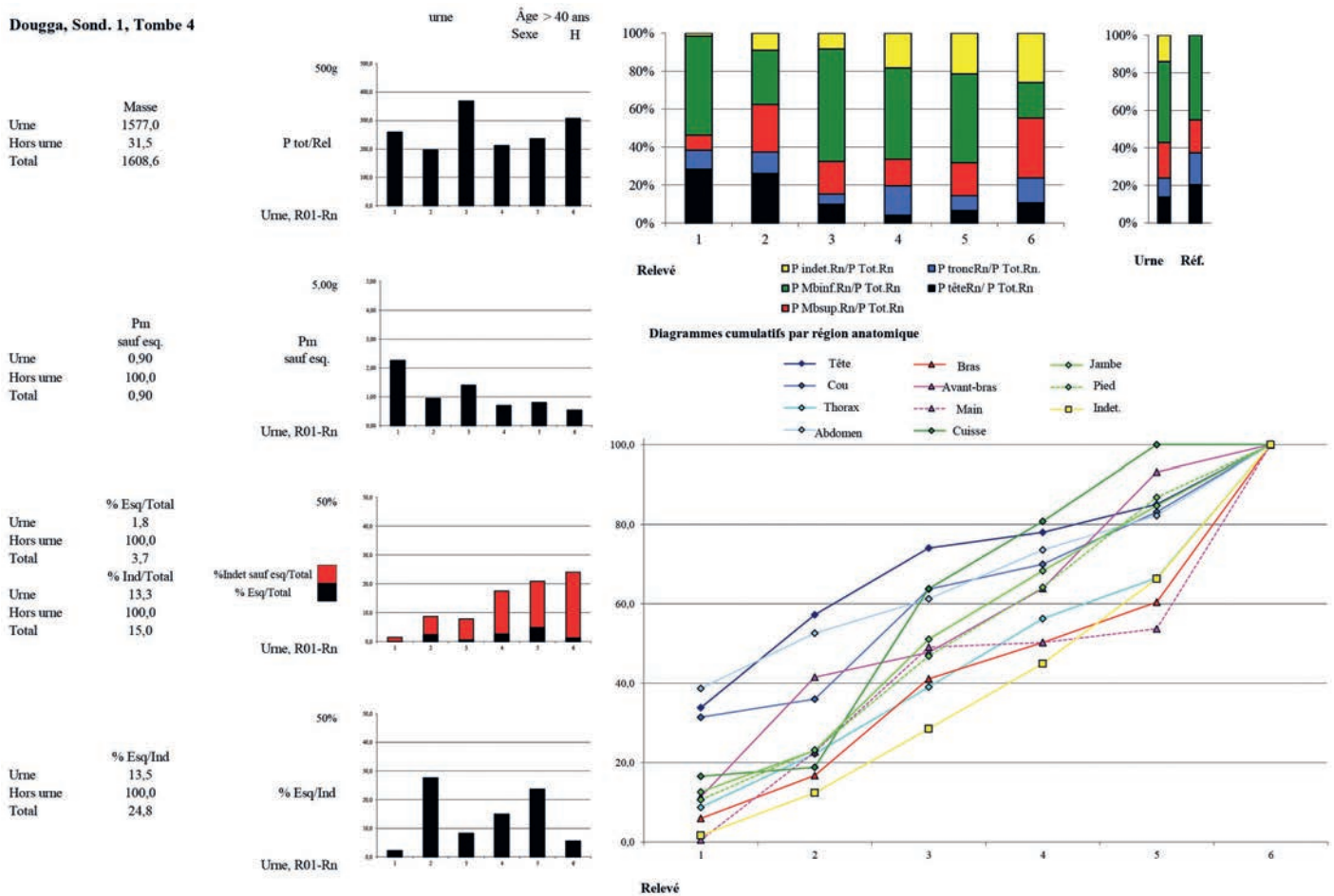


Fig. 14 : Diagrammes résumant les principales données anthropologiques de la tombe 4.

L. Poinssot, suivi par d'autres spécialistes, considère que « cette prédominance des nombres multiples de cinq dans les épitaphes de Dougga s'explique vraisemblablement par l'usage du recensement quinquennal »⁷².

En plus de ce phénomène, I. Kajanto a relevé, particulièrement dans les inscriptions africaines, que dans de nombreux cas une année est ajoutée à l'âge déjà arrondi. Les dédicants de l'épitaphe semblent avoir voulu inscrire sur la pierre non pas un chiffre douteux (ou suspect) mais un chiffre d'une allure réelle⁷³. De ce fait, on peut constater que l'âge de Q. Iulius Zabullus, et celui aussi de Secundula Fulvia décédée à 75 ans, pourraient s'inscrire parfaitement dans ces deux pratiques.

Outre ces deux exemples de *Thugga* qui permettent de nuancer les renseignements fournis par l'épigraphie par

rapport à ceux livrés par l'anthropologie, une autre preuve de la pertinence de cette démarche est apportée par un autre cas, hors de l'Afrique. En effet, dans une nécropole de Pompéi, les analyses récentes des restes d'un enfant ont montré qu'il avait été âgé de 6 à 7 ans, alors que son épitaphe indique pourtant un âge au décès de 13 ans⁷⁴. Ces différences d'estimation sont à prendre en compte vis-à-vis de la paléodémographie à partir des épitaphes mais surtout sur la notion d'âge chez les Anciens, surtout lorsque le contexte archéologique n'est pas altéré et bien préservé⁷⁵. Tel est le cas des deux tombes 1 et 2. (AC)

8. NIVEAUX D'ABANDON DES SONDAGES 1 ET 3 DE LA NÉCROPOLE DU NORD-OUEST

Le matériel céramique issu du comblement supérieur du sondage 1, au-dessus des tombes décrites et du sondage 3,

également sur des épitaphes chrétiennes, on trouvera, entre autres, des exemples dans CINTAS, DUVAL 1958, p. 212 ; MARCILLET-JAUBERT 1968, p. 220. Voir aussi DUVAL, PRÉVOT 1975, p. 470.

72. POINSSOT 1914, p. 384. N. Duval (dans CINTAS, DUVAL 1958, p. 212) pense également que ce « phénomène peut être mis en rapport avec les recensements quinquennaux qui servent de base essentielle pour la détermination de l'âge ». Voir aussi ÉTIENNE 1959, p. 420. Toutefois, selon L. Maurin (*MAD*, p. 87), « l'explication souvent avancée de l'attraction du recensement quinquennal ne doit pas être à toute épreuve ».

73. KAJANTO 1968, p. 18.

74. VAN ANDRINGA *et alii* 2013, 1, p. 469-479 et 2, p. 1003-1004 n° 11 (tombe 5, de Publius Vesonius Proculus).

75. Les critiques formulées par Lassère (1977, p. 522) à l'appréciation de l'âge d'après les restes des squelettes (surtout après 25 ans), doivent être donc nuancées.

au-dessus de la bazina 55⁷⁶ donne quelques données chronologiques sur la fin de la fréquentation de cet espace funéraire.

Mobilier céramique

1 : fragment de plat en sigillée africaine C2 de type Hayes 50A ; pâte orange, matrice fine ; surface engobe orange rougeâtre. Sondage 1, Us 2 (fig. 13, **AB.1**).

2 : fragment de plat en sigillée africaine C2 de type Hayes 48B ; pâte orange, matrice fine, surface engobe orange rougeâtre. Sondage 3, Us 1 (fig. 13, **AB.2**).

Datation

Ce matériel donne un *terminus post quem* dans le deuxième tiers du III^e siècle apr. J.-C. pour la fréquentation ultime de ce secteur de la nécropole du Nord-Ouest.

(TM, FH, MB)

CONCLUSION

Cette nécropole romaine du Nord-Ouest s'est implantée directement sur les monuments funéraires préromains dont certains portent encore les traces de leurs réutilisations. Dans les structures préromaines, nous observons majoritairement des inhumations accompagnées de céramique modelée⁷⁷. Dans ces tombes du Haut-Empire, les crémations sont déposées à l'intérieur de marmites africaines neuves avec une lampe, recouvertes par une autre marmite ou un plat à cuire, et placées dans une fosse de petite dimension signalée

par une stèle (ou un cippe dans d'autres cas) et une *mensa*. En l'absence de niveaux plus anciens bien conservés dans les sondages, il est impossible de proposer une date pour le début de la fréquentation de cet espace funéraire à l'époque romaine et le changement de pratiques. Nous pouvons simplement signaler la présence de matériel sans doute résiduel de l'époque augustéenne dans les sondages 1 et 3 (sigillée italique *Conspectus* 4.6, lampe italique de types Deneauve IV et V et parois fines Mayet 33A et 33B). Ce mobilier pourrait coïncider avec la date de la création du *pagus* carthaginois sous Auguste.

L'abandon de cet espace funéraire se situerait vers le deuxième tiers, voire le troisième tiers du III^e s. apr. J.-C. Aux IV^e-V^e s., les chrétiens étaient enterrés principalement dans la nécropole du Nord-Est, autour de l'église de *Victoria* et dans l'hypogée⁷⁸, et aussi dans la nécropole de l'Ouest. Les stèles funéraires latines de la nécropole du Nord-Ouest ont été déplacées et réemployées ultérieurement dans le fort byzantin et l'enceinte dite numide, dans les constructions tardives, dans les gourbis du village et dans les abris sous roche⁷⁹ qui servaient alors d'habitat.

D'autres ensembles fouillés dans les années 1996-2002⁸⁰, comme celui de la tour B de la nécropole du Nord-Ouest⁸¹, restent à publier et devraient ainsi compléter cette première analyse pluridisciplinaire des tombes romaines de Dougga.

(MB, TM, SA, VBR)

76. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 188-203.

77. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 197, 199-200 ; SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020.

78. LANTIER, POINSSOT 1925.

79. D'après les fiches d'inventaire des inscriptions (archives de la conservation de Dougga).

80. En revanche, la documentation et le mobilier de l'ensemble des *Vibii* dans la nécropole de l'Ouest (MAURIN 2020, p. 24 et fig. 4) n'ont pas été retrouvés dans les réserves.

81. En particulier celles de la fouille tuniso-allemande, Thugga IV en préparation, cf. *supra* n. 21 et 42.

BIBLIOGRAPHIE

- AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V. 2020, « Introduction », dans *Dougga* 2020, p. 177-181.
- AOUNALLAH S., MAURIN L. 2013, « Remarques sur la topographie urbaine et rurale du *pagus* et de la *ciuitas* de *Thugga* (Dougga, Tunisie) », dans I. PIMOUGUET-PÉDARROS, M. CLAVEL-LEVÊQUE, F. OUACHOUR (éd.), *Hommes, cultures et paysages, de l'Antiquité à la période moderne, Mélanges offerts à Jean Peyras*, Rennes (PUR Enquêtes et documents), p. 27-55. <https://books.openedition.org/pur/34345?lang=fr>
- AOUNALLAH *et alii* 2019, AOUNALLAH S., BEN ABDALLAH Z., BEN ROMDHANE H., CHÉRIF A., DERBAL N., MAURIN L., *Inscriptions latines lapidaires du musée de Sousse* (Le Monografie della SAIC 2). <https://www.academia.edu/42999169>
- AOUNALLAH *et alii* 2020a, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., ARTRU J., BEN SLIMÈNE H., MALIGORNE Y., POUPON F., SGHAÏER Y., TOUJ F. 2020, « Architecture et pratiques funéraires préromaines dans la nécropole du Nord-Ouest à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 183-205.
- AOUNALLAH *et alii* 2020c, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., BEN ROMDHANE H., BONIFAY M., HADDED F., HAFIANE NOURI S., LARMINAT S. de, MUKAI T., POUPON F., ZECH-MATTERNE V. 2020, « L'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 245-273.
- Atlante I, CARANDINI A. (dir.), ANSELMINO L., PAVOLINI C., SAGUÏ L., TORTORELLA S., TORTORICI E. 1981, *Atlante delle forme ceramiche, I. Ceramica fine romana nel bacino mediterraneo (medio e tardo impero)*, Roma (EAA, suppl. 1).
- BEN ABED A., GRIESHEIMER M. 2001, « Fouilles de la nécropole romaine de *Pupput* (Tunisie) », *CRAI* 145, 1, p. 553-592. https://www.persee.fr/doc/AsPDF/crai_0065-0536_2001_num_145_1_16284.pdf
- BENZINA BEN ABDALLAH Z. 2011, *Inscriptions de Haïdra et des environs* (Ammadara et uicinia) publiées (CIL, ILAfr., ILTun.) et retrouvées, Tunis.
- BENZINA BEN ABDALLAH 2013, BENZINA BEN ABDALLAH Z., IBBA A. coll., NADDARI L. coll., *Mourir à Ammaedara. Épitaphes latines païennes inédites d'Ammaedara (Haïdra) et sa région*, Ortacesus (Studi di storia antica e di archeologia 11).
- BRUZEK J. 2002, « A Method for Visual Determination of Sex. Using the Human Hip Bone », *American Journal of Physical Anthropology* 117, p. 157-168.
- CAGNAT R. 1914, *Cours d'épigraphie latine*, 4^e éd., Paris.
- CAMPS G. 1992-1993, « Liste onomastique libyque d'après les sources latines », *REPPAL* 7-8, p. 39-73. <http://www.inp.rnrt.tn/periodiques/reppal/reppal7-8.pdf>
- CAMPS G. 2002-2003, « Liste onomastique libyque. Nouvelle édition », dans Dossier : *Le plurilinguisme en Afrique du Nord de la protohistoire au Moyen Âge : langues de culture et langues d'usage*, *AntAfr* 38-39, p. 211-257. www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_2002_num_38_1_1358
- CARTON L. 1895, *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga)*, Paris (extrait de *Mémoires de la société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*). <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5530668p.texteImage>
- CHÉRIF A. 2015, « Données nouvelles sur l'histoire d'une cité méconnue du Haut-Tell tunisien : la *ciuitas Af--J* / Ain M'dhoja (région de Makthar) », *AntAfr* 51, p. 45-64. https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_2015_num_51_1_1570
- CINTAS J., DUVAL N. 1958, « L'église du prêtre Félix (région de Kélibia) », *Karthago* 9, p. 157-265.
- CLAUSS M. 1975, « Les problèmes de la statistique de l'âge d'après les inscriptions funéraires romaines », *AntAfr* 9, p. 109-113. https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1975_num_9_1_970
- Conspectus, ETTLINGER E., *Conspectus formarum terrae sigillatae Italico modo confectae*, Bonn (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 10), 1990.
- CORBIER P., GASCOU J. 1995, « Inscriptions de Tébessa d'après les archives de Paul-Albert Février », *AntAfr* 31, p. 277-323. https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1995_num_31_1_1239
- DÉAR 2, AOUNALLAH S., GOLVIN J.-Cl. (dir.), BEN ROMDHANE H., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEHIDI M.A., GHAKI M., KHANOUSI M., MAURIN L., SAINT-AMANS S. 2016, *Dougga. Études d'architecture religieuse, 2. Les sanctuaires du forum, du centre de l'agglomération et de la Grande rue courbe*, Bordeaux (Ausonius Mémoires 42).
- DFH, KHANOUSI M., MAURIN L. (dir.) 2000, *Dougga, fragments d'histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^e siècles)*, Bordeaux-Tunis (Ausonius Mémoires 3).
- DENEAUVE J. 1969, *Lampes de Carthage*, Paris (Centre de Recherches sur l'Afrique Méditerranéenne. Série Archéologie = Études d'Antiquités africaines). https://www.persee.fr/doc/etaf_0768-2352_1969_mon_1_1
- DONDIN-PAYRE M. 2004, « L'évolution de l'onomastique dans les provinces romaines : l'exemple de Dougga », *AC* 73, p. 251-262. www.persee.fr/doc/antiq_0770-2817_2004_num_73_1_2550
- DONDIN-PAYRE M. 2005, « L'expression onomastique de l'identité autochtone en Afrique du Nord antique », dans Cl. BRIAND-PONSARD (dir.), *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, Rouen-Le Havre, p. 155-177.
- Dougga* 2020, S. AOUNALLAH, V. BROUQUIER-REDDÉ 2020 (dir.), Dossier « Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes 2017-2019) », *AntAfr* 56, p. 175-273.
- DUDAY H. 2013, « L'étude anthropologique des sépultures à crémation », dans VAN ANDRINGA *et alii* 2013, p. 5-16.
- DUVAL N., PRÉVOT F. 1975, *Recherches archéologiques à Haïdra, I. Les inscriptions chrétiennes*, Rome (CÉFR 18). www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1975_arc_18_1
- ENNABLI L. 1991, *Les inscriptions funéraires chrétiennes de Carthage. III. Carthage intra et extra muros*, Rome (CÉFR 151). www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1991_arc_151_3
- ÉTIENNE R. 1959, « Démographie et épigraphie », dans *Atti del terzo congresso internazionale di Epigrafia greca e latina, Roma, 4-8 settembre 1957*, Roma, p. 415-424.
- HAYES J.W. 1972, *Late Roman Pottery*, London.
- JONGELING K. 1994, *North African Names from Latin Sources*, Leiden.
- KAJANTO I. 1965, *The Latin cognomina*, Helsinki (Commentationes humanarum litterarum 36, 2).
- KAJANTO I. 1968, *On the Problem of the Average Duration of Life in the Roman Empire*, Helsinki (Annales Academiae Scientiarum Fennicae, ser. B153, 2).
- KALOGEROUDI E. 2015, « Nordafrikanische Kochkeramik (Kat. H) », dans *Thugga III* 2015, p. 197-225.
- LANTIER R., POINSSOT L. 1925, « L'église de *Thugga* », *RA*, p. 228-247.
- LASSÈRE J.-M. 1973, « Recherches sur la chronologie des épitaphes latines païennes de l'Afrique », *AntAfr* 7, p. 7-152. www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1973_num_7_1_1449
- LASSÈRE J.-M. 1977, *Vbique populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a. C. – 235 p. C.)*, Paris (Études d'Antiquités africaines). www.persee.fr/doc/etaf_0768-2352_1977_mon_1_1

- LASSÈRE J.-M. 2005, *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris (Antiquité-synthèses 8).
- MAD, M. KHANOUSSI, L. MAURIN (dir.) 2002, *Mourir à Dougga. Recueil des inscriptions funéraires*, Bordeaux-Tunis (Ausonius Mémoires 8).
- MARCILLET-JAUBERT J. 1968, *Les inscriptions d'Altaua, Aix-en-Provence* (Publications des Annales de la Faculté des Lettres n.s. 65).
- MAURIN L. 2020, « Un nouveau patron du *pagus* et de la cité pérégrine à Dougga (*Thugga*, Afrique Proconsulaire) » dans S. AOUNALLAH, A. MASTINO (éd.), *L'epigrafia del nord Africa : novità, riletture, nuove sintesi*, Faenza (Epigrafia e Antichità 45), p. 19-31.
- MAYET F. 1975, *Les céramiques à parois fines dans la Péninsule ibérique*, Talence (Centre Pierre Paris, 1).
- Ostia I, CARANDINI A., FABBRICOTTI E., GASPARRI C., GASPARRI-TATTI M., GIANNELLI M., MORICONI M.P., PALMA B., PANELLA C., POLIA M., RICCI A. 1968, *Ostia I. Le terme del Nuotatore. Scavo dell'ambiente IV*, Roma (Studi miscellanei 13).
- PFLAUM H.-G. 1959, « Onomastique de *Cirta* », dans *Limes-Studien. Vorträge des 3. internationalen Limes-Kongresses in Rheinfelden*, Basel, p. 96-133 [= PFLAUM 1978, p. 161-198].
- PFLAUM H.-G. 1978, *Scripta varia, I. L'Afrique romaine*, Paris.
- POINSSOT L. 1911, « Les inscriptions de *Thugga*, textes privés (suite) », *Revue Tunisienne*, p. 169-177.
- POINSSOT L. 1914, « Les inscriptions de *Thugga*. Textes privés (suite) », *Revue Tunisienne*, p. 378-387.
- POINSSOT L. 1915, « Les inscriptions de *Thugga*. Textes privés (suite) », *Revue Tunisienne*, p. 110-120.
- PRÉVOT F. 1984, *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Mactar, V. Les inscriptions chrétiennes*, Rome (CÉFR 34).
- Pupput 2004, A. BEN ABED, M. GRIESHEIMER (dir.), *La nécropole romaine de Pupput*, Rome (CÉFR 323).
- SCHMITT A. 2005, « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 17, 12, p. 89-101.
<https://journals.openedition.org/bmsap/943>
- SGHAÏER Y., DAMMAK-LATRACH O. 2020, « La céramique préromaine de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga : un premier aperçu », dans *Dougga* 2020, p. 207-219.
- Thugga I, M. KHANOUSSI, V.M. STROCKA (dir.) 2002, *Thugga I, Grundlagen und Berichte*, Mainz.
- Thugga III, S. RITTER, Ph. VON RUMMEL (dir.) 2015, *Thugga III, Archäologische Untersuchungen zur Siedlungsgeschichte von Thugga. Die Ausgrabungen südlich der Maison du Trifolium 2001-2003*, Wiesbaden.
https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/ritter_rummel2015/0398
- VAN ANDRINGA *et alii* 2013, VAN ANDRINGA W., DUDAY H., LEPETZ S., JOLY D., LIND T., *Mourir à Pompéi : Fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, Rome (CÉFR 468).
- VATTIONI F. 1979a, « Antroponimi fenicio-punici nell'epigrafia greca e latina del Nordafrica », *AION (archeol)* 1, p. 154-191.
- VATTIONI F. 1979b, « Per una ricerca sull'antroponimia fenicio-punica », *StudMagr* 9, p. 43-123.
- VEGAS M. 1994, « La céramique du 'camp' à *Simitthus* », dans M. KHANOUSSI, Th. KRAUS†, F. RAKOB, M. VEGAS (dir.), *Simitthus II. Der Tempelberg und das römische Lager*, Mainz, p. 141-243.

L'AIRE SACRÉE DE BAAL HAMMON – SATURNE À DOUGGA

Samir AOUNALLAH*, Véronique BROUQUIER-REDDÉ**, Haythem ABIDI*,
Hamden BEN ROMDHANE*, Michel BONIFAY***, Fatma HADDED****,
Sonia HAFIANE NOURI*, Solenn de LARMINAT***, Tomoo MUKAI***,
Frédéric POUPON***** et Véronique ZECH-MATTERNE*****

À l'extrémité orientale du kef Dougga et en contrebas, les stèles votives figurées et inscrites en néopunique et en latin marquaient l'emplacement de vases cinéraires contenant des restes osseux offerts à Baal Hammon¹, assimilé plus tard à Saturne². Les vestiges de cette aire sacrée à ciel ouvert ont été localisés, entre 1891 et 1893, par Louis Carton et le lieutenant Denis au nord-ouest du sanctuaire reconstruit en 195, ou sous-jacents à sa cour en 1927 par la direction des Antiquités, puis en 1954 par Claude Poinssot qui ont exhumé ces dépôts votifs³.

* Institut National du Patrimoine, Tunis, Tunisie (samir.aounallah@gnet.tn ; haythem.inp@gmail.com ; hamdenbenromdhane@topnet.tn ; sonianour2009@gmail.com).

** CNRS-ENS-PSL, AOrOc, UMR 8546, Paris, France (veronique.redde@ens.psl.eu).

*** Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France (mbonifay@mmsh.univ-aix.fr ; solennelarminat@mmsh.univ-aix.fr ; tmukai@mmsh.univ-aix.fr).

**** FSHS de Tunis, Tunisie (fatouma_haddad@yahoo.fr).

***** Service archéologique Grand Reims, UMR 7324 CITERES-LAT, France (fredpoupon@aol.com).

***** CNRS, UMR 7209 AASPE, CNRS/MNHN, Muséum national d'Histoire naturelle Paris, France (veronique.zech@mnhn.fr).

1. Au moins trois stèles votives puniques attestent le culte de Baal Hammon (GHAKI 1997, p. 35-36, pl. 2, 3 et pl. 3, 4 et bibliographie). Voir les plans de Dougga à l'époque numide (AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 184, fig. 1) et à l'époque romaine (AOUNALLAH *et alii* 2020b, p. 222, fig. 1).

2. Au moins une stèle votive (*ILTun* 1502b) porte le nom de Saturne. Le nom du dieu est également gravé sur la frise du portique du sanctuaire rénové en 195 (*CIL* VIII, 1482 = 26498 = *DFH* 38).

3. CARTON 1897 ; LANTIER, POINSSOT 1941-1942 ; SAINT-AMANS 2004, p. 348-357 (et bibliographie antérieure). Voir le plan des sondages de Cl. Poinssot (1955) dans SAINT-AMANS 2017, C9. Une partie des stèles découvertes anciennement sont entreposées dans les réserves de Dougga et font l'objet d'une étude par S. Hafiane Nouri ;

Les premiers archéologues mentionnaient la présence unique-ment de faune dans les urnes⁴.

Le réexamen de l'aire sacrée Baal Hammon – Saturne conservée entre la plateforme rocheuse et les citernes romaines construites pour agrandir la cour du sanctuaire rebâti en 195 a livré depuis 2017 dans le cadre du programme tuniso-français⁵, de nouveaux dépôts *in situ* (fig. 1). Ces dépôts associent des stèles incisées ou sculptées en bas-relief, inscrites en latin ou anépigraphes, portant des traces de peinture rouge, des vases cinéraires, des *unguentaria*, de la céramique et des *mensae*.

L'étude pluridisciplinaire des ossements, des sédiments, des urnes, des stèles et des textes épigraphiques, l'évolution des offrandes et du mode de déposition font mieux connaître les interactions entre trois composantes humaines (autochtone, punique et romaine) durant la période de transition entre le II^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C. Jusqu'à présent aucune recherche à Dougga ne s'était intéressée à l'analyse d'ensembles votifs en contexte (stèles, urnes, ossements, offrandes végétales)⁶.

(SA-VBR)

trois autres sont conservées au Musée du Bardo (Tunis) dont une est exposée. En revanche le matériel céramique (urnes, *unguentaria*, lampes,...) et les ossements n'ont pas été retrouvés.

4. CARTON 1897, p. 399 ; POINSSOT 1958, p. 66. Ces déterminations anciennes sont toujours reprises sans aucun critère de fiabilité dans des synthèses récentes (entre autres, D'ANDREA 2014, p. 162 et 299).

5. Cf. AOUNALLAH, BROUQUIER-REDDÉ 2020.

6. Sur la question du tophet et la problématique actuelle, lire le volume collectif édité par P. Xella (*Tophet* 2013 et la bibliographie antérieure).



Fig. 1 : Dougga, localisation du sondage de l'aire sacrée de Baal – Saturne au centre de la cour du sanctuaire de Saturne (vue par drone, novembre 2018, INP/AOrOc-ENS-PSL).

1. LES VESTIGES DE L'aire sacrée DE BAAL HAMMON – SATURNE

L'aire sacrée de Baal était installée sur un escarpement rocheux qui présente des failles, ce qui explique l'effondrement du socle calcaire ; les substructures de l'édifice romain postérieur ont détruit la majorité de l'aire sacrée. Il subsiste, sous la cour, un espace étroit limité par la paroi rocheuse, les citernes, les murs des stylobates construits en 195 et recouvert par deux caniveaux aménagés au même moment⁷. Ces caniveaux devaient recueillir les eaux de ruissellement du toit en terrasse des portiques. Le substrat est très irrégulier et présente des parois verticales et des plans légèrement inclinés qui ont été utilisés pour déposer les stèles et les urnes. Quelques lambeaux de l'aire ont été préservés sous les remblais des fouilles antérieures.

(HA, VBR)

1.1 LE MOBILIER VOTIF HORS CONTEXTE DES REMBLAIS ET LES EMPLOIS DANS LES CANIVEAUX ET LES CITERNES

Sous la cour, le remblai des fouilles antérieures (Us 1000 et 1003) a livré une série de mobiliers, souvent très fragmentés : stèles le plus souvent débitées dont une seule complète,

7. Ces caniveaux ne figurent sur aucun plan publié ; ils sont dessinés sur un des plans d'archives de Cl. Poinssot.

mensae, unguentaria dont certains complets, fragments d'urnes... Plus de 170 fragments de stèles⁸ portant une décoration néo-punique (dont deux inscrites) ou romaine (dont deux avec inscription latine), conservant des traces de peinture rouge. L'examen montre qu'il s'agit de stèles débitées à l'époque antique afin d'être réemployées dans les murs des citernes⁹ et dans les caniveaux – souvent comme dalles de couverture¹⁰ – des phases postérieures ; certains fragments conservent des traces de mortier. Une stèle intacte, trouvée déplacée et abandonnée par les anciens fouilleurs, illustre l'une des productions de l'atelier local. Cette stèle anépigraphie est de forme rectangulaire à sommet horizontal¹¹ (cf. fig. 21, g). Sa face antérieure est mal taillée. Elle présente trois registres. De haut vers le bas : le croissant sculpté, pointé vers le haut, est probablement surmonté par deux trous de trépan éloignés de la corne gauche. Au-dessous, le signe dit de Tanit gravé est dépourvu du disque. La barre n'est

8. Ce lot s'ajoute à la collection des 500 stèles environ découvertes par L. Carton, A. Merlin et Cl. Poinssot.

9. Plusieurs stèles ont été identifiées dans les maçonneries et leur décoration est partiellement visible dans les murs des citernes.

10. Au moins deux stèles sont toujours conservées comme dalles de couverture du caniveau nord de la cour.

11. Inv. 24-03-18-49 ; H. 66 ; L. à la base 24 ; Ép. à la base 17,5 cm ; calcaire grisâtre. Les stèles ont été inventoriées depuis 2017 suivant les normes de la base des données Virgile active à l'Institut National de Patrimoine (Tunis), qui distingue la période punique (02) et la période romaine (03).

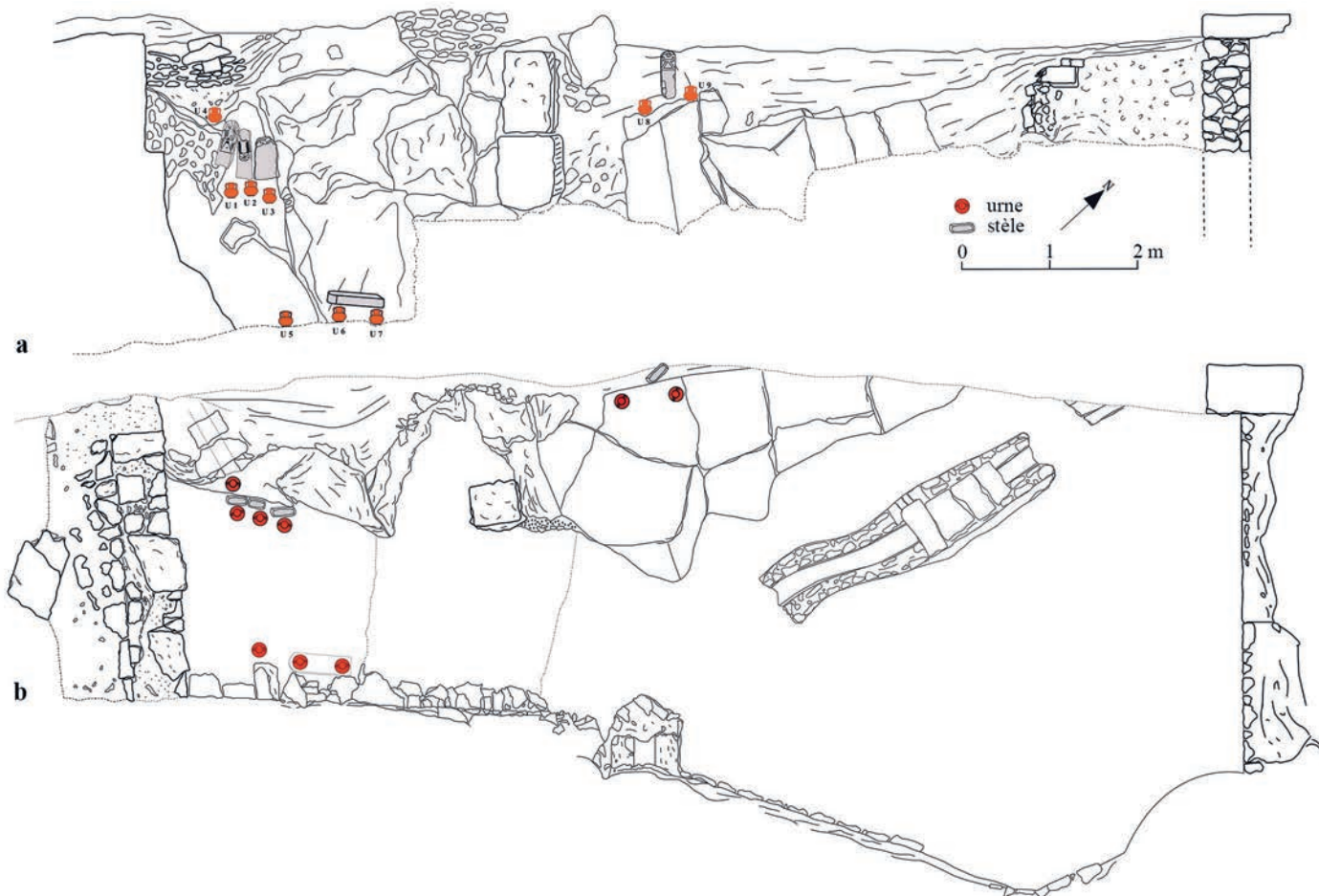


Fig. 2 : Dougga, localisation des urnes et des stèles votives de l'aire sacrée de Baal – Saturne sous la cour du sanctuaire de Saturne (état mai 2019) a. Coupe sud-ouest/nord-est au nu de la citerne 2. b. Plan (relevés M. Jabali, infographie H. Abidi).

pas totalement horizontale, séparée par l'extrémité du corps trapézoïdal. Quant aux deux appendices verticaux, celui de gauche est allongé et lié à l'encadrement du cartouche du croissant. Sur le registre inférieur est sculpté un taureau au cou baissé et la tête sans yeux. Les pattes sont courtes par rapport au taureau, sculptées dans un registre incomplet¹².

(HA, VBR, SHN)

1.2 LES DÉPÔTS EN CONTEXTE

Au cours des campagnes réalisées depuis 2017¹³, quatre contextes préservés à différents niveaux ont été fouillés (Us 1006, 1004, 1001, 1005). Quatre stèles, orientées à l'est, ont été découvertes en place et signalaient la présence

12. Cf. *infra* p. 269.

13. La fouille du sondage de cette aire sacrée et les études du mobilier présentées ici ont été réalisées par S. Aounallah (SA) (histoire), H. Abidi (HA) et V. Brouquier-Reddé (VBR) (archéologie), H. Ben Romdhane (HBR) (épigraphie), M. Bonifay (MB), F. Haddad (FH) et T. Mukai (TM) (céramique), S. Hafiane-Nouri (SHN) (iconographie), S. de Larminat (SDL) (archéo-anthropologie), F. Poupon (FP) (faune), V. Zech-Matterne (VZM) (carpologie). C. Bailly (AOOrOc) a finalisé l'illustration. Les autres membres de l'équipe collaborent aux phases postérieures du sanctuaire de Saturne.

d'urnes cinéraires placées sous ou devant le monument (fig. 2, a-b). Une cinquième stèle couchée sur sa face antérieure et vraisemblablement déplacée recouvrait deux urnes. Les stèles sont systématiquement positionnées devant les parois du rocher comme le montre également la photographie de la découverte des stèles par Cl. Poinssot¹⁴. Les fidèles déposaient les urnes selon les espaces accessibles et disponibles sur les plans et devant les parois du substrat. Neuf urnes à deux anses, quatre complètes et cinq fragmentées, contenant des ossements brûlés, ont été mises au jour. Ces urnes mesurent entre 15,5 et 17,4 cm de hauteur. Elles ont été fouillées, les sédiments ont été tamisés puis triés (ossements humains, faune, charbons, escargots, nodules de chaux, sédiments, autres matériels) et les os ainsi que les restes carpologiques étudiés. Elles ont toutes livré des ossements brûlés d'enfants toujours accompagnés de faune également brûlée et de restes végétaux carbonisés (en particulier de la matière organique non identifiée, cf. *infra*). Les contenus des urnes 9, 2 et 7 feront l'objet d'une analyse plus détaillée dans ce bilan préliminaire.

(HA, VBR)

14. POINSSOT 1958, pl. XIX.



Fig. 3 : La stèle et l'urne 9 *in situ* sur l'aire sacrée de Baal – Saturne (cliché H. Abidi, mai 2019).

1.2.1 La stèle et les urnes 9 et 8 (Us 1006)

La stèle 24-03-18-137, *in situ*, découverte dans la berme ouest, appartient à la strate 1006 de couleur noirâtre qui couvre le substrat (fig. 3). La même couche comporte deux autres *ex voto* et deux urnes, dont l'urne 9 est, comme à *Althiburos*¹⁵, par sa position devant la stèle, en relation avec cette dernière. Le fragment de pierre plane, placé entre cette stèle et l'urne, est une *mensa* d'après sa forme plus ou moins arrondie ou circulaire du côté latéral, mais il pourrait appar-

tenir à une stèle d'après le motif non identifié visible sur l'une des faces. La stèle 24-03-18-137 est fichée directement dans la terre et repose sur le substrat qui a été entaillé. Elle est presque intacte, orientée vers l'est.

(HA, VBR, SHN)

1.2.1.1 L'ensemble 9

1.2.1.1.1 La stèle

La stèle anépigraphie 24-03-18-137 est de forme rectangulaire à sommet arrondi, forme répandue à Dougga, d'après le lot de stèles déjà inventoriées. Elle représente un signe dit de Tanit sculpté en léger méplat, d'une facture assez bien soignée par un trait gravé à la pointe (cf. fig. 21, **d**). Le signe dit de Tanit occupe presque la moitié de toute la face antérieure de la stèle. La tête circulaire, légèrement endommagée, suspendue et disproportionnée par rapport au reste. La barre horizontale est pourvue de deux appendices verticaux. Le corps triangulaire à base allongée occupe toute la largeur de la stèle. La représentation de ce thème iconographique unique sur la face antérieure de la stèle est courante sur les stèles votives de Carthage. L'évolution stylistique au niveau de la technique utilisée et celle des éléments du signe dit de Tanit, ainsi que la datation de l'urne 9 associée, peuvent placer la stèle, *a priori*, au 1^{er} s. apr. J.-C.

(SHN)

1.2.1.1.2 L'urne 9

L'urne 9, positionnée à 30 cm devant la stèle 24-03-18-137, était entourée de pierres de calage et de terre noire (Us 1006) afin de la maintenir verticale sur le plan faiblement incliné du substrat rocheux. C'est la seule urne, découverte ici, dont on peut tracer les contours du creusement de la fosse d'après les pierres de calage. Elle est complète et du sédiment est présent jusqu'au col, car son bouchon avait disparu.

(HA, VBR)

L'urne appartient au groupe C (cf. fig. 20, **a**) : bord en bandeau déversé vers l'extérieur, concave à l'intérieur, col

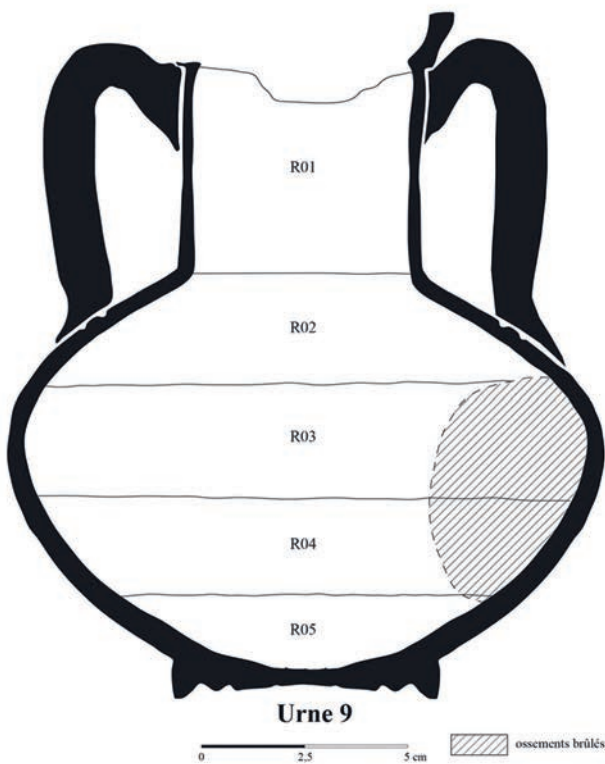


Fig. 4 : La stratigraphie du comblement de l'urne 9 (dessin S. de Larminat, M. Bonifay).

15. KALLALA *et alii* 2018.

Dougga Saturne - Urne 9

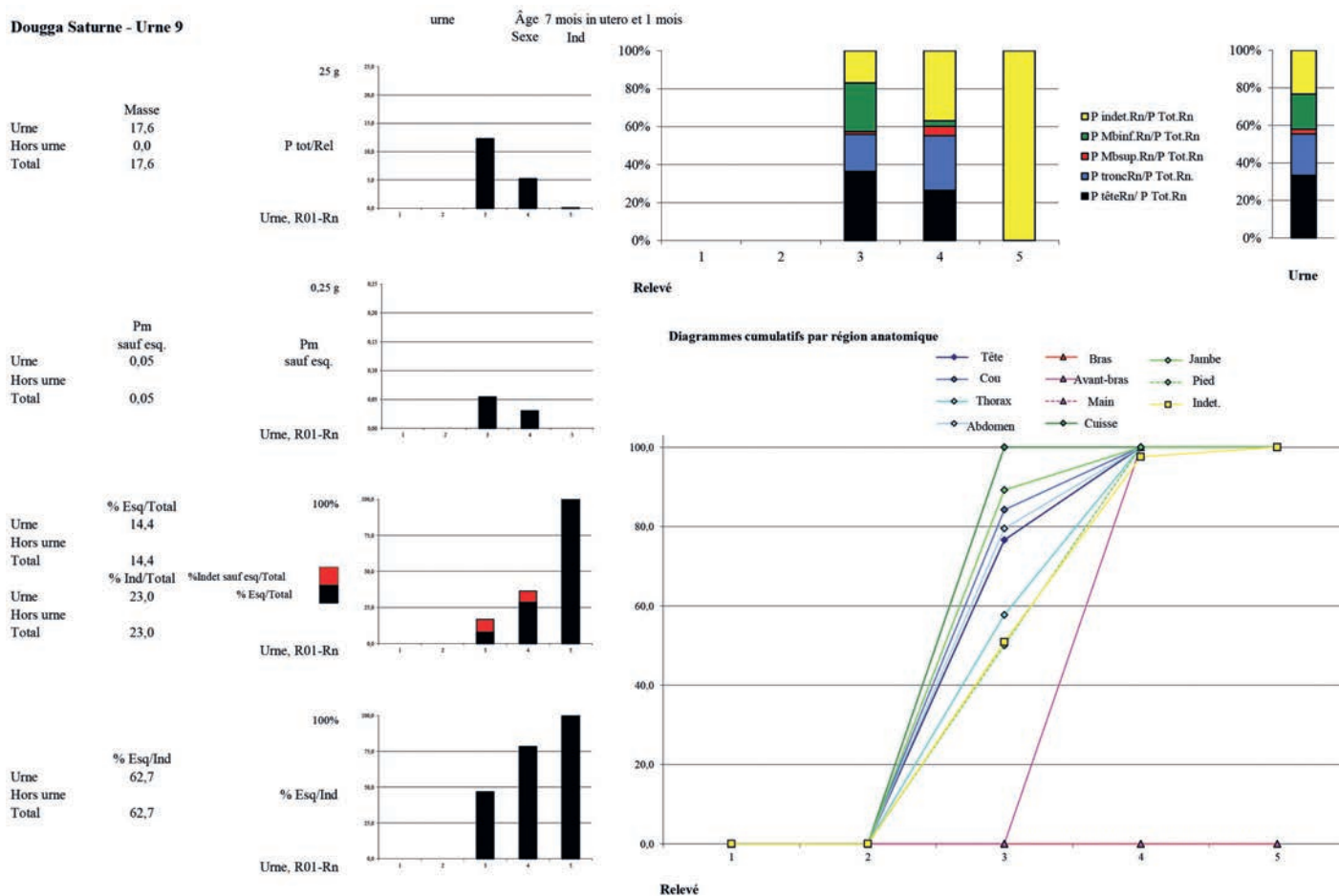


Fig. 5 : Diagrammes résumant les principales données anthropologiques de l'urne 9.

cylindrique, anses à une seule cannelure médiane, deux cannelures sur l'épaule, panse globulaire légèrement carénée, fond tournassé à deux gorges ; pâte granuleuse, abondant dégraissant de quartz arrondi moyen ; surface beige, avec traces de lustrage sur la panse, quelques inclusions marron ; fabrication soignée (inv. 1006.2).

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

Son contenu a été fouillé en cinq passes¹⁶ de 2 à 4 cm (R01 à R05 ; fig. 4). Les cinq passes de démontage ne sont pas homogènes (fig. 5). Aucun os n'apparaît dans les deux premières et la cinquième ne comprend que 0,1 g d'esquilles. Le sédiment de ces trois passes est extrêmement fin et meuble (granulométrie inférieure à 0,2 mm) et quelques coquilles d'escargots y sont mêlées. Les os sont concentrés contre un des rebords du vase dans les couches R03 et R04 (fig. 4). Quelques petites pierres (maximum de 25 mm) ainsi que des escargots légèrement plus gros et toujours

non brûlés sont attestés dans ces deux couches. En R03, un petit bloc de terre rubéfiée est mélangé aux os. En R04, un fragment de verre non fondu de 0,73 mm et un bord d'une autre urne sont présents. La position des os ne peut être due qu'à un dépôt horizontal de l'urne¹⁷, puis après infiltration du sédiment à une verticalisation de celle-ci.

La masse des os est plus importante en R03 (12,3 g, 209 fragments) qu'en R04 (5,2 g et 125 fragments) car ils se situent à l'endroit où la panse du vase est la plus large. Toutes les parties du corps sont représentées dans les deux couches, mais l'analyse de la distribution verticale des os n'a aucun sens car les os ont d'abord été placés au fond de l'urne, ensuite ils ont glissé au niveau de la panse lors du dépôt horizontal de l'urne, puis ils ont été fouillés de nouveau verticalement.

La masse totale des ossements est de 17,6 g. Le poids moyen des fragments, au nombre de 334 (sans les esquilles), est extrêmement faible (0,05 g). La fragmentation n'est pas homogène, avec de nombreux petits fragments mélangés à des os quasi-complets (os longs des membres inférieurs, hémis-arcs et corps de vertèbres, maxillaire et clavicule droits, métatarsiens et phalanges). La masse des esquilles (2,5 g soit 14,4 %) est assez importante, d'où un taux de détermination

16. Voir le protocole de fouille, cf. AOUNALLAH *et alii* 2020b, p. 236 n. 52. Concernant les périnataux de l'aire sacrée, les indices pondéraux sont comparés à ceux compilés et analysés par G. Depierre (2014, p. 593), car les os du tronc et de la tête représentent pour cette classe d'âge la contribution la plus forte du poids total du squelette, avant celui des membres inférieurs et supérieurs. Les os sont étudiés afin d'estimer le nombre de sujets présents, leur âge au décès et le sexe des défunts, et d'établir également leur état sanitaire.

17. La position horizontale des urnes a été observée au sanctuaire d'Henchir El-Hami (Henchir El-Hami 2007, p. 47-51, fig. 59, 61-63, 68-69).

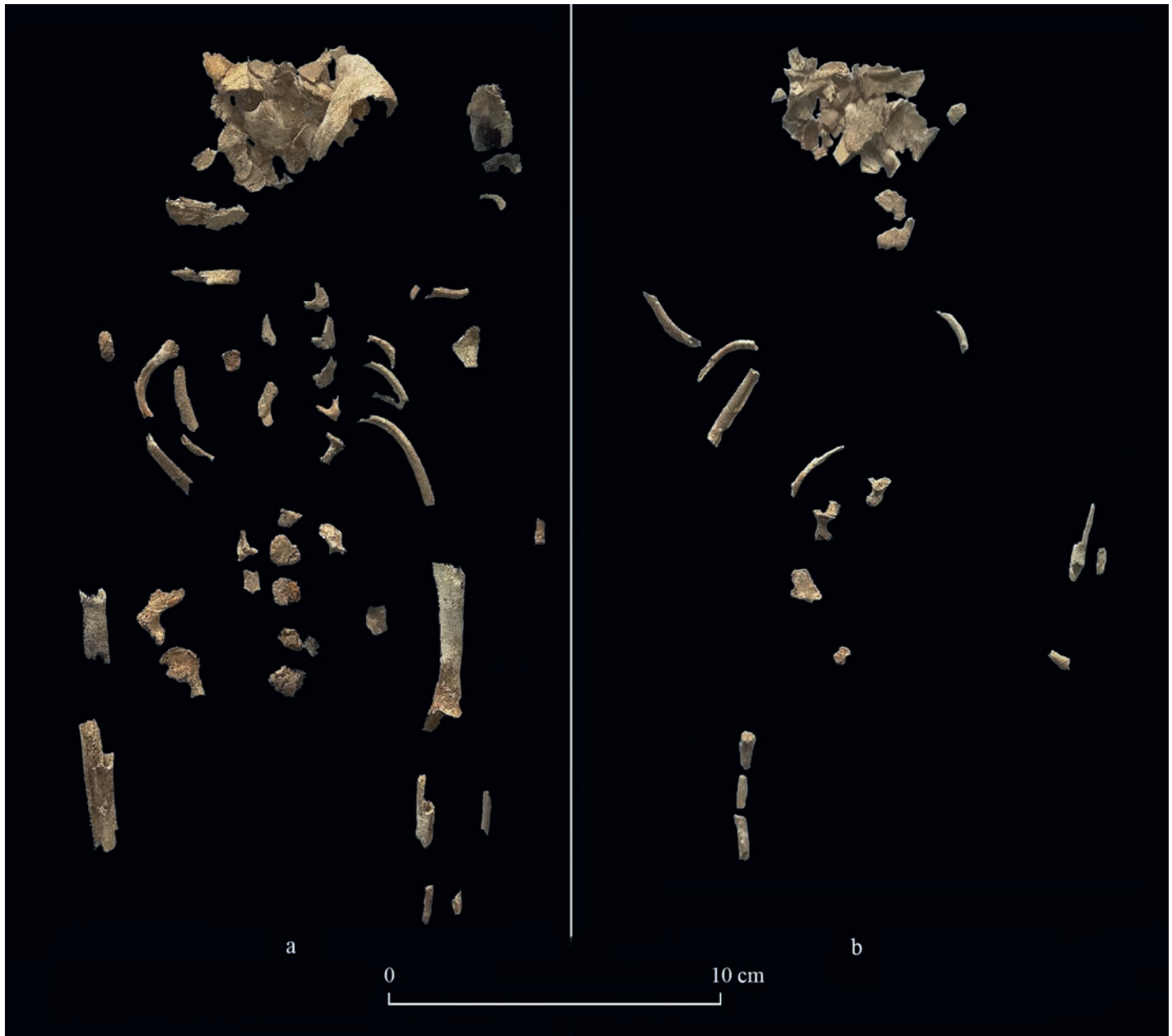


Fig. 6 : Ossements brûlés du défunt de l'urne 9. a. Passe R01. b. Passe R02 (cliché S. de Larminat).

de seulement 77%. L'indice pondéral de la tête est le plus important (33,3), mais il est trop bas par rapport à ce qu'il devrait être au regard de l'âge de l'enfant. Il en est de même pour les membres supérieurs (2,4). De nombreux éléments du tronc sont présents, mais celui-ci reste légèrement sous-représenté (22,1).

La couleur des os est assez homogène. Les os sont blancs à tendance grise et quelques fragments (de fémur par exemple) sont teintés d'orangé par des résidus organiques. Seul le pétreux gauche est gris foncé (fig. 6, a-b).

Il n'y a aucun doublet ni de problèmes de concordance de morphologie ou d'âge au décès. Les os appartiennent à un seul sujet immature. L'anneau tympanique n'est pas encore fusionné, donc l'enfant est âgé de moins d'un mois après la naissance¹⁸. La première molaire déciduale supérieure dont la couronne est à moitié minéralisée, correspond à un enfant

à la naissance \pm 2 mois¹⁹. Le sujet est donc un périnatal décédé entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance.

Malgré une masse osseuse peu importante, la présence de nombreux os quasi-complets, leur concentration dans l'urne et la présence d'éléments de toutes les parties du corps suggèrent que le dépôt correspond à un prélèvement sélectif du défunt sur le bûcher.

(SDL)

– Faune

L'urne 9 a livré 12 restes de faune pour un poids de 1,9 g. Sept esquilles osseuses non identifiées sont dépourvues de traces d'ustion et sont sans doute intrusives. Les restes calcinés renvoient à un fragment de côte et un astragale complet de jeune ovin ou caprin, ainsi que trois fragments osseux indéterminés.

(FP)

18. SCHAEFER *et alii* 2009.

19. UBELAKER 1984.

– *Carpologie*

Parmi les 11 restes carpologiques carbonisés²⁰, six appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *infra*), trois à des espèces domestiques, cultivées ou cueillies (céréale, noisette, figue) et deux à une espèce sauvage (graines de mauve). La noisette est représentée par un fragment de coque (péricarpe), alors que les autres restes correspondent aux parties consommables (cf. fig. 19). La moitié des fragments proviennent de la passe R04, alors que R03 s'est révélée stérile. La présence d'ossements n'est pas enregistrée avant R03, de sorte que les trois restes associés à R01 et R02 ne sont pas en relation avec eux. Ils n'accompagnent donc pas directement les vestiges récupérés sur le bûcher de cet enfant, mais proviennent d'autres épisodes dans le déroulement des rituels. Ils résultent d'un passage au feu en relation avec un ou des épisodes de crémation (sédiment infiltré, déversement effectué dans l'urne ou restes erratiques liés à des crémations antérieures ?), voire d'autres gestes comme le dépôt d'offrande sur la *mensa*, qui pourrait entraîner le piégeage d'éléments dans les couches environnantes de l'urne.

(VZM)

1.2.1.1.3 Synthèse de l'ensemble 9

Un enfant entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance décède. Il est placé sur un bûcher qui atteint au minimum les 600 °C. Au moins une figue et une noisette non décortiquée ont aussi été brûlées et très probablement du pain ou de la galette (présente en R04, il/elle provient des restes du bûcher ou du sédiment d'infiltration). La crémation est assez homogène et elle est peu conduite. Une partie des os dont les plus gros est ramassée. De nombreux éléments des membres supérieurs sont laissés en place. Les os ainsi qu'un petit fragment de terre rubéfiée sont placés dans une cruche. L'urne est fermée hermétiquement puis placée horizontalement. Un fin sédiment s'infiltré ainsi que quelques escargots. Il contient également des restes de pain ou de galette brûlés et des céréales carbonisées qui proviennent des offrandes déposées sur les *mensae* ou des bûchers, puis dispersées. Des graines de mauve sont également présentes, probablement brûlées de manière fortuite. Ce n'est que dans un second temps que l'urne, calée par des pierres, aurait été placée verticalement. Une stèle décorée du signe dit de Tanit est installée sur le rocher qui a été entaillé ; elle est posée parallèlement à la paroi du substrat.

(SDL)

1.2.1.2 L'urne 8

À 30 cm de l'urne 9, placés sur le même plan horizontal du front de taille de la falaise, deux fragments de l'urne 8 ont été empilés après avoir été perturbés : le fond a été posé sur la moitié verticale de la panse mise à plat dans la même unité stratigraphique (Us 1006). L'urne appartient au groupe A3 (cf. fig. 20, a).

(HA, VBR)

– *Données anthropologiques*

Son contenu a ainsi partiellement été conservé et il a été fouillé en six passes (R01 et R02 au fond de l'urne, puis R03 à R06 dans la partie verticale de la panse). La masse totale d'ossements humains est très faible (3,1 g) et les fragments sont très petits. Le taux de détermination est très faible (52 %). Les fragments, au nombre de 64 (sans les esquilles), sont dans un mélange de cendres et de nodules de charbon. Le dépôt correspond au nettoyage du bûcher après le prélèvement des os les plus importants. D'après le diamètre mesuré au milieu d'un des fémurs, l'enfant était un âgé entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance.

(SDL)

– *Faune*

La faune n'est représentée que par 10 restes pour un poids de 1,2 g. Deux sont dépourvus de traces d'ustion. Il s'agit d'un reste de micromammifère indéterminé et d'une esquille osseuse très probablement intrusifs. Parmi les huit restes calcinés, trois correspondent à des restes d'ovin(s) ou de caprin(s) issus de la tête et des membres.

(FP)

– *Carpologie*

Le seul reste carpologique carbonisé (cf. fig. 19) appartient à une matière organique non identifiée (cf. *infra*).

(VZM)

1.2.2 L'urne 4

Disposée dans une anfractuosité du rocher sous le caniveau sud du portique de la cour l'urne 4, très fragmentaire, est le seul témoin de ce niveau (Us 1004) qui a été complètement ôté lors des fouilles antérieures. Elle appartient au groupe B (cf. fig. 20, a).

(HA, VBR)

– *Données anthropologiques*

L'état de fragmentation de l'urne lors de sa découverte n'a pas permis d'en faire une fouille stratigraphique. Le sédiment a donc été traité en une seule fois. La quasi-totalité du contenu initial de l'urne a pu être récupérée. Elle contenait 524 fragments d'ossements humains pour un poids total de 27,5 g dont des fragments du bloc cranio-facial, d'os longs, de côtes et de vertèbres. La longueur de la *pars lateralis* droite de l'occipital (21,45 mm) correspond à un fœtus de 36-38 semaines si celui-ci n'avait pas été brûlé²¹. L'anneau tympanique n'est pas fusionné. Le sujet était donc âgé entre huit mois *in utero* et un mois après la naissance. La grosseur des ossements et la bonne représentation du squelette suggèrent qu'il s'agit d'un tri sélectif des os du défunt sur le bûcher.

(SDL)

21. FAZEKAS, KÓSA 1978. Lors de la crémation, les os brûlés se rétractent avec des taux variant entre 2 et 32 % selon les auteurs. C'est pourquoi les méthodes d'estimation de l'âge par l'observation de la maturation osseuse et des stades de calcifications dentaires sont toujours privilégiées. Les limites basses correspondent à l'âge osseux.

20. Sur le protocole, cf. *supra* n. 16.



Fig. 7 : Les stèles votives surmontant les urnes 1, 2 et 3 *in situ* de l'aire sacrée de Baal – Saturne (Us 1001) (cliché H. Abidi 2017).



Fig. 8 : L'urne 2 lors de sa découverte avec son bouchon de mortier de chaux (cliché H. Abidi 2017).

– Faune

Les os de faune sont au nombre de neuf esquilles pour un poids de 0,1 g. Hormis trois fragments d'os longs d'oiseaux indéterminés, tous les autres restes correspondent à des restes osseux non identifiables. Seule une esquille osseuse est dépourvue de traces d'ustion.

(FP)

– Carpologie

Sur les six restes carpologiques carbonisés (cf. fig. 19), cinq appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *infra*) et le dernier à une espèce domestique cultivée (lentille).

(VZM)

1.2.3 Les stèles et les urnes 1, 2 et 3 (Us 1001)

Plus bas, placées contre cette paroi de rocher, trois stèles étaient dressées sur une banquette stratigraphique (Us 1001), conservée sans doute comme butte-témoin par Cl. Poinssot. Deux portent un décor néopunique ; il ne reste que la partie inférieure dégrossie de la troisième (fig. 7). Ces stèles, orientées à l'est, marquaient l'emplacement de vases cinéraires placés en-dessous. L'un est complet (urne 1) et l'autre fragmentaire avec leurs sédiments et ossements brûlés (urne 2)²² ; la stèle au-dessus de l'urne 3 a disparu, sans doute enlevée lors des fouilles antérieures.

(HA, VBR)

1.2.3.1 La stèle 24-02-18-23

La stèle 24-02-18-23, inclinée vers la stèle de l'urne 1, est posée sur l'extrémité de la banquette stratigraphique conservée. Elle indiquait l'emplacement d'une urne qui a disparu lors des fouilles de Cl. Poinssot.

(HA, VBR)

Stèle anépigraphie de forme rectangulaire à sommet arrondi²³ (cf. fig. 20, c). Elle représente le signe dit de Tanit à disque humanisé par deux trous en guise d'yeux et un petit trait, en dessous, en guise de bouche. La barre horizontale se termine par deux longs appendices légèrement obliques, celui de droite est endommagé, et celui de gauche surmonté d'un petit disque. Entre ces deux appendices un disque rayonné est représenté à droite et à gauche six feuilles de laurier ou d'olivier nervurées. La feuille supérieure est légèrement éloignée. Le corps triangulaire du signe est décoré, en haut, par cinq traits horizontaux, et, en bas, probablement par une rosace très endommagée. Deux palmes encadrent le corps, à tige verticale, branches obliques et parallèles.

(SHN)

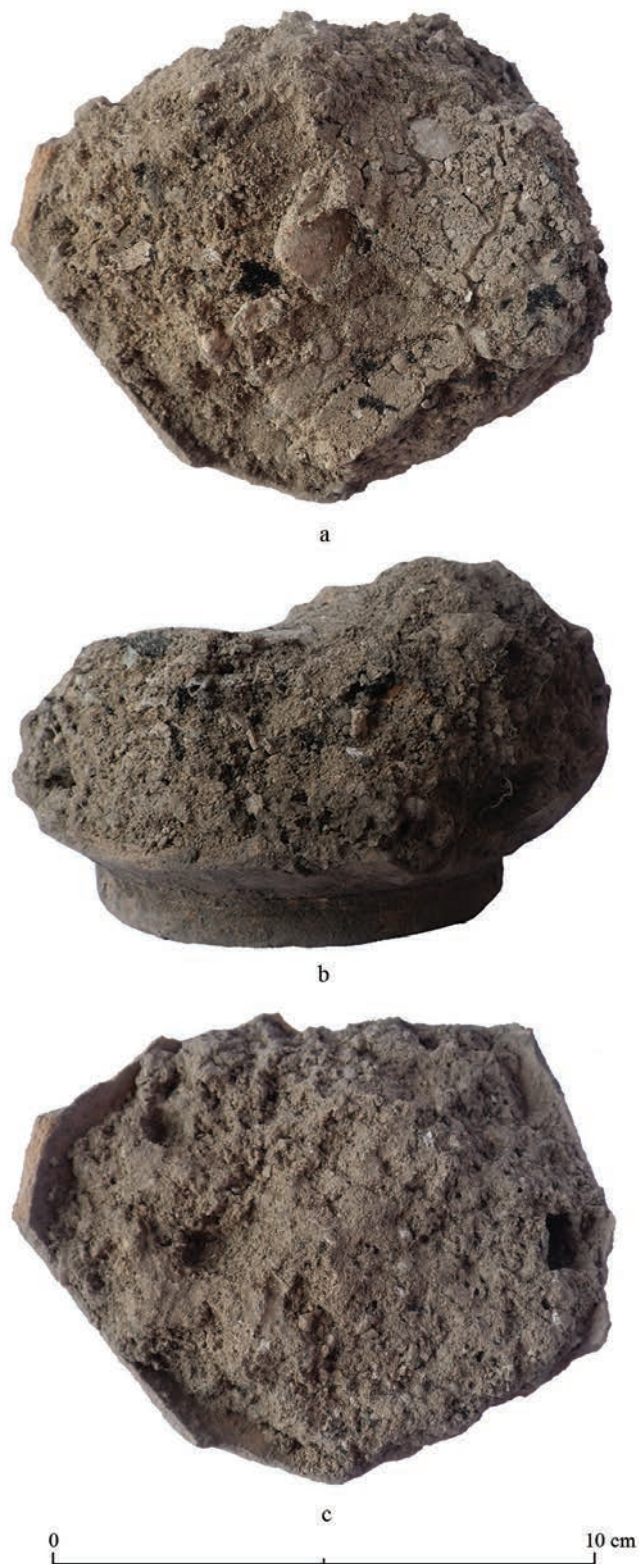


Fig. 9 : L'urne 2. a. Surface supérieure de R01. b. Dépôt encore en place au fond de l'urne ; c. Surface supérieure de R02 (cliché S. de Larminat).

22. La position des urnes sous les stèles est visible sur l'une des photographies publiées par Cl. Poinssot (1958, p. 66, pl. XIX).

23. Inv. 24-02-18-23 ; H. 62,5 ; L. à la base 22 ; Ép. 12,5 cm ; calcaire grisâtre.

Dougga Saturne Urne 2

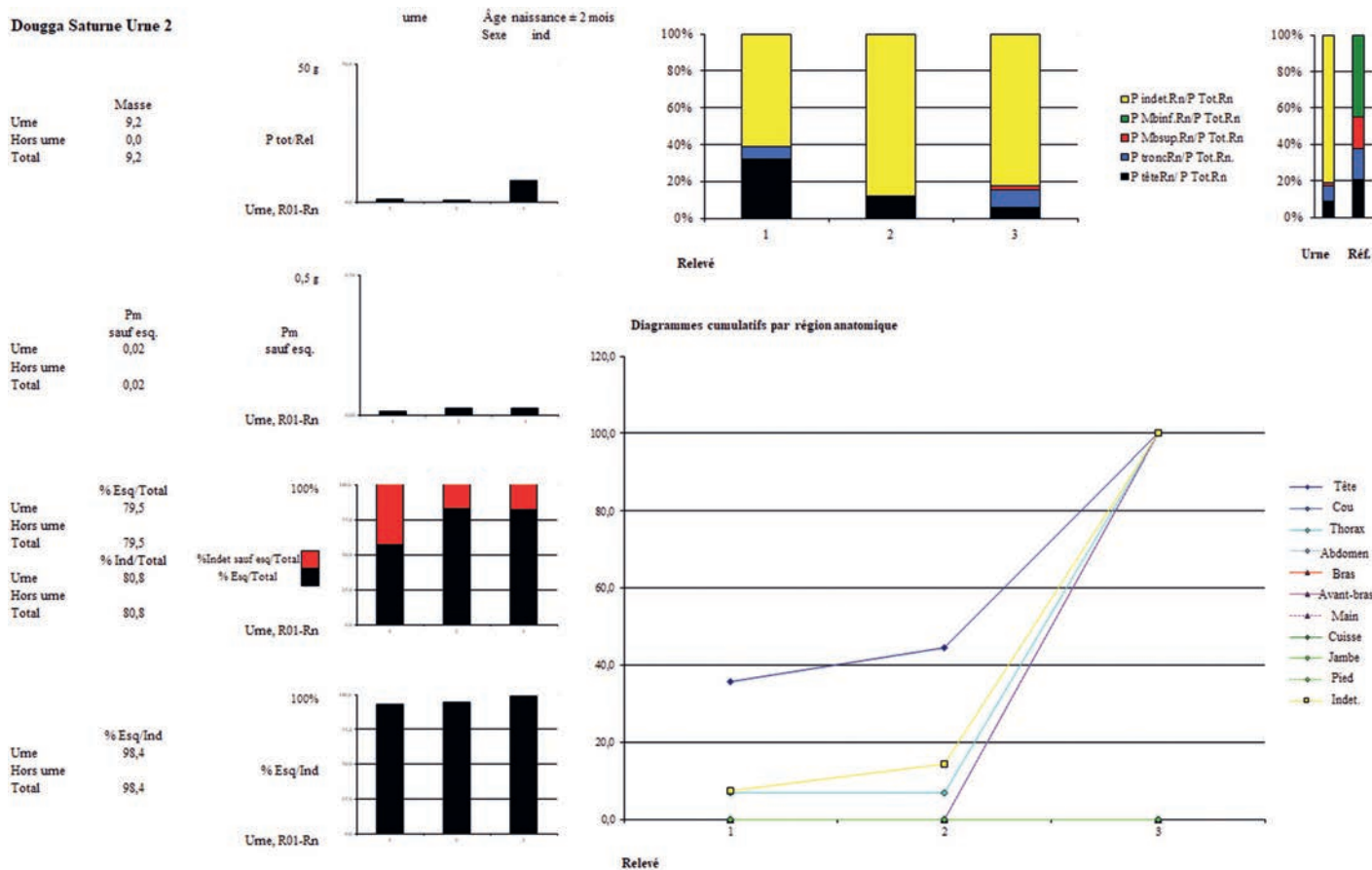


Fig. 10 : Diagrammes résumant les principales données anthropologiques de l'urne 2.

1.2.3.2 L'ensemble 2

1.2.3.2.1 La stèle

La stèle, placée à l'autre extrémité de la banquette stratigraphique n'a conservé que la partie inférieure simplement dégrossie. Elle marquait l'emplacement de l'urne 2 qui se trouvait en-dessous (fig. 7).

(HA, VBR)

1.2.3.2.2 L'urne 2

Au nord de l'urne 1, l'urne 2 était complète mais fragmentée lors de sa mise au jour, probablement écrasée par le poids de la stèle sus-jacente. Elle était initialement fermée par du mortier de chaux. Aucun contour de fosse n'a été observé, une seule pierre était placée derrière le récipient (fig. 8).

(HA, VBR)

Elle appartient au groupe B (cf. fig. 20, a) : graphiquement complète ; bord à section triangulaire, col cylindrique, cannelure au niveau de l'attache supérieure des anses, anses à deux cannelures (la deuxième peu prononcée), deux cannelures sur l'épaule, fond simple à pied annulaire ; pâte beige, abondant dégraissant de quartz arrondi moyen ; surface beige jaunâtre (inv. 1001.7).

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

Seul le fond de l'urne a pu être fouillé sur 4,4 cm de hauteur en deux passes (R01 de 2,7 cm et R02 de 1,7 cm). Le reste du dépôt (R03) qui se situait au-dessus de celle-ci a été étudié en un seul bloc (fig. 9-10).

La masse totale des ossements n'atteint que 9,2 g. Le poids moyen des fragments, au nombre de 90 (sans les esquilles), est extrêmement faible (0,02 g) en raison de l'âge du sujet et comparé au poids moyen des os de l'urne 7. La fragmentation est également extrêmement importante. Aucun os n'est entier à l'exception de trois petits os (deux phalanges et un marteau) et la masse des esquilles représente 81,5% de la masse totale (7,5 g). Seuls 19,2% des fragments ont ainsi pu être déterminés. Il s'agit essentiellement de fragments de voûte crânienne, de dents, de vertèbres et de côtes en raison de leur morphologie et de leur structure interne qui les rendent particulièrement bien reconnaissables. La couleur des os varie du noir au gris-bleu à blanc. Le bûcher a donc au moins atteint les 600 °C. mais la crémation n'a pas été homogène.

Les quelques os identifiés ne présentent aucun doublet ni de problèmes de concordance de morphologie ou d'âge au décès. Les deux phalanges entières sont extrêmement petites (L. ph. proximale de main : 6,4 mm ; L. ph. distale de pied : 3 mm), mais ne permettent pas une estimation de l'âge faute de données de comparaison. En revanche, les stades de minéralisation des couronnes dentaires (Cr1/2 ou Cr3/4 pour la deuxième incisive supérieure déciduale ; Coc pour les molaires) correspondent à celle d'un enfant à la naissance ± 2 mois²⁴.

Dans l'urne, les os sont mélangés à du sédiment, des charbons, des nodules de cendres et des coquilles d'escargots. Ils ne se chevauchent pas et dans le fond de l'urne (R02)

24. UBELAKER 1984.

ils sont encore moins nombreux (R01 : 0,9 g dont 0,5 g d'esquilles et 28 fragments ; R02 : 0,6 g dont 0,5 g d'esquilles et 4 fragments). La très faible masse d'ossements, leur fragmentation et la présence de nodules de cendres et de charbons suggèrent que l'urne contient les résidus d'une crémation après un premier prélèvement sélectif des os du défunt.

(SDL)

– Faune

Parmi les 71 restes de faune (soit 7,3 g d'os), quatre sont totalement dépourvus de traces de combustion dont deux os de capriné, un possible fragment de coquille d'œuf (?) et une esquille osseuse indéterminée. Les 67 restes calcinés sont pour la plupart non identifiables, seuls 22 fragments ont pu être attribués à des ovins ou des caprins. Ces éléments épars proviennent de la tête, du rachis, du gril costal, des membres et des pieds. Certaines pièces osseuses (os sésamoïdes et phalanges intermédiaires) témoignent de la présence d'au moins deux sujets appartenant vraisemblablement à des classes d'âge bien distinctes (jeune et subadulte). Tous ces indices semblent indiquer qu'il s'agit de résidus de bûcher et d'une possible collecte d'os erratiques.

(FP)

– Carpologie

Sur les 12 restes carpologiques carbonisés, cinq appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *infra*), cinq à une espèce domestique cultivée ou cueillie (figue) attestée sous la forme de restes de «fruit» et deux à des espèces sauvages (gaillet et mauve) présentes sous forme de graines isolées (cf. fig. 19). Les restes sont associés pour partie (R01 et R02) au dépôt d'ossements et de cendres effectué dans l'urne, qui correspond aux couches basales, fouillées sur une hauteur de quelques cm et, pour les trois-quarts d'entre eux, aux couches qui se superposent à ce niveau et dont la fouille n'a pas permis de différencier la succession. En ce qui concerne les denrées alimentaires brutes ou transformées, on n'enregistre pas de différences fondamentales entre le dépôt basal et les couches plus superficielles, pour autant que l'on puisse en juger sur un effectif aussi réduit. La seule particularité des couches supérieures réside dans une présence discrète de semences d'espèces sauvages dont la carbonisation est vraisemblablement involontaire, et est sans doute passée inaperçue en raison de leurs dimensions réduites. Elles ont abouti dans l'urne avec le prélèvement d'autres restes, ceux-ci ramassés volontairement.

(VZM)

1.2.3.2.3 Synthèse de l'ensemble 2

Un enfant décède entre 7 mois *in utero* et 2 mois après la naissance. Il est déposé avec un jeune ovin ou caprin²⁵, de la figue et du pain ou de la galette (cf. *infra*) sur un bûcher qui atteint au moins les 600 °C. Pendant la crémation de la mauve et du gaillet sont brûlés vraisemblablement de manière fortuite. La crémation n'est pas homogène. Des os, les plus gros probablement, sont prélevés sur le bûcher. Dans un second temps, les résidus du foyer comprenant les plus

petits fragments d'os, des petits charbons et de la cendre sont récupérés, puis placés dans une urne bouchée par un mortier de chaux. Une stèle qui a été brisée ultérieurement marquait l'emplacement de la cruche cinéraire.

(SDL)

1.2.3.3 L'ensemble 1

1.2.3.3.1 La stèle

La stèle 24-02-18-22 est placée entre les deux stèles précédentes sur la même banquette stratigraphique (Us 1001). Cette stèle anépigraphie est de forme quadrangulaire à sommet arrondi, richement décorée²⁶ (cf. fig. 20, **b**). Le fronton est, probablement, décoré d'un disque endommagé, mal exécuté, séparé du registre central par une ligne horizontale. Deux palmes reposent sur une rosace stylisée, à huit pétales en traits irréguliers. Cette rosace ainsi que la palme gauche sont décorées de peinture rouge. La palme droite a deux tiges dont celle de droite est légèrement gravée. Les branches sont figurées par des traits obliques parallèles. Le traçage d'une ligne horizontale est peu marqué, au-dessous de la rosace.

(SHN)

1.2.3.3.2 L'urne 1

La stèle 24-02-18-22 est associée à l'urne 1 qui se trouvait en dessous. Là aussi aucune pierre de calage ni la trace d'un creusement n'a été repérée.

(HA, VBR)

Sa panse est complète mais le col est fragmenté. L'urne d'une hauteur de 17,1 cm est remplie de sédiment et deux petits blocs de mortier de chaux ayant servi à la sceller reposent au sommet, au niveau du col. Celle-ci appartient au groupe A3 (cf. fig. 20, **a**).

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

L'urne, d'une profondeur interne de 14,6 cm, a été fouillée en six passes (R01 à R06). Les os humains, d'un poids total de 41,3 g, sont très fragmentés (521 fragments sans les esquilles) mais 75,8 % d'entre eux ont pu être identifiés. Malgré la forte fragmentation, il faut noter la présence de fragments de grande taille qui ont été prélevés sur le bûcher. Le squelette est correctement représenté. D'après la fouille et les restes osseux, les vestiges conservés dans l'urne sont le résultat d'un tri sélectif sur le foyer. Il n'y a pas de discordance d'âge mais en revanche deux ulna gauches ont été recensés. Ce seul os surnuméraire peut provenir d'une crémation précédente. D'après l'état de maturation osseuse du défunt et des stades de calcification dentaire, celui-ci était âgé entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance (petite aile du sphénoïde et anneau tympanique non soudées).

(SDL)

26. Inv. 24-02-18-22 ; H. 56 ; L. à la base 19,5 ; Ép. 12 cm ; calcaire grisâtre.

25. Cf. *infra*, p. 264.



a



b

Fig. 11 : Sous la fondation de la citerne 1 du sanctuaire de Saturne.

a. La stèle latine de Saturne (24-03-18-01, Us 1002).

b. Les urnes 7 et 6 *in situ* (Us 1005) (cliché H. Abidi 2017).



Fig. 12 : La stèle de Saturne (24-03-18-01), détail de l'inscription latine martelée (cliché H. Ben Romdhane 2017).

– Faune

La faune est représentée par 145 restes pour un poids de 5,9 g²⁷. Les os restant portent tous des traces d'ustion, dont 17 os identifiés à des restes osseux d'ovin(s) ou de caprin(s), qui proviennent de la tête, du rachis, du gril costal, des membres et des pieds. Autour de l'urne, 53 fragments osseux ont également été collectés, dont 49 sont totalement calcinés. Les 19 restes identifiés appartiennent exclusivement à des os d'ovin(s) et/ou de caprin(s) issus des différentes régions anatomiques. Ces os épars renvoient vraisemblablement à des résidus de crémation.

(FP)

– Carpologie

Sur les 24 restes carpologiques carbonisés (cf. fig. 19), vingt appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *infra*), trois à une espèce domestique cultivée ou cueillie (figue) et le dernier à une espèce sauvage (gaillet).

(VZM)

1.2.3.4 L'urne 3

L'urne 3 était placée dans la strate 1001, à l'est de l'urne 2 et sous une stèle qui a disparu. Aucun creusement ni pierres de calage n'ont été observés.

(HA, VBR)

Seuls étaient conservés quelques fragments non reconstituables de l'urne 3 entourés d'un sédiment cendreuse contenant quelques nodules de charbon et quatre micro-esquilles d'ossements (> 0,01 g) non déterminables (humains ? faune ?). La présence de cendres suggère qu'elle renfermait initialement les résidus d'un bûcher. L'urne appartient au groupe B (cf. fig. 20, a).

(MB, FH, TM)

1.2.4 La stèle et les urnes 7, 6 et 5

Du côté opposé au front de taille du rocher devant lequel les stèles marquaient l'emplacement des urnes 1, 2 et 3, et en contrebas, une stèle était posée sur la face sculptée et inscrite dans le remblai 1002 sous la fondation de la citerne 1 (fig. 11, a). Elle a dû être déplacée lors de la construction de la citerne 1.

(HA, VBR)

1.2.4.1 La stèle 24-03-18-01

– *Support* : cette stèle en calcaire grisâtre de forme quadrangulaire à fronton arrondi est richement décorée avec des traces de peinture rouge sur le champ iconographique. Elle représente une guirlande épousant la forme du sommet, supportée par les appendices du signe dit de Tanit, dépourvu du disque qui est remplacé par un taureau marchant vers la

27. Un cinquième de ces ossements n'est pas brûlé. Il s'agit principalement d'esquilles osseuses indéterminées, ainsi que des restes de microfaune (rongeur et anoure), tous vraisemblablement d'origine intrusive.

gauche, sa tête figurant en face et abaissée. Les cornes sont pointées vers le haut. Les yeux circulaires, légèrement en relief, sont disproportionnés par rapport à l'espace de la tête. Les pattes avant sont décorées de traits gravés. L'avant-train est limité par quatre traits. Le taureau est surmonté de deux rosaces, en cinq pétales nervurés, encadrant le croissant qui est pointé vers le haut et enserme une autre rosace. Les cornes sont serrées et limitées par un pédoncule aux extrémités surmontées par deux lotus à trois pétales nervurés. Sur la pointe de la stèle, une grande rosace comprend cinq pétales cernés chacun d'un double trait. Toutes les rosaces sont décorées au centre par des boutons en relief avec des trous percés. Le triangle du signe dit de Tanit est encadré par deux lotus à trois pétales et à courts pédoncules sortant de la partie inférieure de la barre. À l'intérieur du triangle, un bélier marche vers la gauche à cou grossièrement allongé supportant une tête tournée vers la droite (cf. fig. 21, e).

(SHN)

– *Dimensions* : H. 80 ; L. 23,5 ; Ép. 17,7.

– *Champ épigraphique* : le registre inférieur comprend un cartouche en queue d'aronde dans lequel est gravée une inscription de trois lignes, totalement martelée (fig. 12). H. 11,5 ; L. 16 ; Hl. 2,5 cm.

– *Conditions de découverte* : sous la cour du sanctuaire de Saturne, sondage 1, dans le remblai 1002, sous les fondations de la citerne 1, posée sur la face sculptée et inscrite (fig. 11, a). Octobre 2017. Inv. 24-03-18-01.

– *Datation* : I^{er}-II^e siècles (d'après le contexte archéologique ; avant la reconstruction du temple de Saturne en 195).

[[LC[...]VS]]
[[MFCE[.....]VS]]
[[VSLM]]

L(ucius) C[...]us / M(arci) f(ilius) Ce[.....]us / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

Les vestiges des lettres qui ont pu être déchiffrées laissent penser à une formule très réduite, comparable à celle qu'on retrouve sur la majorité des *ex voto* de ce sanctuaire²⁸. Le texte indiquait le nom du dédicant suivi de la formule finale habituelle (*u.s.l.m.*). On restitue aux deux premières lignes le nom du dédicant ; pas de solution pour le gentilice ni pour le *cognomen*.

Le martelage, bien que non systématique, a fait disparaître l'essentiel du texte. Il étonne, même s'il est attesté ailleurs²⁹, comme s'il visait le nom du personnage. Le martelage des noms des personnes de l'horizon local qui rappelle la *damnatio memoriae* des empereurs n'est pas inconnue dans les villes romaines. À Dougga même, deux cas de martelage des noms de notables locaux sont connus

28. LE GLAY 1961, p. 218-219 n° 13, 17, 21-22 ; SAINT-AMANS 2004, p. 354-357 n° 89-103.

29. D'autres cas de martelage dans la partie de la stèle réservée au décor sont connus. Nous donnons, à titre d'exemple, le cas d'une stèle néopunique de Téboursouk, voir FANTAR 1975, p. 417, n° 30.

par des inscriptions³⁰. Par ailleurs, nous signalons une autre stèle inédite provenant des anciennes fouilles³¹ dans laquelle on a sélectionné pour cette action de martelage une partie du champ épigraphique qui abritait, fort probablement, le nom du dédicant.

(HBR)

1.2.4.2 Les urnes 7, 6 et 5

Cette stèle recouvrait, sous quelques centimètres de terre, deux vases cinéraires complets qui étaient fermés par un fragment de tuile (urne 7) ou par un bouchon en terre cuite (urne 6, fig. 11, b) ; un autre vase fragmentaire (urne 5) était placé non loin. Il est difficile de savoir où cette stèle était positionnée à l'origine et si elle marquait l'emplacement du vase 6 ou 7, d'un autre vase placé ailleurs dans l'aire. Plusieurs pierres apparaissaient mais aucune trace de fosse, ni de pierre de calage n'étaient repérable autour des vases. Cette couche (Us 1005) appartient à une stratigraphie en place qui sera ultérieurement fouillée.

(HA, VBR)

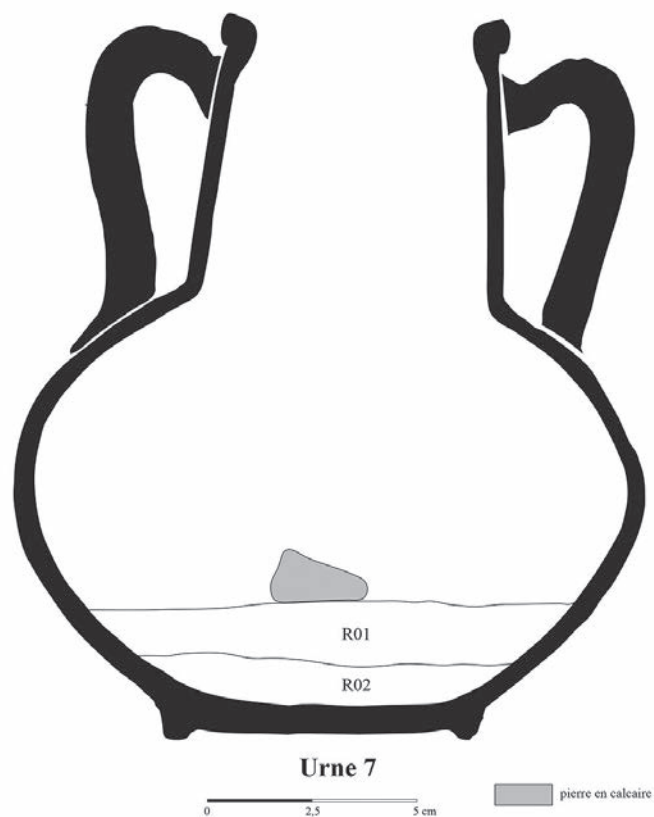


Fig. 13 : La stratigraphie du comblement de l'urne 7 (relevé et dessin S. de Larminat, M. Bonifay).

30. *Gabinus Octavius* (CIL VIII, 26624 =DFH, 53 et CIL VIII, 26698 = DFH, 54) et un anonyme (CIL, VIII, 26625 = ILTun, 1438 = DFH, 128).

31. Dougga, réserves, étude en cours.

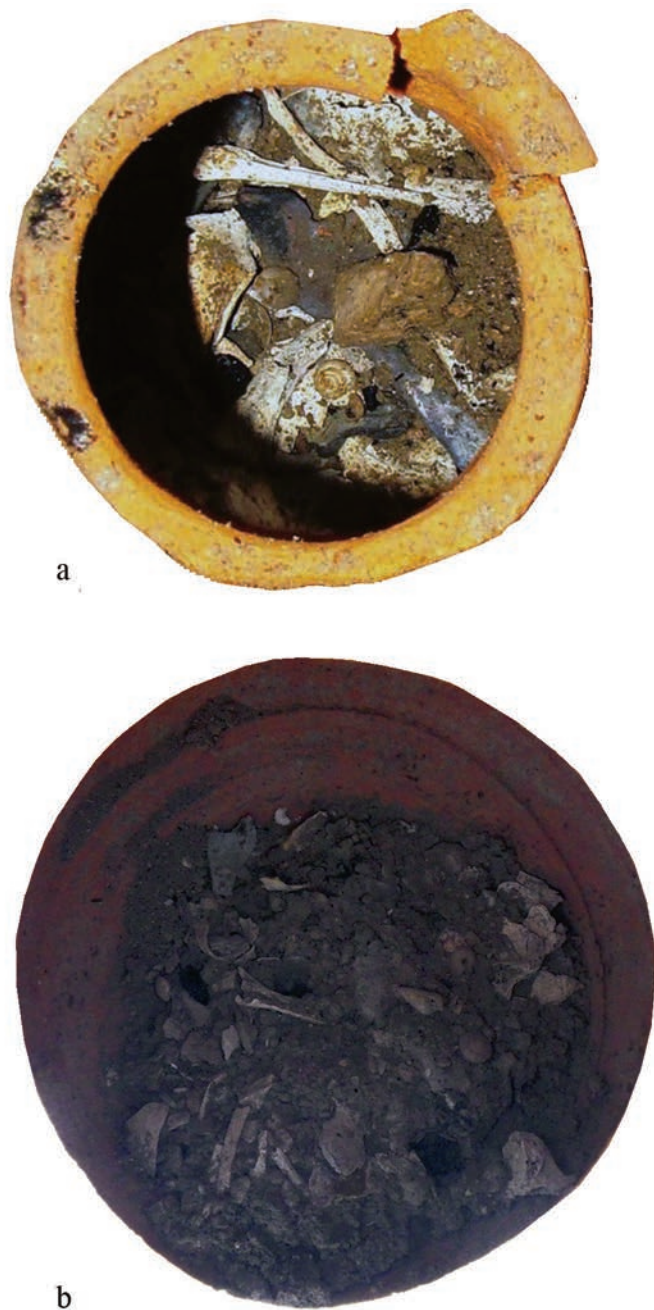


Fig. 14 : Surfaces supérieures des passes de fouille de l'urne 7.
 a. R01 après enlèvement de la tuile *in situ*.
 b. R02, vue depuis le haut du col
 (clichés Y. Sghaïer, S. de Larminat).

1.2.4.2.1 L'urne 7

L'urne 7, haute de 17,2 cm, est complète et fermée par un fragment de *tegula* qui a fortement limité l'infiltration de sédiment à l'intérieur de celle-ci. Elle appartient au groupe A1 (cf. fig. 20, a) : bord quadrangulaire, col tronconique, panse globulaire grossièrement biconique, fond simple à pied annulaire ; anses à deux cannelures ; trois fines cannelures irrégulières sur le bas de la panse ; pâte orange rosé clair, matrice granuleuse, dégraissant abondant de quartz arrondi moyen ; surface beige, traces orangées ; fabrication peu soignée : axe penché, fond fendu à la cuisson.

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

D'une profondeur interne de 16 cm, seul le fond de la panse de la cruche était rempli sur 2,5 cm. Son contenu a donc été fouillé en deux passes : la première (R01) entre 1 cm et 1,5 cm, la seconde (R02) d'1 cm d'épaisseur (fig. 13).

Les deux passes de démontage présentent des différences notables (fig. 14). La partie supérieure du dépôt (R01) contenait les plus gros fragments d'os avec un peu de sédiment d'infiltration (29,9 g et 132 fragments). Plusieurs éléments présentent des concrétions. Au fond de l'urne, les ossements sont plus petits (9 g et 90 fragments) et mélangés à du sédiment plus induré contenant de petits nodules de charbons. Il s'agit majoritairement d'éléments de la tête et, à l'exception de la face médiale du pétreux droit, aucun os n'est concrétionné. Il faut également noter la présence d'une petite pierre de calcaire (23,2 x 17,5 x 12,5 mm) au milieu du sommet du dépôt (fig. 13). Il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un élément intrusif en raison de la fermeture quasi hermétique de l'urne. Des escargots (9 entiers en R01 et 12 en R02) se sont en revanche introduits dans l'urne.

La masse totale des ossements humains atteint 39 g. Le poids moyen des fragments, au nombre de 222 (sans les esquilles), est évidemment très faible (0,17 g) en raison de l'âge du sujet. En revanche, la fragmentation est peu importante comme le prouve la présence de nombreux os entiers (pétreux ; zygomatique, grande aile du sphénoïde et ulna gauches ; tibia droit), complets mais en deux ou trois fragments (humérus et fémur gauches ; *pars lateralis* et radius droits) ou quasi complets (les parties squameuses des temporaux, côtes ; humérus, clavicule et tibia droits ; *pars lateralis* et pubis gauches) (fig. 15, a-b). Cette conservation et la très faible masse d'esquilles (0,9 g) ont permis une excellente identification des vestiges (97 %). La tête est bien représentée avec l'indice pondéral le plus élevé (52,9) ainsi que les membres inférieurs (22,7) et supérieurs (14,8) malgré l'absence de la mandibule et des éléments des mains et des pieds. En revanche, le tronc est particulièrement sous-représenté (6,6). En effet, à l'exception des côtes, aucun fragment de vertèbres n'a été identifié (fig. 16).

Il n'y a aucun doublet ni de problèmes de concordance de morphologie ou d'âge au décès. Les os appartiennent à un seul sujet immature. Les pétreux, le radius droit (L. 57,6 mm) ainsi que l'ulna (59,3 mm), le fémur (74,2 mm) et le tibia (61,6 mm) gauches ont subi une faible distorsion mais sans aucun doute une rétractation. Ces longueurs correspondent à celles d'un fœtus non brûlé de 40 semaines³² et de $39,1 \pm 3,3$ sa³³. La première molaire déciduale supérieure gauche dont la couronne est à moitié minéralisée correspond à un enfant à la naissance ± 2 mois³⁴. L'anneau tympanique n'est pas encore fusionné, donc l'enfant est âgé de moins d'un mois après la naissance³⁵. Le sujet est donc un périnatal décédé après une grossesse à terme, entre la naissance et un mois.

32. FAZEKAS, KÓSA 1978.

33. ADALIAN *et alii* 2006.

34. UBELAKER 1984.

35. SCHAEFER *et alii* 2009.

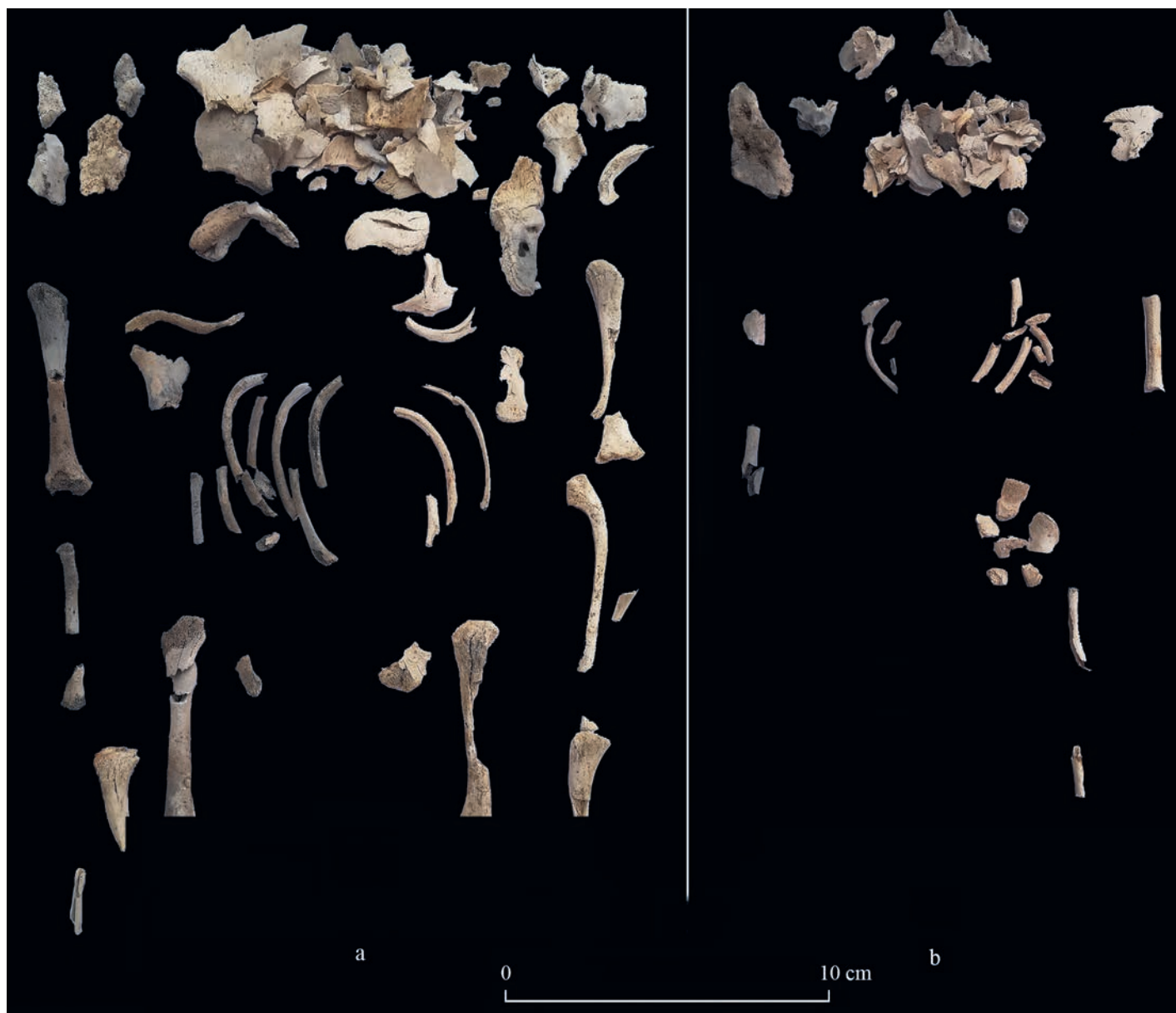


Fig. 15 : Ossements brûlés de l'urne 7. a. Passe R01. b. Passe R02 (cliché S. de Larminat).

La couleur des os varie entre le gris, gris-bleu, jaune et blanc. Le bûcher a donc au moins atteint les 600 °C, mais la crémation n'a pas été homogène. Le côté droit du corps a moins chauffé car, à l'exception du tibia, tous les os de cette partie du corps présentent une couleur gris/gris-bleu (fig. 15, a-b). Le germe dentaire gauche est de la même couleur car il a été protégé par le maxillaire. La faible fragmentation des os et cette différence nette de la température de chauffe entre les deux côtés du corps indiquent que le bûcher n'a pas ou très peu été conduit. Quelques fragments de voûte crânienne et celui de la fibula droite ont été teintés d'orangé par des résidus organiques. La présence de très nombreux gros fragments, la bonne représentation du squelette et la masse importante d'ossements correspondent à un prélèvement sélectif des os du défunt sur le bûcher.

(SDL)

– Faune

Les rares os de faune brûlés (six restes pour un poids de 0,6 g) renvoient à un fragment d'os frontal d'ovin ou de caprin subadulte, ainsi que des esquilles osseuses indéterminées.

(FP)

– Carpologie

Les six restes carpologiques carbonisés (cf. fig. 19) appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *infra*). Seule une analyse histologique (micro-anatomie), au microscope électronique à balayage, permettrait d'établir avec certitude qu'il s'agit bien d'un produit céréalier. Ces restes ont été découverts au fond d'une urne complète, protégée par un élément faisant office de couvercle ; ils ne résultent donc pas d'infiltrations mais sont réellement liés aux résidus de crémation. Bien que les restes osseux découverts dans les deux couches qui constituent le dépôt à la base de l'urne se différencient dans leur calibre d'un niveau à l'autre, l'étude

Dougga Saturne - Urne 7

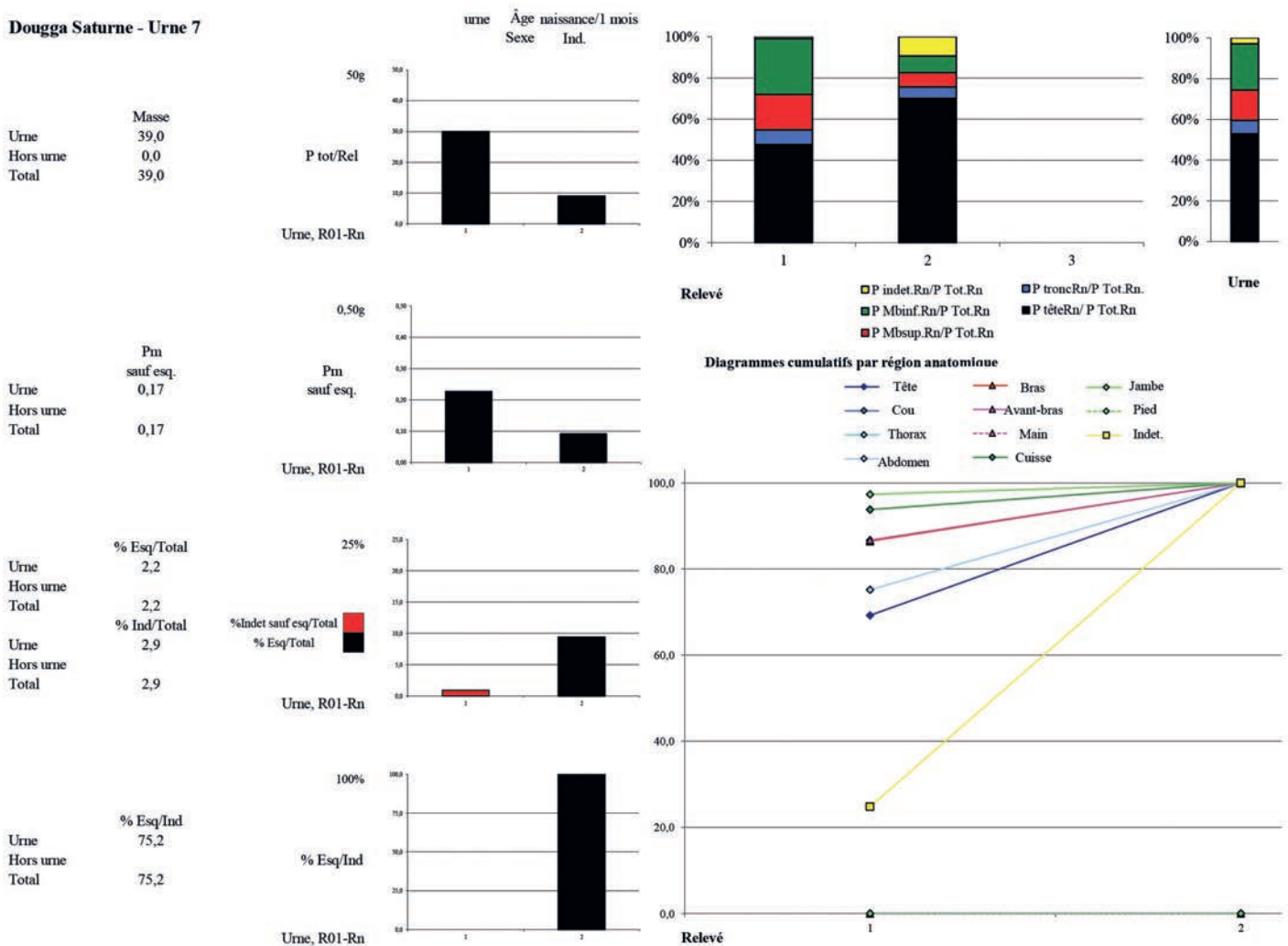


Fig. 16 : Diagrammes résumant les principales données anthropologiques de l'urne 7.

anthropologique permet de les rapporter à un seul sujet et donc à un seul épisode de crémation. Les restes de pain/galette ou plus prudemment de matière organique constituent ainsi le reliquat d'un produit déposé sur le bûcher funéraire et recueilli avec les vestiges du défunt.

(VZM)

– Synthèse de l'urne 7

Un enfant à terme décède à la naissance ou dans le mois qui suit. Il est déposé avec du pain ou de la galette sur un bûcher qui atteint au moins les 600 °C, mais le côté droit de son corps subit une chaleur moins intense. Le feu n'est pas ou très peu conduit et ainsi les os se fragmentent peu. Après leur refroidissement, ils sont en grande partie récupérés mais les plus petits fragments (main, pied, vertèbres), probablement tombés au fond du bûcher et mélangés à la cendre sont laissés en place. On dépose l'ensemble dans un vase, une petite pierre est peut-être placée à l'intérieur, puis la cruche est fermée par un fragment de *tegula*. Lors du trajet et au cours du temps, les petits os percolent au fond de l'urne ainsi que les nodules de charbon et la cendre qui étaient restés accrochés aux os. Des concrétions se déposent sur les os du niveau supérieur et un fin sédiment ainsi que des escargots s'infiltrèrent dans l'urne. La stèle votive de Saturne a sans doute été déplacée lors de la construction de la citerne 1 qui a

détruit la majeure partie de l'aire sacrée. Elle a été renversée sur sa face décorée et a ainsi recouvert les urnes 7 et 6. Elle provient sans doute d'un niveau supérieur de l'aire sacrée.

(SDL)

1.2.4.2.2 L'urne 6

L'urne 6 est intacte et fermée par un bouchon circulaire découpé dans une panse d'amphore (fig. 11, b). Elle appartient au groupe A1 (cf. fig. 20 a).

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

D'une profondeur interne de 15 cm, seul le fond de la panse était rempli sur 2,5 cm. Son contenu a donc été fouillé en deux passes. La première, d'un centimètre (R01), contenait 5 g et 36 fragments d'os et un peu de sédiment avec des nodules de charbons et quelques petits escargots. La seconde couche (R02) était plus compacte avec des ossements en plus grand nombre (10,2 g et 62 fragments).

La masse totale des ossements est de 15,2 g. Ceux-ci sont au nombre de 100 et 98 d'entre eux ont pu être déterminés. La partie squameuse du temporal gauche n'est pas soudée avec le pétreux, l'enfant était donc âgé de moins d'un mois après la naissance. Les différentes mesures prises sur les

os indiquent que l'enfant était âgé entre 28 et 40 semaines *in utero*. Il s'agit donc d'un enfant entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance. Les esquilles sont peu nombreuses et les fragments sont finalement assez gros. Malgré la faible masse des restes humains, le contenu correspond au prélèvement du squelette sur le bûcher.

(SDL)

– Faune

Les restes de faune ne sont attestés que par 17 fragments d'os calcinés (soit 0,5 g), dont un fragment d'email dentaire et deux restes de côtes attribuables d'un ovin/caprin, quatre esquilles d'os longs d'oiseaux et dix fragments indéterminés.

(FP)

– Carpologie

Les deux restes carpologiques carbonisés (cf. fig. 19) appartiennent à une matière organique non identifiée.

(VZM)

1.2.4.2.3 L'urne 5

Placée entre plusieurs pierres de différents modules, l'urne 5 était complète mais fragmentée et non scellée lors de sa découverte, appartient au groupe A2 (cf. fig. 20, a).

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

Le sédiment a été traité en une seule fois mais il correspond à la totalité du contenu de l'urne. Il contenait 15,4 g d'ossements humains sous la forme de 271 fragments (sans les esquilles) dont de nombreux fragments crâniens, de côtes, d'os longs et de vertèbres. Un jeton en os, chauffé donc déposé sur le bûcher, complétait le contenu. La longueur du pétreux droit (36,47 mm) correspond à un fœtus de 38 semaines³⁶. L'anneau tympanique n'est pas soudé, donc l'enfant n'était pas âgé de plus d'un mois. La grosseur des ossements et la bonne représentation du squelette suggèrent qu'il s'agit du prélèvement de l'enfant sur le bûcher.

(SDL)

– Faune

74 restes de faune pour un poids de 5,8 g proviennent du comblement de l'urne. La majorité de ces os sont calcinés et seuls huit restes sont dépourvus de traces d'ustion. Les os non brûlés correspondent à deux os de rongeurs et des esquilles indéterminées probablement d'origine intrusive. Parmi les 66 restes calcinés, douze renvoient à des fragments osseux d'ovin(s) et/ou de caprin(s) issus de la tête, du rachis, des membres et des pieds. Les os des membres sont notamment représentés par une extrémité proximale non épiphysée de radius appartenant à un individu âgé de moins de huit mois³⁷.

(FP)

– Carpologie

Parmi les 37 restes carpologiques carbonisés (cf. fig. 19), 36 appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *supra*) et le dernier à une espèce domestique cultivée ou cueillie (figue).

(VZM)

36. FAZEKAS, KÓSA 1978.

37. BARONE 1986, p. 76.

2. UNE NOUVELLE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ÂIRE SACRÉE DE DOUGGA

Les analyses et les études de ces nouveaux dépôts renouvellent la documentation du sanctuaire de Baal Hammon – Saturne de Dougga et les premiers résultats apportent des éléments de réponse, encore partiels, aux débats en cours³⁸.

2.1 LA CRÉMATION DES PÉRINATAUX DANS L'ÂIRE SACRÉE

Les individus dont les restes brûlés ont été déposés dans le sanctuaire sont des périnataux entre sept mois *in utero* et deux mois après la naissance. Aucune trace pouvant être liée à un geste ayant donné la mort n'a été observée sur les ossements.

La présence d'un os surnuméraire dans l'urne 1 permet de supposer que les bûchers étaient installés au même endroit ou à proximité des précédents. Ils atteignent tous la température d'au moins 600°C, mais la crémation est peu conduite donc des os ou certaines parties du corps subissent parfois des chaleurs moins intenses. Le fragment de terre rubéfiée présent dans l'urne 9 et les espèces sauvages carbonisées (gaillet et graine de mauve) suggèrent, sans doute, un bûcher placé à même le sol (sol rubéfié et espèces à proximité brûlées), mais les indices sont minces. Ces espèces peuvent avoir été apportées avec le bois de chauffe et la terre provenir d'un autre endroit (couverture pour la mise en place d'une crémation à l'étouffée par exemple).

Avec le corps du défunt, de la faune, des végétaux et des préparations culinaires de type galette/pain (voir ci-dessous) sont parfois mis sur le bûcher. Le seul objet déposé puis prélevé est un jeton en os (urne 5). Si d'autres matériels ont été posés, ils ont soigneusement été laissés de côté lors du prélèvement des os.

Après la crémation, deux types de prélèvement sont réalisés. Tout d'abord le ramassage des ossements les plus gros associés à des petits fragments sans préférence visible pour une partie du corps ou dans un ordre préférentiel (urnes 1, 4, 5, 6, 7 et 9). Si du mobilier avait été placé sur le bûcher, celui-ci n'est pas prélevé à l'exception des ossements de faune qui ne sont plus distinguables. Il ne semble pas que les ossements étaient lavés car ils sont toujours accompagnés de petits nodules de charbons et de cendres. Le prélèvement n'est pas exhaustif et la masse osseuse oscille entre 12,2 g et 41,3 g. Dans un second temps, les résidus du bûcher composés de cendres, de micro-charbons, de petits fragments d'os et d'esquilles peuvent être rassemblés et placés dans une cruche (urnes 2, 8 et peut-être 3). L'absence de matériel et de gros fragments de charbons dans ce deuxième type de dépôt suppose un tri préalable dans le cas où ils étaient présents sur le bûcher après la crémation ; le poids des ossements est très faible (3,1 et 9,2 g). Ces urnes sont également déposées dans le sanctuaire, dans les mêmes zones et dans les mêmes couches que celles contenant le tri sélectif des os. La prochaine étape de l'étude consistera à

38. Voir en particulier les contributions dans *Tophet* 2013.

tester des compatibilités ou collage entre les os de ces deux types de prélèvement. Dans tous les cas, avant que l'urne ne soit déposée dans le sanctuaire, son col est à chaque fois bouché dans le but de le rendre hermétique, par un mortier de chaux ou par un couvercle découpé en terre cuite. En fonction du bouchon et de la fissuration de la cruche, du sédiment s'infiltré en quantité plus ou moins importante ainsi que des escargots dont il subsiste les coquilles non brûlées. Leur identification apporterait des éléments de réponse sur leur présence en nombre plus ou moins important. Les urnes sont placées verticalement à l'exception de la 9 qui fut redressée dans un second temps.

À partir de la fouille stratigraphique de la dizaine d'urnes provenant de l'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne et de l'étude pluridisciplinaire préliminaire de leur contenu, le déroulement des pratiques et des rituels qui ont été réalisés à Dougga, de la mise en place du bûcher au dépôt des urnes dans le sanctuaire, peut être précisé. En revanche, l'épineuse question de l'état de l'enfant au début de la célébration, mort-né ou vivant pour être sacrifié³⁹, ne peut se résoudre sur la simple base des études anthropologiques qui ont été menées. En effet, tous les os ont été examinés avec attention et aucun ne porte de traces d'outils ayant pu causer la mort de l'enfant. Cependant cette absence ne peut seule écarter l'hypothèse d'une mise à mort. Le regard se porte alors sur l'âge des enfants dont les méthodes d'estimation pour les plus jeunes sont au centre des débats⁴⁰ car prouver la présence de fœtus et de mort-nés permettrait d'affirmer que des enfants n'étaient pas sacrifiés. Tous les résultats sont toutefois soumis aux écarts-types inhérents aux méthodes construites à partir de collections d'individus qui possèdent leurs propres caractères morphologiques mais également aux variations intra et inter-populationnelles dont on ne sait si elles sont constantes dans le temps. Dans le cas des crémations, l'action du feu qui entraîne une rétraction de l'os et des déformations limite d'autant plus une estimation fine de l'âge. Il est donc quasi impossible⁴¹, avec les méthodes actuelles, de distinguer des fœtus et des mort-nés parmi des enfants qui auraient survécu, même quelques heures ou quelques jours. À Dougga, les individus dont les restes brûlés ont été déposés dans l'aire sacrée, ont été estimés âgés entre 7 mois *in utero* et 2 mois après la naissance en privilégiant les méthodes qui dépendent le moins des variations dues aux conditions de vie et à l'action du feu⁴² et on ne peut donc trancher sur leur condition de

nouveau-né ou mort-né. Quoi qu'il en soit, ces résultats correspondent à ceux issus des analyses réalisées dans les autres sanctuaires de Baal Hammon – Saturne fouillés récemment⁴³ même si aucun enfant, dans notre corpus, certes limité, n'atteint l'âge des 6 mois. Alors, s'agit-il d'un lieu de culte pour sacrifice d'enfants ou d'une nécropole réservée aux très jeunes défunts ? La réponse à cette question doit résulter d'une analyse interprétative pluridisciplinaire sans *a priori* idéologique comme l'a encore rappelé récemment P. Xella⁴⁴ et elle dépasse les limites de ces résultats préliminaires. Il est cependant certain que la définition de ces espaces consacrés est bien plus complexe que ces deux possibilités comme les rites qui y étaient réalisés notamment en raison des sentiments que générerait la perte, naturelle ou non, d'un enfant⁴⁵.

Comme l'anthropologie ne peut répondre à la question du sacrifice, deux points sont actuellement discutés par les chercheurs pour argumenter leur prise de position : la chronologie des dépôts entre l'urne et la stèle votive qui, si elle n'est pas contemporaine, peut expliquer le caractère votif de la stèle associée à un enfant décédé naturellement ; la présence ou non d'enfants en bas-âge dans les espaces funéraires contemporains et à proximité de ces sanctuaires qui appuierait ou non la thèse du sacrifice. Bien que restreint, le corpus des urnes de Dougga apporte quelques éléments de discussion, notamment grâce à la fouille stratigraphique de celles-ci. En effet, la situation des os dans l'urne 9 ne peut être due qu'à un déplacement secondaire de celle-ci, après l'infiltration de sédiment à l'intérieur de celle-ci, au sein de la même fosse ou d'une fosse à une autre. L'emplacement de l'urne n'est donc pas inamovible⁴⁶ et son déplacement dans le cadre d'un dépôt secondaire du récipient peut être envisagé. Quant au second point, à Dougga, le profil démographique de la population présente dans les espaces funéraires contemporains de l'utilisation de l'aire sacrée, c'est-à-dire entre le II^e s. av. et le I^{er} s. apr. J.-C., est encore très peu documenté. La reprise de la fouille de la bazina 55 apporte quelques éléments de réponse pour les deux derniers siècles avant notre ère avec le recensement de quelques périnataux et de très jeunes enfants dont les âges doivent encore être affinés⁴⁷. Aux deux siècles suivants, aucune sépulture de fœtus ou périnatal n'a pour l'instant été documentée et le plus jeune enfant mentionné sur une épitaphe est Q. Aemilius Crescentianus, décédé à l'âge de 4 mois⁴⁸. Dans les nécropoles romaines d'Afrique proconsulaire, les fœtus et périnataux sont majoritairement inhumés dans des contenants spécifiques mais ils peuvent parfois être brûlés contrairement à ce que préconisaient

39. Bien que Tertullien y fasse référence dans son *Apologétique* (IX, 2-5), la question des sacrifices d'enfants dans les sanctuaires de Saturne et par conséquent les liens entre ces sanctuaires et les tophets puniques se sont intensifiés après la découverte des restes brûlés d'enfants en bas-âge dans les urnes du sanctuaire d'Henchir El-Hami (*Henchir El-Hami* 2007).

40. Voir le récent débat sur l'âge des enfants du tophet de Carthage entre SCHWARTZ *et alii* (2010, 2012, 2017) et SMITH *et alii* (2011, 2013). Lire aussi l'article de synthèse de V. Melchiorri (2013).

41. LARMINAT 2018.

42. Voir *supra* note 21. La limite basse de l'âge correspond au seuil de viabilité établi à 30-32 semaines d'aménorrhée pour l'Antiquité au lieu des 22 semaines d'aménorrhée actuelles recommandées par l'OMS. Elle ne permet donc pas de statuer sur l'état de l'enfant à sa naissance.

Le sexe des enfants n'a pas été déterminé car à ce jour, les méthodes d'estimation pour cette classe d'âge ne donnent pas une fiabilité à 95 %, d'autant plus sur des os déformés.

43. Par exemple celui d'Henchir El-Hami (*Henchir El-Hami* 2007: voir en particulier BÉDOUI, OUESLATI 2007, p. 453) et d'*Althiburos* (KALLALA *et alii* 2018, p. 132).

44. XELLA 2013 ; *Tophet* 2013 ; XELLA *et alii* 2013 ; XELLA 2017.

45. XELLA 2017 ; LARMINAT 2018.

46. Contrairement à ce que P. Xella (2017, p. 347) énonce comme étant « un point incontestable ».

47. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 195, 201, fig. 20.

48. *ILAFr*, 588 = *MAD*, 41.

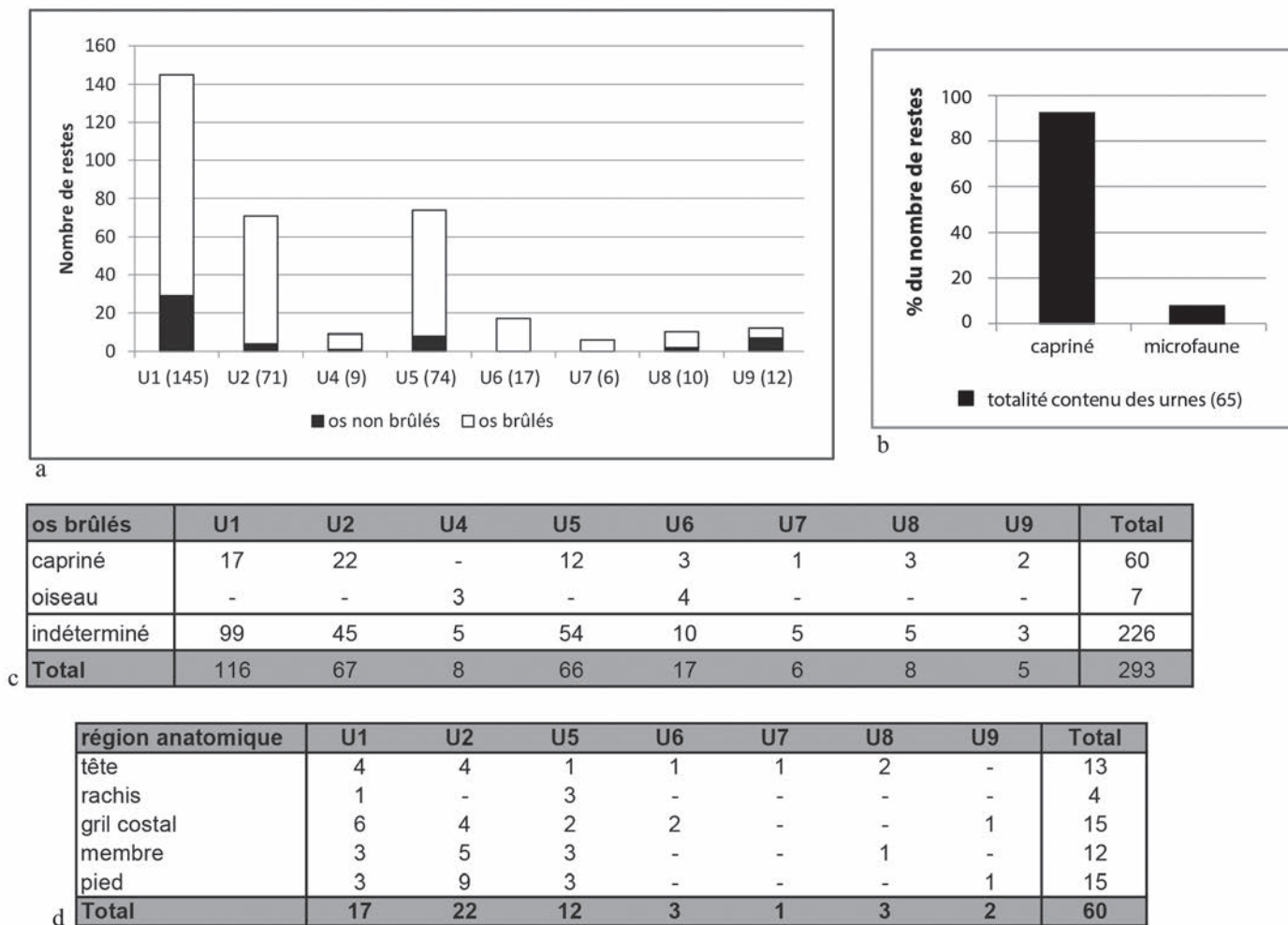


Fig. 17 : Faune des urnes de l'aire sacrée. **a.** Nombre de restes contenu dans chaque urne. **b.** Fréquence des restes des différents taxons mis en évidence dans la totalité des urnes 1 à 9 (état 2019). **c.** Fréquence des taxons dans les urnes votives. **d.** Distribution anatomique des os brûlés de caprinés dans les urnes 1 à 9.

Plinie l'ancien et Juvénal de peur de ne plus avoir de restes à ensevelir⁴⁹. Quoiqu'il en soit, le constat est le même, ils sont en faible nombre dans les espaces funéraires par rapport à ce qu'ils devraient être⁵⁰. Si la présence de périnataux dans les nécropoles confirme que tous les enfants de cet âge n'étaient pas admis dans les aires sacrées de Baal Hammon – Saturne, le dépôt d'un grand nombre d'entre eux dans ces dernières assurerait d'être conforme, ou de se rapprocher des courbes de mortalité mais il est pour l'instant difficile d'établir les critères de sélection qui ont conduit au choix définitif du lieu de dépôt du corps. En revanche, d'un point de vue démographique, la mise en évidence de deux types de dépôts dans le sanctuaire de Dougga, résidus de bûcher et ramassage sélectif sur celui-ci, amène à réfléchir sur la validité des chiffres évoqués relatifs au nombre d'enfants présents dans ces espaces. Si le nombre de NMI par urne n'est pas à mettre en doute, la possible présence des restes d'un même enfant au sein de deux urnes peut modifier le NMI par sanctuaire.

La gestion des résidus de bûcher et leur statut⁵¹ doivent continuer à être pris en compte⁵² lors des études sur ces aires sacrées notamment par la fouille stratigraphique des urnes et l'analyse complète des ossements, sans s'arrêter à la seule estimation de l'âge de l'enfant et le nombre d'individus par urne. Il est certain que l'anthropologie ne peut résoudre à elle seule toutes les questions posées par la présence de ces enfants dans ces sanctuaires, mais une caractérisation précise des gestes réalisés autour du corps de ces jeunes défunts et la multiplication des fouilles stratigraphiques sur le terrain et des urnes en laboratoire ne peuvent qu'apporter de nouveaux éléments de réflexion.

(SDL)

2.2 LA FAUNE ASSOCIÉE AUX CRÉMATIONS DE PÉRINATAUX

Les urnes étudiées ont toutes livré des restes de faune en quantité variable compris entre 6 et 145 fragments osseux (fig. 17, a). Ces vestiges fauniques sont majoritairement brûlés, action qui se traduit par un aspect des os très blancs,

49. Plin., *nat.*, 7, 68 ; Juv., 15, 139-140. Pour plus d'indications, voir LARMINAT 2016, 2018.

50. LARMINAT 2018.

51. Sur ces nouvelles questions, voir par exemple LE GOFF, LARMINAT, BEL 2017.

52. *Henchir El-Hami* 2007, p. 61.



Fig. 18 : Faune de l'urne 2 : phalanges intermédiaires d'un jeune (a) et d'un capriné plus âgé (b-c) ; os sésamoïdes d'un jeune capriné (d) et d'un sujet plus âgé (e), (cliché F. Poupon).

parfois gris-bleutés ou blanc-bleutés. Ces différences de couleurs dépendent du degré de cuisson atteint pendant la crémation. Les os gris ou blanc-bleutés renvoient à des températures supérieures à 600 °C et les os blancs à des températures supérieures à 900 °C⁵³. Le degré élevé de combustion fait que les ossements sont extrêmement fragmentés et donc difficilement identifiables pour la plupart d'entre eux. Parmi ces restes, la présence de quelques esquilles d'os indéterminés (urnes 1, 2, 4, 5 et 8) et de rares fragments osseux d'ovins ou de caprins non brûlés (deux fragments dans l'urne 2) indique qu'il est possible que quelques os aient pu s'y infiltrer au même titre que les nombreux gastéropodes terrestres mis en évidence lors du tamisage des sédiments contenus dans les cruches⁵⁴.

Hormis la présence anecdotique de sept fragments osseux d'oiseau(x) (urnes 4 et 6), les os brûlés identifiés renvoient principalement à des restes de caprinés⁵⁵, soit 90 % des restes déterminés sur la totalité du contenu des urnes (fig. 17, b-c). L'association d'ossements brûlés de caprinés dans ces urnes est un fait récurrent concernant également les autres aires sacrées étudiées récemment aussi bien en Tunisie, à Henchir El-Hami⁵⁶ et à *Althiburos*⁵⁷ que dans le reste de l'Afrique du Nord, tels que le sanctuaire B à *Volubilis* en Maurétanie tingitane⁵⁸ et *Sabratha* en Tripolitaine⁵⁹. À *Volubilis*, on observe la présence de rares os de porc et de bœuf calcinés et à Henchir El-Hami d'os brûlés de passéridés. Les ossements de caprinés de l'aire sacrée de Dougga sont majoritairement issus d'agneaux et/ou chevreaux de moins d'un an représentés dans chacune des urnes. Toutefois, quelques os mineurs de sujets plus âgés sont également attestés. Ainsi, l'urne 2 se démarque par la présence de fragments osseux qui appartiennent à des sujets des deux classes d'âge (fig. 18).

53. LYMAN 1994, p. 386.

54. Quelques restes de microfaune ont également été mis en évidence dans le contenu de ces urnes. Il s'agit d'un os d'anoure (urne 1) et d'oiseau (urne 2), de trois restes de rongeurs (l'un dans l'urne 1, les deux autres dans l'urne 5), ainsi que de micromammifères indéterminés (six restes dans l'urne 1 et un seul dans l'urne 8). Dépourvus de traces de combustion, tous ces ossements sont probablement d'origine intrusive.

55. L'urne 4 n'a pas livré de restes de caprinés identifiables.

56. BÉDOUI, OUESLATI 2007, p. 453.

57. KALLALA *et alii* 2018, p. 132.

58. EL KHAYARI *et alii* 2015, p. 175.

59. TABORELLI 1992, p. 74.

Les restes osseux de caprinés provenant des urnes les mieux documentées (1, 2 et 5) témoignent d'une certaine diversité des régions anatomiques. Chacune d'elles, de la tête à l'extrémité des pieds, est représentée par au moins un fragment d'os ou plus (fig. 17, d) et pourrait confirmer l'hypothèse du dépôt de l'animal entier sur le bûcher⁶⁰. Toutefois, la collecte de ces os de caprinés comparée à celle des ossements des jeunes défunts semble moins exhaustive. Ce ramassage très partiel des restes osseux se traduit par l'impossibilité de restituer au sein des urnes le squelette de l'animal notamment par l'association de paires d'os (éléments du crâne, du gril costal, des membres ou des pieds) contrairement aux squelettes des jeunes défunts⁶¹. Ces différentes observations traduisent-elles une collecte plus soignée des restes du défunt au détriment de ceux de l'animal ou reflètent-elles davantage le dépôt de l'animal sacrifié sous forme de plusieurs pièces de viande ? Malheureusement, l'état de conservation des os ne permet pas actuellement de trancher⁶². À l'inverse, la rareté des os de jeunes caprinés des urnes 6, 7, 8 et 9 ne plaide clairement pas en faveur du dépôt d'un animal entier sur le bûcher. Le caractère erratique de ces ossements suggère davantage une collecte d'os résiduels issus de précédentes crémations et introduits au moment de la mise en urne des restes du défunt.

Quoi qu'il en soit, l'association quasi systématique de restes de jeunes enfants et de caprins démontre la persistance des pratiques rituelles puniques bien après la chute de Carthage, que l'enfant ait été sacrifié dès son plus jeune âge⁶³ ou offert suite à une mort naturelle⁶⁴. L'absence à ce jour d'urnes contenant uniquement des restes d'agneaux ou de chevreaux va à l'encontre d'une possible évolution des rites qui se traduirait par la substitution d'un jeune enfant par un animal.

(FP)

60. Dans les urnes 1 et 2, la présence de restes osseux épars d'au moins deux individus soulève la problématique d'une possible collecte d'os erratiques sur le bûcher.

61. Cette collecte partielle des restes de capriné caractérise également le contenu de la plupart des urnes des aires sacrées de *Tharros* (FEDELE, FOSTER 1988, p. 33), *Sabratha* (TABORELLI 1992), Henchir El-Hami (BÉDOUI, OUESLATI 2007) ou *Volubilis* (EL KHAYARI *et alii* 2015, p. 176-177). En réalité, la mise en évidence du dépôt des restes d'un squelette de capriné quasi-complet est rare. Dans les cas avérés, ces urnes sont dépourvues de restes d'enfants comme celles observées à *Tharros* (FEDELE, FOSTER 1988). À ce jour, aucun dépôt de ce type n'a encore été mis en évidence à Dougga.

62. Sans plus de certitudes, de telles hypothèses ont également été soulevées à propos des restes de jeunes ovins et/ou caprins des aires sacrées de *Sabratha* (TABORELLI 1992) et de *Volubilis* (EL KHAYARI *et alii* 2015).

63. SMITH *et alii* 2011.

64. SCHWARTZ *et alii* 2010.

| Urne 1 | Us 1001 N° passe localisation | Us 1001 autour de l'urne | R02 | R03 | R04 | R05 | R06 | |
|------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|-----------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| TAXONS | Volume brut prélevé (ml) | 300 | 25 | 235 | 305 | 305 | 125 | 1295 |
| <i>Ficus carica</i> | Figuier, f. sycone | STE | STE | STE | 3 | | STE | 3 |
| <i>Galium spec.</i> | Gaillet | | | | 1 | | | 1 |
| f. matière organique amorphe | Pain/galette ? | | | | 8 | 12 | | 20 |
| | | 0 | 0 | 0 | 12 | 12 | 0 | 24 |

| Urne 2 | Us 1001 N° passe localisation | Us 1001 R03 autour et dans l'urne | R03 | R01 | R02 | |
|------------------------------|-------------------------------------|---|-----|------------|-----------|------------|
| TAXONS | Volume brut prélevé (ml) | 200 | | 125 | 85 | 410 |
| <i>Ficus carica</i> | Figuier, f. sycone | 2 | 1 | 1 | STE | 4 |
| <i>Ficus carica</i> | Figuier, f. pédoncule | | 1 | | | 1 |
| <i>Galium spec.</i> | Gaillet | | 1 | | | 1 |
| <i>Malva spec.</i> | Mauve | | 1 | | | 1 |
| f. matière organique amorphe | Pain/galette ? | 1 | 2 | 2 | | 5 |
| | | 3 | 6 | 3 | | 12 |

| Urne 4 | Us 1004 | Volume brut prélevé (ml) | |
|------------------------------|---------------------------------|--------------------------|------------|
| TAXONS | Volume brut prélevé (ml) | 250 | 250 |
| <i>Lens culinaris</i> | Lentille | 1 | 1 |
| f. matière organique amorphe | Pain/galette ? | 5 | 5 |
| | | 6 | 6 |

| Urne 5 | Us 1005 | Volume brut prélevé (ml) | |
|------------------------------|---------------------------------|--------------------------|------------|
| TAXONS | Volume brut prélevé (ml) | 200 | 200 |
| <i>Ficus carica</i> | Figuier, f. sycone | 1 | 1 |
| f. matière organique amorphe | Pain/galette ? | 36 | 36 |
| | | 37 | 37 |

| Urne 6 | Us 1005 N° passe | R01 | R02 | |
|------------------------------|---------------------------------|------------|-----------|------------|
| TAXONS | Volume brut prélevé (ml) | 120 | 60 | 180 |
| f. matière organique amorphe | Pain/galette ? | 2 | STE | 2 |
| | | 2 | 0 | 2 |

| Urne 7 | Us 1005 N° passe | R01 | R02 | |
|------------------------------|---------------------------------|------------|-----------|------------|
| TAXONS | Volume brut prélevé (ml) | 100 | 55 | 155 |
| f. matière organique amorphe | Pain/galette ? | 4 | 2 | 6 |
| | | 4 | 2 | 6 |

| Urne 8 | Us 1006 N° passe localisation | Us 1006 autour de l'urne | Us 1006 autour de l'urne | R01 | R02 | R03 | R04 | R05 | R06 | |
|------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|------------|
| TAXONS | Volume brut prélevé (ml) | | 100 | 100 | 15 | 25 | 5 | 5 | 10 | 260 |
| f. matière organique amorphe | Pain/galette ? | 1 | STE | STE | STE | STE | STE | STE | STE | 1 |
| | | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |

| Urne 9 | Us 1006 N° passe | R01 | R02 | R03 | R04 | R05 | |
|------------------------------|---------------------------------|-----------|------------|------------|------------|-----------|------------|
| TAXONS | Volume brut prélevé (ml) | 60 | 115 | 340 | 190 | 50 | 755 |
| <i>cerealia</i> | Céréale | | 1 | STE | | | 1 |
| <i>Corylus avellana</i> | Noisetier, f. péricarpe | | | | 1 | | 1 |
| <i>Ficus carica</i> | Figuier, f. sycone | | | | 1 | | 1 |
| <i>Malva spec.</i> | Mauve | | 1 | | 1 | | 2 |
| f. matière organique amorphe | Pain/galette ? | 1 | | | 3 | 2 | 6 |
| | | 1 | 2 | | 6 | 2 | 11 |

Fig. 19 : Les restes carpologiques dans les urnes 1-2 et 4-9 de l'aire sacrée de Dougga. STE = échantillon stérile.

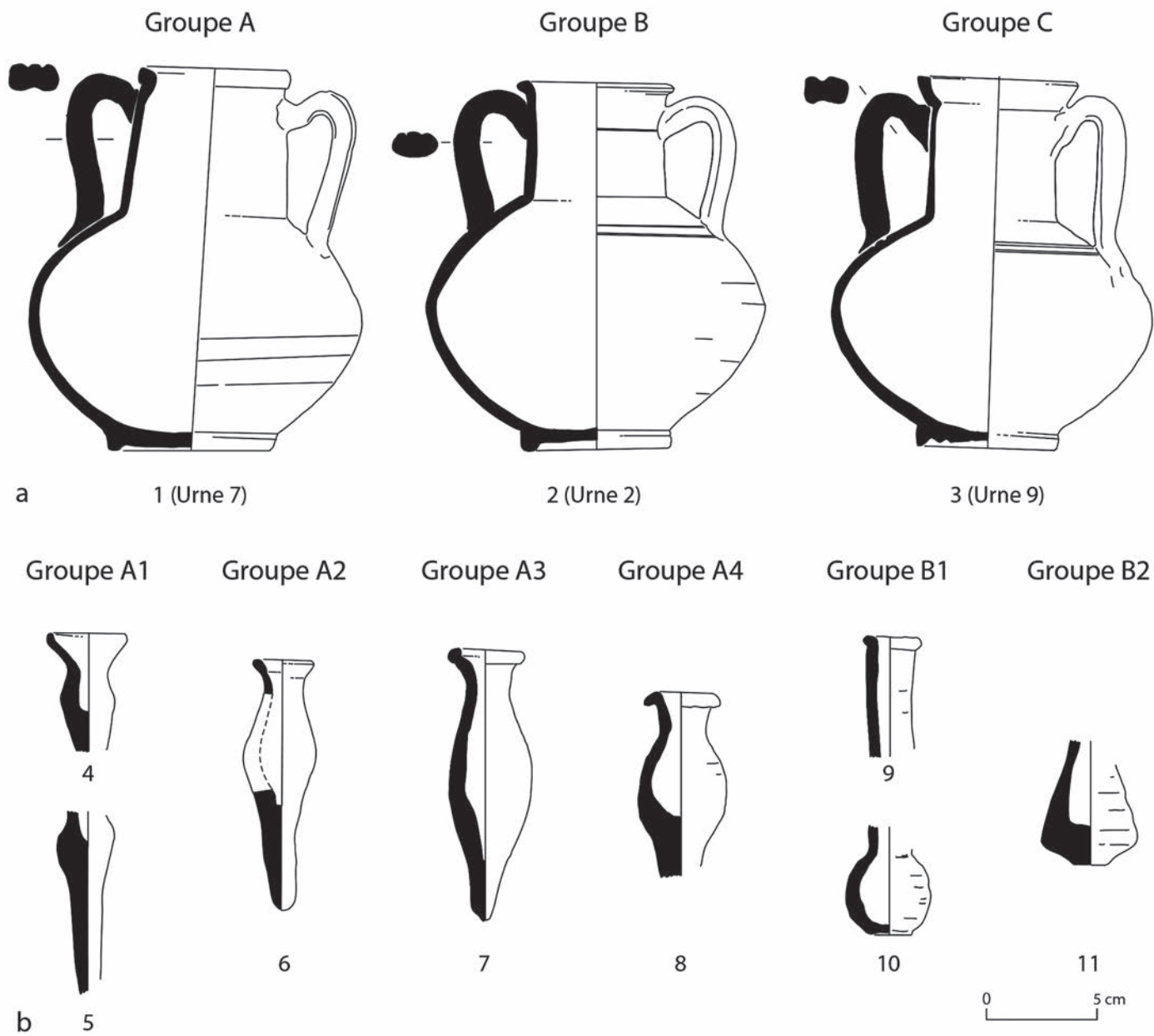


Fig. 20 : Aire sacrée de Baal – Saturne. a. Urnes votives. b. *Unguentaria* (dessins M. Bonifay, F. Hadded, T. Mukai, 2017-2019).

2.3 LES RESTES CARPOLOGIQUES ASSOCIÉS AUX URNES

Sur neuf urnes, huit ont livré des restes carpologiques⁶⁵ (fig. 19). Tous les restes recueillis ont été préservés par carbonisation. Quatorze échantillons se sont révélés stériles. L'effectif global atteint 99 restes. Compte tenu du faible volume qui a pu être étudié, la densité en restes est plutôt élevée, de l'ordre de 30 spécimens au litre. L'état du matériel s'avère néanmoins relativement médiocre. Il apparaît très abrasé, et souvent très alvéolaire.

De nombreux restes (81, soit 82% du corpus) correspondent à de petits fragments de matière organique non identifiée. Il pourrait s'agir de produits céréaliers transformés, comme des préparations alimentaires de type pains/galettes, ou des fragments de chair de fruits charnus. Les espèces domestiques, cultivées ou cueillies reconnues par ailleurs sont la figue, la noisette, la lentille et une céréale indéterminable. Ces espèces figurent parmi les dépôts effectués sur le bûcher ou lors d'une étape ultérieure à la crémation, mais faisant encore intervenir le feu, comme le dépôt d'offrande sur la *mensa*. La distribution des restes à l'intérieur de l'urne ne respecte aucune logique systématique. Le déversement des cendres entraîne leur présence à différents niveaux. D'une urne à l'autre, on entrevoit également des disparités tant dans la composition que dans l'abondance des dépôts. On constate cependant que les deux urnes scellées 6 et 7 ne contiennent que de la matière organique qui est présente dans toutes les autres urnes sauf la 3.

Deux espèces sauvages complètent le spectre carpologique, restreint du fait des faibles volumes de sédiment disponibles et de la préservation pauvre du matériel. Il s'agit d'une semence appartenant au genre gaillet et d'une graine de mauve⁶⁶. Leur présence au sein du matériel carbonisé est probablement fortuite et résulte du processus de crémation, puis du ramassage des cendres.

Ces quelques résultats témoignent *a minima* de la pratique de l'offrande végétale dans le processus de traitement des corps et lors de la crémation des défunts. Ils sont cohérents avec les pratiques observées par ailleurs dans le monde romain, où les produits alimentaires constitués d'une base céréalière, les fruits, les noix au sens large et les légumineuses constituent des denrées fréquemment mises en évidence dans les résidus de bûchers, aussi bien en Italie que dans les provinces plus éloignées⁶⁷.

65. Neuf urnes ont été échantillonnées ; l'urne 3, très mal conservée n'a livré aucun reste. Les sédiments ont été recueillis par passes ; les volumes étant proportionnés aux quantités disponibles. Le volume total prélevé s'élève à 3,63 L, ce qui est relativement peu pour une approche carpologique. Le tamisage a été effectué à l'eau sur mailles de 5,2 et 0,5 mm. La fraction grossière de 5 mm a été triée sur place pour éviter d'avoir à exporter de gros volumes de sédiment. Les deux autres fractions ont été triées sous loupe binoculaire au laboratoire du Centre Antoine Vivenel de Compiègne.

66. Pour une identification spécifique, il faudrait disposer de matériel de référence se rapportant aux flores tunisiennes locales, à collecter en partie sur place.

67. Dans les contextes de nécropoles, voir PETRUCCI-BAVAUD, SCHLUMBAUM, JACOMET 2000 ; BOUBY, MARINVAL 2004 ; PREISS, MATTERNE, LATRON 2005 ; MARCHESINI, MARVELLI 2006 ;

Peu d'études comparatives sont en revanche disponibles dans l'aire géographique concernée. Les analyses réalisées par D. López Reyes et F.J. Cantero Rodríguez sur le tophet-sanctuaire de Baal Hammon – Saturne à *Althiburos* attestent la présence de céréales, à savoir l'orge vêtue (*Hordeum vulgare*) et de blés nus tendre ou dur (*Triticum aestivum/durum*), ainsi que de la vigne cultivée (*Vitis vinifera* ssp. *vinifera*) sous la forme de pépins et de noyaux de micocoulier (*Celtis australis*)⁶⁸. On observe donc un contraste entre les taxons enregistrés dans les deux sites, mais il faut souligner que ces études reposent sur des effectifs de restes restreints et probablement pas entièrement représentatifs du spectre potentiel qui pourrait s'exprimer si la nature des contextes autorisait le prélèvement de volumes de sédiment plus importants. Ce ne sont donc pas les méthodes qui sont en cause, mais la réalité archéologique des contextes qui dicte ici le potentiel d'étude, poussé au maximum de ses possibilités.

(VZM)

2.4 LES URNES OU CRUCHES

Les neuf urnes ou cruches complètes ou fragmentaires retrouvées dans l'aire sacrée peuvent se répartir en trois groupes d'après différentes caractéristiques (fig. 20, a).

Un premier groupe (**A1-2**) réunit trois exemplaires (urnes 7, 6 et 5) caractérisés par un bord quadrangulaire peu marqué, à cannelure sommitale, un col tronconique sur lequel s'attachent des anses en ruban parcourues de deux nervures, une panse grossièrement biconique et un fond simple, muni d'un pied. Ces trois objets sont groupés dans la partie basse de la stratigraphie, actuellement fouillée (Us 1005). Peuvent être également rattachés à la même famille (groupe **A3**) deux autres vases (urnes 1 et 8) qui se distinguent des trois premiers seulement par leur col plus cylindrique et leurs anses à une seule nervure. Le n° 1 provient de la partie médiane de la stratigraphie (Us 1001) et le n° 8 a été brisé lors de l'installation, au sommet de la stratigraphie (Us 1006), du vase 9.

Le deuxième groupe (**B**) comprend trois urnes (urnes 2, 3 et 4) caractérisées par leur bord à section triangulaire, leur col parfaitement cylindrique et la présence deux cannelures sur ce dernier et sur l'épaule ; les anses portent deux cannelures (urnes 2 et 4) ou bien une seule (urne 3) ; le fond est soit simple, marqué par un pied (urnes 2 et 3), ou bien tournassé, à deux gorges (urne 4). Ces trois vases sont déposés dans la partie médiane de la stratigraphie (Us 1001 et 1004).

Enfin, un exemplaire se détache plus nettement encore de tous les autres (groupe **C**, urne 9). De fabrication soignée, son bord est en bandeau déversé vers l'extérieur, concave à l'intérieur, le col cylindrique, les anses à une seule cannelure ; deux cannelures sont présentes sur l'épaule et le fond est

COOREMANS 2008 ; ROTTOLI, CASTIGLIONI 2011 ; ZECH-MATTERNE, DERREUMAUX 2013 ; HEISS 2014 ; *Bioarchaeology* 2018.

68. Sur les premières analyses archéobotaniques, voir KALLALA *et alii* 2018, p. 132.



Fig. 21 : Dougga, stèles votives de l'aire sacrée de Saturne (clichés V. Brouquier-Reddé, S. Hafiane-Nouri 2017-2019).

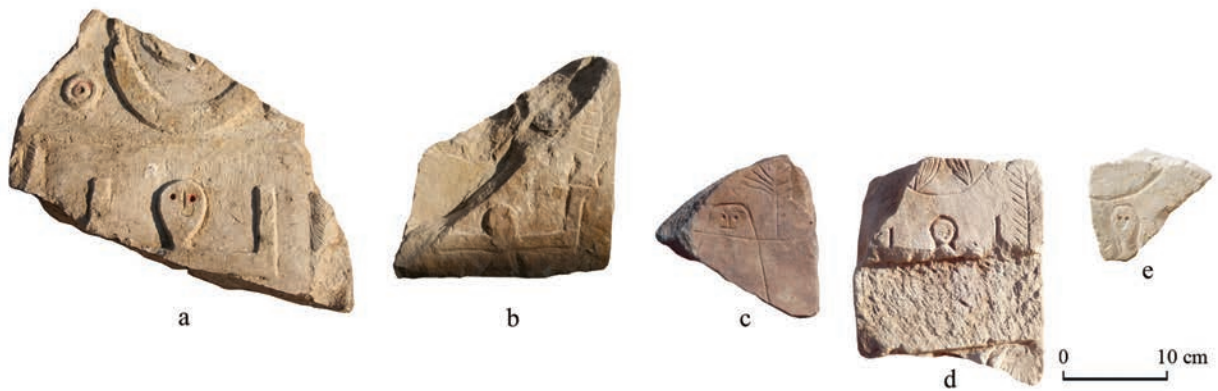


Fig. 22 : L'anthropomorphisation du signe dit de Tanit sur les stèles de Dougga (clichés S. Hafiane-Nouri, 2017-2019).

tournassé, à deux gorges. Ce vase provient du sommet de la stratigraphie (Us 1006).

Tous ces objets présentent des pâtes à dominante calcaire et inclusions de quartz qui indiquent fort probablement une origine locale. Les céramiques communes demeurant le parent pauvre des études céramologiques, particulièrement en Afrique, il est donc difficile de proposer des comparaisons précises pour ce matériel⁶⁹. Tout au plus peut-on estimer que les urnes du groupe A rappellent encore certaines formes puniques (cf. type Cintas 325) ou hellénistiques, tandis que les groupes B et C présentent des caractères communs à beaucoup de productions méditerranéennes du Haut-Empire (cf. à Pompéi, le type Gasperetti 1243d). Cet ensemble pourrait ainsi être placé entre la fin de l'époque républicaine et l'époque flavienne.

(MB, FH, TM)

2.5 LES *vngventaria*

Près de 300 fragments d'*unguentaria* ont été recueillis dans la fouille de l'aire sacrée⁷⁰. Ces objets se répartissent en deux grands types, et plusieurs sous-types (fig. 20, **b**).

Type **A** : *unguentaria* fusiformes se terminant en pointe.

Sous-type **A1** : profil très fusiforme (D. inférieur à 3 cm), proche du type Cintas 37. Pas d'exemplaire complet.

Sous-type **A2** : fusiforme à col court (D. entre 3,2 et 3,5 cm) et pointe très effilée. Un seul exemplaire complet (H. = 11,4 cm).

Sous-type **A3** : col allongé, pointe plus large, deux exemplaires complets (D. = de 3,5 à 3,8 cm ; H. = de 12,2 à 12,5 cm). Groupe majoritaire.

Sous-type **A4** : col court mais diamètre plus important (env. 4 cm). Pas d'exemplaire complet, groupe provisoire à vérifier.

Type **B** : *unguentaria* à long col tubulaire et fond plat.

Sous-type **B1** : panse globulaire, D. du fond variable (2 à 3 cm).

Sous-type **B2** : base de la panse carénée (D. du fond env. 2 cm).

La fabrication de ces objets est très peu soignée et leur pâte calcaire à dégraissant de quartz, parfois assez semblable à celle des urnes funéraires, indique là encore une probable origine locale.

La plupart des *unguentaria* ayant été trouvés dans l'Us 1000 (remblaiement des fouilles anciennes), d'autres dans la couche de destruction du sanctuaire (Us 1007), il est difficile de préciser la chronologie relative des différents types. Comme pour les urnes en céramique commune, les comparaisons bien datées sur d'autres sites⁷¹ sont rares. Les profils fusiformes (type A) conservent des caractères hellé-

69. On remarquera l'absence de comparaison avec les cruches votives du sanctuaire de Henchir El-Hami (FERJAOU, TORE 2007), pourtant peu éloigné de Dougga.

70. Ce nombre, établi en avril 2019, ne prend en compte l'important lot provenant d'une couche de remblai, fouillée en octobre 2019.

71. Voir cependant l'essai de typologie et de chronologie de P.F. Ruij à Henchir El-Hami (RUIJ 2007).

nistiques tandis que le type globulaire à col cylindrique (B) s'apparente plutôt aux productions du Haut-Empire (ex. : type Vegas 63)⁷².

(MB, FH, TM)

2.6 LES STÈLES

Les stèles découvertes de Dougga, ou les fragments qui ont des sommets plus ou moins conservés, ont, généralement, la forme quadrangulaire à sommet arrondi tandis que la forme triangulaire ou triangulaire encadrée d'acrotères⁷³ est plus rare (fig. 21, **a**). Le décor sculpté en méplat est ordinairement utilisé pour la plupart des stèles découvertes dans cette aire, il est le plus souvent réalisé à la pointe. Cette technique d'exécution est employée sur les stèles du faciès nord-ouest de la Tunisie, et les alentours de Dougga, à Tébourouk⁷⁴ ou à *Thibaris*⁷⁵. Soulignons cependant l'exécution enfantine ou primitive du décor gravé (fig. 21, **b**) ou sculpté. En outre, il existe des irrégularités dans la réalisation de la symétrie entre les signes, à l'exemple de la stèle (fig. 21, **g**) qui montre l'asymétrie entre le signe dit de Tanit et le croissant. Sur cette même stèle, le registre inférieur paraît incomplet, ainsi que la représentation du taureau. Ces observations laissent supposer que cette stèle est une ébauche et que l'atelier se situe dans les environs du sanctuaire, lieu du dépôt final et d'usage de cet *ex voto*.

Les motifs représentés sur les stèles de Dougga appartiennent au répertoire punique. La rosace, inscrite dans le disque, enserrée par le croissant sont les motifs meublant, généralement, le fronton des stèles (fig. 21, **j**). Le registre central est garni, le plus souvent, par le signe dit de Tanit encadré par deux palmes (fig. 21, **c** et **f**). Les représentations des taureaux et des béliers, s'attachant au thème sacrificiel, occupent le registre inférieur (fig. 21, **f-g**). Les stèles découvertes montrent un attachement important à la culture punique que ce soit par l'aspect primitif du décor, le choix de la gravure comme technique de la réalisation ; la présence de motifs puniques ainsi que leur disposition sur les différents registres de la stèle sont des caractéristiques de l'art punique.

Cependant, la particularité des stèles de Dougga montre la mutation de ces motifs et l'évolution chronologique de celles-ci. En effet, le croissant, pointé vers le haut et surmonté par la rosace, est une image iconographique renversée par rapport à la disposition de ces éléments dans le répertoire punique carthaginois. En outre, la présence de la guirlande incurvée épousant la forme du sommet et supportée par des colonnes et chapiteaux stylisés est une combinaison romanisée de motifs, qu'on peut rapprocher des façades des temples sur les

72. Voir également les éléments de datation apportés par le secteur de la bazina 55 (AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 195, 197-200 et SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 210-211, fig. 2, n^{os} 18-22).

73. Stèle aniconique et anépigraphique de forme rectangulaire à fronton triangulaire encadré d'acrotères, face antérieure mal polie. La base est plus large que le reste de la stèle. Inv. 24-03-18-8 ; H. 33 cm ; L. 13,5 ; Ép. 12 ; calcaire jaunâtre.

74. FANTAR 1975.

75. BEN YOUNES 1990.

stèles découvertes par L. Poinssot⁷⁶. Leur évolution se voit accentuée par celle de la représentation du signe dit de Tanit (fig. 21, **h**). En effet, sur les stèles de Dougga, plusieurs représentations de ce signe sont anthropomorphisées, évoluées et romanisées. Il est difficile d'établir une évolution chronologique bien précise. Cependant, le signe se voit de plus en plus humanisé⁷⁷ par la représentation des yeux, de la bouche, du cou, des oreilles et des petits traits en guise de cheveux ou une calotte qui couvre la tête (fig. 22).

Le signe dit de Tanit est le seul motif figurant sur la face antérieure de la stèle 24-03-18-137 (fig. 21, **d**). Ce thème iconographique unique sur la face principale est courant sur la collection de Carthage. La technique utilisée et l'évolution des éléments du signe dit de Tanit peuvent placer la stèle, *a priori*, entre le I^{er} s. av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C.⁷⁸. Toutefois, la représentation de ce même signe sur la stèle 24-03-18-01 (fig. 21, **e**) montre, probablement, la déformation la plus évoluée, dont la barre horizontale devient un support pour la victime sacrifiée⁷⁹.

Au terme de cette étude iconographique préliminaire, les stèles et les fragments de stèles anépigraphes découvertes à Dougga montrent, à partir de leur décor, une ressemblance avec l'iconographie des stèles des tophets, dédiées aux grands dieux du panthéon carthaginois Baal Hammon et Tanit. En outre, la présence de la peinture rouge (fig. 21, **b-e-h** et 22, **a**) n'est pas spécifique aux stèles de Dougga, elle est attestée sur les stèles d'autres tophets puniques⁸⁰. L'acte votif dans le « tophet » de Dougga⁸¹ est démontré par la découverte de stèles commémoratives (fig. 2-3, 7, 21, **b-c-d**), *in situ*, en connexion, avec l'urne, déposée au pied ou sous celle-ci.

(SHN)

UNE RECHERCHE EN COURS

L'ouverture de ce sondage est l'occasion de contextualiser les découvertes de nos prédécesseurs d'après les documents d'archives et de pratiquer de nouvelles observations et analyses sur du mobilier *in situ*. Les niveaux préromains n'ont pas encore été atteints, mais l'aire de Baal Hammon devrait sans doute être contemporaine des monuments funéraires des nécropoles du Nord-Ouest et du Sud (mausolées, bazinas, structures quadrangulaires) d'après le mobilier publié par L. Carton. Malgré un corpus encore restreint de stèles et de cruches cinéraires *in situ*, les résultats des fouilles et des analyses des récipients confirment la présence au I^{er} s. apr. J.-C. de périnataux entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance. Dans les espaces funéraires romains de Dougga, aucune tombe romaine de périnatal n'a été

signalée ni fouillée, mais quatre épitaphes d'enfants morts dans l'année de leur naissance⁸² sont recensées. En revanche au moins un périnatal a été identifié dans la bazina 55 de la nécropole préromaine du Nord-Ouest⁸³. La présence de crémations de périnataux et l'absence actuellement constatée d'urnes ne contenant que des ossements d'animaux attestent la survivance des pratiques rituelles préromaines au I^{er} s. apr. J.-C. (avant 80)⁸⁴. Il n'existe aucune trace de rite de substitution, contrairement à d'autres aires sacrées récemment fouillées⁸⁵. Cette survivance est confirmée par l'iconographie des stèles avec la représentation du signe dit de Tanit qui évolue très sensiblement. Il est encore difficile de préciser si c'est le culte de Baal Hammon qui a continué jusque sous les Flaviens d'après l'iconographie des deux stèles de l'Us 1001 et de celle de l'Us 1006, car l'emplacement d'origine de la stèle inscrite de Saturne (Us 1002) n'est pas connu et sa relation avec les vases 6 et 7 n'est pas assurée en raison des perturbations liées à la construction de la citerne 1.

Un alignement systématique des stèles le long des parois rocheuses est bien net. Trois stèles (et aussi celles découvertes par Cl. Poinssot au même endroit) sont posées devant la paroi rocheuse au-dessus des urnes et cet acte est vraisemblablement consécutif au dépôt des urnes. Une seule stèle est placée en arrière de l'urne 9 et le rocher a été légèrement entaillé pour la caler, là aussi il s'agit vraisemblablement d'un acte concomitant, matérialisé par la présence d'une *mensa* entre la stèle et la cruche. Les déplacements de stèles sont plus tardifs et liés uniquement aux transformations du sanctuaire. La grande série de stèles de Dougga issues des fouilles anciennes ou actuelles figure des animaux, des pains et des palmes, mais jamais de fruits, pourtant identifiés parmi les restes carbonisés. Nous l'avons déjà constaté ailleurs⁸⁶, l'iconographie des stèles ne reflète pas toujours la réalité des offrandes animales ou végétales.

Les études des crémations de Dougga ne sont pas terminées, des compatibilités ou des collages entre les os des deux types de ramassage observés (ramassages quasi complets ou uniquement des résidus du bûcher) restent à effectuer afin de préciser la répartition des périnataux dans une ou plusieurs cruches. D'autres urnes *in situ* dans un autre contexte, repérées en octobre 2019 devraient nous donner la possibilité de vérifier ces premiers examens et de préciser, éventuellement, l'arrêt de ces dépôts. En effet, la reconstruction du sanctuaire en 195 a détruit et masqué des états antérieurs en pierre qui montrent la continuité du lieu de culte⁸⁷.

82. Quatre défunts de moins d'un an dont 3 de sexe masculin et 1 de sexe féminin d'après MAD, p. 85, 87, 89.

83. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 195, 200-201, fig. 20.

84. Contra XELLA 2017, p. 351 n. 23 : « Dans d'autres cas, les informations sur le contenu des urnes sont approximatives ou inexistantes, mais le cadre d'ensemble parle nettement en faveur de la fin de l'ancienne pratique punique.

85. *Volubilis* (Maurétanie tingitane), cf. EL KHAYARI *et alii* 2015.

86. Sur les stèles de *Volubilis*.

87. L'observation des différentes structures construites, réalisée sur le terrain depuis 2017, contribue à restituer une évolution architecturale des principales phases de ce sanctuaire. Cette évolution modifie les interprétations proposées par les historiens de la religion (entre autres,

76. LANTIER, POINSSOT 1941-1942.

77. GSELL 1920, p. 382.

78. L'étude de l'urne associée donne une datation du I^{er} s. apr. J.-C., antérieure à 80.

79. Visible sur les stèles d'Aïn Tounga, cf. LE GLAY 1961, p. 127-128.

80. CARTON 1908, exemples de stèles peintes en rouge (*passim*) ; BÉNICHOU-SAFAR 2004, p. 190.

81. FANTAR 1990, p. 228.

Les résultats des contenus des urnes issues des nouvelles fouilles des tophets de Carthage et d'*Althiburos* devraient enrichir le corpus de références et apporter de nouveaux éléments de comparaison. Un examen des urnes identifiées anciennement dans les sanctuaires tardifs du Nord

de l'Afrique serait à entreprendre afin de disposer d'une documentation fiable car la plupart des identifications antérieures à 1970 ne peuvent plus servir d'arguments aujourd'hui⁸⁸.

(SA, VBR)

MCCARTY 2013, p. 100-118 ; D'ANDREA 2014, p. 159-161, fig. 7.6), cf. AOUNALLAH *et alii* sous presse.

88. La découverte de périnataux dans les urnes de l'aire sacrée de Dougga remet en question cette remarque de P. Xella (2017, p. 351 n. 23) à propos des sanctuaires tardifs qui n'ont pas encore livré des restes incinérés humains : « la possibilité qu'elles [les urnes] contenaient des restes humains reste faible ».

BIBLIOGRAPHIE

- ADALIAN *et alii* 2006, ADALIAN P., PIERCECCHI-MARTI M.-D., LALYS L., LÉONETTI G., DUTOUR O. 2006, « Détermination de l'âge fœtal. Évaluation des formules « classiques », dans L. BUCHET, C. DAUPHIN, I. SÉGUY (éd.), *La paléodémographie. Mémoire d'os, mémoire d'hommes. Actes des 8^{es} journées anthropologiques, Valbonne, 5-7 juin 2003*, Antibes, APDCA, p. 271-279.
- AOUNALLAH *et alii* 2020a, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., ARTRU J., BEN SLIMÈNE H., MALIGORNE Y., POUPON F., SGHAÏER Y., TOUJ F. 2020, « Architecture et pratiques funéraires préromaines dans la nécropole du Nord-Ouest à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 183-205.
- AOUNALLAH *et alii* 2020b, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., BONIFAY M., CHÉRIF A., HADDED F., LARMINAT S. de, MUKAI T., POUPON F. 2020, « L'ensemble funéraire romain de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 221-244.
- AOUNALLAH *et alii* sous presse, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., BEN ROMDHANE H., CHÉRIF A., CUZEL P., « Topographie, architecture et épigraphie cultuelle de Dougga (Afrique proconsulaire) », dans L. BEN ABID, F. PRADOS MARTÍNEZ, M. GRIRA éd., *De Carthage à Carthagène. Bâtir en Afrique et en Ibérie durant l'Antiquité, Tunis, 25-27 avril 2019*, Alicante (Université d'Alicante, Instituto de Arqueología y Patrimonio Histórico, Petracos).
- BARONE R. 1986, *Anatomie comparée des mammifères domestiques, 1. Ostéologie*, Paris, 3^e édition.
- BÉDOUI H., OUESLATI T. 2007, « Les incinérations votives humaines et animales du sanctuaire », dans *Henchir El-Hami* 2007, p. 450-468.
- BÉNICHOU-SAFAR H. 2004, *Le tophet de Salammbô à Carthage. Essai de reconstitution*, Rome (CÉFR 342).
- BEN YOUNES A. 1990, « Stèles de Thibarès et de ses environs », *REPPAL* 5, p. 27-42.
<http://www.inp.rnrt.tn/periodiques/reppal/reppal5.pdf>
- Bioarchaeology 2018, A. LIVARDA, R. MADGWICK, S. RIERA MORA (dir.), *The Bioarchaeology of Ritual and Religion*, Oxford.
- BOUBY L., MARINVAL P. 2004, « Fruits and Seeds from Roman Cremations in Limagne (Massif central) and the Spatial Variability of Plant Offerings in France », *Journal of Archaeological Science* 31, p. 77-86.
<https://doi.org/10.1016/j.jas.2003.07.006>
- CARTON L. 1897, « Le sanctuaire de Baal – Saturne à Dougga », *NAMS* 7, p. 367-474.
- CARTON L. 1908, « Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia », *MAIBL*, 1^{re} série, sujets divers d'érudition, 12-1, p. 1-160.
<https://doi.org/10.3406/mesav.1908.1091>
- CINTAS P. 1950, *Céramique punique*, Paris (Publication de l'Institut des hautes études de Tunis 3).
- COOREMANS B. 2008, "The Roman Cemeteries of Tienen and Tongeren: Results from Archaeobotanical Analysis of the Cremation Graves", *Vegetation History and Archaeobotany* 17, p. 3-13.
- D'ANDREA B. 2014, *I tofet del Nord Africa dall'età arcaica all'età romana (VIII sec. a.C. – II sec. d.C.)*, studi archeologici, Pisa-Roma (Collezione di Studi Fenici 45).
- DEPIERRE G. 2014, *Crémation et archéologie. Nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Dijon.
- DFH, M. KHANOUSSI, L. MAURIN (dir.) 2000, *Dougga, fragments d'histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^{es} siècles)*, Bordeaux-Tunis (Mémoires 3).
- Dougga* 2020 : S. AOUNALLAH, V. BROUQUIER-REDDÉ (dir.) 2020, Dossier « Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes 2017-2019) », *AntAfr* 56, p. 175-273.
- EL KHAYARI *et alii* 2015, EL KHAYARI A., BROUQUIER-REDDÉ V., ICHKHAKH A., POUPON F., « Les offrandes du sanctuaire B à Volubilis : approches archéozoologiques », dans A. AKERRAZ, A.S. ETTAHIRI, M. KBIRI ALAOUI (dir.), *Hommage à Joudia Hassar-Benslimane, Actes du colloque, Rabat, 9-10 décembre 2005*, Rabat, 1, p. 171-185.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01452183>
- FANTAR M.H. 1975, « Téboursouk, stèles anépigraphes et stèles à inscriptions néopuniques », *MAIBL* 16, 1^{re} partie, p. 378-431.
https://www.persee.fr/doc/mesav_0398-3587_1975_num_16_1_1135
- FANTAR M.H. 1990, « *Il tofet e il sacrificio dei fanciulli* de Sergio Ribichini, (Sardò, 2), Sassari 1987 », *REPPAL* 5, p. 223-231.
<http://www.inp.rnrt.tn/periodiques/reppal/reppal5.pdf>
- FAZEKAS I. G., KÓSA F. 1978, *Forensic Foetal Osteology*, Budapest.
- FEDELE F., FOSTER G.V. 1988, « *Tharros* : ovicapriini sacrificali e rituale del tofet », *RStudFen* 16, p. 29-46.
- FERJAOUI A., TORE G. 2007, « Les urnes votives », dans *Henchir El-Hami* 2007, p. 162-290.
- GASPERETTI G. 1996, "Produzione e consumo della ceramica comune da mensa e dispensa nella Campania romana", dans M. BATS (dir.) 1996, *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C. – I^{er} s. ap. J.-C.)*. *La vaisselle de cuisine et de table, Actes des journées d'étude, Naples, 27-28 mai 1994*, Naples (Coll. du Centre Jean Bérard 14), p. 19-63.
- GHAKI M. 1997 : « Épigraphie libyque et punique à Dougga (TBGG) », dans M. KHANOUSSI, L. MAURIN (éd.), *Dougga (Thugga). Études épigraphiques*, Bordeaux (Études 1), p. 27-45.
<https://books.openedition.org/ausonius/8742>
- GSELL St. 1920, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, IV, Paris.
- HEISS A.G. 2014, « 7.3. Ceremonial Foodstuffs from Prehistoric Burnt Offering Places in the Alpine Region », dans A. CHEVALLIER, E. MARINOVA, L. PEÑA-CHOCARRO (éd.), *Plants and People: Choices and Diversity through Time*, Oxford (EARTH 8000 years of resilience and innovation, 1), p. 343-353.
<https://www.academia.edu/35969930>
- Henchir El-Hami* 2007, A. FERJAOUI (dir.), *Le sanctuaire de Henchir El-Hami de Ba'al Hammon au Saturne africain, I^{er} s. av. J.-C. – IV^{es} s. ap. J.-C.*, Tunis.
- KALLALA *et alii* 2018, KALLALA N., RIBICHINI S., BOTTO M., FABIANI F. 2018, « Le tophet-sanctuaire de Ba'al Hammon-Saturne d'Althiburos : de la découverte à la fouille. Résultats préliminaires », dans Fr. BARATTE, V. BROUQUIER-REDDÉ, E. ROCCA (éd.), *Du culte aux sanctuaires. De l'architecture religieuse dans l'Afrique romaine et byzantine*, Paris (Orient & Méditerranée 25), p. 113-134.
- LANTIER R., POINSSOT L. 1941-1942, « Les stèles découverte dans une favissa du temple de Saturne », *BCTH*, n.s., p. 224-240.
- LARMINAT S. de 2016, « Le traitement funéraire des tout-petits en Afrique romaine », dans E. PORTAT, M. DETANTE, C. BUQUET-MARCON, M. GUILLON (dir.), *Rencontre autour de la mort des tout-petits. II^e Rencontre du Groupe d'Anthropologie et d'archéologie funéraire, Saint-Germain-en-Laye, 3-4 décembre 2009*, Condé-sur-Noireau (Publication du Gaaf 5), 2, p. 79-89.
- LARMINAT S. DE 2018, « Fœtus et mort-nés en Afrique romaine : de la gestion des corps au vécu familial » dans P. CHARRIER, G. CLAVANDIER, V. GOURDON, C. ROLLET, N. SAGE PRANCHÈRE (éd.) 2018, *Morts avant de naître : la mort périnatale*, Tours (Presses Universitaires de François-Rabelais, Perspectives historiques), p. 221-236.
- LE GLAY M. 1961, *Saturne Africain, Monuments, 1. Afrique proconsulaire*, Paris.
- LE GOFF I., LARMINAT S. DE, BEL V. 2017, « Une nouvelle rencontre autour du feu : pourquoi et quels apports ? », dans S. de LARMINAT, R. CORBINEAU, A. CORROCHANO, Y. GLEIZE, J. SOULAT (dir.), *Nouvelles approches de l'archéologie funéraire, Actes de la VI^e Rencontre du Groupe d'anthropologie et*

- d'archéologie funéraire, Paris, 4-5 avril 2014*, Reugny (Publication du Gaaf 6), p. 15-25.
- LYMAN R.L. 1994, *Vertebrate Taphonomy*, Cambridge (Cambridge University Press).
<https://www.cambridge.org/core/books/vertebrate-taphonomy/46D04213E462D5EAF36C106EA192978>
- MCCARTY M.M. 2013, « Continuity and Contexts. The Tophets of Roman Imperial Period Africa », dans *Tophet* 2013, p. 93-118.
<https://www.academia.edu/5967471>
- MAD, KHANOUSI M., MAURIN L. (dir.) 2002, *Mourir à Dougga. Recueil des inscriptions funéraires*, Bordeaux-Tunis (Mémoires 8).
- MARCHESINI M., MARVELLI S. 2006, « L'alimentazione nell'oltretomba: le offerte votive vegetali nelle necropoli romane dell'Emilia Romagna », dans *Workshop "Archeobotanica e Alimentazione" organizzata dalla Società Botanica Italiana (Gruppo di Palinologia e Gruppo di Paleobotanica)*, Firenze, 18 dicembre 2006 (= *Atti Soc. Nat. Mat. Modena*, 137), p. 331-342.
- MELCHIORRI V. 2013, « Osteological Analysis in the Study of the Phoenician and Punic Tophet: A History of Research », dans *Tophet* 2013, p. 223-258.
<https://www.academia.edu/35064706>
- PETRUCCI-BAVAUD M., SCHLUMBAUM A., JACOMET S. 2000, « Bestimmung der botanischen Makroreste », dans D. HINTERMANN (éd.), *Der Südfriedhof von Vindonissa: archäologische und naturwissenschaftliche Untersuchungen im römischen Gräberfeld Windisch-Dägerli*, Brugg (Veröffentlichungen der Gesellschaft pro Vindonissa 17), p. 151-168.
- POINSSOT Cl. 1958, *Les ruines de Dougga*, Tunis.
- PREISS S., MATTERNE V., LATRON F. 2005, « An Approach to Funerary Rituals in the Roman Provinces: Plant Remains from a Gallo-Roman Cemetery at Faulquemont (Moselle, France) », *Vegetation History and Archaeobotany* 14, p. 362-372.
- ROTTOLI M., CASTIGLIONI E. 2011, « Plant Offerings from Roman Cremations in Northern Italy: A Review », *Vegetation History and Archaeobotany* 20, p. 495-506.
 DOI : 10.1007/s00334-011-0293-3
- RUIU P.F. 2007, « Gli unguentari : analisi tipologica e tecnico-stilistica », dans *Henchir El-Hami* 2007, p. 384-393.
- SAINT-AMANS S. 2004, *Topographie religieuse de Thugga (Dougga), ville d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, Bordeaux (Scripta Antiqua).
<https://books.openedition.org/ausonius/7893>
- SAINT-AMANS S. 2017, « Stratigraphie d'un fonds. Histoire des archives Poinssot, III », dans M. DONDIN-PAYRE, H. JAÏDI, S. SAINT-AMANS, M. SEBAÏ (éd.), *Autour du fonds Poinssot*, Paris (Publications de l'INHA, Actes de colloque).
<https://books.openedition.org/inha/7148>
- SCHAEFER M.C., BLACK S., SCHEUER L. 2009, *Juvenile Osteology: A Laboratory and Field Manual*, London.
- SCHWARTZ *et alii* 2010, SCHWARTZ J.H., HOUGHTON F.D., MACCHIARELLI R., BONDIOLI L., « Skeletal Remains from Punic Carthage do not support Systematic Sacrifice of Infants », *PLOS ONE*, 5 (2): e9177.
<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0009177>
- SCHWARTZ *et alii* 2012, SCHWARTZ J.H., HOUGHTON F.D., BONDIOLI L., MACCHIARELLI R., « Bones, Teeth, and estimating Age of Perinates: Carthaginian Infant Sacrifice revisited », *Antiquity* 86, p. 738-745.
<https://www.academia.edu/8420896>
- SCHWARTZ *et alii* 2017, SCHWARTZ J.H., HOUGHTON F.D., BONDIOLI L., MACCHIARELLI R. 2017, « Two Tales of One City: Data, Inference and Carthaginian Infant Sacrifice », *Antiquity* 91, p. 442-454.
<https://www.academia.edu/32247475>
- SGHAÏER Y., DAMMAK-LATRACH O. 2020, « La céramique préromaine de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga : un premier aperçu », dans *Dougga* 2020, p. 207-219.
- SMITH *et alii* 2011, SMITH P., AVISHAI G., GREENE J.A., STAGER L.E. 2011, « Aging Cremated Infants: The Problem of Sacrifice at the Tophet of Carthage », *Antiquity* 85, p. 859-874.
<https://doi.org/10.1017/S0003598X00068368>
- SMITH *et alii* 2013, SMITH P., STAGER L.E., GREENE J.A., AVISHAI G., « Age Estimations attest to Infant Sacrifice at the Carthage Tophet », *Antiquity* 87, p. 1191-1198.
<http://antiquity.ac.uk/ant/087/ant0871191.htm>
- TABORELLI L. 1992, *L'area sacra di Ras Almunfakh presso Sabratha. Le stele*, Roma (*RStudFen* suppl. 20).
- Tophet* 2013, P. XELLA (éd.), *The Tophet in the Phoenician Mediterranean*, Verona (Studi Epigrafici e Linguistici sul Vicino Oriente Antico, 29-30, 2012-2013).
- UBELAKER D.H. [1978] 1984, *Human Skeletal Remains. Excavations, Analysis, Interpretation*, Washington DC.
- VEGAS M. 1994, « La céramique du 'camp' à Simitthus », dans M. KHANOUSI, TH. KRAUS†, F. RAKOB, M. VEGAS (dir.) 1994, *Simitthus II. Der Tempelberg und das römische Lager*, Mainz, p. 141-243.
- XELLA P. 2013, « Tophet: An Overall Interpretation », dans *Tophet* 2013, p. 259-281.
<https://www.academia.edu/8556951>
- XELLA P. 2017, « Pourquoi tous ces enfants ? Quelques réflexions sur les sanctuaires infantiles à incinération de tradition phénicienne ("tophet") », *Pallas* 104, p. 345-357.
<http://journals.openedition.org/pallas/7889>
- XELLA *et alii* 2013, XELLA P., QUINN J., MELCHIORRI V., VAN DOMMELEN P. 2013, « Phoenician Bones of Contention », *Antiquity*, 87, p. 1199-1207.
<https://www.academia.edu/5286655>
- ZECH-MATTERNE V., DERREUMAUX M. 2013, « Macrorestes végétaux dans les pratiques funéraires : le témoignage de la carpologie », dans VAN ANDRINGA W., DUDAY H., LEPETZ S., JOLY D., LIND T. 2013, *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, Rome (CÉFR 468), 2, p. 1401-1431.
<https://www.researchgate.net/publication/272681672>

